

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
95 avenue De Gaulle
97300 Cayenne
Téléphone : 05 94 30 83 35
Télécopie : 05 94 30 83 41
gerald.migeon@culture.gouv.fr
eric.gassies@culture.gouv.fr
guy.dauphin@culture.gouv.fr

Ce bilan scientifique a été conçu pour diffuser les résultats des travaux archéologiques de terrain qui ont eu lieu entre 2000 et 2003.

Il s'adresse, aux élus, aux aménageurs, aux collègues, aux étudiants et à toute personne intéressée par l'archéologie de sa région. Il est aussi utile pour les instances du service central de l'archéologie, qui dans le cadre de la déconcentration doivent être informées des opérations réalisées en régions, ainsi qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations.

Cette publication (papier ou Cdrom) rassemble les bilans scientifiques, rapports d'activités et perspectives des années 2000 à 2003 ; il est inhabituel de procéder ainsi, mais, étant donné le faible nombre d'opérations archéologiques réalisées certaines années en Guyane, il nous a semblé préférable de fournir aux lecteurs guyanais, aux élus, et aux collègues entre autres, un bilan de ces quatre années en un seul ouvrage.

Pour les années 2000, 2001 et 2002, nous avons repris, en coupant des passages peu intéressants pour le grand public, plusieurs textes préparés par l'ancienne conservatrice régionale de l'archéologie, Mme José Thomas, et un texte écrit par Eric Gassies, textes inédits et clairs faisant apparaître les résultats de l'activité archéologique avec toutes les difficultés du plus petit SRA de la République. Pour l'année 2003, le bilan a été rédigé par Eric Gassies.

Couverture : site de Katoury, Cayenne (Mestre, INRAP) à gauche ; plan du site de Loyola (Y.Le Roux, G. Lemaire), à droite

Mise en page : Gérald Migeon (SRA Guyane)
Relecture : Guy Dauphin et Gérald Migeon (SRA Guyane)
Carte : Henri Laborde (CNRS)

ISBN 1249-3422 © 2007
Ministère de la Culture et de la Communication

Les textes publiés ont été écrits par les responsables des opérations et les avis exprimés, ainsi que les interprétations n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

GUYANE	BILAN SCIENTIFIQUE
TABLE DES MATIÈRES	2000-2003
Bilan et orientations de la recherche archéologique	
2000	4-8
2001	9-15
2002	16-19
2003	20-23
Tableau de présentation générale des opérations autorisées	24-25
Carte des opérations autorisées	26
Travaux et recherches archéologiques de terrain	
2000	
IRACOUBO-SINNAMARY : PROSPECTION LITTORALE	27-29
REMIRE-MONTJOLY : PROSPECTION « ART RUPESTRE »	30-32
REMIRE-MONTJOLY : HABITATION LOYOLA	33-47
LES PIROGUIERS DE L'APPROUAGUE : Une étude ethnologique et historique	48-51
2001	
REGINA, SAINT-GEORGES : ROUTE NATIONALE 2	52-53
ROURA : LES JESUITES DANS LA FORET GUYANAISE : LES HABITATIONS DE SAINT- REGIS ET MARIPA (1995-2001)	54-69
REMIRE-MONTJOLY : FORT DIAMANT	70-71
2002	
CAYENNE : KATOURY	72-79
REMIRE-MONTJOLY : ROUTE NATIONALE 3 PONCEL : DIAGNOSTIC	80-83
REMIRE-MONTJOLY : ROUTE NATIONALE 3 PONCEL : FOUILLES	84-92
REMIRE –MONTJOLY : MOULIN A VENT	93-111
OUANARY : ROCHE SAVANE	112-113
2003	
REMIRE-MONTOLY :MOULIN A VENT	114
REMIRE-MONTJOLY : MOULIN A VENT – DATATION ET ELEMENTS DE CONSTRUCTION DU MOULIN, ET EXPLORATION DU PUIT	115-129
IRACOUBO ; PROSPECTION-INVENTAIRE	130-137
LIAISON ROUTIERE ST LAURENT – APATOU	138-142
Glossaire	143
Abréviations utilisées dans le texte et la bibliographie	144
Abréviations utilisées dans les tableaux	145
Liste des programmes de recherche nationaux (Nouvelle programmation)	146
Personnel du Service régional de l'Archéologie	147-148

BILAN ET ORIENTATIONS DE L'ACTIVITE DU SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE ET DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE REGIONALE (2000)

En 2000, le service régional de l'archéologie a fonctionné avec les mêmes personnels qu'en 1999. Dans l'équipe qui se consacre à la "carte archéologique de Guyane" il convient de noter que ce sont 3 postes de contractuels AFAN (2 chargés d'étude, Eric Gassies et Sylvie Jérémie et 1 technicien, Sandra Kayamaré) qui sont désormais financés à l'année par le Ministère de la culture, un technicien AFAN (Fabrice Lavalette : 5 mois de janvier - mai 2000) ayant pour sa part été recruté pour 5 mois sur crédits européens (convention signée le 27 mai 1999)

Comme en 1999, le conservateur régional s'est attaché à renforcer (ou créer) des liens administratifs ou scientifiques avec les interlocuteurs habituels d'un service régional de l'archéologie : soutien à la recherche archéologique programmée (2 opérations d'archéologie historique sur des habitations sucrières) ; instruction d'un dossier de demande d'allocation de recherche (recherche universitaire ayant pour sujet d'analyse des anciennes opérations archéologiques guyanaises avec obtention en 2000 d'une allocation de recherche du Ministère de la culture pour un jeune préhistorien guyanais)...

- soutien à la recherche archéologique programmée (une opération d'archéologie historique sur une habitation sucrière) ; instruction d'un dossier de demande d'allocation de recherche pour un jeune préhistorien guyanais, correspondances avec les chercheurs, français ou étrangers (Brésil, Canada), ... ; participation à des commissions scientifiques archéologiques, à des conseils scientifiques pluridisciplinaires, à des comités de gestion de réserves naturelles, travail

sur les avant-projet et projet de charte constitutive du Parc Naturel Régional de Guyane,...

- instruction de dossiers réglementaires (mines, carrières, installations classées, infrastructures routières, pistes d'aviation, permis de construire, aménagements agricoles,...) et participation à des commissions dans ce cadre ; suivi de dossiers concernant l'aménagement et à la mise en valeur patrimoniale ou touristique de sites archéologiques avec les collectivités territoriales ou des associations (roches gravées de La Carapa, roches gravées du Mahury, habitation de Loyola, Ouanary, Maison de la Découverte de Petit Saut,...

Cartes communales

Pour mémoire, La réalisation des cartes communales consiste à réunir sur une même fiche l'essentiel des informations disponibles sur les sites d'une commune, d'ordre administratif et scientifique (comprenant les sources et bibliographies), et de positionner individuellement chacun de ces sites avec le maximum de précision et de rigueur, selon les fonds cartographiques disponibles. Une ou plusieurs cartes de localisation à différentes échelles, selon les cas, figurent également dans le document.

Cette année, à l'exception de la commune de Ouanary, l'introduction et la présentation de chaque commune dans son contexte historique est moins développée que précédemment (carte communale de Rémire-Montjoly par exemple), dans la mesure où les données historiques n'étaient pas directement accessibles et où aucune étude aboutie concernant les communes incriminées, n'avaient été réalisées.

Rappelons que les modes de représentation des localisations cartographiques diffèrent suivant les communes. Les communes du littoral sont généralement les seules à être cadastrées, tandis que celles des fleuves n'ont qu'une couverture au 1/50 000e, pour la majorité d'entre-elles.

En ce qui concerne l'Est guyanais, trois communes ont été étudiées : Ouanary (55 sites), Saint-Georges de l'Oyapock (224 sites) et Régina (104 sites). La carte communale de Ouanary est achevée et les deux autres documents sont quasiment terminés, puisque seules les localisations sur fond IGN au 1/25 000e ou au 1/50 000e restent à imprimer : l'acquisition très récente d'un nouvel équipement informatique nécessitant une réorganisation totale du fonctionnement de la cellule (cf. *infra*).

De la même manière, à l'Est, les cartes archéologiques des communes de Papaïchton, Apatou, Grand Santi et Saint-Laurent du Maroni sont achevées, à l'exception de l'illustration cartographique qui, elle aussi, n'a pas encore été imprimée.

Le même travail a été effectué dans la région centrale du littoral, pour les communes de Sinnamary, Iracoubo, Cayenne et Matoury.

Sur les 22 communes que compte la Guyane, onze cartes archéologiques communales devraient être achevées dans le premier semestre 2001 et cinq sont déjà imprimées : Awala-Yalimapo, Camopi, Maripasoula, Rémire-Montjoly, Ouanary. L'objectif étant la sortie de la totalité des documents pour la fin 2001.

Réorganisation

Les bases de données cartographiques (SCAN) acquises par le SRA en 1999 et 2000, à savoir le fond IGN au 1/25 000e du littoral et le fond BRGM au 1/50 000e du territoire, ainsi que la carte générale au 1 500 000e, ont pu être installées et utilisées pour illustrer les cartes communales.

Par ailleurs, le SRA Guyane possède des reproductions (papier ou tirage photographique) acquises auprès de différents services locaux ou nationaux. Nous disposons ainsi d'un fond de cartes provenant des Archives Départementales de

la Guyane, du Musée Franconie, des Archives Nationales, du Centre des Archives d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence, de la cartothèque IGN, des Archives de la Marine, ou du Service Historique de l'Armée de Terre à Vincennes, qui représente un total de 96 documents. Parmi les dernières cartes acquises, citons celles du géographe du roi, Dessingy, datant de 1770-71, qui demeurent les plus remarquables représentations cartographiques de la région. Une partie de ce fonds, très précieux pour la localisation des anciennes habitations et des villages amérindiens (notamment ceux décrits durant les premiers temps des contacts avec les Européens), a d'ores et déjà été scanné et retraité sur le logiciel Photoshop de manière à en optimiser l'étude. L'objectif, à terme, est de géoréférencer ces documents pour pouvoir les installer dans le SIG.

L'utilisation d'un appareil photo numérique, permet de rassembler dans le même dossier, données textuelles et visuelles avec un gain de temps considérable et autorise l'acquisition immédiate d'images pour l'illustration d'un rapport ou d'une publication.

Par ailleurs, un certain nombre de clichés tirés sur papier et provenant du fonds propre au service, a été scanné et intégré dans les différents dossiers communaux.

Afin d'éviter la surcharge des disques durs des différents postes, les données nécessitant le plus de mémoire informatique sont gravées sur CD Rom, notamment les documents scannés. De la même manière, chaque carte communale sera bientôt disponible sur ce type de support lorsque le transfert des données de Mac à PC sera complètement terminé.

En attendant le passage au système PATRIARCHE, une petite base de données sur Excel, comportant les informations essentielles sur les sites enregistrés (nom, commune, numéro, coordonnées, type, parcellaire) a été couplée au SCAN 25 sur le SIG, et permet (au niveau des communes de l'Ile de Cayenne, pour l'instant) d'avoir accès aux informations de base concernant ces sites, directement en pointant le fond de carte sur écran...

DRACAR : avancement de la carte

Atlas de Guyane

La mise en oeuvre dès le mois de mai d'un nouvel "Atlas de la Guyane" (le précédent datant de 1979), par le Laboratoire de Cartographie de l'Université de la Guyane sous la direction du professeur Barret, et pour laquelle la cellule a été sollicitée, nous a permis de faire le point de la localisation des sites enregistrés et possédant des coordonnées sur l'ensemble du territoire. En effet, le laboratoire de cartographie nous a fourni les fonds de carte de la Guyane et de l'Ile de Cayenne à différentes échelles, digitalisés par ses soins. Lors du positionnement de l'ensemble des sites répertoriés, quelques erreurs ont été rectifiées, les dossiers scientifiques repris et les coordonnées corrigées dans DRACAR.

L'étude spécifique menée par Sandra Kayamaré sur les cartes de Dessingy qui concernent l'Ile de Cayenne (1770-71 — cf. *supra*) a autorisé la localisation, de manière très précise dans quelques cas, de 60 habitations coloniales des XVII^e et XVIII^e siècles.

Le nombre de sites enregistrés dans DRACAR en 2000 est de 1333, soit 265 sites supplémentaires par rapport à 1999 (1068 sites). Cette dynamique doit autant à la réalisation des cartes communales (Saint-Georges de l'Oyapock et Régina notamment), qu'aux prospections (Iracoubo, Mahury...) ainsi qu'au travail effectué dans le cadre de l'Atlas.

PATRIARCHE

L'équipe de la cellule carte archéologique a suivi avec attention le déroulement des discussions sur la future base PATRIARCHE et l'avancée des travaux du "groupe Reprise de l'Existant"...

Reprise de l'existant

Le problème de la reprise d'une base de données locales ne se pose pas dans les mêmes termes, en Guyane, que dans beaucoup d'autres régions de la métropole. Si l'ensemble des données contenues

dans les dossiers scientifiques a bien été regroupé dans des fiches de site créées localement (qui forment l'ossature des cartes communales), elles l'ont été, pour des raisons techniques, à partir du logiciel de traitement de texte Word, et non pas à partir d'un logiciel de gestion de fichiers, de type File Maker ou de programmes développés localement. D'autre part, dans la mesure où des passerelles existeraient entre Word et PATRIARCHE (collages ?), le nombre de sites (1333) enregistrés actuellement dans la base DRACAR devrait permettre, si nécessaire, d'envisager une re-saisie manuelle des données qui ne pourraient être récupérées automatiquement. Cette question devra toutefois être également discutée. Enfin, sauf exception, les sites guyanais enregistrés n'ont qu'un seul niveau ; ce qui devrait grandement faciliter le passage à PATRIARCHE le moment venu.

Autres travaux

DFS – Articles

Le DFS de Prospection concernant la mission réalisée au cours du mois de décembre 1999, dans le secteur diamantifère de Dachine sur la commune de Saül, a été rendu au mois de février 2000. Cette mission avait permis la découverte de 14 sites (polissoirs et occupation amérindienne). L'étude, engagée en 1999, des nouvelles roches gravées des Iles du Salut, a abouti à la rédaction d'un article (E. Gassies, A. Gilbert) qui devrait paraître au cours de l'année 2001.

Prospections

Une prospection-inventaire sur les communes d'Iracoubo et de Sinnamary a été réalisée durant les mois d'octobre et novembre par Sylvie Jérémie et Sandra Kayamaré. Elle a permis de reprendre et de compléter le DFS de Prospection-inventaire de 1999 effectué sur les mêmes zones. 20 nouveaux sites ont été découverts dont 14 sites amérindiens et 6 sites coloniaux (qui avaient préalablement été repérés à partir de l'étude de cartes anciennes).

Signalons également 1 nouveau site amérindien, en périphérie, sur la commune de Mana.

La zone de Yaou, sur la commune de Maripasoula, devait également être prospectée et faire l'objet de relevés au cours de cette année. Ce secteur, situé au coeur de la concession aurifère attribuée à la compagnie Guyanor, conserve un site (éponyme) amérindien fortifié ainsi qu'une dizaine d'autres sites d'occupation de la même époque. A deux reprises, au mois de juin et au mois d'octobre, cette mission dans une région montagneuse isolée et très convoitée par les orpailleurs clandestins, a dû être abandonnée. La première fois pour des raisons de sécurité des personnes concernées, la deuxième, en raison des mouvements sociaux de l'Île de Cayenne, qui ont entraîné la fermeture provisoire de l'aéroport. Cette mission reste néanmoins d'actualité.

La recherche de pétroglyphes sur les versants sud du Massif du Mahury (commune de Rémire-Montjoly), a été ponctuellement poursuivie tout au long de l'année, avec l'aide d'Alain Gilbert (DRAC). 21 nouvelles roches gravées sont venues s'ajouter à un inventaire déjà reconnu, qui permettent d'étoffer sérieusement notre connaissance de ce type de vestiges, tant du point de vue des caractéristiques techniques que du corpus iconographique.

La dernière mission de l'année 2000 a été réalisée du 9 au 24 décembre sur la commune de Saül, au Pic Matécho, avec le concours de la DIREN dans le cadre de l'élaboration du Parc du Sud Guyanais. L'accès au site se faisant par hélicoptère. Les résultats archéologiques sont restés faibles (2 indices de site amérindien seulement), compte tenu de l'altitude du Pic (590 m) et du camp implanté au sommet, et de son isolement (à une cinquantaine de km de Saül) par rapport à des zones plus basses et plus accessibles tant pour les hommes que pour le gibier.

Vérifications de terrain

Les vérifications de terrain sont restées limitées à la bande littorale, accessible. Mais les sollicitations ponctuelles ont reçues une réponse immédiate. Nous citerons entre autres l'élargissement de la piste de Morne Coco (Rémire-Montjoly), le suivi d'un projet de la DIREN sur la zone de saut Maripa à Saint-Georges de l'Oyapock, celui des Ilets de Rémire avec le Conservatoire du Littoral ou encore la mise en valeur des roches gravées de la crique Pavé.

Relevés

Dans le cadre de la mise en valeur des roches gravées de la crique pavé, le relevé exhaustif des deux roches du site a pu être fait avec l'aide d'Alain Gilbert (DRAC) et d'un étudiant de Paris I, Matthieu Hildebrand...

Perspectives 2001

Le premier objectif reste la réalisation de l'ensemble des cartes archéologiques de la Guyane, soit les 22 communes, avant la fin de l'année en cours. Compte tenu de l'équipement informatique disponible à présent, les délais de rendu de ce type de document devraient être considérablement réduits et l'objectif atteint.

Le passage au système PATRIARCHE constitue également une priorité. Son bon déroulement pour la Guyane passe par un soutien et une aide technique apportés localement, avec la venue sur place des personnes compétentes dans ce domaine. Le travail de saisie des données de nouveaux sites se poursuivra toutefois en tenant compte des contraintes imposées par le futur transfert des données.

La numérisation et le classement par commune de l'ensemble de la documentation cartographique et photographique disponible au service, qui est en cours, devrait permettre, à terme, un reclassement simplifié et une meilleure utilisation de ces fonds. Le développement du support CD Rom, tant pour les cartes communales que pour les fonds documentaires semble être une solution d'avenir

qui facilitera à la fois le stockage des données mais également leur diffusion sécurisée éventuelle. Le coût réduit de ce support permet d'envisager la création de CD à thématiques archéologiques diverses, dont la diffusion participe de la prise en compte du patrimoine archéologique.

En ce qui concerne les prospections, le calendrier n'est pas arrêté, mais il faut espérer que la mission sur la zone de Yaou pourra voir le jour et se dérouler dans de bonnes conditions.

En 1999, nous avons souligné que le développement de la carte archéologique en

Guyane serait, à un moment donné, conditionné par le niveau d'équipement à disposition et que si certaines compétences professionnelles existaient, elles ne pouvaient pas encore s'exprimer et donner leur pleine mesure. Le degré d'équipement, alors requis, est aujourd'hui atteint. Souhaitons, dans le contexte actuel, que ces mêmes compétences puissent enfin s'exprimer.

La Conservatrice régionale de l'archéologie
Mme José THOMAS

BILAN ET ORIENTATIONS DE L'ACTIVITE DU SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE ET DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE REGIONALE (2001)

En 2001, le SRA de Guyane a fonctionné avec 5 personnes à temps plein (2 fonctionnaires, 3 CDI AFAN / carte archéologique) et un ¼ temps de secrétariat à partager avec le conseiller à l'ethnologie. Un des deux chargés d'étude AFAN, responsable de la cellule carte archéologique, est devenu ingénieur d'étude au SRA le 1^{er} septembre 2001.

L'emploi de ces effectifs doit cependant être précisé :

En moins pour le SRA :

- l'affectation très fréquente de l'ingénieur archéologue - topographe à d'autres missions pour d'autres services de la DRAC (en particulier, SRI...).
- l'affectation durant deux mois, sur une fin d'opération préventive DDE, d'un des deux chargés d'études de la carte archéologique.

En plus pour le SRA :

- le technicien affecté au service des monuments historiques, a instruit un dossier de protection sur l'art rupestre et permis la tenue d'une COREPHAE thématique en décembre 2001.
- le retard pris par l'édition des BSR Guyane du fait du départ du technicien DRAC qui les réalisait, a conduit la SDA à prendre en charge la préparation PAO des BSR 98 et 99, une fois le document préparé par la conservatrice régionale de l'archéologie. Rappelons que ces bilans tiennent une place essentielle dans une région comme la Guyane où l'activité, encore faible, du SRA n'est pas assez connue.

L'année 2001 devait être une année charnière dans la réalisation des objectifs définis en 1998.

Organisation du SRA

Si l'organisation et la gestion des dossiers administratifs et scientifiques (« mémoire de

service ») sont maintenant rodées, le passif apuré, la gestion informatisée du dépôt de fouilles n'a quant à elle pas été développée.

Les relations inter-administratives sont devenues habituelles et les collaborations développées avec la Région (carte archéologique) et le Département (Musée Franconie, Archives départementales, valorisation de sites archéologiques).

A souligner dans le domaine de la diffusion des résultats scientifiques du SRA, la parution en décembre 2001 du *Nouvel Atlas Illustré de la Guyane Française* (Direction : Pr J. Barret) qui comporte un article sur l'archéologie réalisé par le SRA (E. Gassies (p. 20-25) avec deux cartes des sites archéologiques de Guyane (E. Gassies et S. Kayamaré).

Rapports de synthèse communaux fondateurs de la carte archéologique de la région :

Ce premier inventaire du patrimoine archéologique de Guyane est construit à partir de recherche documentaire et de prospections systématiques dans des zones encore totalement méconnues (par exemple sur des sites miniers au cœur de la région). Avec une ressource documentaire inorganisée (les archives de fouilles et découvertes des années antérieures à 1992, quand elles ont pu être récupérées, restaient à trier et à classer; les mémoires universitaires ont dû être recherchés auprès des auteurs pour être photocopiés; les archives historiques et les cartes anciennes sont dispersées en Guyane (archives départementales, municipales, services fiscaux...) et en Métropole (CAOM à Aix, Archives militaires à Vincennes et Rochefort, musée de l'Homme pour la préhistoire, etc...), des fonds cartographiques et cadastraux incomplets, voire inexistant (cadastres) ou imprécis (cartes IGN), des vérifications de terrain indispensables mais coûteuses en temps et ardues

(sites difficiles à retrouver avec la repousse végétale équatoriale et accès compliqués dès qu'on quitte les 400 km de routes guyanaises), la tâche s'est avérée plus complexe que prévue.

Par ailleurs, ce n'est qu'en décembre 2000 que le service a été complètement équipé en matériels informatiques et logiciels adéquats. L'équipe « carte archéologique » s'est alors attachée en priorité à l'apprentissage des nouveaux logiciels (*Arcview*, *Photoshop*) et à l'enregistrement informatisé (scannage) de toute la documentation illustrée (cartes anciennes et récentes non numérisées, photographies) du SRA, qui constituent des fonds documentaires utilisables indéfiniment, à diverses échelles selon les besoins et d'une grande qualité. L'enregistrement des cartes anciennes est en particulier d'une très grande utilité à la fois pour l'inventaire des sites, la recherche et la vulgarisation. Leur vectorisation sera également à réaliser.

Par ailleurs, le retard dans l'instruction du dossier de partenariat Etat - Région - Europe pour la carte archéologique de Guyane 2001 nous a privés des deux chargés d'étude à temps plein prévus pour 2001 (report en 2002).

L'achèvement de cet objectif (qui n'est bien sûr qu'une première étape dans la carte archéologique de Guyane, puisque seulement 1400 sites sont inventoriés pour 60 000 sites estimés (un site au km²) est donc reporté d'un an.

Le programme de relevés topographiques des principaux sites archéologiques qui devait compléter les données existantes et amorcer des voies de recherche n'a pu être proposé au CNRA

Soutien et développement de la recherche archéologique :

Aucune équipe archéologique professionnelle française ne s'investit en Guyane. Les causes cumulées peuvent être attribuées à l'émergence récente d'une archéologie amazonienne (50 ans), à l'absence d'enseignement universitaire français concernant l'archéologie du Plateau des Guyanes, à l'absence de laboratoires d'archéologie institutionnels (CNRS, Université, IRD,...) spécialisés sur ce thème et susceptibles d'aider à

l'implantation d'étudiants, à la création récente de la DRAC, au coût et aux difficultés particulières du terrain et de la logistique guyanaise.

3 opérations programmées ont été réalisées en 2001, dirigées par deux bénévoles (docteurs en archéologie) et une étudiante, avec le support de l'Université Laval au Québec pour deux d'entre elles (Habitation des Jésuites de Loyola et Poterie des Jésuites), et le soutien de personnels du Musée de l'Homme pour l'autre (habitations jésuites de Saint-Régis et Maripa).

En 2002, quatre opérations nouvelles devraient débiter : une prospection thématique et deux premières campagnes de fouille sur des sites d'époque coloniale, des sondages sur un site préhistorique. La publication des résultats de la prospection thématique 1998-2001 « habitations jésuites de la Comté » est en préparation avec une subvention de l'Etat.

Une demande d'aide à la préparation de publication devrait être déposée concernant la préhistoire guyanaise.

Deux thèses d'archéologie sont en préparation. Trois demandes de bourses de recherche ont été déposées auprès du Conseil Régional de la Guyane avec l'appui du SRA.

Application de la réglementation archéologique :

Avec une carte archéologique et une connaissance scientifique embryonnaires (inventaire succinct et peu de sites fouillés et bien connus), et un seul conservateur en charge de toutes les missions administratives et scientifiques de service, hors carte archéologique (voir ci-dessus) le SRA ne peut pas prétendre gérer ses missions avec un succès et une efficacité comparable à celles de services métropolitains ayant 20 années d'activité et des effectifs mieux adaptés.

C'est pourquoi, le SRA dans ses effectifs actuels, s'est attaché en priorité à l'instruction réglementaire des opérations d'aménagement d'envergure (projet sucrier de 140 km² abandonné depuis peu, route nationale 2, grands projets miniers,...) ou touchant des sites importants (Lycée de Balata à Matoury). Cependant, la Préfecture ayant inclus la DRAC

dans les administrations instructrices des demandes de permis miniers (150 par an concernant 150 km² d'exploitation minière) le SRA s'est attaché à répondre systématiquement aux demandes, de façon à prendre place dans les circuits d'instruction des aménagements du sol, ce qui lui permet aussi de travailler avec la DIREN, dans le domaine des réglementations protectrices des patrimoines naturel et culturel.

Concernant les permis miniers, hors le cas des demandes faites par les grandes sociétés minières internationales qui respectent la réglementation archéologique, et facilitent les interventions archéologiques (acheminement des équipes, logements dans les camps de base, sécurité des personnes) il faut noter que le SRA n'est absolument pas à même de faire respecter la réglementation protectrice du patrimoine : ces permis miniers concernent des zones isolées, uniquement desservies par pirogue ou hélicoptère, exploitées de façon intensive par des orpailleurs (PME et artisans) qui ont les moyens d'y acheminer pelles mécaniques et autres engins. La DRAC n'a même pas les moyens de personnel et de fonctionnement pour aller sur place juger s'il y a besoin ou non de prescrire évaluation ou protection archéologique in situ et préparer un cahier des charges adapté, puis vérifier en cours d'exploitation minière s'il n'y a pas destruction de site archéologique.

Application de la loi du 17 janvier 2001 :

Il est absolument évident que si le personnel du SRA n'est pas accru et des moyens de fonctionnement lourds en budget et véhicule tout terrain mis à disposition, il nous sera impossible de traiter les dossiers.

Par ailleurs, il n'y a pour le moment qu'un CDI AFAN spécialisé dans l'intervention en forêt tropicale et quelques étudiants, non intégrés à l'AFAN, à posséder une connaissance de l'archéologie guyanaise. A partir du moment où le SRA traitera normalement les dossiers de travaux et permis de construire, le futur établissement public aura à organiser des opérations compliquées en logistique et coûteuses en personnel. Si pour de très grosses opérations faisant appel à d'importantes

équipes pour une certaine durée, cela semble assez simple, comment fera-t-on quand il s'agira d'organiser de multiples petites opérations conjointes ou pour les évaluations inférieures à un mois ?

Cette inquiétude est fondée sur le constat que la DRAC est elle-même, comme la plupart des autres administrations en Guyane, en effectifs insuffisants pour gérer une superficie aussi importante que celle de cette région au peuplement peu développé (180 000 habitants) mais excessivement dispersé (9 communes sur 22 ne sont pas desservies par une route : pourtant, on y habite, on y construit des équipements collectifs et il y a autant de sites archéologiques qu'ailleurs !)

Prévisions 2002 : Nouvelle organisation du SRA :

- la cellule carte archéologique perdra un chargé d'étude AFAN / INRAP à temps plein et ne serait donc plus constituée que par deux personnes (un ingénieur et un technicien de recherche).

Si l'état d'avancement de la carte archéologique permet d'envisager de ne plus avancer « à marche forcée » et de se contenter de deux personnes au lieu de trois, il est par contre indispensable qu'un conservateur du patrimoine soit affecté au SRA pour la mise en œuvre de l'archéologie préventive et le développement de la recherche, en particulier en préhistoire, aux côtés du CRA et de l'ingénieur déjà présents...

BILAN D'ACTIVITE 2001 DRAC Guyane

La Conservatrice régionale de l'archéologie,
Mme José THOMAS

Bilan 2001 de la carte archéologique de Guyane

L'équipe de la « cellule carte archéologique » a été constituée en 2001 de trois CDI - AFAN mis à disposition du SRA : Sylvie Jérémie (12 mois), Sandra Kayamaré (12 mois), et Eric Gassies, responsable de la cellule (12 mois). Ce dernier a été intégré au SRA de Guyane le 1^{er} septembre 2001, à la suite du concours d'ingénieur d'études organisé par le ministère.

A la suite de l'installation en début d'année de nouveaux équipements informatiques et logiciels, l'équipe s'est lancée dans un très gros travail de préparation documentaire et cartographique concernant l'ensemble du territoire régional qui n'est pas visible au travers des résultats quantifiables et diffusables (trentaine de nouvelles fiches DRACAR, un DFS de prospection-inventaire, deux cartes communales prêtes à tirer).

Par contre, la mise en place de la RTT à l'AFAN (une semaine de congés tous les 3 mois) a induit une difficulté d'organisation d'équipes de prospection en nombre de personnes suffisant et notamment rendu très difficile l'organisation de missions sur le terrain du cœur de la Guyane. Enfin, l'impossibilité de mettre en place administrativement cette année le partenariat Etat - Région - Europe / AFAN pour le programme « Carte archéologique de la Guyane 2001 » a privé l'opération des deux contractuels supplémentaires prévus et n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés l'année précédente (achèvement des cartes communales de la région).

Bilan de réalisation des cartes communales

Pour mémoire, la réalisation des cartes communales consiste à réunir sous forme de rapport, l'essentiel des informations disponibles sur les sites d'une commune, chacun faisant l'objet d'une fiche de site détaillée comprenant des informations d'ordre administratif et scientifique (sources et bibliographie notamment) et chacun de ces sites étant positionné individuellement avec le maximum de précision et de rigueur, selon les fonds cartographiques disponibles. Une ou plusieurs cartes de localisation à différentes échelles, selon

les cas, figurent également dans le document ainsi qu'une synthèse historique (compilation) et archéologique à l'échelle de la commune replacée dans le contexte historique et archéologique régional.

Rappelons que les modes de représentation des localisations cartographiques diffèrent suivant les communes. Les communes du littoral sont généralement les seules à être cadastrées, tandis que celles des fleuves n'ont qu'une couverture au 1/50 000e, pour la majorité d'entre-elles.

Les cartes communales des communes de Régina et Saint-Georges-de-l'Oyapock, sont achevées et en passe d'être tirées et reliées à l'heure où nous écrivons. La présentation de ces volumineux documents (près de 500 pages pour Saint-Georges), difficiles à manier, a nécessité une mise en forme en plusieurs volumes. (La diffusion exclusive par CD Rom ne nous paraît pas encore adaptée en Guyane). Il est donc envisagé, pour les prochains rapports communaux, d'économiser des pages de cartes en regroupant plusieurs sites voisins sur une seule carte.

Dans l'Est et le Centre-Littoral guyanais, les communes de Roura et de Kourou sont à terminer. La première a bénéficié cette année des recherches entreprises par deux jeunes universitaires qui travaillent sur la période coloniale (XVII et XVIIIe siècles) ; l'autre a fait l'objet de campagnes de vérifications -prospections qui se poursuivront en 2002, avec le concours de Monsieur Yves Dejean, ancien responsable du Centre Spatial et inventeur ou connaisseur de nombreux sites archéologiques.

Vers l'Ouest guyanais, les communes de Sinnamary et Iracoubo constituent l'urgence de la cellule. Les données apportées par les dernières prospections dans ces territoires (partie littorale essentiellement) restent à intégrer. La représentation cartographique des sites archéologiques de ces communes a été abordée, dans un premier temps, à travers le prisme du projet sucrier de l'Ouest guyanais qui devait remanier plus de 100 km² de savanes et qui a été abandonné il y a quelques mois seulement. Le travail réalisé sera utilisé pour les cartes archéologiques de ces communes.

La région de Mana / Saint-Laurent, parent pauvre de la carte archéologique faute de prospections, devrait être confiée à un contractuel [cadre du partenariat Etat - Région - Europe / AFAN 2001] dès le début de 2002, de manière à étoffer de

manière conséquente notre connaissance de cette région. Signalons (cf. infra) que de nouveaux sites ont pu être intégrés cette année dans la carte sur la commune de Saint-Laurent.

Les nouveaux outils - Réorganisation

La cellule a été réorganisée suite à l'acquisition et l'installation d'un matériel informatique enfin adapté aux besoins :

- trois postes PC dont un avec NT et deux sous Windows 98 (le premier livré en février et les deux autres fin octobre 2000) avec différents logiciels (Illustrator 9, Photoshop...) le SIG Arc View 3.2a, un scanner A3, un traceur couleur A3, 1 imprimante A4 HP Laserjet 2100 et un appareil photo numérique. Nous avons également pu installer un traceur AO HP Designjet 450 C. Un DVD RAM pour la sauvegarde des données (le site n'est pas sur le réseau DRAC et ne bénéficie pas de sa sauvegarde) ainsi qu'un deuxième disque dur installé sur le poste 3, sont venus compléter l'équipement cette année.

Les trois postes PC (poste 1, 2 et 3) ainsi que les imprimantes / traceurs A4, A3 et A0 ayant été mis en réseau, le regroupement de l'ensemble des données par commune a pu être réalisé sur le deuxième disque dur du poste 3 (disque sur lequel est également installé la sauvegarde DVD RAM).

L'appareil photo numérique s'avère un outil précieux qui permet l'utilisation immédiate de clichés pour illustrer les fiches de site, rapports et notes de prospection et / ou sondages ainsi que les plaquettes réalisées par la cellule (cf. infra). Les données photographiques numérisées constituant des documents très lourds, elles sont dès que possible et après traitement, gravées sur CD. Signalons que nous avons présenté la situation du service dans le domaine du classement et de l'indexation de ce type de données et formulé notre point de vue, dans le cadre de la réponse au compte-rendu de la réunion du 12/09/01, qui traitait du Plan de numérisation et projet d'homogénéisation des grilles d'indexation pour l'archéologie.

Concernant le fonds cartographique ancien que possède le service, nous écrivions l'an passé : « une partie de ce fonds, très précieux pour la localisation des anciennes habitations et des villages amérindiens (notamment ceux décrits durant les

premiers temps des contacts avec les Européens), a d'ores et déjà été scanné et traité avec le logiciel Photoshop de manière à en optimiser l'étude. L'objectif, à terme, est de géo-référencer ces documents pour pouvoir les installer dans le SIG ». Ce travail a été naturellement poursuivi au fur et à mesure des besoins ou des opportunités, par exemple le prêt de cartes anciennes par des particuliers qui souhaitaient les conserver. D'autre part, des contacts significatifs ont été pris avec les Archives Départementales de la Guyane (ADG) et son conservateur. Ceci afin d'étudier et éventuellement de numériser le fond de cartes anciennes de ce service, participant ainsi à l'effort de sauvegarde urgente de ce patrimoine unique de notre région.

Le départ d'un de nos collègues de la DRAC qui possédait plusieurs milliers de diapositives sur la Guyane en général mais surtout sur des sites archéologiques qu'il avait pu visiter, nous a obligés à scanner et traiter en urgence une large sélection de cette collection. Pour certains sites en particulier comme celui de l'abri peint de l'inselberg Mamiliphann, par exemple, il s'avère que ce sont les seules vues dont nous disposons, sur un site qui a été proposé au classement MH (la documentation réunie antérieurement à 1998 n'a toujours pas pu être récupérée). Il s'agissait donc d'un travail long - moins d'une centaine de diapositives scannées et traitées par jour (avec identification et droit d'auteur), - mais très fructueux pour le service.

En attendant le passage au système PATRIARCHE, la petite base de données sur Excel basculée en Dbase IV amorcée l'an passé, a été largement étoffée en 2001 avec la mise en place de données et de cartes thématiques (projet sucrier, étude sur les savanes...). Rappelons qu'elle comporte les informations essentielles sur les sites enregistrés (nom, commune, numéro, coordonnées, type, parcellaire) couplées au SCAN 25 sur le SIG, et qu'elle permet d'avoir accès aux informations de base concernant ces sites directement en pointant le fond de carte sur écran.

DRACAR : avancement de la carte

Le total actuel des sites enregistrés est de 1322 sites, toutes périodes confondues. En comparaison avec l'année précédente qui avait vu

l'enregistrement de 265 sites supplémentaires, le nombre de sites enregistrés dans DRACAR en 2001 a peu évolué (une trentaine). Cela tient autant à l'achèvement du dépouillement des informations dans les différentes communes qu'au faible nombre d'interventions sur le terrain. Par ailleurs un effort conséquent avait été consenti en 2000, sur les mises à jour des fiches de site, en vue du basculement sur Patriarche, il n'a donc pas été nécessaire de revenir (ou très peu) sur le travail accompli. L'arrivée de la future base de données est attendue avec beaucoup d'impatience en Guyane, dans la mesure où des problèmes techniques subsistent avec DRACAR...

PATRIARCHE

L'équipe de la cellule carte archéologique a suivi avec attention le déroulement des discussions sur la future base PATRIARCHE et l'avancée des travaux du "Groupe Reprise de l'Existant". Nous avons également pris bonne note des différents « Documents techniques » qui ont été envoyés.

Il apparaît que l'application arrivera dans les services régionaux autres que les régions pilotes « à partir du mois de janvier 2002 »...

SIT (Système d'Information Territorial)

Le SRA Guyane par le biais de la cellule carte archéologique a rejoint cette année le pôle de compétence formé à l'origine par la DDE et la DAF. Ce dernier envisage depuis plusieurs années de se munir d'une structure de type réseau afin de partager et gérer les données géographiques et les informations au sens large, produites depuis 9 ans dans les services techniques de la DDE et de la DAF, puis de la DIREN, de l'ONF, de l'EPAG et de la DRAC. L'élaboration d'un catalogue de métadonnées, outil moteur de cette démarche nouvelle a débuté. Il est rapidement apparu qu'un outil de ce type nécessite une application en réseau pour conserver une interactivité et une capacité d'évolution en temps réel. Il a donc été envisagé de mettre en place un Système d'Information Territorial (SIT), comme le préconisait en 1999 la Délégation interministérielle à la réforme de l'Etat. Le catalogue en est à sa phase finale de réalisation. La mise en place dans les services devrait se faire rapidement afin de le tester pour apprécier la suite à

donner. La cellule carte archéologique restera particulièrement attentive sur le sujet en 2002.

Autres travaux

DFS – Articles

L'article sur les gravures rupestres de la Pointe Marie-Galante, Ile Saint-Joseph aux Iles du Salut par A. Gilbert et E. Gassies est paru dans le tome 98, numéro 4 du Bulletin de la Société Préhistorique Française du mois d'octobre-décembre 2001, pp. 717-733.

Le Nouvel Atlas Illustré de la Guyane Française (Direction : Pr J. Barret) paru au mois de décembre 2001 comporte un article sur l'archéologie de E. Gassies (p. 20-25) avec deux cartes des sites archéologiques de Guyane réalisées par Eric Gassies et Sandra Kayamaré.

Des plaquettes illustrées sur différents thèmes patrimoniaux ou sites archéologiques (« Sites de Saut Maripa » ; « Les montagnes couronnées » dont celle de Fortunat Capiri qui sera valorisée lors de l'ouverture de la RN 2 Régina - St-Georges...) ont été réalisées. Ces documents sont destinés au CID qui se chargera de la diffusion. Une plaquette présente les différentes facettes de l'archéologie en Guyane et sert de support dans le cadre de la politique d'intervention en milieu scolaire que mène la DRAC.

Prospections et interventions ponctuelles

Une prospection a été effectuée au mois de janvier 2001 sur une zone de la commune Matoury qui correspondait à l'emprise d'un projet de construction d'un lycée professionnel au lieu-dit Balata Ouest. Deux sites d'occupation ont été repérés à cette occasion. Le premier est un site d'occupation amérindienne, d'environ 30000 m², situé sur la plate-forme sommitale de la colline prospectée. Du matériel céramique, des fragments de haches polies et de calibreurs ont été prélevés. Le matériel céramique observé au sol, qui apparaît sous forme de concentrations par endroits, s'apparente par son décor à ce que l'on connaît par ailleurs sur d'autres sites de l'Île de Cayenne tels que celui de la Montagne à Colin ou de Pascaud. Le second se présente sous la forme d'un épandage de

céramiques d'époque coloniale sur un terrain en cours de nivellement au moment de la prospection. Aucune structure ou éléments de construction n'a été observé. Le matériel se compose de fragments de formes à sucre et de pots de raffineur et d'un fragment de grès de Normandie (fin XVIIe - XVIIIe siècle).

Du 2 au 12 octobre 2001, différents projets de carrières, sur la commune de Saint-Georges de l'Oyapock et plus précisément le long du tracé de la RN2, sur des zones archéologiquement sensibles et sur lesquelles des prospections avaient livré des témoins d'occupations amérindiennes, ont entraîné une intervention SD /évaluation) visant à évaluer le potentiel de ces sites. Sur le site 97 308 222 où une occupation amérindienne de plein air avait été mise en évidence, des structures fossoyées contenant un mobilier abondant ont été mises au jour. Parmi le mobilier céramique, certains éléments de formes et de décors ont été identifiés ainsi que des éléments stratigraphiques pertinents. Ce dossier sera suivi dans le cadre de l'archéologie préventive.

Une rencontre en octobre avec des professionnels du tourisme de Saint-Laurent du Maroni, a permis d'initier une collaboration qui devrait se poursuivre en 2002. En effet, ces acteurs de la vie sur les berges du fleuve sont en mesure de nous aider à supporter les problèmes de logistique inhérents à la mise en œuvre de prospections sur des zones quasiment inconnues jusqu'à présent d'un point de vue archéologique. De nouveaux sites ont ainsi été répertoriés sur la commune de Saint-Laurent.

Sur la commune de Rémire-Montjoly, lors de la troisième tranche de travaux de restauration et de réhabilitation du Fort Diamant du matériel archéologique recueilli par les ouvriers a pu être

précisément localisé, grâce à l'aide du chef de chantier. Ce mobilier (fin XVIIIe / XIXe s.) montre une prédominance des éléments métalliques liés au domaine de la construction (clous, lames, tenaille, lime...), mais des objets attestent de la vocation militaire du lieu (balles et cartouches), et d'autres encore renvoient au quotidien comme les boutons en os. Deux monnaies constituent des marqueurs chronologiques de l'histoire du fort.

Vérifications de terrain

Une première campagne de vérification des sites de la commune de Kourou a été initiée cette année et se poursuivra tout au long de l'année qui vient. Cette opération bénéficie du soutien et surtout de l'aide sur le terrain de monsieur Dejean, ancien responsable du Centre spatial, actuellement à la retraite. Véritable dépositaire de la mémoire concernant l'installation du Centre spatial, car il en a été le maître d'œuvre, monsieur Dejean est d'autant plus indispensable au bon (re)positionnement des sites archéologiques que nombre d'entre eux se situent à l'intérieur du périmètre du Centre, en zone réglementée. Ce travail permettra d'achever la carte communale de Kourou.

Relevés

Dans le cadre de la mission Maroni, le relevé de la roche gravée Timhéri à Bigi Stone (frontière, rive surinamaïse) a été réalisé par Alain Gilbert (DRAC) et Eric Gassies...

DRAC Guyane, le 17 janvier 2002

Eric GASSIES, Ingénieur d'études, responsable de la carte archéologique.

BILAN ET ORIENTATIONS DE ET DU SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE ET DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE REGIONALE (2002)

En 2002 l'activité du SRA a reposé sur 5 plein-temps : un conservateur du patrimoine (CRA), deux ingénieurs d'étude, une technicienne INRAP (CDI) à plein temps et deux chargés d'étude INRAP (CDD), l'un pour 8 mois, l'autre pour 1,5 mois (ces contractuels sont financés sur crédits régionaux, européens et le reliquat SDA carte archéologique 2002).

- Un ingénieur d'étude (Eric Gassies) est en charge de la réalisation de la carte archéologique assisté d'une technicienne (Sandra Kayamaré) et des deux chargés d'études à temps partiel (Matthieu Hildebrand et Régis Verwimp).

- Ce même ingénieur a assuré le suivi des dossiers post-COREPHAE " Art rupestre " de décembre 2001.

- L'archéologie préventive a été prise en charge totalement par un ingénieur d'étude (Georges Lemaire) entre le 5 novembre 2001 et décembre 2002, à la demande du DRAC.

- La conservatrice régionale de l'archéologie remplissant pour sa part les tâches liées à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique de service, hormis en archéologie préventive, ainsi qu'au fonctionnement du service (tâche contraignante sans personnel administratif de soutien (dossier européen " carte archéologique 2001 " à nouveau en panne début 2003, à deux pas de son achèvement).

Bilan thématique et perspectives :**La carte archéologique**

Il convient d'insister sur le fait que dans cette région d'outre-mer où DRACAR n'a jamais

fonctionné faute d'investissement de la part du DSI, Patriarche apparaît comme la solution miracle pour réussir à intégrer l'ensemble des données que nous avons recueillies et l'ensemble de l'activité de recherche régionale (enregistrement des opérations) dans la connaissance nationale. (Nombre des données recueillies ces dernières années n'a pas été enregistré dans DRACAR, en raison de problèmes techniques ou d'inadaptation scientifique (thesaurus) ou administrative (enregistrement des communes de Guyane en Guadeloupe...). L'enregistrement des opérations était techniquement impossible et sera à reprendre depuis les premières années de recherche autorisée (1970 environ) dans Patriarche.

Une fois rendu le pré-inventaire archéologique, objet du partenariat Etat - Région - Europe de ces dernières années et prévu en juin 2003, l'intégration des données dans Patriarche sera primordiale...

Le suivi de la COREPHAE " Art rupestre " de décembre 2001

Après le départ du technicien des bâtiments de France qui avait monté le dossier COREPHAE, la prise en charge du suivi post-COREPHAE a été réalisée par Eric Gassies.

Le soutien et le contrôle de la recherche archéologique programmée

En 2002, deux opérations de terrain seulement et une aide à la préparation de publication étaient en cours.

- la fouille programmée du moulin à Vent (Rémire-Montjoly) n'a pas livré sur le terrain les vestiges attendus de la première sucrerie des jésuites de

Loyola mais des constructions qui restent à être interprétées.

- la prospection thématique sur les établissements coloniaux du confluent Oyack - Comté - Orapu (Roura) a été réalisée tardivement (octobre). Sa synthèse demande une mise en relation avec le travail en archives...

- le manuscrit présentant les recherches menées par l'équipe Visigalli - Sarge - Verwimp depuis 1997 sur les habitations jésuites de Maripa et Saint-Régis sur la Comté (commune de Roura), réalisé avec une aide à la préparation de publication, a été rendu, avec une réserve des auteurs qui souhaitent y intégrer des ajouts et corrections. Il s'agit d'un très gros travail dont l'intérêt scientifique est évident et dont je souhaiterais vivement la publication dans les DAF, ce qui constituerait le troisième volume DAF consacré à la Guyane, cette fois en archéologie programmée.

Programmation 2003

Ayant diffusé l'appel à projet pour les ACR nationales auprès de l'ensemble des archéologues ayant une spécialisation guyanaise ou susceptibles de s'investir en Guyane et suscité la mise en synergie des chercheurs ayant déclaré leur intention de s'investir, je suis satisfaite de voir deux projets déposés pour 2003 - 2005, par des équipes professionnelles, pluridisciplinaires, pluri-institutionnelles et internationales. Ils devraient constituer un moteur efficace pour le développement professionnel de la recherche, d'autant plus qu'ils intègrent l'accompagnement de doctorants.

- Le premier projet, accepté comme ACR nationale est celui de Stephen Rostain (CNRS), Gérald Migeon (MCC - SDA), UMR 8096 "Archéologie des Amériques" et Aad Versteeg (Université de Leyden). Intitulé "*La préhistoire de la côte occidentale de la Guyane*", il concerne l'étude de *la tradition Arauquinoïde, cultures eux et Thémire (900 / 1000 ap. JC à environ 1650 ap. JC), l'étude de ces communautés depuis leur arrivée en Guyane jusqu'après leur contact avec les Européens* avec pour objectif de la recherche : *classer dans un ordre chronologique synthétique les vestiges et*

fournir une compilation exhaustive des recherches effectuées ”.

- le second projet de recherche professionnelle est supporté par l'UMR 8555 du CNRS et dirigé par le Pr. Georges Larrouy. Présenté sous forme de **projet collectif de recherche (PCR)**, il vise à constituer une base de données ADN des populations présentes en Guyane il y a 50 ans (sérothèque constituée à cette époque) et à analyser la diversité du peuplement guyanais en la confrontant à l'étude des registres paroissiaux et d'état civil. Cette base de données est d'autre part destinée à servir de référence pour l'interprétation des futures analyses d'ADN ancien (y compris en cours du programme, notamment au cours d'opérations d'archéologie préventive) sur des "populations archéologiques" de la région du Plateau des Guyanes - Basse Amazone. Les résultats des analyses génétiques comparés avec ceux donnés par les autres méthodes de l'archéologie devraient permettre de préciser le peuplement ancien de ces régions, voire de confronter les types culturels aux peuplements.

L'équipe, pluridisciplinaire, réunit des spécialistes de tous les domaines de compétences nécessaires à l'objectif du projet (médecine, biologie, génétique, anthropologie moléculaire, statistique, archéologie et pratiques funéraires, histoire, démographie, ethno-botanique, ethno-histoire, ethnographie). Elle est constituée de chercheurs de renom international, ayant pour certains une pratique du terrain ou des thèmes de recherche guyanais (Larrouy, Dugoujon, Grenand, Janin*, Rostain*, Sevin), voire brésiliens (Dr Cunha). Des doctorants seront intégrés au projet. Les archéologues (*) et les spécialistes du prélèvement d'ADN ancien (E. Crubézy, B. Ludes, D. Rougé) de cette équipe sont les garants du développement des capacités ultérieures d'intervention ou de formation d'intervenants (INRAP par exemple) sur les sites funéraires ayant un potentiel de conservation d'ADN (sites sous abris rocheux ou urnes funéraires). (S. Rostain sera notamment présent sur le terrain guyanais au titre de et 2003 - 2005 qu'il dirige). Les prélèvements à analyser ont été effectués dans le respect des populations concernées, par des personnes estimées de la population guyanaise, tel le Dr Franck Joly sous le nom duquel l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni vient d'être rebaptisé.

Ce projet intéressant également le service ethnologie de la DRAC. Le DRAC a donc proposé qu'il figure au titre des actions de recherche soutenues par les deux services de l'ethnologie et de l'archéologie et que son financement soit supporté, pour ce qui concerne le fonctionnement, par l'ethnologie et pour ce qui concerne les analyses par l'archéologie. Le coût principal de ce projet est supporté par l'Université et le CNRS.

- Une demande d'autorisation de prospection thématique est également proposée par François Gendron, chercheur rattaché au Musée de l'Homme. Elle concerne Montagne Bruyère, Montagne des Trois Pitons, Monts de l'Observatoire sur les communes de Ouanary et St-Georges de l'Oyapock. Elle comporte la recherche de nouveaux abris funéraires et d'une habitation coloniale, la révision des sites fouillés par des carottages et des sondages, des études de collections et d'archives. Néanmoins, dans la mesure où le Musée de l'Homme est détenteur de la collection Geay, la seule à ne pas avoir pu être étudiée jusqu'ici, et où d'autre part la méthodologie de prospections, carottages et sondages ne semble pas à même de renouveler les connaissances sur ces sites funéraires qui ont déjà été largement étudiés de cette façon, il apparaît que la définition d'une problématique vraiment novatrice de recherche sur ces sites funéraire devrait être consolidée par l'étude préalable de la collection Geay, la réalisation d'un état de la question précis (nombreuses publications, rapports, mémoires sur ce sujet), et la présentation d'un programme de recherche faisant appel à des archéologues spécialistes des pratiques funéraires .

Archéologie préventive

Opérations réalisées :

- Commune de Rémire-Montjoly : Poncelet, déviation de Cabassou, site 97 309 104. Site d'une des plus anciennes habitations coloniales de Guyane (début XVIIIe) et vestiges d'un site amérindien. Diagnostic prescrit le 22 avril 2003. Réalisé en avril 2002 par Sylvie JEREMIE (INRAP). (Rapport remis). Fouille préventive prescrite le 17 juin 2002 (arrêté 996), réalisée par Mickaël Mestre (INRAP).

La fouille a livré les vestiges (trous de poteaux) de constructions coloniales en matériaux périssables et de terrasses.

- Commune de Rémire-Montjoly : Montjoly Bar : diagnostic prescrit par arrêté 1696 du 26 août 2002. Réalisé (diagnostic non suivi de prescription de fouille).

- Commune de Cayenne, lotissement Katoury : diagnostic prescrit le 22 avril 2002, réalisé par Sylvie JEREMIE (INRAP). Fouille préventive prescrite par arrêté préfectoral 1982 du 26 septembre 2002, en cours d'achèvement par Mickaël Mestre (INRAP). Ces opérations ont livré les vestiges d'un village amérindien ancien sur cordon littoral (trous de poteaux, fosses, agencements significatifs des vestiges (effets de parois ? sols ? passages ?)). Le mobilier est très abondant.

- Commune de Saint-Georges -de-l'Oyapock, carrière de roche savane : fouille préventive prescrite par arrêté n° 2548 du 25 novembre 2002. Site amérindien ancien établi sur savane-roche, en forêt. (Pour mémoire, site découvert en 1998 et ré-évalué par l'équipe de la carte archéologique en 2001).

Diagnostics prescrits en attente de mise en œuvre :

- Commune d'Iracoubo, emprise des travaux de redressement de la RN 1 : diagnostic prescrit par arrêté préfectoral du 28 mai 2002 remplacé par arrêté 1543 du 9 août 2002.

- Commune de Cayenne, emprise de la construction du rectorat de Guyane, lieu-dit Troubiran-sud ; diagnostic prescrit par arrêté 1425 du 25 juillet 2002 remplacé par arrêté n° &- du 7 janvier 2003.

- Commune de Saül, emprise du camp de base minier de la Crique Alicorne : diagnostic prescrit par arrêté 1443 du 30 juillet 2002).

- Commune de St-Laurent-du-Maroni, emprise du camp de base minier du Plateau des Cascades :

diagnostic prescrit par arrêté préfectoral 1811 du 6 septembre 2002.

- Commune de Mana, carrière Laussat : diagnostic prescrit par arrêté préfectoral 1968 du 24 septembre 2002.

- Commune de St-Laurent-du-Maroni, carrière RD 9, PK 8, phase 1 : diagnostic prescrit par arrêté préfectoral 1969 du 24 septembre 2002.

- Commune de Matoury, complexe hôtelier de Stoupan : diagnostic prescrit par arrêté préfectoral 2304 du 4 novembre 2002.

- Commune de Rémire-Montjoly, cimetière paysager de Poncel : diagnostic prescrit par arrêté préfectoral 2310 du 4 novembre 2002. (Site amérindien repéré lors de l'évaluation de la déviation de Cabassou).

Les 3 gisements pour lesquels des prescriptions de fouille ont été émises (*Poncel*, *Katoury* et *Roche Savane*) devraient apporter des enseignements de portée nouvelle sur l'archéologie amérindienne pour les deux derniers, les débuts de la période coloniale pour le premier.

Compte tenu de la connaissance apportée ces dernières années par la carte archéologique et de l'état de la recherche archéologique, le SRA est à même de définir une politique d'intervention en archéologie préventive qui pourrait " cibler " notamment des types de sites ou des contextes géomorphologiques (cordons littoraux, sommets de collines, berges hautes, par exemple) susceptibles d'apporter des informations scientifiques importantes ; les sites datés ne sont en effet pas suffisamment nombreux ou fiables en Guyane pour fonder un choix scientifique. On pourrait porter

attention en particulier aux sites amérindiens sur cordon littoral, conservés sur une grande surface, aux sites amérindiens de hauteur et en particulier aux " montagnes couronnées " et sites à fossés, aux sites funéraires en urne ou en abris ; les sites coloniaux ayant fait l'objet d'une bonne approche historique préalable pourraient être retenus dans une délimitation représentative de leur organisation globale, incluant habitation des maîtres et des esclaves, lieux de culture ou d'élevage, bâtiments ayant servi à l'économie de l'habitation (jardin, hôpital, chapelle, cimetière, ...) ou à la transformation des productions (poterie, sucrerie, ...), vestiges d'aménagements (polders, canaux, chaussées, débarcadères,...).

Gestion des archives de fouilles

Tout reste à faire dans ce domaine, sur la base du vaste dépôt de fouilles existant dont l'équipement doit être complété pour héberger les équipes de recherche programmée (climatisation de certaines parties, station de travail sur le mobilier, station de tamisage hygiène et sécurité).

De même, à partir d'une première base de données construite par l'ex-AFAN pour le mobilier des fouilles préventives de Petit Saut en 1996 et de l'organisation des données de la carte archéologique (Patriarche) des normes de gestion du mobilier archéologique et des archives de fouilles devront être établies en liaison avec l'INRAP et les deux musées de Guyane disposant de collections archéologiques.

Bilan 2002 et perspectives, COMMISSION OUTRE-MER DU CNRA, 28 février 2003

José THOMAS, Conservatrice régionale de l'archéologie

BILAN ET ORIENTATIONS DE ET DU SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE ET DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE REGIONALE (2003)

1. Intérim du CRA

Le début de l'année 2003 a été marqué par le départ du conservateur régional, Mme José THOMAS, appelée à d'autres fonctions. L'effectif du service s'est ainsi trouvé réduit à deux agents (I.E.) dont l'un, M. Erie GASSIES, a été chargé par le Directeur régional des affaires culturelles, M. RODRIGUEZ-LOUBET, d'assurer, avec son appui, l'intérim du conservateur régional. L'autre agent, M. Georges LEMAIRE, s'est vu confier la mission exclusive de gestion du dépôt archéologique de la cité Rebard à Cayenne.

Dans ces conditions et considérant les très nombreuses sollicitations dont le SRA fait l'objet tout au long de l'année, le signataire de ce rapport, en charge de l'intérim a dû, dans bien des cas, se limiter à assurer **la continuité du service**.

La nomination d'un nouveau conservateur régional pour la Guyane, M. Gérald MIGEON, est intervenue en janvier 2004. M. Migeon devrait être en Guyane courant mai 2004.

2. Opérations préventives

Considérant les moyens du SRA et les délais de réponse de l'INRAP, la mise en oeuvre de la circulaire du Ministre de la Culture 2003/002 du 7 janvier 2003 sur la régulation des décisions de prescription, n'a pu être appliquée qu'aux travaux concernant les infrastructures importantes, pour lesquelles la demande des aménageurs était forte.

Un seul diagnostic a été prescrit qui concerne la future liaison routière Saint-Laurent-du-Maroni/Apatou (53,5 km). Cette opération, scindée en trois tronçons et qui a été engagée fin octobre, se poursuivra en 2004. S'il est encore trop tôt pour

rendre compte des résultats du diagnostic, les recherches menées sur le premier tronçon, qui est le plus perturbé par différentes actions anthropiques (orpaillage, carrières, camp militaire...), ont montré un continuum de la présence humaine dans cette limite occidentale de la Guyane française, à proximité du fleuve Maroni, avec la mise en évidence de trois sites amérindiens.

Au mois d'avril s'est achevée la fouille du site amérindien de Katoury, sur la commune de Cayenne, commencée en novembre 2002. Cette opération a permis l'étude d'au moins un village amérindien, daté de la fin du Xe-début du XIe siècle, et implanté dans un écosystème littoral spécifique. La fouille a montré la présence de nombreuses structures fossoyées (trous de poteaux, fosses d'extraction d'argile et puits d'approvisionnement en eau douce) associées ou non à du mobilier céramique abondant. L'achèvement de l'étude et la remise du rapport devraient intervenir prochainement.

D'une manière générale, les délais de réalisation des opérations d'archéologie préventive sont restés moyennement satisfaisants. Apparemment faute de pouvoir réembaucher les CDD formant le noyau actif de l'équipe guyanaise, l'INRAP a eu du mal à engager toutes les opérations dans les délais. A titre d'exemple, sur quatre opérations initiées en 2002, trois n'ont toujours pas démarré (Iracoubo RN1, Matoury hôtel Splendor et Rémire-Montjoly cimetière paysager) et une quatrième (Ouanary roche savane), n'a pu être engagée que dans les dernières semaines de 2003.

Il en découle un retard récurrent dans le rendu des rapports, accentué par le fait que le seul responsable d'opération envoyé par l'INRAP en Guyane, se voit dans l'obligation d'enchaîner les opérations de terrain au détriment des phases de postfouille et du rendu des études.

Il va de soi que cette situation porte préjudice à l'image de l'Etat dans l'application de ses propres directives.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place des modalités d'application de la loi du 1er août 2003 sur l'archéologie préventive, le DRAC a initié une série de réunions avec la DDE, la DRIRE et la Trésorerie Générale, actuellement suivies par le SRA.

3. Opérations programmées.

L'opération de recherche programmée sur les "habitations" jésuites des XVII^e et XVIII^e siècles, exploitations agricoles et industrielles qui a débuté en 1995 sur le site de Loyola, s'est poursuivie sur l'ensemble de la colline dite du "Moulin à Vent" considérée comme le site présumé de la sucrerie des jésuites, et ce pour la deuxième année consécutive. La zone concernée regroupe un ensemble de vestiges parmi lesquels plusieurs bâtiments partiellement arasés, des aménagements en liaison avec un cours d'eau ainsi qu'une tour de moulin à vent conservée en élévation. L'équipe franco-canadienne dirigée par le Professeur Réginald AUGER (université de Laval, Québec) a effectué des sondages dans la partie nord-ouest du site au pied de la tour du moulin et dans la zone sud-est comprenant des structures affleurantes ainsi qu'un puits appareillé.

Les résultats de cette campagne restent mitigés; le matériel provenant des sondages dans le secteur du moulin n'autorise aucune datation de ce dernier, bien que la plupart du matériel soit représentatif du XIX^e siècle. Dans la zone sud-est, l'essentiel de la campagne a consisté à l'étude des couches sédimentaires du puits conservées dans la partie immergée, alimentée par une nappe phréatique présente à moins de 4 mètres de profondeur. Le travail a été interrompu, faute de temps, à la cote — 5,85 m et seules huit couches ont pu être observées. La dernière suggère une datation du XVIII^e siècle qui semble indiquer que le puits remonte à la période des jésuites (1674-1764).

La poursuite des opérations archéologiques sur la colline du Moulin à Vent est prévue pour l'année 2004 avec notamment la fouille du puits jusqu'au niveau stérile, ainsi qu'un relevé complet des vestiges repérés dans la zone sud-est.

L'Action Collective de Recherche (ACR) conduite par Stephen ROSTAIN (CNRS) en codirection avec Gérald MIGEON (MCC) sur "La préhistoire de la côte occidentale de la Guyane" s'est mise en place progressivement avec un repérage effectué par S. Rostain et G. Migeon en mars, suivi d'une phase terrain (prospection-sondages) réalisée pendant les mois de juin et juillet.

Ces premières investigations ont permis la découverte de nouveaux sites le long du littoral occidental mais surtout d'affiner la problématique en précisant les zones d'étude prioritaires. Rappelons que cette action est la seule opération de recherche d'envergure, pluri institutionnelle et pluridisciplinaire portant sur cette partie du plateau des Guyanes.

Un Projet Collectif de Recherche (PCR) sur "La Guyane et l'évolution du peuplement autochtone du nord-est amazonien", présenté en 2002 par le Professeur en médecine Georges LARROUY (CNRS), et ayant reçu un avis favorable pour un an a donc débuté en juillet avec la venue en Guyane du chercheur et de son équipe. Ce projet vise à réaliser en 3 ans une base de données ADN sur des populations et d'analyser la diversité du peuplement guyanais en le comparant à l'étude des registres paroissiaux et d'état civil. Cette base de données servira de référence pour l'interprétation d'analyses ADN sur des populations *archéologiques*, et permettra ensuite d'envisager une étude des anciennes populations de la région du haut plateau guyanais. Ces données, confrontées aux autres témoignages archéologiques, et notamment aux styles céramiques, devraient permettre de mieux comprendre l'origine du peuplement dans cette région, la nature des groupes en place, et leurs contacts éventuels avec d'autres groupes contemporains de l'Amérique du Sud.

Le rapport 2003 montre une première synthèse sur le peuplement humain en Guyane et en Amérique, accompagnée d'une description détaillée du protocole d'extraction de l'ADN à partir des sérums de Guyane et d'un rappel des marqueurs génétiques étudiés et leur intérêt pour l'étude du peuplement ancien de la Guyane. La poursuite du projet sur trois ans sera examinée en commission en 2004.

4. Carte archéologique.

Les efforts conséquents consentis ces dernières années pour l'avancement de la carte archéologique de la Guyane n'ont pu être poursuivis cette année. En effet, la cellule "carte archéologique" a vu son effectif réduit à une seule personne dès janvier 2003, dans la mesure où le personnel INRAP (une technicienne employée à plein temps et deux contractuels chargés d'étude, payés sur crédits européens en 2002) ne participe plus à l'élaboration de la carte. D'autre part, la connexion Internet des postes informatiques accueillant *Patriarche* a été interrompue pendant 6 mois (de juillet à décembre 2003) en raison du changement de serveur de la DRAC et des problèmes d'éloignement géographique des bureaux du SRA (incompatibilité technique concernant la liaison DRAC/SRA), mais également de la nécessité de mise en sécurité des accès informatiques, selon les normes voulues par le DSI.

Cette situation a été très préjudiciable puisque **aucun enregistrement nouveau n'a pu être** fait et que les données transférées de DRACAR à *Patriarche* n'ont pu être vérifiées. S'appuyant sur le seul existant, la carte archéologique a tenté de répondre au mieux aux besoins du service, dans un contexte où les grands projets d'aménagement du territoire guyanais sont de plus en plus nombreux à voir le jour.

Signalons par ailleurs, que le responsable de la carte archéologique s'est attaché à suivre le **stage de formation à *Patriarche*** (niveau 1), mis en place au mois d'octobre dans les locaux **du SRA de la Martinique**.

La concertation et la coopération du SRA, effectives depuis 1998, tant dans le domaine scientifique que dans les domaines administratifs, avec les collectivités territoriales et les autres administrations ont été poursuivies. Le service a veillé à la prise en compte de la réglementation archéologique et des servitudes imposées par la présence de sites, dans les différents dossiers environnementaux tels que le suivi de l'évolution de la réserve naturelle de Mana, la constitution d'un Atlas des Paysages (DIREN) et la cartographie des futurs espaces naturels sensibles (Conseil général de

la Guyane), mais également le suivi de l'acquisition du site de l'habitation jésuite de Loyola par le Conservatoire du Littoral, ou encore l'élaboration de documents d'urbanisme, SCOTT et SAR (DDE).

5. Autres activités du service.

Des opérations de valorisation de sites ont été amorcées: l'aménagement du site des roches gravées de l'abbatis Evrard, la réfection totale, après étude des facteurs d'altération de la roche, de celui des pétroglyphes de la Carapa à Kourou (classé MH) ainsi que la mise en place d'un cheminement et de panneaux explicatifs sur le site de l'habitation "La Caroline" à Roura.

Le SRA a décidé de mettre en place une gestion informatisée des objets mobiliers, conservés dans le dépôt **archéologique** de la cité Rebard à Cayenne. Pour ce faire, une application baptisée **RSOA** (Répertoire de Sites et d'Objets Archéologiques) est développée avec l'aide d'un intervenant spécialisé, basé à Kourou. Cette application se veut un complément à la carte archéologique, en constituant un répertoire informatisé des sites immatriculés, en permettant la gestion des informations relatives aux zones délimitées sur le terrain, des structures et objets mobiliers associés à chacun des sites et en recueillant l'historique des recherches, prospections ou fouilles qui y ont été menées. L'une des principales utilités attendues de l'application est le suivi en boucle d'un objet mobilier de son endroit de prélèvement sur le site jusqu'au dépôt, avant comme après étude.

Elle doit également permettre la gestion du dépôt en facilitant l'accès au matériel inventorié, notamment pour étude et pour éventuellement organiser l'exposition de certaines pièces en particulier. Pour ce faire, cinq modules ont été définis à ce stade, à savoir: le module d'immatriculation du site, situation géographique, topographie et type d'occupation, le module répertoire des structures identifiées sur un site, le module de localisation d'un objet ou d'un ensemble d'objets mobiliers sur un site, le module de caractérisation d'un objet (phase descriptive — non analytique) et enfin le module de localisation des objets dans le dépôt.

Les premiers tests visant à valider les différents modules seront réalisés début 2004 par Claude COUTET, étudiante (Université de Paris i

Panthéon-Sorbonne) qui prépare une thèse sur “l’Evolution du peuplement précolombien des Guyanes à travers la technologie céramique”.

Les **opérations de diffusion de la recherche** ont marqué le pas, dans la mesure où le retard dans la publication des BSR — dernière année publiée:1999 — compte tenu de l’effectif du service, n’a pu être rattrapé et la publication consacrée aux travaux conduits par Eglé BARONE sur les habitations jésuites de la Comté, et qui devait paraître dans la collection DAF n’est pas encore disponible.

Néanmoins un effort dans le domaine de la communication en direction du public a été réalisé avec la participation du SRA au forum franco-brésilien sur le thème général des archives, mis en place en juin par les Archives départementales de la Guyane (communication sur la cartographie ancienne de l’aire amazonienne et son apport à l’archéologie en Guyane), ainsi qu’à l’aide fournie pour la préparation d’une exposition sur les jésuites, réalisée par le Centre culturel Pagaret de Rémire-Montjoly (aide à la documentation et prêt d’objets).

Pour conclure.

Le patrimoine archéologique est vulnérable et cela reste particulièrement vrai en Guyane quelle que soit la zone concernée bande littorale, savanes ou forêt de terre ferme. Sur la côte, où se concentre la quasi-totalité de la population, les atteintes aux sites archéologiques restent fréquentes. Elles sont dues soit au pillage volontaire de sites déjà connus de longue date ou mis au jour à l’occasion d’un défrichement (site du Camp de Charvein à Mana), soit à la pratique d’une agriculture qui procède par brûlis suivis de nettoyage des abattis (poterie eux, habitation Beauregard à Rémire-Montjoly).

En forêt, se pose le problème de l’orpaillage clandestin. Les atteintes concernent autant les sites de plein air sous couvert forestier que les objets mobiliers, souvent intacts, tels que haches polies emmanchées, “ casse-tête ou épées de commandement” en bois, céramiques entières et

autres vestiges retrouvés intacts en milieu anaérobie par les clandestins qui opèrent sur les fleuves à partir de barges. Ces objets font actuellement l’objet d’un trafic et nous avons pu constater l’existence de véritables collections particulières disséminées sur l’ensemble du territoire.

Une concertation entre différents acteurs du patrimoine: services de la Drac (SRA, ethnologie) et musées a été amorcée. Elle devrait se poursuivre en 2004 avec la participation d’intervenants directs dans la lutte contre l’orpaillage clandestin tels que les douanes et l’armée.

Le développement de la région Guyane passe notamment par la mise en oeuvre de grands projets industriels tant dans le domaine du minier que dans celui du spatial. Le dossier de demande d’exploitation aurifère à ciel ouvert sur le site de Camp Caïman à Roura par la société ASARCO ainsi que celui concernant l’installation d’une base de lancement Soyuz à Sinnamary montrent la nécessité à terme pour ces projets d’occuper des superficies de terrain considérables. C’est également le cas des opérateurs miniers privés qui obtiennent légalement des permis d’autorisation d’exploitation sur une surface dont l’unité de base est le kilomètre carré (115 permis AEX délivrés par la DRIRE en 2003).

Dans ce contexte très spécifique, il est rapidement apparu que l’application directe de **la loi 2003-707 du 1er août 2003** présentait des difficultés majeures. C’est pourquoi une réflexion a été engagée avec la Sous-direction de l’archéologie qui dispose d’ores et déjà de l’intégralité du dossier de camp Caïman, afin d’étudier au mieux ce dossier quelque peu complexe mais qui reflète parfaitement la situation telle qu’elle se présente actuellement en Guyane.

Eric GASSIES
Ingénieur d’études
Conservateur régional par intérim

TABLEAU DE PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES OPÉRATIONS
AUTORISÉES

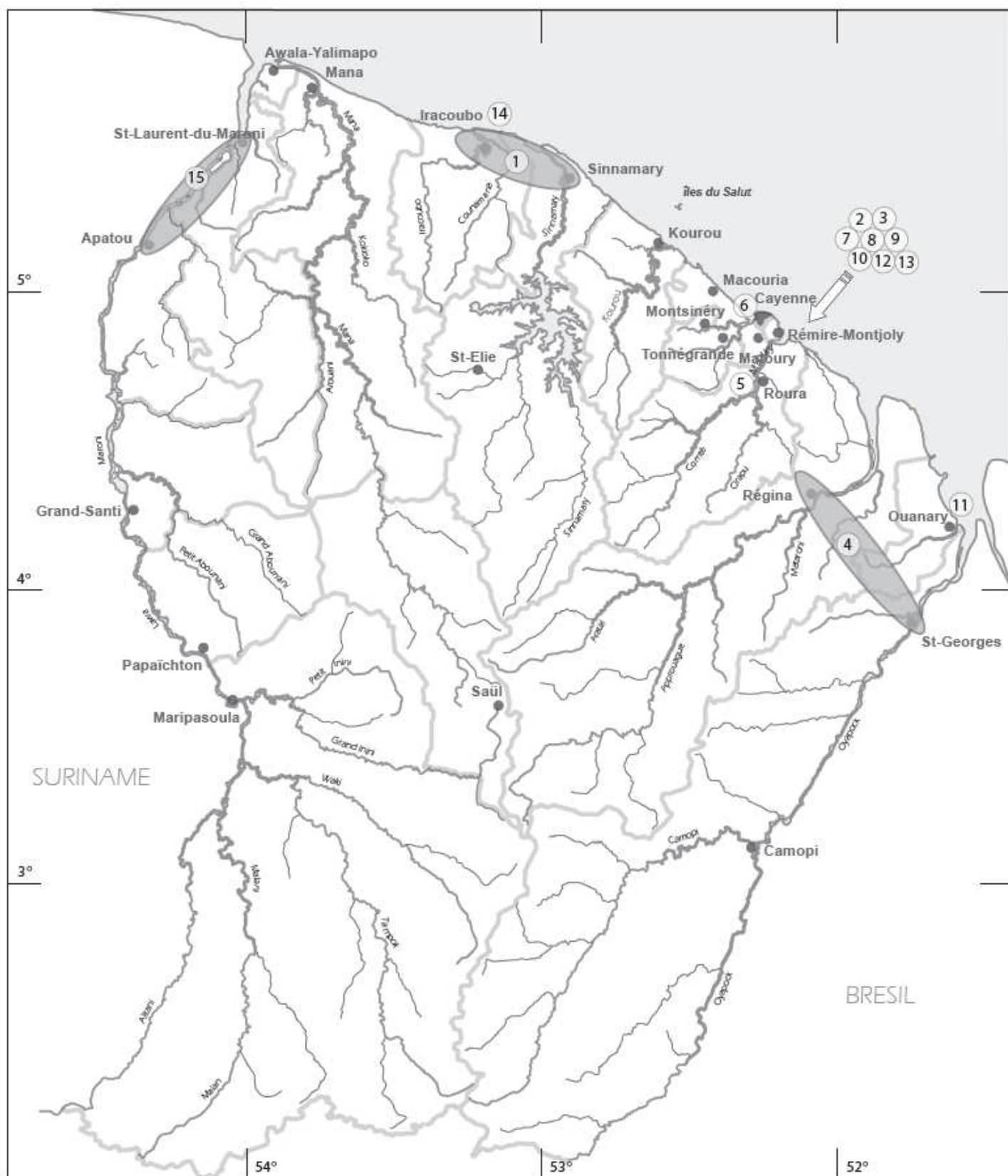
2000-2003

Numéro de site	Commune Lieu -dit	Responsable (organisme)	Nature	Programme	Epoque	Notice	Années
97 303 97 312	Iracoubo Sinnamary	Sylvie Jérémie	PT	32	MULT	oui	1999/2000
97 309 029 97 309 003	Rémire-Montjoly Abattis Evrard et Roche Palulu	Eric Gassies et Alain Gilbert	PI	32	PRECO	oui	2000
97 309 004	Rémire-Montjoly Montagne de Rémire	Yannick Le Roux	FP	32 25	MOD	oui	2000
97 310 002 97 310 012 97 310 021	Roura Habitations de la Comté : Maripa et Saint-Régis	Eglé Barone-Visigalli	PT avec relevés topo	32 25 27	MOD	oui	2001
97 309	Rémire-Montjoly Montagne de Rémire	Yannick Le Roux	PI	32 25	MOD	oui	2001
97 309	Rémire-Montjoly La poterie des Jésuites de Loyola	Nathalie Croteau	PT avec sondages	32 25	MOD	non	2001
97 308 97 301	Saint-Georges de l'Oyapock - Régina RN2	Sylvie Jérémie	Diagnostic	32	MULT	oui	2001
97 306	Mana	Mathieu Hildebrand	PI	32	MULT	non	2002
97 311	St-Laurent du Maroni	Mathieu Hildebrand	PI	32	MULT	non	2002
97 310	Roura Etablissements coloniaux du confluent Oyack, Comté, Orapu	Kristen Sarge	PT	32	MOD	non	2002
97 309	Rémire-Montjoly Moulin à Vent	Réginald Auger	FP	32	MOD	oui	2002
97 302 078	Cayenne Katoury	Sylvie Jérémie	Diagnostic	32	MULT	oui	2002
97 309 014	Rémire-Montjoly RN3 Poncel	Sylvie Jérémie	Diagnostic	32	MOD	oui	2002
97 309 014	Rémire-Montjoly RN3 Poncel	Mickaël Mestre 17	Fouille préventive	32	MOD	oui	2002
	Cayenne Troubiran sud	Sylvie Jérémie	Diagnostic	32		non	2002
	Rémire-Monjoly Montjoly- Bar	Nathalie Cazelles	Diagnostic	32	MOD	non	2002
	Mana Carrière Laussat	Sylvie Jérémie	Diagnostic	32		non	2002
97 302 078	Cayenne Katoury	Mickaël Mestre	Fouille préventive	32	PCC	oui	2002/2003
97 309 106	Rémire-Montjoly Cimetière paysager	Mathieu Hildebrand	Diagnostic	32	PCC	oui	2002
97 314 096	Ouanary Carrière Savane Roche	Sylvie Jérémie	Fouille préventive	32	PCC	Oui, mais pas le rapport	2002
Plusieurs sites	Iracoubo ACR	Gérald Migeon	PI + sondages	32	PCC	oui	2003

Numéro de site	Commune Lieu -dit	Responsable (organisme)	Nature	Programme	Epoque	Notice	Années
97 309 047	Rémire-Montjoly Moulin à Vent	Réginald Auger	FP	32	MOD	oui	2003
Plusieurs sites	Apatou-Saint Laurent du Maroni Liaison routière	Mickaël Mestre	Diagnostic	32	MULT	oui	2003
97 309 047	Rémire-Montjoly Moulin à Vent	Eric Gassies	SU	32	MOD	oui	2003

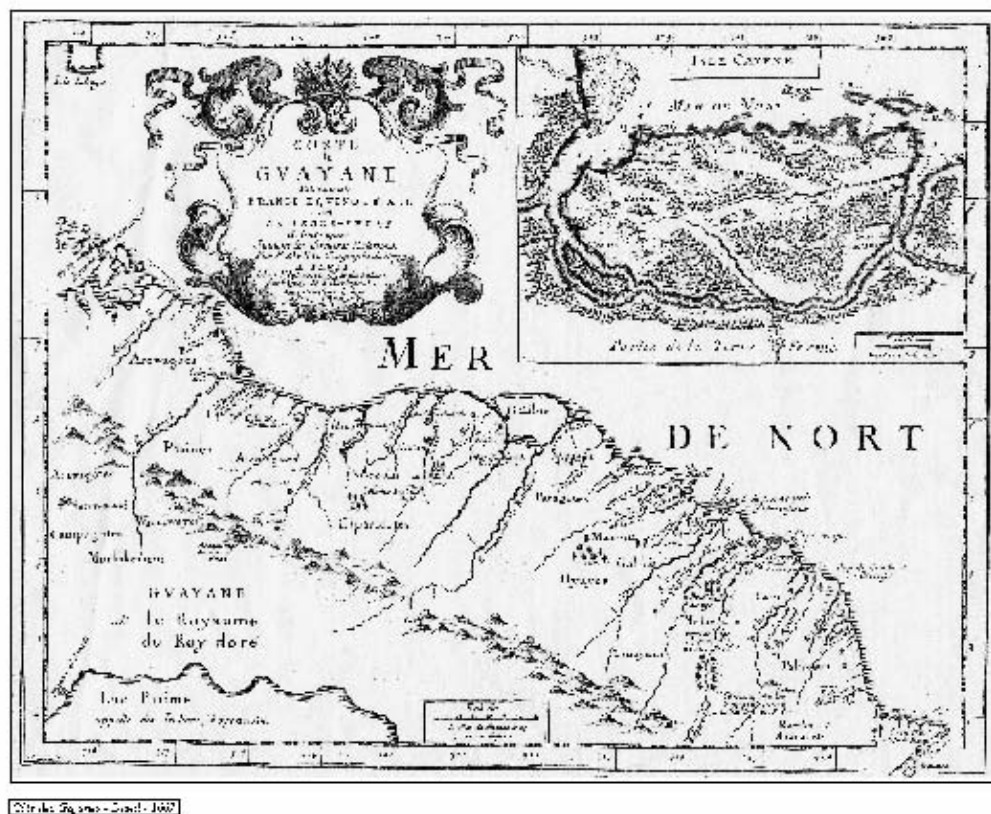
CARTE DES OPÉRATIONS AUTORISÉES

2000-2003



2000

IRACOUBO-SINNAMARY : PROSPECTION LITTORALE



Cette opération de prospection-inventaire s'est déroulée sur la commune d'Iracoubo et plus ponctuellement, sur une zone limitée de la commune de Sinnamary.

Bien que sommairement évalué jusqu'alors, le potentiel archéologique de la commune d'Iracoubo semble riche et diversifié, tant chronologiquement que topographiquement. Ces phases de prospection récentes ont révélé 15 implantations amérindiennes, qu'il s'agisse d'installations de plein air ou d'ateliers de polissage, elles ont aussi permis de localiser 5 implantations datées par un document cartographique ancien de 1847 (carte de Charrière, C.A.O.M. DFC Guyane, carton 70, doc. 983). Les moyens mis à la disposition de cette opération n'ont pas permis de mener cette enquête au-delà d'une

prospection pedestre succincte. A l'exception des sites à polissoirs aisément isolables, les sites de plein air restent des indices de surface que seuls des sondages permettraient d'évaluer correctement afin d'en estimer la représentativité.

Cet inventaire partiel a été effectué en suivant les axes de pénétration déjà existants : routes, pistes, abattis ainsi que quelques layons. Les résultats obtenus sont loin de fournir une vision exhaustive de cette aire géographique, mais le but de cette phase de prospection-inventaire est atteint : nous avons à disposition une estimation préalable du potentiel patrimonial d'une aire littorale où se mêlent différents biotopes dont aucun ne semble incompatible avec une occupation humaine.

Les données collectées, leur quantité, leur qualité et leur dispersion géographique permettent d'ores et déjà de souligner la fréquence des occupations dans cette région côtière soumise à des aménagements industriels ou agricoles, très dommageables pour le patrimoine enfoui non reconnu.

Contexte environnemental de la prospection

Dans la zone d'Iracoubo-Sinnamary, la plaine littorale est plus ou moins amphibie et se développe à moins de 30 m d'altitude.

Après un front de mer largement envasé par le courant des Guyanes qui porte lentement au nord-ouest des eaux turbides et peu salées, des *pripri*s s'étirent sur fond d'argiles marines.

Puis le paysage est sillonné d'anciens cordons sableux marquant des lignes de rivage successives. Toute cette zone est fortement cloisonnée, situation renforcée par les galeries forestières qui se développent le long des cours d'eau.

A la plaine côtière récente, domaine des argiles marines à mangroves et marécages côtiers, succède la plaine côtière ancienne, paysage de vieilles barres pré littorales sablo-argileuses à savanes et marécages subcôtiers.

Enfin, on reconnaît par place, une forêt marécageuse entrecoupée de zones de forêt équatoriale amazonienne.

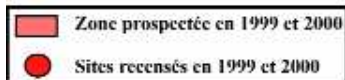
Cette zone littorale caractéristique des franges septentrionales des communes de Sinnamary et d'Iracoubo s'achève par le pointement du socle précambrien (bouclier guyanais) dans les affleurements d'Organabo.

Si les marécages côtiers ou sub-côtiers n'ont pas pour l'instant livré de vestiges d'occupations humaines¹, plaine marécageuse, savane mouillée et forêt côtière ont été anthropisées.

Sylvie Jérémie

¹ à l'exception du morceau de vannerie prélevé dans des vases du site de la Pointe Gravier, île de Cayenne.

Localisation des zones de prospection en 1999 et 2000



extrait de la carte IGN Guyane 1/500 000 - 1995

REMIRE-MONTJOLY - PROSPECTION
« ART RUPESTRE »

97 309 029 - PÉTROGLYPHES DE L'ABATTIS
EVARD

Les roches gravées de l'abattis Evard sont situées au pied du versant Nord-Ouest de la Montagne du Mahury. Elles avaient été signalées en 1993 à Olivier Puaux par un habitant de Rémire.

A l'époque, seules trois roches présentant des gravures avaient été vues et deux seulement avaient fait l'objet d'une description dans le Bilan scientifique régional de 1993 ainsi que dans le catalogue "l'Archéologie en Guyane", en 1997.

Les représentations montrent des personnages "tout en rondeur qui [font] penser à la représentation commune du fantôme. (...) Les gravures sont réalisées par piquetage comme celles du serpent de Pascaud et de Palulu ainsi que celle de la Montagne Favard à Kaw". (Mazière, 1993).

Aucune localisation précise de ces pétroglyphes n'étant disponible au SRA, les roches n'avaient pu jusqu'alors être (re)localisées, malgré plusieurs tentatives en 1998 et 1999.

Au mois de janvier 2000, une nouvelle prospection du secteur a permis de retrouver les pétroglyphes déjà signalés. Ils se trouvent dans une zone assez accidentée, marquée par l'avancée vers l'Ouest de trois petites collines, dominant un thalweg prononcé. Le secteur étant destiné à la culture, un défrichage de l'ensemble de la zone a eu lieu ; une partie des terrains étant déjà plantée (bananes, manioc, igname), l'autre partie (celle qui concerne le site) ayant été brûlée peu de temps avant notre passage. Une piste d'au moins 4 m de large a été ouverte au bulldozer et borde le site à l'Est.

C'est donc à 30 mètres au sud des pétroglyphes connus, qu'une dizaine de roches de tailles variables, comportant plus de 40 figures gravées ont été repérées. Dans l'ensemble, les représentations sont proches de celles déjà observées plus au Nord ; à savoir des figures anthropomorphes caractérisées par la ligne ronde et un corps marqué par un double trait.

Néanmoins d'autres signes sont visibles notamment une tête anthropomorphe traitée de manière très différente.

Les roches étant situées au milieu de l'abattis, elles sont en partie recouvertes par la terre arable et certaines ont du être partiellement dégagées pour pouvoir être observées. Une partie d'entre-elles était recouverte par le système racinaire d'un groupe de bambous, qui avait été retourné au bull et brûlé sur place mais de manière très partielle, ce qui fait qu'elles n'étaient pas accessibles. Il faut souligner les dégâts causés aux pétroglyphes par les feux successifs : certaines roches se sont entièrement desquamées sous l'action de la chaleur et plusieurs pétroglyphes ne supporteront pas une nouvelle exposition au feu, c'est pourquoi il serait urgent d'intervenir de manière à protéger ce site dont la superficie est estimée, pour l'heure et sous réserve de nouvelles découvertes, à 1 000 m² (50 x 20 m).

Un positionnement GPS, doublé d'un cheminement à la boussole à partir du support cadastral a été réalisé. D'autre part, d'autres travaux ont également été effectués : couverture photo, relevé des figures et des roches en plan, prospection aux abords du site. Du mobilier amérindien et colonial a été repéré dans des abattis situés plus à l'Est du site. Le matériel amérindien est peu abondant mais intéressant car décoré d'incisions montrant, pour l'un des tessons au moins, des motifs originaux.

Les investigations menées sur le site sont pour l'instant restées volontairement limitées. Il s'agissait avant tout de circonscrire le site, avant de se lancer dans des travaux de dégagement des roches, nécessaires à leur observation.

Eric GASSIES et Alain GILBERT, 18 janvier 2000.

97 309 003 — ROCHE GRAVEE PALULU

La roche gravée Palulu est située au pied du versant Sud-Ouest de la Montagne du Mahury, à une cinquantaine de mètres à l'Est du Serpent de Pascaud (97 309 005). Elle a été découverte par Alain Cornette, en 1987, à l'occasion d'une mise en abattis de la zone. Un relevé sommaire avait alors été réalisé par l'inventeur qui soulignait le caractère dégradé de la roche (du aux incendies répétés) et les menaces qui pesaient sur elle.

La roche Palulu a pu être (re)localisée en 1999, après plusieurs tentatives infructueuses. Il avait alors été décidé de réaliser un relevé précis de ces gravures, ainsi qu'un nettoyage des abords, afin de récupérer d'éventuels morceaux du rocher, desquamé par les incendies.

En février 2000, alors que la zone venait d'être mise en abattis et qu'une partie de la végétation coupée avait été rassemblée au pied de la roche gravée afin d'y être brûlée, le pétroglyphe a été dégagé et il a été procédé au relevé précis des dessins déjà repérés. Une observation minutieuse des abords immédiats a amenée la découverte de trois nouvelles roches gravées, montrant des motifs anthropomorphes. Un nettoyage du secteur ainsi qu'un micro sondage d'une dizaine de cm de profondeur autour de la roche Palulu a été effectué. Du matériel céramique colonial et amérindien mais également du verre a été récolté dans le sondage.

Les roches gravées autour de Palulu semblent avoir été déplacées afin d'aménager une sorte de terrasse, semblables à celles qui sont visibles à quelques mètres au Nord et qui correspondent à d'anciennes installations coloniales.

La découverte de nouvelles roches à cet endroit, ainsi que l'inventaire des roches gravées réalisé sur cette partie du massif du Mahury, montre la richesse exceptionnelle de la zone qui devrait faire l'objet d'une étude diachronique spécifique, et qui appelle à une mise en valeur des sites déjà recensés.

Eric GASSIES et Alain GILBERT
09 février 2000



Site de la Roche gravée Evrard après brûlis (SRA Guyane)



« Fardeau funéraire » : Site de la Roche gravée Evrard (SRA Guyane)



Site de la Roche gravée Palulu (SRA Guyane)



Roche gravée Palulu (SRA Guyane)

2000

REMIRE-MONTJOLY-HABITATION
LOYOLA

Fouille programmée année 2000

Site N° 97309004

Rapportée par Yannick Le Roux, responsable de l'opération

Cette opération archéologique a été possible grâce à la collaboration de:

Nathalie Cazelles (U. Toulouse), Georges Lemaire (SRA Guyane) Emmanuelle Loes (U. Amsterdam), Jean-Paul Pascual, (EHESS) Maggy Bernier et Nathalie Croteau (U Québec),

L'importance de Loyola en Guyane

Maintes fois signalée dans l'historiographie de l'Ancien Régime, cette plantation jésuite qui a fonctionné entre 1668 et 1770, avait disparu du paysage guyanais jusqu'à sa découverte, en 1987, par Patrick Huard. Les travaux archéologiques, effectués depuis 1994, ont progressivement révélé un vaste ensemble architectural qui illustre un aspect méconnu de l'œuvre matérielle des jésuites en Amérique française.

Pendant un siècle, l'hégémonie des jésuites a été considérable, dans tous les domaines, en Guyane. Ainsi exerçaient-ils un «véritable contrôle sur les âmes» puisqu'ils avaient la charge exclusive des paroisses, de la catéchèse des esclaves et de la conversion des Amérindiens². Leur emprise territoriale était immense, non seulement leurs habitations

²

¹ ...Leur pouvoir est inouï... Les pères sont en état de tout entreprendre, ils savent les choses les plus cachées, ils connaissent le commerce et toutes les ressources de la colonie. Ils sont un peu receleurs, ils vendent aux noirs par troc, tout les accomode, argent, coton, fils, cafés, cassaves. Ils vendent ensuite aux blancs, c'est papa Ignace qui est chargé de ce détail...

THIBAUDAULT, P. Echec de la démesure en Guyane, chez l'auteur. p. 46, citation, non référencée, d'une correspondance d'Aublet c. 1763.

couvraient plusieurs km², mais, par le biais des missions, ils contrôlaient la majeure partie du bassin de l'Oyapock et tout l'ouest de la colonie, depuis le Kourou jusqu'au Maroni.

Leur puissance économique, bien que tempérée par la faiblesse générale de la Guyane sous l'Ancien Régime, était prépondérante. Ils possédaient le sixième de la population servile, leurs habitations, établissement de cultures coloniales, produisaient plus de la moitié du sucre, du café, du cacao et l'essentiel de l'indigo.

Étudier Loyola, c'est, à travers ses témoignages matériels, plonger au cœur du premier siècle de la colonisation de la Guyane française. Les commémorations pour le cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage, en 1998, ont révélé combien l'histoire coloniale interpellait désormais un vaste public, singulièrement dans les DOM. L'archéologie a un rôle essentiel à jouer dans la révélation de ces lieux de mémoire que constituent ces anciennes habitations esclavagistes. Loyola, peut-être plus que d'autres, a une valeur paradigmatique.

OBJECTIFS DU CHANTIER

Cette année, l'opération de fouille programmée a commencé le 15 août pour se prolonger, par intermittence, jusqu'à la fin du mois d'octobre. La persistance d'une longue saison des pluies, exceptionnelle par l'abondance des précipitations (plus de 5 mètres dans l'année.) a rendu difficiles, voire dangereux³, les travaux archéologiques sur ce site très pentu.

L'opération archéologique a concerné la partie haute du site, caractérisée par des aménagements en terrasses retenus par de gros murs de pierres sèches. On y repère aussi des traces de voies de circulation permettant la communication de la partie centrale de l'habitation avec les terrains de cette vaste propriété de plus de 1000 hectares.

³ Le 19 avril 2000, un pan important d'une colline de Rémire, la Montagne de Cabassou, s'est effondrée sur la route nationale ensevelissant une usine et provoquant la mort de 10 personnes.

Mais ce secteur est surtout occupé par une rampe de 300 mètres, orientée au sud vers la Montagne des Jésuites. La reconnaissance de cette structure a révélé qu'il s'agissait d'un dispositif d'amenée d'eau, laquelle est captée dans une source, repérée à l'extrémité de cette rampe. (Rapport archéologique de 98).

Pour mieux en évaluer l'importance, un défrichage complet a été entrepris sur toute la longueur de cette structure. La largeur moyenne de ce défriché a été fixée à 6 mètres.

Parallèlement à ce travail, les terrasses 3, 4 et 5 ont été débarrassées de leur végétation basse. Tous les arbres de la terrasse centrale (ancien jardin à la française) étaient abattus. Seul le gros manguier central a été conservé. Ces travaux de déforestation, facilitent grandement la lisibilité de cet ensemble.

L'étude portant sur le système d'adduction d'eau tente de retrouver l'ensemble de son emprise, les systèmes de captage, d'amenée, de réception. Ce dispositif, le seul retrouvé à ce jour en Guyane, nous est cependant parvenu dans un état de ruine assez avancé. Il nous manque aujourd'hui des études portant, aux Antilles particulièrement, sur des systèmes similaires. Elles aideraient grandement notre compréhension de ce vestige.

Les implantations des sondages répondaient donc à l'objectif de trouver où arrivait cette eau, comment elle était recueillie et redistribuée sur l'habitation.

Dans le but de reconstituer l'aqueduc, des sondages ont été effectués pour définir l'emprise exacte des murs et retrouver le niveau originel du chemin attenant.

Opération 1

Le premier sondage a été implanté dans une zone située au sud de l'habitation, à la jonction des terrasses 4 et 5. A cet endroit, dominé par la rampe de l'aqueduc, on remarquait une légère dépression de la terrasse. Entièrement recouverte de sédiments, cette anomalie de terrain n'a pu être provoquée par

l'essouchement d'un gros arbre car on ne remarque pas à proximité le petit talus caractéristique.

Le sondage a été implanté en respectant l'orientation des structures apparentes : mur de la terrasse 5, rampe de l'aqueduc. (cf. plan des sondages)

La fouille a révélé des structures en place, presque immédiatement après le dégagement de la couche végétale brun rougeâtre.

En grande partie éboulés, les murs sont considérablement dégradés. On peut affirmer, comme cela a été constaté dans différents secteurs, qu'une partie des matériaux constituant les murs, a été enlevé après abandon. On distingue deux parements de moellons en dolérite très irréguliers, peu dégrossis. Ils sont liés avec une terre argileuse qui constitue un matériau de blocage mélangé à des petites pierres. On y rencontre aussi des fragments de briques de tuiles et des tessons de poterie. Le mur de la partie gauche a conservé une bonne partie de ses assises, le mur du fond a glissé en son centre, sur près de 50 cm. formant un angle saillant. Ce désordre a été sans doute occasionné par un glissement du sol de comblement, poussé par la pente du terrain qui le surplombe. Le mur de droite est difficile à reconstituer car sa ruine est presque complète.

Malheureusement, pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible de pousser trop loin le dégagement de la partie droite et de retrouver la racine de ce mur.

La façade de cette construction est marquée par une interruption du mur sur plus de deux mètres. On peut supposer que cette ouverture était originellement fermée par un ouvrage en bois : cloison ou porte. Le sondage du sol n'a pas permis de déceler une trace de seuil. L'absence de gonds et de piédroits, ne permet pas de reconstituer la porte hypothétiquement disparue. On constate que le niveau intérieur de la construction est le même que celui de la terrasse n°4. Elle est donc semi-enterrée dans l'épaisseur de la terrasse N°5.

Le sol est formé de terre argileuse damée. On ne peut exclure formellement qu'il ait été recouvert de carreaux de terre cuite, mais on n'observe nulle trace de revêtement en place à la base des

murs comme cela est fréquent après une démolition.

La couche de sédiments qui recouvre le sol sur une épaisseur pouvant atteindre 40 cm, est constituée, sous une mince couche de terre végétale, de blocs de roches provenant de la ruine des murs. Ils forment des éboulis importants qui attestent que la hauteur des murs était bien plus élevée à l'origine. (Trois assises supplémentaires au moins).

Dans la couche d'abandon on a retrouvé des fragments de mobilier assez abondants.

Le mobilier à usage domestique y est rare : Trois tessons de verre : un de couleur bleu-vert (français) et un cul de bouteille en verre sombre d'origine anglaise. Les fragments de faïence sont rares, des débris d'assiettes de style Moustiers (probablement issus de centres de production secondaires comme Varage).

- Un fragment de col vernissé de jarre de Biot, dépourvu d'estampe ; Quelques fragments de poterie vernissée verte d'origine saintongeaise

- Une centaine de tessons ont été retrouvés appartenant à des céramiques produites sur l'habitation. Ces récipients en terre cuite non vernissée ne sont pas toujours identifiables. Les formes ouvertes dominant (terrines et bols).

- On trouve aussi des jarres dont certaines étaient pourvues d'anses (bords et surtout fonds) dont un grand nombre étaient utilisées pour la fabrication du sucre (pots de raffineurs).

- Les poteries à usage industriel sont bien représentées par des fragments de formes à sucre et de pots de raffineurs, caractéristiques des productions de Loyola.

- Les céramiques de construction sont nombreuses :

- Une vingtaine de briques dont certaines entières de format : 22 X 10 cm ou 17 X 8 cm. On trouve quelques exemplaires plus ou moins fragmentés de tuiles plates. Certaines présentent des trous de fixation d'autres sont pourvues de crochet ;

- Des tuiles canal, en terre généralement ocre jaune, ont été retrouvées au contact du sol.

L'hypothèse actuellement retenue est que la présence de ces matériaux serait liée à la démolition de nombreuses structures, à une

période postérieure à l'abandon de Loyola par les jésuites. Les récupérateurs de matériaux de construction ont laissé sur place et dans le plus grand désordre les matériaux non réutilisables : les briques intactes sont exceptionnelles, aucune tuile entière n'a jamais été retrouvée...

Interprétation

Au terme de cette opération archéologique, il serait imprudent de formuler autre chose que de prudentes hypothèses, tant les éléments recueillis sont polyvalents et pour la plupart déplacés.

L'étude du mobilier est d'un faible secours car il est caractéristique... de tout le secteur résidentiel de l'habitation. On retrouve ainsi des formes culinaires et industrielles associées à des matériaux de construction dans le secteur de la cuisine, des ateliers, mais aussi de la Chapelle ou même du cimetière... Il est datable de la période 1725-1760, conforme à la période d'activité de l'habitation.

Nous avons cependant démontré que la dépression du terrain, à l'angle des terrasses 4 et 5 était bien une structure organisée, un petit bâtiment. Le sol était probablement en terre battue, les murs non revêtus étaient originellement plus élevés. Etaient-ils entièrement en pierre comme pour la cuisine ou l'hôpital ? Cela est parfaitement possible.

La faible surface de cette construction (moins de 12 m²) exclut un usage d'habitation. Cette construction est, de toute évidence, un bâtiment annexe de la maison de maître. Sa proximité de l'aqueduc est peut-être une indication. On a pensé à un bassin ou un grand abreuvoir alimenté par l'aqueduc. Mais le sol non dallé, les murs sans dispositif d'étanchéité ne se prêtent à cette fonction. On peut imaginer une grande cuve en bois pour recueillir l'eau mais *a contrario* pourquoi alors cette maçonnerie ?

Des latrines ? La surface correspond bien à ce type de dépendance et la maison de maître et surtout l'hôpital ne sont pas très éloignés. Mais on n'a pas retrouvé la moindre trace d'une fosse, le mobilier retrouvé n'appartient pas à ce que l'on retrouve en fouille dans de tels endroits.

On a ainsi retrouvé des pots de chambre dans l'espace situé entre le pignon de l'hôpital et le mur de la terrasse n° 3 ; bien qu'exigu il pouvait cependant correspondre à des latrines (cf. rapport archéologique 97).

Restent quelques hypothèses plausibles mais très ouvertes : construction pour l'élevage d'animaux domestiques. Cette hypothèse n'est pas à rejeter car si l'espace est trop exigu pour une écurie, il est conforme à l'emprise d'un parc à cochons à chèvres ou à moutons. Cette petite construction a pu n'être qu'une simple remise pour entreposer du matériel agricole.

En tout état de cause, ce modeste bâtiment nous rappelle qu'à Loyola cohabitaient à côté d'édifices majeurs : chapelle, maison de maître, purgerie..., quantité de constructions annexes, en pierre ou en bois, liées à l'activité agricole de cet ensemble. Gageons que les prochaines fouilles permettront d'en découvrir encore.

Opération 2

Le but de cette opération était d'étudier l'aqueduc en effectuant un sondage transversal dans sa partie basse. Il est prévu d'en effectuer d'autres tout au long de ses 300 mètres de développement. Le décapage superficiel de la pente de l'aqueduc a mis en évidence l'existence d'un premier mur : celui de l'aqueduc, soutenant le système d'adduction d'eau et d'un second, formant un angle aigu avec le premier.

Ce deuxième mur a un rôle qui pose problème. A-t-il été construit pour jouer un rôle de contrefort de l'aqueduc ? Est-il le vestige d'un bâtiment établi sur terrasse n°4 ?

La position choisie pour le sondage est inscrite dans le prolongement du mur de séparation des terrasses 3 et 4. Il suit la pente de l'aqueduc et traverse la chaussée, redescend le talus opposé avec un prolongement prévu dans la largeur du chemin communicant avec le col entre la Montagne à Colin et celle des jésuites. Au total, ce sondage en transect, se développe sur une longueur de 12,40 m. et une largeur de 2 m.

L'opération 2 a été divisée en trois sous opérations :

- Sous-opération A : mur de la terrasse 4 et décapage du sol situé le long de ce mur sur une longueur d'environ 3 mètres
- Sous-opération B. décapage et sondage de la pente de l'aqueduc entre les deux murs de soutènement.
- Sous-opération C décapage de la partie sommitale du mur de l'aqueduc et de la chaussée attenante.

Sous-opération A

Le décapage de ce secteur n'a rien révélé de construit au-delà du mur de soutènement de la terrasse. Il n'a pas été possible de confirmer l'existence d'un seuil, supposé lors des premières observations.

Les matériaux de construction ou de revêtement ; briques et carreaux ont été soigneusement dégagés. Il ne s'en est trouvé aucun «en place». On peut supposer que ces matériaux ont été déplacés volontairement et déposés là par des démolisseurs. De tels dépôts se rencontrent dans différents endroits : maison de maître, chapelle, hôpital, etc...

Le décapage a révélé, sous une couche assez mince de terre végétale, un sol d'abandon rougeâtre parsemé de débris de céramiques industrielles et culinaires. Le sol inférieur, à moins de 20cm de la surface, est constitué de terre latéritique utilisée pour le comblement de la terrasse.

Sous-opération B

Cette intervention a été réalisée en deux étapes, la partie gauche a été explorée sous forme d'un simple décapage menée jusqu'à la surface de la dernière couche d'occupation. La partie droite, suivant le mur transversal, a été sondée jusqu'au sol naturel (cf. stratigraphie).

Le décapage de la partie gauche a révélé un sol d'abandon après le décapage de la couche végétale. On a relevé sur la surface, des débris de tuiles canal de briques de tuiles plates. Des céramiques culinaires, des fragments de faïence de style Moustiers des fragments d'une assiette en faïence anglaise (Bristol ?)

Sur une superficie n'excédant pas un quart de m², une couche de mortier a été retrouvée. Très dégradé, ce matériau est surtout constitué de chaux, les traces de sable n'ont pas été observées. Un échantillon a été prélevé pour analyse. Ces découvertes sont peu fréquentes, en effet, l'acidité élevée des sols, la violence et l'abondance des pluies détruisent rapidement le calcium. S'il semble bien établi que la majorité des murs étaient simplement liés à l'argile, l'usage du mortier de chaux était indispensable pour certaines maçonneries comme le four à pain ou l'étuve de Loyola, ici on peut imaginer qu'il était employé pour stabiliser les tuiles canal sur le sommet de l'aqueduc.

La partie droite se présentait d'abord comme un mur transversal qui semblait épouser la forme de la pente. On a pu croire qu'il s'agissait du vestige d'un escalier de communication entre les terrasses de la résidence et le dessus de l'aqueduc.

Le sondage, pratiqué sur une largeur de 1 mètre le long du mur, a rapidement infirmé cette hypothèse. Cette partie est formée d'une succession de couches de remplissage jusqu'au sol naturel ferrallitique, partiellement induré. Au cours de cette opération, d'importants fragments de mobilier céramique ont été retrouvés sur une épaisseur de sol d'environ 30 cm. Niveaux 1bis et 2. Il s'agit d'accumulation de mobilier abandonné. On peut le relier au contexte de la cuisine distante d'une dizaine de mètres. Certaines formes ont pu être complètement reconstituées ce qui est rare à Loyola. Une moitié de forme à sucre, une assiette de style Moustiers entière, une autre de même type est reconstituable, une faïence anglaise, une forme fermée (cruche ?) à col vernissé vert dont la provenance précise reste à découvrir ont été également retrouvées dans ce sondage. Les poteries coloniales sont abondantes : formes à sucre et pots de raffineurs, un pot de fleurs.

Une poterie coloniale, très épaisse, de forme circulaire, compartimentée par une cloison intérieure a été retrouvée dans ce contexte, sa fonction reste hypothétique.

L'intérêt scientifique de ce mobilier réside plutôt dans sa redondance... On constate que, dans tous les secteurs de l'habitation, on retrouve les mêmes poteries à sucre et généralement des céramiques de même provenance.

La faiblesse de la couche stratigraphique est un autre indicateur, elle montre, une fois encore, que la période d'occupation semble relativement brève, moins de la moitié du siècle de présence jésuite documentée à Loyola (1668-1768).

Les Poteries sucrières ont toutes été fabriquées avant l'interruption de l'activité sucrière (C. 1750), les faïences relèvent d'une chronologie comprise entre 1720 et 1765, les bouteilles confirment ces étalonnages.

Bien sûr, les poteries coloniales aux formes peu évolutives pourraient remonter au dernier quart du XVII^e siècle (Types identiques à celles de la poterie Bergrave), mais on objectera qu'à Loyola ces formes ne sont pas associées à des produits européens datables du dernier quart du XVII^e siècle.

Opération 2 /B. Relevé en élévation du mur transversal

L'hypothèse selon laquelle la construction de cet établissement est contemporaine de la vignette de 1730 ne cesse de se confirmer au cours des ans. Le site du Moulin à vent nous donnera peut-être une réponse, tant il n'est pas improbable qu'il appartienne à une chronologie plus ancienne.

Sous – opération C

Le sondage, pratiqué sur la rampe de l'aqueduc, couvre un rectangle de 6 m. sur 2. Le dégagement de la couverture végétale a été prolongé sur six autres mètres, révélant l'emplacement d'un grand chemin nettement visible sur plusieurs centaines de mètres. Le dessin de 1730 représente fidèlement le tracé de cette voie qui permettait de communiquer avec le vallon de Rémière en passant par le petit col entre la Montagne des jésuites et la Montagne à Colin.

Le mur de l'aqueduc a été dégagé ainsi que la zone attenante reconnue antérieurement comme une voie de circulation.

Le mur est formé de deux rangs de pierres partiellement dégrossies. Le blocage est constitué de fragments de roches mélangées à des tuiles et à des briques cassées. On n'a retrouvé aucune trace de mortier de liaison. La hauteur du mur, à cet endroit, est très faible car il n'a qu'une seule assise.

La chaussée n'est pas revêtue de dalles de pierre comme cela se constate pour toutes les voies de circulation de l'habitation. On n'a retrouvé qu'un sol damé de matériaux gravillonneux. L'hypothèse d'un démontage des dalles rocheuses après abandon ne peut être exclue, il faudra explorer d'autres zones de cette chaussée qui se déploie sur plus de 300 mètres. On peut supposer aussi que ce sol n'a pas été perturbé et que cette voie, probablement liée au service et à l'entretien de l'aqueduc, était un simple chemin en terre damée.

En contact avec la surface de la chaussée, on a retrouvé de nombreux débris de briques et surtout de tuiles canal manifestement déplacées par des démolisseurs. L'autre extrémité de la chaussée se termine par un simple talus.

Observations générales sur l'aqueduc

Le défrichage d'une grande partie de la rampe de l'aqueduc a permis de constater qu'il s'agit d'un aménagement présentant de nombreuses irrégularités. La pente est régulière (± 15 pour cent) pendant les cent premiers mètres, puis elle est brutalement accentuée (± 20 pour cent) au contact de la petite colline qui domine le site. Un glissement de terrain a recouvert une bonne partie du vestige à cet endroit escarpé. Après avoir formé une légère courbe, la rampe retrouve sa direction et son profil jusqu'à la source. La source est un bassin d'une dizaine de mètres de diamètre, actuellement comblé par des sédiments et recouvert d'une végétation très dense.

On remarque des maçonneries de pierre très ruinées correspondant sans doute à un dispositif de captage. Ce vestige semble assez peu

perturbé et justifierait d'en faire une fouille complète.

Le mur de l'aqueduc présente des hauteurs variables : sur une bonne partie de son parcours il est au raz du sol et même recouvert de sédiments par endroits. A l'inverse, il peut présenter des hauteurs de 80 cm. Dans le but de corriger le profil de la rampe. Très dégradé, il présente certaines section en assez médiocre état. On constate que des tuiles- canal sont encore présente sur la maçonnerie mais aucune n'est aujourd'hui en place

.Cette ruine et cette démolition partielle après abandon, ne facilite pas la reconstitution du dispositif d'adduction de l'eau de la source vers l'habitation. Cette recherche pourrait être entreprise dans le cadre de la fouille programmée de 2001.

CONCLUSION

Les travaux réalisés cette année confirment la complexité du site de Loyola.

Nous savons que nous sommes en présence d'une habitation à vocation polyvalente : résidentielle, religieuse, artisanale, agricole, industrielle...

Après les bâtiments importants, l'étude de constructions plus modestes, mais aussi plus difficiles à interpréter, constitue cependant une source d'informations qui ont de grande chance de se révéler inédites.

Le secteur exploré cette année montre ainsi que le site recèle quantité de structures annexes d'aménagements plus ou moins provisoires qui participaient au fonctionnement de cet ensemble.

On constate aussi comment les aménageurs ont utilisé la configuration naturelle du terrain pour établir les terrassements, tracer des circulations, amener l'eau courante.

Aux Antilles, l'eau est un élément omniprésent sur les anciennes habitations conservées ou réhabilitées que l'on peut encore visiter: abreuvoirs, bassins, coursiers des moulins, rigoles et fossés..., Le site de Loyola, placé sur

le flanc d'une colline, a recouvert toute sa sécheresse originelle avec la ruine de l'aqueduc.

Des travaux comparatifs restent à faire pour tenter de mieux comprendre les structures révélées au cours de cette opération. La fouille de la zone de la source, avec le système de captage, s'impose désormais. Des sondages effectués dans la partie basse de l'aqueduc, malheureusement encombrée par de très gros arbres, permettront peut-être de préciser l'aspect du système de distribution de l'eau dans la zone résidentielle.

Bibliographie de Loyola

Inventaire des manuscrits et des ouvrages faisant référence, explicitement, à l'habitation Loyola.

Archives des Jésuites de France, 15, rue Raymond Marcheron à Vanves.

Inventaire des correspondances 1651-1790. Papiers relatifs à la liquidation de leurs biens (1763-1768) Fonds Quincerot.

DRAC-APPAAG. BARONE, Eglé, VERWIMP, Régis. *La Guyane à travers les fonds jésuites romains. Présentation des archives et dépouillements*. 2001. 137 p.

ARTUR, Jacques-François. *Histoire des colonies de la Cuianne Française*. Transcription Marie Polderman.

AUGER, Réginald *Fouille de la maison de maître de l'Habitation Loyola*. Rapport de fouille 1999 SRA. Cayenne. 2000. 18 pp.

AUGER, Réginald, LE ROUX, Yannick. L'étude archéologique de l'habitation Loyola à Rémire, en Guyane française. In *Archéologiques* n° 15 - Association des archéologues du Québec. Québec. 2001. Pp 55-68.

AUGER, Réginald, LE ROUX, Yannick. *La Source de Loyola*. Rapport de fouille SRA Guyane Cayenne. 2001 25 pp.

AUGER, Réginald, LE ROUX, Yannick. *Le site du moulin à vent*. Rapport archéologique sur la fouille effectuée en 2002. SRA. Cayenne 2003.

AUGER, Réginald *Le site du Moulin à Vent* 2003. Rapport archéologique de fouilles. SRA Cayenne, Guyane. 2004

BAJON, Bertrand. *Mémoire pour servir à l'histoire de l'Ile de Cayenne et de la Guyane française*. Paris, Grangé, veuve Duchesne et l'Esprit. 1777 pp. 360-401 T. 2.

BARRERE, Pierre. *Nouvelle relation de la France Equinoxiale, contenant la description des côtes de la Guiane...* Paris chez Piget-Damonneville. 1744.

BARRET (JB) *Site archéologique industriel de Moulin-à-Vent à Rémire*. Rapport de fouille. SRA, Martinique. 1991.

BELLIN, Jacques-Nicolas. *Description géographique de la Guiane*. Paris, Didot. 1763.

BERNARDIN, Jacques-Alexis, AUGER, Réginald. *La maison de maître de Loyola, rapport de fouilles préliminaire*. Université Laval Québec. 1998, 19 pp.

BERNIER, Maggy. *Rapport préliminaire des interventions sur le site de Loyola en 1998. Secteur des dépotoirs*. Université Laval, Québec 1998. 33 pp.

BERNIER, Maggy. *Caractérisation typologique, microscopique et chimique des faïences du XVIII^e siècle du site Saint Ignace de Loyola en Guyane française*. Mémoire de maîtrise de l'université Laval. Québec. 2002. 403 pp.

BERNIER, Maggy. *Caractérisation typologique, microscopique et chimique des faïences du XVIII^e siècle du site Saint Ignace de Loyola en Guyane française*. Ed. Celat. N° 14 U. Laval, Québec. 2003, 295 pp.

BIGOT, Viviane. *L'habitation Loyola depuis le départ des jésuites : une lecture de l'occupation des sols à partir des archives historiques (1764-1938)*. Mémoire de maîtrise, Université de Paris I Sorbonne. 2004. Pp 165.

CAZELLES, Nathalie. *Sucre et rhum en Guyane*. Enquête thématique nationale. Service de l'Inventaire. DRAC Guyane. 2002. 146 pp.

CAZELLES, Nathalie. *Le site du moulin à vent*. DRAC-Guyane SRA. 2004. 24 pp.

CHOUINARD, Alain. *Le site de Loyola. Campagne de fouille 1997*. Rapport préliminaire du secteur des ateliers. Québec, 1997. 56 pp.

CHOUINARD, Alain *L'Habitation Loyola en Guyane : archéologie de la forge et étude archéométallurgique des objets en fer*. Mémoire de maîtrise, u. Laval Québec. 1999. 158 pp.

CHOUINARD, Alain. *Archéologie et archéométallurgique de la forge et des forgerons de l'habitation Loyola en Guyane*. Cahiers archéologiques du Celat. U. Laval. Québec. N°11 ; 2001, 112 pp.

CORNETTE, Alain. WACK, Yves. *Site du Moulin-à-Vent, Rémire, la colline, ses vestiges*. Rapport de fouille. AGE. Cayenne. 1985.

CROTEAU, Nathalie *Loyola, l'habitation sucrière sous l'Ancien Régime*. Rapport de stage, Université Laval. Québec. 1997, 64 pp.

CROTEAU, Nathalie. *Loyola, secteur de la cuisine. Opération 6*. U. Laval. Québec, 1998. 39 pp.

CROTEAU, Nathalie. *Loyola, une habitation guyanaise sous l'Ancien Régime. Programme de mise en valeur des vestiges archéologiques*. Mémoire de maîtrise ; Faculté des Lettres. Université Laval, Québec. 1999, 137 pp.

CROTEAU, Nathalie. *L'habitation de Loyola à Rémire. Opération 10, secteur de la cuisine et de l'hôpital*. Université Laval, Québec 1999. 21 pp.

CROTEAU, Nathalie. *La poterie coloniale de l'habitation Loyola SRA Guyane*, Cayenne 2000.

CROTEAU, Nathalie, *L'Habitation Loyola : un rare exemple de prospérité en Guyane française*. In Journal of Caribbean Archaeology. Special publication. N° 1. Pp 68-80.

GASSIES, Eric. *Rémire-Montjoly. Colline du Moulin à Vent*. BSR Guyane. SRA Cayenne. 1999, pp. 37-39.

GOUPY DES MARETS, Jean. *Voyage de Goupy aux Iles d'Amérique et aux côtes d'Afrique*. 1675-1676. 1687-1690 (deuxième voyage). Rouen, bibliothèque municipale, collection Montbret. Manuscrit 2436.
Copie ancienne : Bibliothèque Franconie, Cayenne. Ms. 200.

HILDEBRAND, Matthieu ; *Loyola, l'opération 8 (cuisine)*. APPAAG. Cayenne. 1999. 47 pp.

HURAUULT, Jean. *Français et Indiens de Guyane. 1604-1972*. Cayenne, Guyane Presse diffusion. 1989. 222 p.

LAPRAY, Isabelle. *Association d'entretien et de gestion de sites patrimoniaux dans l'Île de Cayenne*. Université Lumière Lyon 2. DESS développement et promotion des aménagements touristiques. Lyon 1998. 171 pp.

LE ROUX, Yannick. *Rémire aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Equinoxe n°18. 1984. Pp. 69-78.

LE ROUX, Yannick. *L'habitation Poulain à Rémire*. Mémoire de l'EHESS, Paris. 1986, 370 pp.

LE ROUX, Yannick. *La Poterie Bergrave (étude d'un atelier colonial en Guyane française)* DEA. EHESS. Paris ; 1988. 99. pp

LE ROUX, Yannick. ROSTAIN, Stephen. *L'archéologie*. Cayenne, ed. Saga. 1989. 29 pp.

LE ROUX, Yannick. *Les Habitations coloniales de la région de l'Île de Cayenne*. Bilan scientifique régional ; Cayenne. 1994. Pp. 61-63.

LE ROUX, Yannick. *L'Habitation guyanaise sous l'Ancien régime, Etude de la culture matérielle*. Thèse de doctorat. Ecole des Hautes Etudes Paris, 1994. 863 pp.

LE ROUX, Yannick. *Rémire-Montjoly. Parc Lindor*. Bilan scientifique régional. Cayenne 1993. Pp. 29-30.

LE ROUX, Yannick. *L'archéologie de la période coloniale*. In *L'Archéologie en Guyane*. APPAAG. Cayenne. 1997. Pp 161-177.

LE ROUX, Yannick. JOIGNEREZ, Laurence. *L'Habitation Loyola à Rémire*. SRA ; Cayenne. Rapport 1994 archéologique. 29 pp.

LE ROUX, Yannick. *Prospections archéologiques du 10 au 19 août 1994. Premiers résultats*. Bilan scientifique régional. Cayenne 1994. Pp. 33-36.

LE ROUX, Yannick, JOIGNEREZ, Laurence *L'habitation Loyola à Rémire. Rapport archéologique 1995*. Cayenne SRA. 1995. 28 pp.

LE ROUX, Yannick. *Loyola*. Bilan scientifique régional. Cayenne 1995. Pp. 37-39.

LE ROUX, Yannick. LORREN, Claude, BROINE, Claude *Loyola*. 1996. Rapport archéologique. Cayenne, SRA. 1996. 22 pp.

LE ROUX, Yannick. *Loyola* Bilan scientifique régional. Guyane. Cayenne 1996. Pp 34-39.

LE ROUX, Yannick. *L'habitation Loyola*. Campagne de fouilles de 1997. Bilan scientifique régional. Guyane. Cayenne 1997. Pp. 20-33.

LE ROUX, Yannick. *L'habitation Loyola à Rémire, Guyane française*. Rapport de synthèse sur l'opération de fouille programmée triennale. SRA. Cayenne. 1998. 180 pp.

LE ROUX, Yannick. *Loyola*. Rapport archéologique de l'année 2000. SRA. Guyane. Cayenne. 2000. 39 pp.

MONTÉZON, François-Xavier de, *Missions de Guyane et de la Guyane française*, Paris, Charles Douniol, 1859. 345 pp.

PINET, Laurence. *Opération archéologique l'habitation Loyola*. Rapport de stage 1996. Université de Provence. Août 1996. 39 pp.

POLDERMAN, Marie. *Histoire des colonies françoises de la Guianne de Jacques François Artur*. Transcription annotée. Ibis rouge ed. 2002, 800 pp.

POLDERMAN, Marie. *La Guyane française 1676-1763*. Ibis rouge ed. Cayenne 2004. 721 pp.

PREFONTAINE, BRULETOUT DE. *Maison rustique à l'usage des habitants de la France Equinoxiale*. A Paris, chez Bauche. 1763.

RICHARD, Robert. *L'Habitation Beauregard. (1787-1866)* in *Histoire de la Guyane*. La Grande Encyclopédie de la Caraïbe. Sanoli. 1990. Pp. 124-129.

THIBAUDAULT, Pierre. *Echec de la démesure en Guyane...* Saint-Mexant-l'Ecole, chez l'auteur. 1995. 504 p.

Références cartographiques de Loyola
(D'après Viviane Bigot.)

Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT) Vincennes. Vue cavalière de l'habitation de Loyola extraite de la *Carte du*

Gouvernement de l'isle et terre ferme et colonie de Cayenne. Par Gérard Hébert, 18 octobre 1730. 71² 62.

Service Historique de la Marine (SHM) Vincennes. *Carte géographique de l'Isle de Cayenne et de ses environs dressée sur les observations estimées et les remarques de M. Brûletout de Préfontaine, capitaine d'infanterie, par Louis Charles Buache sous les yeux de Phil. B. Premier géographe de Sa Majesté, 1762.* SHM SH 211.

Archives Nationales, section Outremer. Aix en Provence. (CAOM)

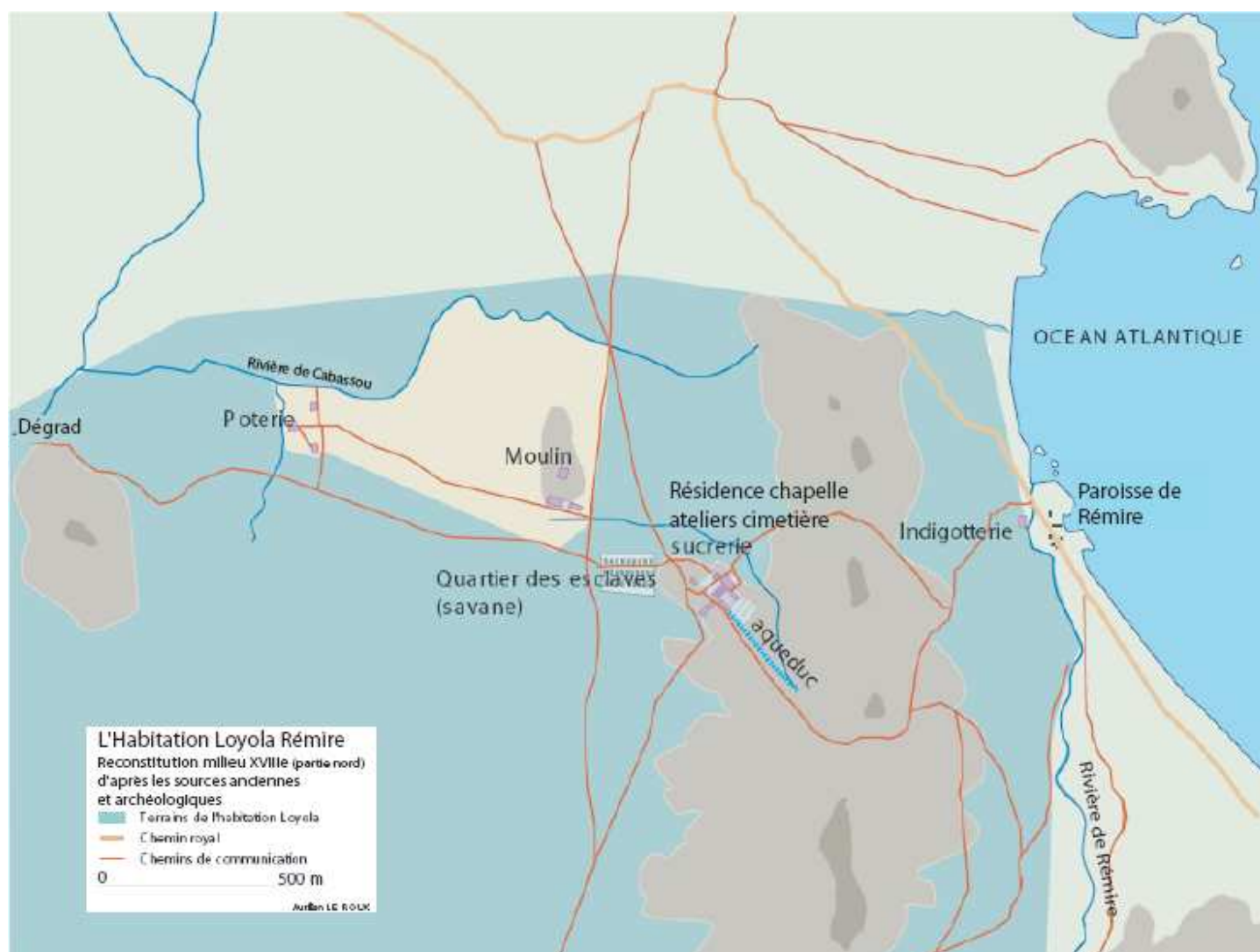
Carte de l'Isle de Cayenne et des rivières voisines par d'Anville géographe ordinaire du Roi. 1726. CAOM, Cartes et Plans F3/294/14.

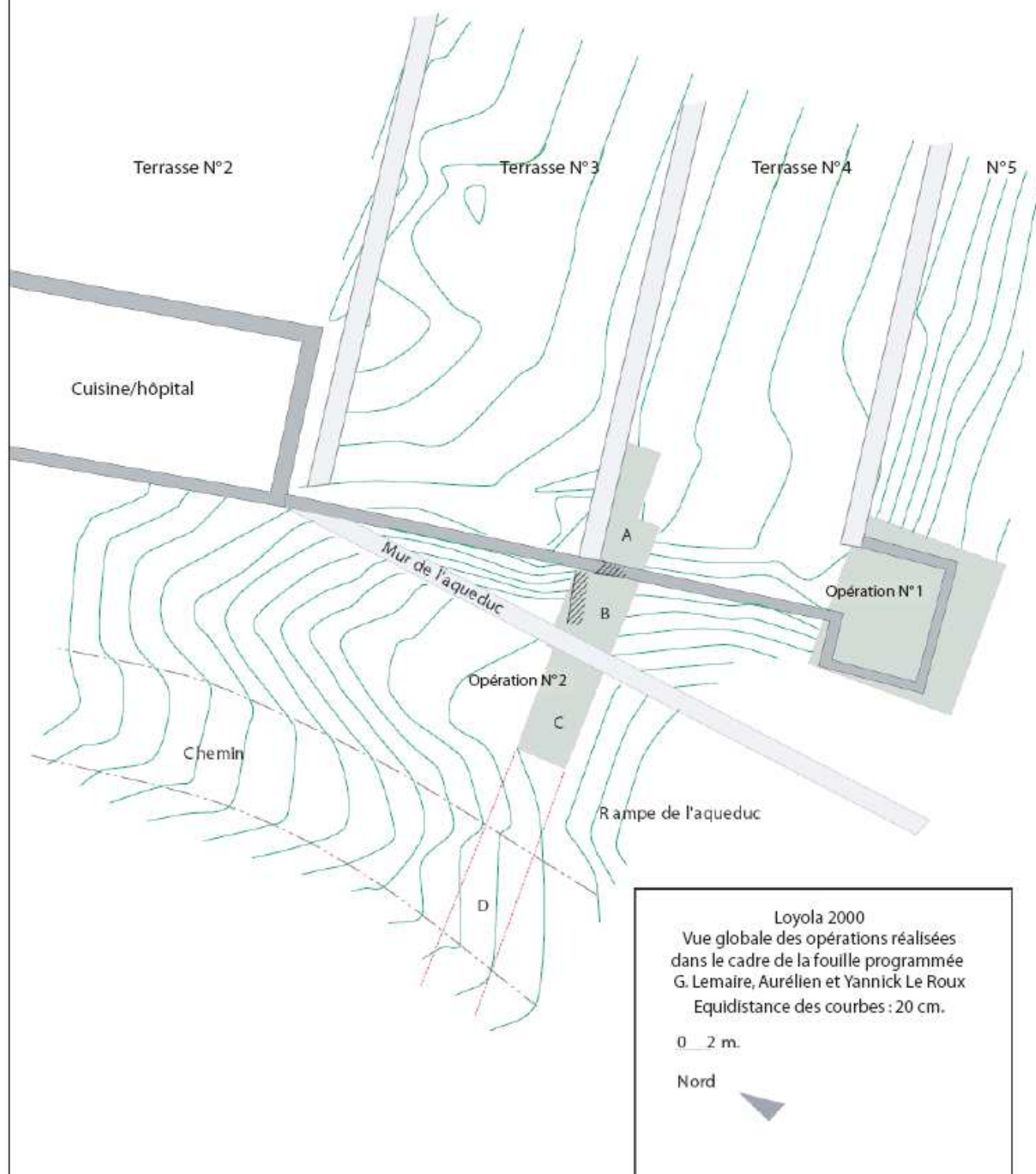
Carte topographique de l'Isle de Cayenne Par Dessingy 1771 (Il existe un double et une copie ancienne de cette carte au SHAT). DFC Guyane Pf. 21, pièce 191.

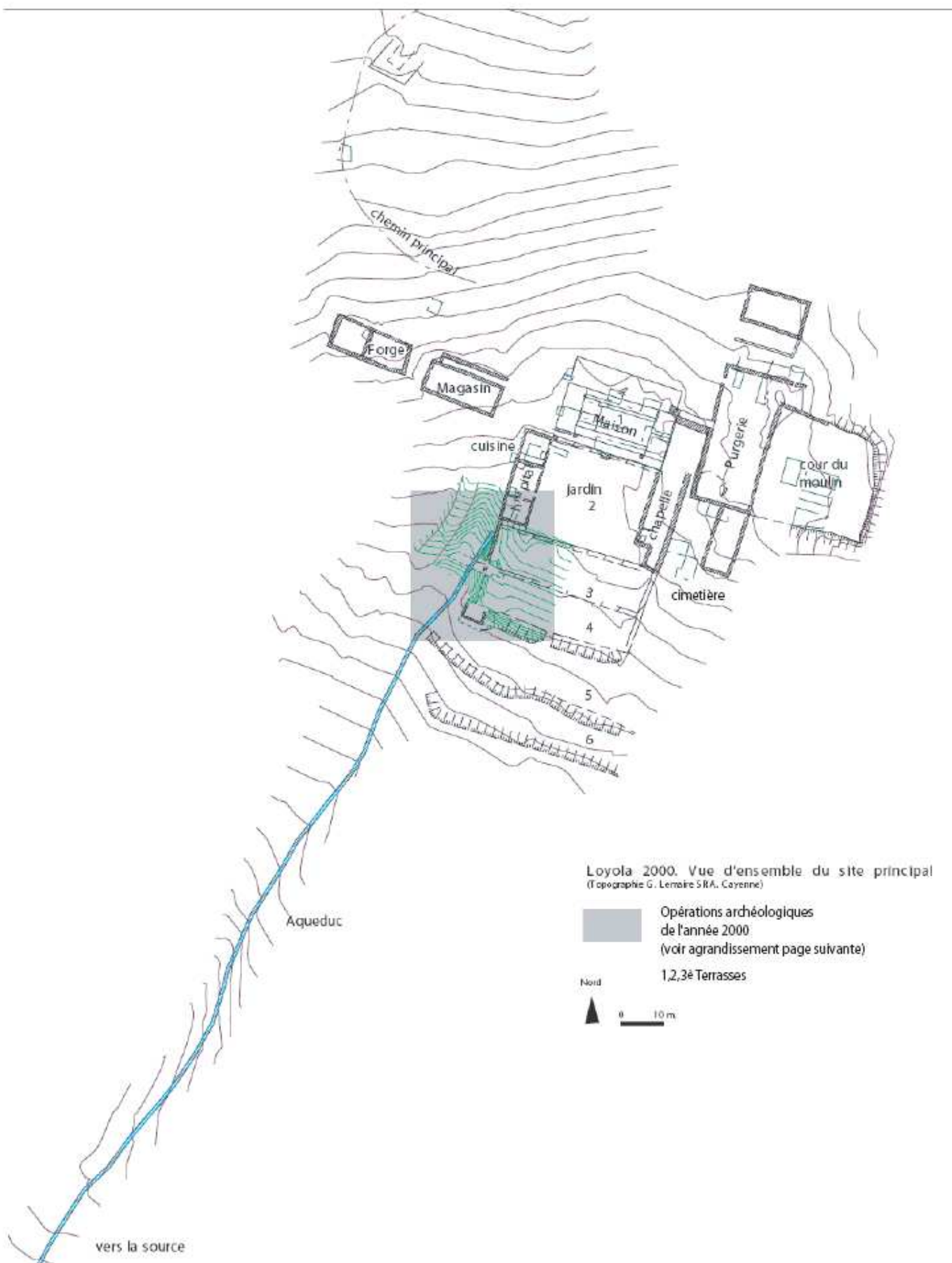
Plan-terrier du domaine de Saint-Cirice. (C. 1740) CAOM. 1 MI B3.

Archives départementales de la Guyane à Cayenne

Registre terrier n°I par Molinier *et alii*.









Loyola : cour centrale (Yannick Le Roux)



Opération 2, sous-opération B. Débris de mobilier au pied du mur de liaison terrasse/aqueduc. On distingue des briques, des poteries coloniales et des faïences.



Opération 2, sous-opération B. Débris de mobilier.
Gros plan sur une assiette reconstituée entière.
Atelier français, style Moustiers (Varages). Le décor bleu est très distinctif qui constitue une variante singulière d'un motif par ailleurs très répandu.

LES PIROGUIERS DE L'APPROUAGUE Une étude ethnologique et historique

Dans le cadre d'une allocation de formation et de recherche de la Mission du Patrimoine Ethnologique, le patrimoine fluvial de l'Approuague, fleuve de l'est guyanais, a fait l'objet d'une étude ethnologique et historique.

Réalisée parallèlement à un projet d'écomusée sur la commune de Régina, la recherche a permis de retracer l'évolution de la batellerie de l'Approuague.

Ethnologie et histoire

Comprendre la diversité des pirogues employées actuellement sur l'Approuague nécessitait une étude à dimension historique.

Les récits de voyages et de missions, essentiellement du XVIII^e et du XIX^e siècles, sont des sources précieuses concernant les techniques de construction des embarcations et de navigation.

Pour le XIX^e siècle, les documents d'archives, notamment la série X des archives départementales, apportent des informations précises sur le développement de la navigation fluviale et du cabotage. Une riche iconographie comprenant gravures, cartes postales, cartes et plans a également été recensée.

Les enquêtes orales menées auprès des piroguiers ont été orientées principalement sur des récits de vie. Le suivi des opérations de construction et de réparation des pirogues a également fait partie des enquêtes de terrain.

Pirogues amérindiennes

Les premières embarcations rencontrées et décrites par les voyageurs sont les pirogues des Amérindiens du littoral. La coque monoxyle est ébauchée dans une grume. Puis en chauffant le bois, les flancs sont ouverts. Ils sont ensuite rehaussés par un ou deux bordages. Ce principe de construction n'a pas subi de profond changement. Les

pirogues employées actuellement sont toujours construites de la sorte.

Pirogues et embarcations européennes

La colonisation de l'Approuague débute avec le projet de Guisan d'exploitation des terres basses. Dès 1785, plusieurs habitations s'implantent sur la rive gauche de l'Approuague et sur l'un de ses affluents, la Kourouaï.

La diversité du patrimoine flottant reflète l'apport réciproque des dirigeants européens et des esclaves : les uns apportant les canots, postillons et acons, les autres construisant des pirogues.

A partir de cette époque, de nombreux aménagements fluviaux sont réalisés pour faciliter les échanges économiques. Un canal est ouvert entre l'Approuague et la rivière de Kaw et d'importants réseaux de canaux sont creusés sur les domaines des habitations. Ils permettent l'assèchement des terres et facilitent le transport de la production entre la zone de culture et l'habitation. Les premiers aménagements des berges, des structures les plus simples aux débarcadères maçonnés, facilitent l'accostage des caboteurs à voiles et des pirogues. La navigation est alors limitée au bas Approuague et aux canaux aménagés dans les terres basses.

Les grandes pirogues de fret

Bien que l'abolition de l'esclavage en 1848 mette un terme aux habitations, la navigation fluviale prend une ampleur considérable dans la seconde moitié du XX^e siècle, liée d'abord à l'exploitation aurifère puis à la diversification des activités, distillation de bois de rose et extraction de la gomme de balata. L'importante population d'orpailleurs et de bûcherons nécessite l'organisation d'un réseau de ravitaillement depuis le littoral vers les chantiers de l'intérieur.

De nombreux piroguiers saramakas, groupe noirs-marrons, émigrent de la Guyane hollandaise et s'installent dans le bas

Approuague. Ils sont spécialistes de la construction de très larges pirogues à fortes capacités de charges. Leur maîtrise de la navigation dans les rapides et les sauts leur permet d'assurer le ravitaillement en vivres et matériels des chantiers. La navigation à la pagaie et à la perche (takari) est lente et difficile. Les expéditions de ravitaillement durent en moyenne trois semaines. Afin de réduire le temps de navigation, un nouveau bourg est créé à la frontière entre l'estuaire et le premier saut. Régina supplante peu à peu Guisambourg situé trop en aval et devient centre administratif de la commune de l'Approuague.

Le déclin des pirogues en bois

Le déclin des activités aurifère et forestière à partir de l'après-guerre semble entraîner la disparition des pirogues saramakas. Les savoirs-faires liés à la construction des pirogues se perdent progressivement et on assiste à une importation massive de pirogues fabriquées par les Amérindiens de la rivière Uaçá au Brésil. L'apparition récente des coques en aluminium semble coïncider avec le développement du tourisme fluvial. Bien que plus fragiles, les coques en aluminium sont beaucoup plus légères et donc plus rapides.

Pour une archéologie fluviale en Guyane

Outre le recensement des embarcations, cette étude met en valeur à quel point le développement économique de la Guyane, depuis la colonisation, est lié au milieu fluvial.

La création du bourg de Régina et l'immigration des canotiers saramakas sont révélatrices de l'influence du milieu fluvial et de la navigation sur les implantations humaines.

Les enquêtes de terrain et l'étude des cartes anciennes ont permis le repérage de nombreux sites archéologiques. Dans un département où les fleuves et rivières constituent de part leur densité et leur

orientation vers l'intérieur le plus important réseau de circulation, l'étude archéologique des épaves et des aménagements fluviaux (canaux, débarcadères, pêcheries, moulins...) est primordiale.

Cette étude sur les piroguiers de l'Approuague constitue la première recherche documentaire consacrée au patrimoine fluvial et ouvre donc la perspective du développement d'une archéologie fluviale en Guyane.

Sophie François

Bibliographie

- Bonnamour, Louis. *Archéologie des fleuves et des rivières*. Paris : Errance. 2000. 220 p.
- Calmot, André. Le bas Approuague, *Revue guyanaise d'histoire et de géographie*, 1978, n°7, p. 42-66.
- François, Sophie. *Les piroguiers de l'Approuague. Mutations sociales, techniques et culturelles d'un patrimoine fluvial peu étudié*. Rapport à la Mission du patrimoine ethnologique. 2001. 182 p.
- Hurault, Jean. Canots africains en Guyane, Canots des Noirs réfugiés de Guyane. *Bois et Forêts des tropiques*, 1961, t. 78, p. 45-55.
- Hurault, Jean. *Africains de Guyane*. La Haye : Mouton, 1970.
- Roux, Yannick. *L'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime étude de la culture matérielle*. Thèse de doctorat de l'EHESS Paris. 1994.
- Mestre, Mickaël. *L'apport des relations de voyages à l'archéologie amérindienne en Guyane*. Mémoire de maîtrise : Archéologie : Toulouse : 1995.
- Pérez, Ouriel. Listes des ouvrages anciens et récents sur la Guyane à la bibliothèque Franconie à Cayenne. *Bulletin scientifique de la région Guyane*, 1996, p. 53-58.
- Rieth, Eric. *Des bateaux et des fleuves Archéologie de la batellerie du Néolithique aux temps modernes en France*. Paris : Errance. 1998. 159 p.

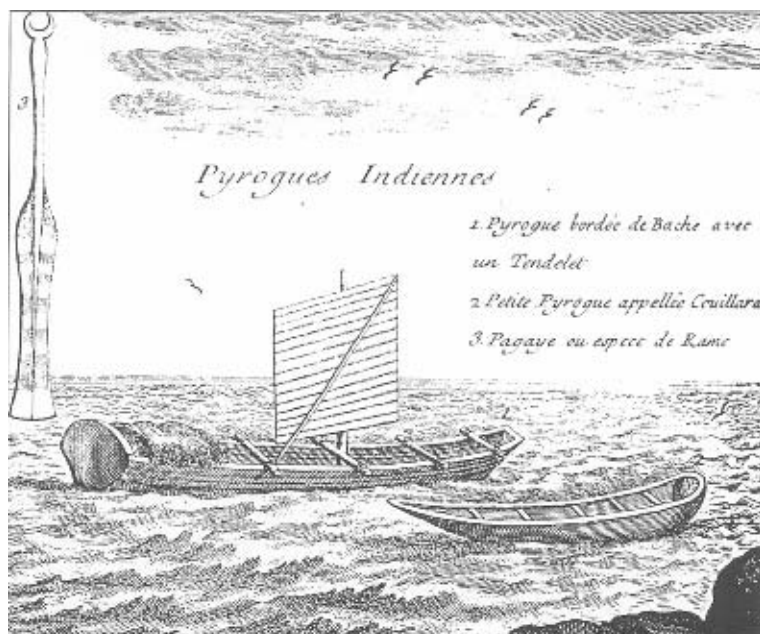


Fig. 1 : Pirogues amérindiennes (BARRERE, Pierre. Nouvelles relations de la France équinoxiale, contenant la description des côtes de la Guiane. Paris. 1743. p. 28).



Fig. 2 : Pirogues saramakas en cours de chargement, 1^{er} quart du XX^e siècle (A.D. Guyane, 2fi, cp, Saint-Elie 3).



Fig. 3 : Pirogues amérindiennes fabriquées au Brésil, amarrées à Régina (cliché Sophie François).

2001

REGINA, SAINT-GEORGES ROUTE
NATIONALE 2

Les différentes opérations archéologiques menées dans le cadre des travaux d'aménagement de la route nationale 2 ont révélé de nombreux sites archéologiques; ces opérations ont déjà fait l'objet de synthèses diffusées auprès de l'aménageur et des différents interlocuteurs du projet depuis 1996 et jusqu'en 1999.

La perspective d'une ouverture prochaine de la route, ultime tronçon de la panaméricaine, suscite de multiples interrogations, en particulier au niveau socio-économique. Un des aspects de ce développement concerne le tourisme et donc la possibilité de présenter des vestiges patrimoniaux au plus grand nombre.

Toutefois, tous les sites mis au contact des visiteurs grâce à cette nouvelle route ne peuvent être présentés en l'état, certains même ne peuvent faire l'objet d'aucune visite.

Parallèlement à l'aspect touristique, la création d'une extension du réseau routier entraîne généralement un accroissement de la population au travers d'installations urbaines, agricoles, forestières. Certaines de ces installations sont planifiées d'autres se révèlent spontanément, dans tous les cas elles sont terriblement dommageables pour les vestiges patrimoniaux, le plus souvent enfouis.

Les travaux routiers liés à la route nationale 2 ont révélé 25 sites archéologiques dans l'emprise du

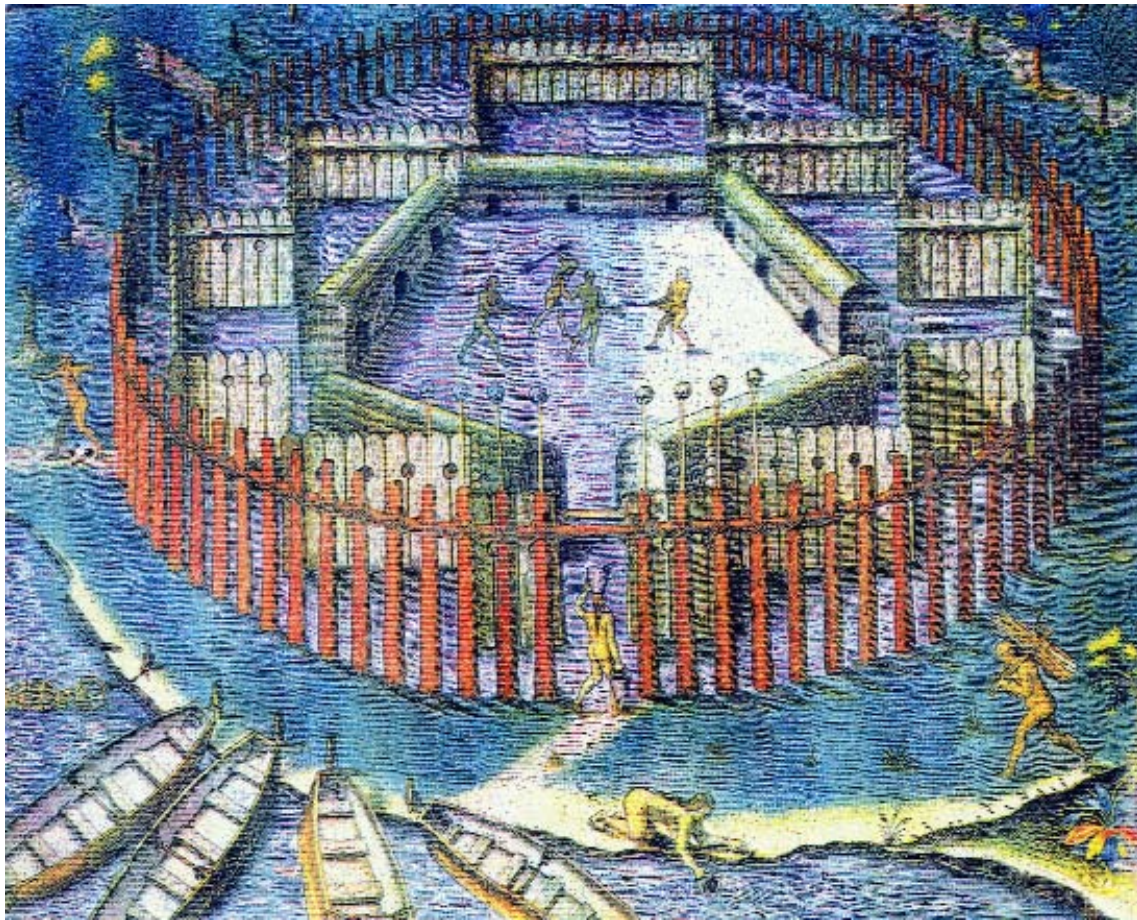
tracé ou à proximité immédiate de celui-ci ; mais au-delà de ces découvertes, l'ouverture de l'ultime tronçon de la panaméricaine offre la possibilité, à l'instar de la continuité du territoire, de donner à chacun une continuité patrimoniale. Ce ne sont plus seulement les abords de cette voie qui sont concernés mais l'ensemble des terroirs touchés, des communes traversées qui regorgent de témoignages du passé.

C'est dans cette perspective que nous avons repensé les entités archéologiques découvertes ou redécouvertes ; leur facilité d'accès les rend surtout vulnérables à de nouveaux aménagements, contrôlés ou incontrôlés.

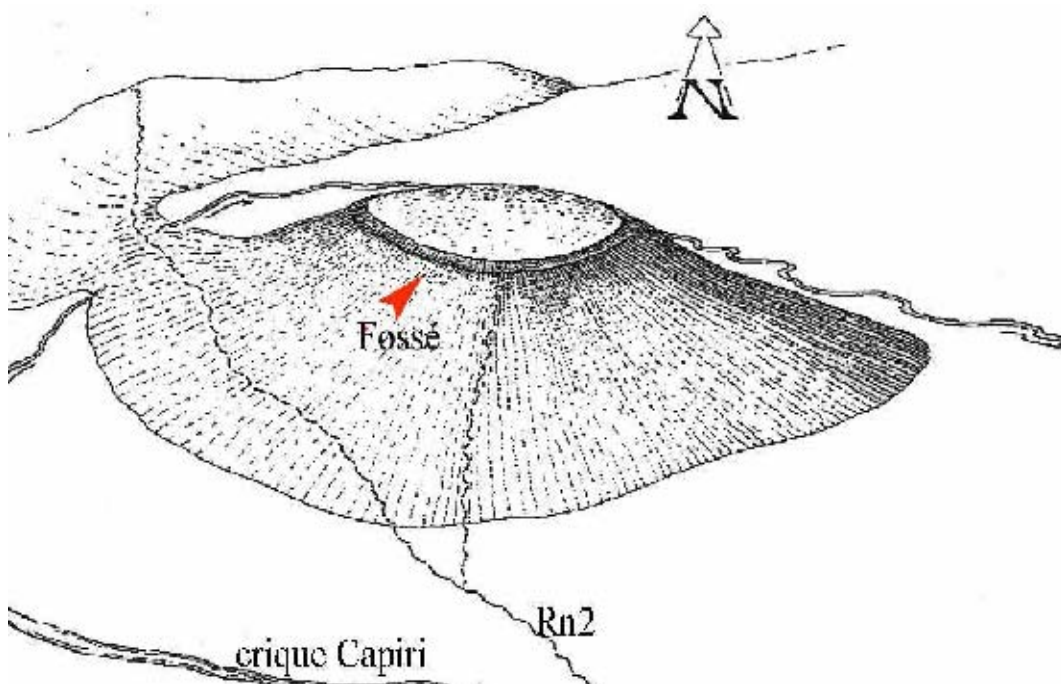
Un des atouts de l'archéologie préventive lors de la construction de la Rn2 a bien été de permettre une approche diachronique de grands espaces, conduisant l'archéologue à quitter le domaine ponctuel pour avoir une vue plus globale des hommes et des cultures qu'ils façonnent.

Le tracé de cette route, à l'image d'autres aménagements du territoire guyanais, a permis d'aborder une aire d'interfluve, entre Approuague et Oyapock. Les hommes s'y sont succédés, populations amérindiennes, colons venus de l'ancien monde, esclaves, bagnards, missions religieuses, chacun a laissé des témoignages de son passage dans cette terre de contraste et d'histoire qui regroupe les communes de Regina, de St Georges et de Ouanary.

Sylvie Jérémie



(Illustration tirée de Hans Staden, 1557).



ROURA : LES JESUITES DANS LA FORET GUYANAISE : LES HABITATIONS DE SAINT-REGIS ET MARIPA (1995-2001)

par Eglé Barone Visigalli, responsable scientifique du programme

Introduction

L'archéologie historique en Guyane est une discipline très récente, et c'est la zone littorale qui, la première, a été l'objet d'un programme de fouilles coloniales, celles de l'Habitation jésuite de canal, conduites par Y. Leroux.

Notre programme, qui s'est déroulé entre 1995 et 2001, concernait deux grandes habitations jésuites à l'intérieur des terres, dans la région de Roura : les habitations Maripa et Saint - Régis. Le travail sur le terrain et la recherche historique, menés de concert, ont permis de reconstruire presque intégralement l'histoire des plantations et du vaste territoire qui les entoure. Notre travail espère ainsi, entre autres, poser quelques jalons contribuant à la connaissance de cet intérieur guyanais qui demeure, à aujourd'hui, largement inexploré.

La première carte archéologique de la commune de Roura montre, par exemple, le peu de recherches scientifiques menées jusqu'ici dans le bassin hydrographique de la rivière Comté. La plupart des sites ont été repérés grâce aux témoignages d'anciens habitants, de chasseurs ou de pêcheurs, grandes sources d'informations en Guyane. Actuellement, seulement une soixantaine de sites de toutes natures et toutes périodes sont fichés, et pour cause. Dès que l'on quitte le littoral, deux problèmes majeurs pour toute recherche archéologique se font sentir rapidement: la difficulté d'accès et de localisation des vestiges. La moindre recherche dans le " Grand Bois " est freinée par une logistique tout de suite impérative : déplacements mixtes, routiers, fluviaux et pedestres ; acheminement des vivres, du matériel et des personnes, sécurité des personnes et protection des vestiges... En pleine forêt, on a aussi tendance à perdre la troisième dimension, celle de la hauteur, et les résultats des prospections varient en fonction de la densité de la végétation, de la présence de cours d'eau et de la pluviométrie.

Je tiens ici à remercier le SRA de Guyane pour son soutien financier et logistique, nos partenaires publiques et privés et l'ensemble des équipes des chercheurs et étudiants qui ont rendu possible cette aventure scientifique et humaine. Régis Verwimp et Kristen Sarge, avec leur travail acharné et leur dévouement ont brillamment participé à la direction de ce programme.

Présentation générale des sites

Le complexe agricole formé par les habitations jésuites de Saint-Régis et Maripa situé dans la région forestière de Roura devait constituer, pour les jésuites qui en étaient les fondateurs, un avant-poste permettant une communication privilégiée avec les ethnies amérindiennes à évangéliser et notamment les Nouragues et les Acoquas. Il s'agissait d'une vaste exploitation couvrant environ 54 km² de terres hautes, cultivée en moyenne par 350 esclaves africains, sous la responsabilité d'un frère coadjuteur et d'un régisseur. Le nombre de jésuites en Guyane ayant été toujours très modeste (il n'y avait jamais plus de sept pères en même temps), la cure des habitations était laissée aux coadjuteurs, membres inférieurs de l'ordre, tandis que les Pères se consacraient aux missions et à la résidence de Cayenne.

Les concessions de Saint Régis et Maripa sont accordées par le gouverneur de la Guyane entre 1668 et 1688 et les habitations, vouées à la production du sucre et du roucou et à l'élevage, fonctionnent jusqu'à l'expulsion des jésuites en 1764.

Situées au cœur de la forêt tropicale, ces habitations jésuites formaient un complexe industriel et un centre de vie de première importance, où l'activité sucrière s'alternait à la culture vivrière. Les concessions étaient parcourues et entourées d'un réseau hydraulique, formé de canaux artificiels et de cours naturels aménagés, témoignant de la modernité technologique des exploitants des sites.

Le programme archéologique Saint-Régis/Maripa (1995-2001)

Le programme de recherche concernant la sucrerie de Saint-Régis et la ménagerie de Maripa a débuté en 1995 avec la découverte des sites par des chasseurs. Une enquête historique préliminaire a

permis d'identifier les éléments en pierre et briques retrouvées en pleine forêt, dans la région de Roura, comme étant les vestiges de deux habitations, ou plantations, jésuites.

En menant en parallèle une recherche archéologique et une recherche historique, on a pu établir les différentes étapes d'occupation des sites, qui, après les Jésuites, eurent comme propriétaires leurs créanciers et le célèbre marquis de La Fayette.

En 1997, eurent lieu une première opération d'évaluation archéologique et un relevé du site de Maripa. En 1998, la même opération fut effectuée sur le site de Saint-Régis. La découverte du plan détaillé des Habitations effectué par Dessingy (c.1770) nous fournît, cette même année, la preuve définitive de l'identité des sites.

En 1999 et 2000, une opération biennale fut consacrée à la prospection complète et au relevé topographique des deux Habitations et d'une partie des aménagements des terrains leur appartenant. Les Habitations, comprenaient un vaste réseaux de canaux et différents aménagements fluviaux. En pleine forêt équatoriale les jésuites avaient construit des barrages, une écluse, un pont- digue, des dégrads maçonnés et aménagé une grande partie de la crique Saint-Régis pour leurs besoins industriels et agricoles.

Au cours de l'année 2000 nous fîmes la découverte, à Saint-Régis d'un deuxième moulin, à bêtes celui-ci, postérieur à l'époque jésuite et lié, selon les témoignages historiques, à la production du roucou. Les opérations menées dans les quartiers des esclaves ont permis aussi, pour la première fois en Guyane, de mettre au jour des cases et les objets de la vie quotidienne qu'elles refermaient, outils agricoles et domestiques.

L'étude et l'inventaire du matériel archéologique furent effectués. , ainsi qu'une étude géologique permettant de définir la provenance extra situ des argiles utilisées pour les briques et les poteries. Grâce aux analyses des échantillons, couplées à l'étude de la situation géologique de la région, la nature des pierres de construction et leur provenance furent identifiées. Les pierres de construction, gabbro et dolérite et quartzite, peuvent provenir de carrières limitrophes aux sites.

En 2001, dernière année du projet, fut réalisé la topographie générale des Habitations, comprenant à

la fois les sites archéologiques et les aménagements fluviaux. Une opération de relevé topographique global des structures d'aménagement du territoire était en effet indispensable pour conclure les opérations de prospection thématique et pour vérifier sur le terrain les nombreuses données cartographiques anciennes dont nous disposons. Le réseau entier des canaux artificiels rayonnant autour des Habitations constitue un ouvrage imposant. La possibilité d'appliquer une nouvelle technique de topographie aérienne laser par hélicoptère (mise au point par la société ALTOA) a permis une extrême précision du relevé. Les canaux ont été insérés dans le paysage environnant détaillé au centimètre près. L'étude pionnière de ce réseau hydraulique a permis de constituer un modèle pour l'étude générale des aménagements du territoire à l'époque moderne.

Les recherches menées dans les archives métropolitaines, guyanaises et romaines, retracent l'histoire des deux sites en confirmant leur importance dans l'économie guyanaise entre la fin du XVIIe et la fin du XVIIIe siècles.

Peu à peu, le fonctionnement et l'organisation des Habitations jésuites sont devenus plus lisibles et les principaux personnages qui y ont vécu et travaillé ont acquis une identité. Les exploitations de Maripa et Saint-Régis ont été ainsi "re-situées" dans le cadre plus général des autres Habitations agricoles de Guyane à la même époque.

Nous sommes, pour conclure, en présence de deux sites qui ont fonctionné en binôme : une sucrerie-roucouerie-plantation d'épices et de vivres, et une ménagerie-cacaoterie-plantation de vivres, réunies sous une même gestion. Jusqu'au départ des Jésuites, il s'agissait assurément du centre économique le plus important de la région de Roura.

L'étude historique a permis de reconstituer les différentes opérations cartographiques (relevés et bornage) effectuées par les cartographes du XVIIIe. Les anciens registres terriers conservés aux Archives Départementales de Cayenne et les plans récents du Service du Cadastre issus de la parcellisation de Maripa, des aménagements sur la rivière Comté et au confluent de l'Oyak et de l'Orapu, ont été exploités. L'objectif était d'obtenir une vision claire de la superficie couverte par les anciennes concessions jésuites tant au niveau de la géographie physique (relief, cours d'eau) que de

l'histoire du territoire (aménagements fluviaux, habitats, pistes et routes, etc.).

Si le site de Saint-Régis est isolé et à l'abri d'aménagements importants, il n'en est pas de même pour Maripa, qui se transforme aujourd'hui peu à peu en village, avec, comme conséquence, tous les travers imaginables pour le milieu naturel et les vestiges.

Description des vestiges

1. La concession de Maripa et ses aménagements (FIG. 1)

Les analyses cartographiques, des sources historiques et des travaux de terrain montrent que les vastes concessions abritant les Habitations Le Maripa et Saint-François-Xavier furent l'objet d'occupations humaines successives.

A l'intérieur de cette concession, la colline 47 présente en effet une stratigraphie couvrant peut être un millénaire. La première occupation attestée est celle d'un site amérindien fortifié. Le fossé encore visible actuellement sur la colline n'est, semble-t-il, que le reste d'un double fossé amérindien. Les vestiges amérindiens sur son sommet, où il y avait un village, se présentent sous la forme de tessons de céramique. Il est toutefois impossible, à l'heure actuelle, sans fouilles et après les passages répétés des bulldozers qui ont labouré la colline, d'aller plus avant dans le commentaire.

Nous pouvons constater sur cette colline d'autres artefacts humains. Des vestiges coloniaux (assises en briques et pierre, céramique, verroterie) en jonchaient le sommet, les pentes et le pied. Ces vestiges étaient encore partiellement en place en 1998. C'est sans doute à ce niveau que les Jésuites ont commencé l'exploitation de leur concession entre 1668 et la fin des années 1720. La colline 47 constitue en effet un site d'installation idéal, au sommet plat, proche du fleuve Oyack, en fait le plus accessible pour de nouveaux propriétaires qui ne connaissent pas encore toutes les possibilités du milieu naturel. A nouveau les Jésuites auraient-ils ainsi occupé un terrain déjà choisi par des populations amérindiennes ? Exploitée durant approximativement soixante ans, la colline sera par la suite abandonnée par les Jésuites, ce qui expliquerait la mention à cet endroit, sur le plan

terrier du cartographe Dessingy, de "bois revenu ", i.e. forêt repoussée de type secondaire.

Les religieux se transfèrent dans un second temps sur la montagne Saint-François-Xavier, aujourd'hui " Saint-François ". La cacaoterie de Saint-François-Xavier serait donc la première Habitation attestée des Pères sur leur concession et la ménagerie de Maripa, la dernière.

Ce système d'installations successives itinérantes, toutes à caractère durable dans les objectifs, constitue une réponse à l'environnement tropical de propriétaires riches en moyens intellectuels et matériels.

En cent ans, à cause de contraintes objectives (fourmis manioc, épuisement des terres et des bois, climat économique ?), les Jésuites déplacent leurs établissements à l'intérieur de la concession accordée, tout en construisant un imposant réseau hydraulique destiné à desservir les différentes Habitations. Des questions de taille restent ouvertes : Comment se firent les choix d'implantation ? Quelle en est la chronologie exacte ? Quelles connaissances les Jésuites avaient-ils de leur environnement et comment les ont-ils acquises ?

Notre analyse a privilégié jusqu'ici l'étude de l'Habitation Le Maripa, qui a fait l'objet d'un relevé fin, d'une prospection thématique et de sondages.

L'étude architecturale a permis de conclure que les deux bâtiments principaux de cette Habitation étaient bâtis presque exclusivement en pierres, fait exceptionnel en Guyane.

A la fin de l'époque jésuite, l'Habitation Le Maripa fut avant tout une ménagerie, c'est-à-dire une ferme d'élevage. Mais de nombreuses cultures de vivres (riz, bananes, fruits, manioc, etc.) ou de denrées commerciales (cacao, café ou autres) étaient éparpillées sur la montagne Saint-François. Propriétaires et esclaves pratiquaient l'horticulture et l'agriculture.

La ménagerie de Maripa était un centre d'élevage d'animaux nobles (bœufs et chevaux), au cœur d'un réseau de canaux, jardins et vergers. Par son matériel domestique raffiné (faïences et verrerie fine) et par son organisation architecturale, cette Habitation se présente comme une demeure d'un certain prestige.

Deux aires ont été individualisées à l'intérieur de l'Habitation: la maison des maîtres et les services (cuisine, hôpital, magasins). La destruction partielle

du site n'a pas permis de retrouver le quartier des esclaves cité par les sources.

Les vestiges sur la présence d'esclaves et d'Amérindiens sont plus que tenues. Elles se résument à un fragment de pipe africaine et une grosse perle en pâte de verre, retrouvés au cours de deux sondages. (FIG. 3)

La céramique coloniale, la verrerie et la quincaillerie sont typiques des ateliers européens de la fin des XVII^e et XVIII^e siècles. La faïence "anglaise" du dernier quart du XVIII^e siècle confirme l'occupation "post-jésuite" de l'Habitation. (FIG. 4)

Le réseau des canaux desservant les Habitations de la concession de Maripa a été entièrement prospecté et relevé.

Le canal de Vilette servit à accéder à l'Habitation Saint-François-Xavier puis à celle du damée. Il fut construit sous la direction du R. P. de Vilette au début des années 1730.

Le changement d'Habitation au cœur de la même concession a obligé les Jésuites à créer de nouveaux accès à partir de la Comté. Ils construisirent un dégrad et un chemin surélevé dans la partie inondable des terres, menant droit à la maison des Pères de l'Habitation Le Maripa.

Les canaux de Vilette et de la crique Pinot n'ont pas été construits dans une direction hasardeuse. Ils desservent en ligne droite l'établissement ancien de Saint-François-Xavier sur l'Oyac et enserrent le massif collinaire de Maripa. Pour ce qui est de leur construction, nous en ignorons la chronologie. Les deux canaux conduisent au pied de la montagne saint-François. Les Jésuites ont donc à nouveau, dans un aménagement du territoire méthodique, pris en compte non seulement le relief mais aussi le réseau hydrique naturel. L'aménagement s'est déroulé dans un souci minimal d'assainissement des parties semi marécageuses, d'évitement des inondations et des eaux stagnantes.

Le choix de cet établissement reste surprenant. Pourquoi ne pas avoir investi les collines de Maripa, comme ils l'ont fait ultérieurement ? Ce secteur avait-il subi une anthropisation antérieure trop importante, ne pouvant donc plus répondre à une demande agricole ? Les collines de damée, et de la "presqu'île" sont de loin les plus faciles d'accès et les aménagements fluviaux ne sont pas nécessaires. Pourtant les Jésuites ont bien administré une Habitation cacaotière, de dimension

modeste, dans les années 1730 sur la montagne Saint-François au cœur de la concession, en pleine forêt tropicale, à plus d'1,5 km de l'Oyac ou de la Comté.

D'autres vestiges archéologiques d'époque coloniale se situent à proximité de l'Habitation Le Maripa. : dégrads, un pont-digue, des canaux, un magasin à poudre et un dégrad des postes (pas encore localisé sur le terrain) sur la colline voisine.

Des ruines contemporaines sont visibles sur la colline 47. Ce sont les vestiges de la mission Saint-Antoine, fondée et entretenue par le Père Yves Barbotin dans les années 1950. En 1944, le Père spiritain Yves Barbotin acquit une partie de l'ancienne concession jésuite et fit construire sur le sommet de la même colline, au profit des orphelins de Montjoly, une petite résidence pour les initier aux travaux forestiers et agricoles. Cette mission est signalée par la première carte IGN de la région sous le nom de Saint-Antoine. Les vestiges, pour une part en béton et armature de fer, de cet établissement étaient encore visibles et presque intacts en 1998. Depuis, ils ont subi d'importantes dégradations en raison des travaux d'aménagement de la colline.

Rappelons qu'au cours du XIX^e siècle, la concession fut exploitée par divers propriétaires (Favard et Delpons, notamment). Le dégrad des Postes servit dans la première moitié du XIX^e de poste militaire en rapport avec l'Habitation Gabrielle et le chantier forestier royal de Nancibo. Il ne faut pas oublier, en outre, l'impact et l'importance des activités extractives réalisées selon les besoins sur la forêt (bois de construction, chasse, pêche, cueillette), dont les traces sont aujourd'hui presque infimes.

2. La concession de Saint- Régis et ses aménagements (FIG. 2)

Le premier relevé général de l'Habitation de Saint-Régis a permis de comprendre l'organisation tripartite de ce grand espace à vocation industrielle. Les zones consacrées à la production et les espaces de vie des maîtres et des esclaves sont clairement délimitées. Le site dénote une admirable organisation spatiale qui sépare, par un système d'allées pavées et arborées, l'aire domestique (la grande maison des maîtres et ses annexes surmontant la crique) de la zone industrielle

(moulin, étuve, purgerie, etc.) et du quartier des esclaves.

Une importante quantité de matériel industriel et domestique, dont de la faïence très fine, a été retrouvé.

L'étude historique s'est concentrée d'abord sur le traitement des cartes de Dessingy (1770-1771), documents exceptionnels qui reproduisent les deux sites de façon détaillée, et sur le fonctionnement des sucreries et ménageries coloniales.

Ce "village" industriel était relié à Maripa par une série de canaux et de chemins.

La dynamique de relation "forte" des Jésuites avec l'environnement est ici flagrante.

La prospection du quartier résidentiel et du quartier indiqué sur les sources comme "quartier des esclaves", a livré beaucoup de matériel domestique commun, de la poterie industrielle réutilisée comme poterie domestique, et des restes de soubassement en pierres et briques qui pourraient correspondre aux maisons des surveillants.

Les sondages, la prospection dans le quartier industriel, ainsi que le relevé fin de l'ensemble des structures liées au cycle de production, ont été effectués.

Le moulin a fait l'objet d'un nettoyage complet. Ses bases en pierre parfaitement conservées ont été mises au jour, nous avons retrouvé l'emplacement de la roue et de très nombreux restes métalliques ayant appartenu aux engrenages de bois.

Les sondages dans la sucrerie ont permis de démontrer qu'à une certaine époque, l'un des emplacements des chaudières avait été condamné et transformé en dépotoir, ce qui correspond bien aux moments d'inactivité ou aux époques de seule production de roucou.

La purgerie a pu être identifiée grâce à un sol en briques parfaitement conservé, à l'agencement caractéristique. Le défrichage de la végétation sur les fondations du bâtiment I dans la zone industrielle permit d'émettre l'hypothèse que nous nous trouvions face à la vinaigrerie mentionnée par les sources historiques. Un sondage et un nettoyage fin amenèrent à la découverte des emplacements de petites chaudières et d'un fragment de chaudière en fonte in situ. L'étuve et son four en fonte ont été dégagés.

La prospection des berges du site, dont une partie est aménagée en briques et pierres, a montré l'existence d'un possible hangar à bateaux.

L'étude approfondie de deux cartes de Dessingy relatives aux sites, comparées avec d'autres cartes d'Habitations de la même époque a amené à des considérations intéressantes, comme la transposition d'un modèle médiéval de jardins de simples à des terres marécageuses ou des observations sur la taille des vergers, qui servaient sûrement aussi bien à nourrir la population de Saint-Régis qu'à produire des surplus de vivres pour les missions.

Le dégagement partiel de l'allée principale a suffi à donner un aperçu d'un important aménagement, une allée pavée, qui dessert la maison des Pères et qui ne figure pas sur le plan de Dessingy. En revanche, la présence d'une terrasse artificielle est mentionnée par une source du XIXe.

En contre bas du quartier industriel est apparue une structure rectangulaire dont subsistent des bases formées par des blocs en gabbro, quartzite et latérite soigneusement équarris et une assise de mur. Sa forme carrée permet d'émettre l'hypothèse qu'il s'agissait d'un moulin, à bêtes ou à bras, postérieur à l'époque jésuite. (FIG. 5)

A proximité du moulin il y avait un petit bâtiment, dont subsistent les restes épars de trois assises. Par l'importante présence de blocs de quartzite et de briques et d'un fragment de chaudières, il pourrait avoir contenu des éléments de chauffe.

A Saint Régis, nous avons pu individualiser précisément la zone occupée par les esclaves travaillant sur une Habitation. Le quartier des esclaves est bâti selon un plan orthogonal simple, formant des allées de cases, ce qui concorde assez bien avec le plan terrier de Dessingy montrant des cases de forme rectangulaire et carrée, vers 1760-1763. Presque tout le sommet de la colline était occupé. Les cases carrées que nous avons pu délimiter mesurent environ 6 x 6 m. et à chaque angle se trouve une pierre de calage. Les cases rectangulaires doivent mesurer 6 x 12 m et étaient réservées aux familles nombreuses et peut-être aux commandeurs. Le matériel découvert en surface, parfois accolé contre des arbres, confirme la présence des esclaves dans cette zone : outils métalliques (pioche, pelle), céramique domestique commune (jarres Vallauris ou Biot). Le nombre

d'esclaves a souvent varié sur les Habitations et dans des proportions importantes sous les Jésuites, puis les Prépaud, Lafayette et Lanne. Durant la période jésuite, la sucrerie a connu deux périodes d'intense activité (1688-1708 et vers 1750-1764) et une phase d'abandon (relatif ?) entre les deux. La construction des canaux et de la sucrerie nécessitait un nombre d'esclaves important. La culture des champs nécessita sans doute au moins d'une centaine de personnes à chaque période. (FIG. 6)

Une réflexion s'impose : une fois encore, faute de fouille, les vestiges afro-américains seront très difficilement retrouvés. Leur nature "discrète", quand il s'agit de petits éléments fragiles comme les pipes ou les ornements corporels, les rendent difficilement repérables. Les calebasses ou les écuelles en bois, qui constituaient la vaisselle la plus utilisée par les esclaves, se conservent évidemment très mal dans un milieu tropical humide. La prospection de l'intérieur des deux cases retrouvées a toutefois conduit à la découverte d'objets domestique et d'outils. Nous sommes donc en présence, pour la première fois, de vestiges nous renseignant sur la vie quotidienne des esclaves.

La prospection des canaux nous a menés à une découverte fondamentale : une écluse en bois et pierre. La berge à la hauteur de ce barrage présente aussi un aménagement en bois, réalisé probablement pour éviter le délitement des berges sous l'effet des courants. Un gué formé par des blocs de pierres mène aux champs cultivés. L'ensemble des berges de ce bras de la crique Saint-Régis a d'ailleurs été creusé. Le canal prospecté commence au niveau de la berge gauche du site et s'élargit jusqu'à atteindre une largeur de 4 m environ et se termine nettement après 2 km. (FIG. 7)

Nous avons effectué aussi la prospection des canaux desservant les abattis de cannes et de vivres dont le tracé est encore bien visible et avons observé des vestiges de champs surélevés. La prospection de la berge aménagée de la crique Saint-Régis faisant le tour du site a révélé une crique au tracé tortueux, dont les berges ont été profondément creusées. C'est une entreprise d'aménagement du territoire de grande envergure. La prospection du grand canal de Saint-Régis composé de trois parties, dont la réunion fait une longueur de 810 m environ, montre qu'il est bien

différent de celui des terres marécageuses par sa forme et ses usages. Il ne possède pas de déversoirs, bien qu'il se trouve dans une zone sujette aux inondations à la saison des pluies. Rappelons que le botaniste Fusée-Aublet, quand il séjourna à Saint-Régis, en avril 1763, a pu naviguer sur une barque à fond plat au-dessus de ce qui était alors les abattis de cannes. Ses berges sont bien conservées sur toute sa longueur. Il semble que cette partie de l'Habitation soit devenue dans les dernières années une zone économique prioritaire, au regard de la mise en place d'un réseau de canaux, dont les extrémités étaient des têtes chercheuses de nouveaux espaces à conquérir.

La configuration du canal suggère deux axes d'aménagement assez évidents. Le premier consiste à aménager une grande surface cultivée sur le flanc de l'Habitation, soit pour étendre les cultures, soit pour se préparer à palier l'infertilité à venir des champs alors en culture. Le second vise à relier Saint-Régis à la montagne des Chevaux, voire à l'Habitation de marécageuses. Les deux concessions étant contiguës, les Jésuites ont peut-être eu l'idée de mettre à profit le vaste espace intermédiaire entre les deux Habitations, séparée par cette nervure montagneuse qu'est la montagne des Chevaux. Les cartes de Dessingy attestent, d'autre part, d'une liaison pédestre entre les deux sites. Sans doute que le grand canal de Saint-Régis devait faire partie de cette voie trans-forestière. Les sites sont éloignés de 4 km à vol d'oiseau, depuis la crique Saint-Régis à la crique Pinot et la montagne recèle des richesses géologiques (pierres de construction) et constitue un point surélevé susceptible d'accueillir de nouvelles activités agricoles (élevage et cultures).

La nature de la végétation souligne l'anthropisation du milieu aux abords du canal : les espèces de palmiers sont assez mélangées, le sous-bois assez clairsemé, tandis que, si l'on s'éloigne du canal, on se retrouve face à une forêt plus ancienne.

Ce canal eu, vraisemblablement, trois emplois : en tant que canal de drainage et d'alimentation des terres cultivées en cannes ou vivres, évacuait les surplus d'eau, assainissait la zone et alimentait les pièces cultivées; en tant que canal de transport, favorisait la circulation des récoltes et permettait de véhiculer les richesses de la montagne des Chevaux (pierres, bois, etc.) ; et enfin, en tant que canal de liaison, reliait entre elles les deux Habitations.

En s'interrogeant sur la provenance de la pierre de construction et en prospectant des affleurements de quartzite furent découverts dans les bois de la montagne des Chevaux. A la lisière de la forêt, débouchant sur la route nationale (RN2), nous avons découvert les restes d'une carrière en quartzite. L'analyse géologique démontre qu'il s'agit du même type de quartzite que celui utilisé sur le site.

3. Les sources historiques

La recherche historique a permis d'établir une chronologie satisfaisante pour l'histoire des sites, à partir des actes de concessions des terrains aux Jésuites entre 1668 et 1698. Les Jésuites possèdent alors 54 km² de terrain. Thèse des Marets visite Saint-Régis le 8 août 1688 et parle déjà d'une habitation des Jésuites faisant du sucre. Moins d'un mois après la concession, les Pères s'étaient donc déjà installés et avaient entamé la production. La sucrerie fonctionna jusqu'en 1737.

En juin 1737, le recensement général ordonné par le gouverneur d'Orvilliers, nous informe que la propriété jésuite de Capbombe (ou Saint-Régis) est laissée en repos, en revanche Maripa (ou Saint-François-Xavier) est une cacaoterie moyenne et une habitation à vivres, où l'on cultive le manioc, le riz et les bananes.

Maripa, dont le grand canal d'accès, le canal Vilette, fut construit entre 1731 et 1735, commença à se configurer en ménagerie seulement à partir de 1745. En 1755 une opération d'arpentage et de bornage des trois concessions est effectuée par l'ingénieur Baron. Des bornes en pierres sont plantées et les trois concessions deviennent une seule grande propriété. Sous la direction de Philippe d'Huberland, supérieur à Cayenne, l'activité dans l'Habitation de Capbombe (appelée dorénavant Saint-Régis) est relancée, on y fait de la canne, du sucre et du tafia.

En 1762, la sucrerie de Saint-Régis forte de ses 327 esclaves est l'établissement jésuite le plus important de la Guyane. Montlouis en compte 180, Kourou 140 et marécageuses 94.

La description du site à son apogée, faite par le botaniste Fusée-Aublet est précieuse. Il mentionne entre autre le moulin à eau et l'écluse. Grâce à son compte rendu nous avons confirmation de l'organisation hiérarchique à l'intérieur des

Habitations Jésuites. Comme déjà les sources romaines des Archives Jésuites (ARSI) le laissent apparaître, une Habitation est toujours gérée par un frère, coadjuteur temporel, et par un intendant, souvent laïque.

Entre 1764 (année de l'expulsion des Jésuites) et 1785 les Habitations, sous la gestion de Prépaud, produisent encore un peu de sucre et de tafia, mais périclitent rapidement. Les inventaires des biens des jésuites se sont révélés une source extrêmement précise de l'état des Habitations au moment de leur saisie.

En 1785 le marquis de Lafayette, animé d'un rêve libertaire issu de ses expériences américaines, achète les deux Habitations pour effectuer une expérience sociale : la libération progressive des esclaves et leur transformation en paysans libres. Nonobstant l'hostilité des autres habitants et la mort précoce du premier fondé de pouvoir de Lafayette, Richeprey, les deux sites retrouvent un regain de vitalité économique sous la gestion de Geneste. Un ensemble exceptionnel de lettres entre Geneste et Mme de Lafayette ainsi que les comptes de la période 1789-1793 ont été dépouillés par nos soins. Au cours de ces années, Saint-Régis devient une roucourie et une plantation de girofles, un moulin à roucou. D'autres bâtiments nécessaires à cette industrie sont mis en place, différents vivres se cultivent. On vend du bois et on répare les structures existantes. Avec la Révolution et le séquestre des biens de Lafayette, les deux Habitations cessent de fonctionner.

La mémoire de la splendeur des sites à l'époque jésuite demeure tout le long du XIXe siècle. En 1867, une commission de Ponts et Chaussées visite Saint-Régis pour y installer une léproserie. La description précise des ruines conforte nos données archéologiques.

En 1874, Mourié, en vrai romantique, s'extasie devant les vestiges mélancoliques, bien sûr, d'un site autrefois "si productif"...

Le modèle d'exploitation économique propre à la Compagnie de Jésus en Guyane se dégage de nos travaux : le binôme sucrerie/roucourie-ménagerie/centre vivrier de Maripa et Saint-Régis était en effet appliqué aussi sur la côte, à Kourou et marécageuses

Conclusion : Les jésuites dans la forêt tropicale de Guyane...

Le complexe jésuite de Saint Régis et Maripa, situé dans la forêt de l'est guyanais, constitue donc, comme nous l'avons déjà dit, un avant-poste. Toutefois, si ces Habitations étaient d'abord destinées à être une tête de pont de l'évangélisation des amérindiens de l'Est guyanais, l'effort religieux se concentre rapidement sur la population servile, qui semble jouir, du moins à Saint-Régis, d'un espace de vie correct.

Les lettres privées des Pères conservées dans les archives romaines évoquent la nécessité d'évangéliser les esclaves et l'organisation du quartier des esclaves de Saint-Régis avec ses maisons aux soubassements en dur en témoigne.

Les rapports entre l'Ordre et l'Etat et le voisinage ont été souvent difficiles. En raison de la puissance des Jésuites et de leur attitude envers la population servile et amérindienne, les clivages étaient nombreux. Si nous savons que la région de Roura, à la fin du XVIIe siècle, était loin d'être vierge de présence humaine, car les populations amérindiennes l'occupaient depuis longtemps, les sources sont avares de renseignements sur les contacts entre Amérindiens et Jésuites. Les vestiges du village amérindien situé à l'intérieur de la concession ne permettent d'avancer aucune hypothèse sur la contemporanéité de l'occupation.

Jusqu'au moment de leur expulsion, ils ont été à Roura comme sur la côte, les principaux acteurs de l'économie guyanaise. La logique des Jésuites qui organisent les Habitations en Guyane est celle de l'homo faber, structurant un espace durable, avec des matériaux durables, dans un pays où toute entreprise semble transitoire et vouée à l'échec. Les Jésuites n'étaient pas des Habitants comme les autres.

A la fin du XVIIe siècle ils créent, en plein milieu forestier, dans l'intérieur des terres, une immense propriété industrielle et agricole dans un espace perçu comme "sauvage" et "barbare". Munis d'un projet intellectuel éminemment cartésien, ils modifient une étendue de plusieurs dizaines d'hectares en apprivoisant la nature et en la pliant à leurs schémas d'ordre et de fonctionnalité. L'imposant réseau de canaux qui dessert les

propriétés constitue un ouvrage qui a nécessité d'énormes moyens matériels, que la plupart des colons ne possédaient pas. L'Etat lui-même rencontrera d'importants soucis pour financer et réaliser de tels aménagements, incontournables pour la communication des personnes et des marchandises.

Munis d'outils intellectuels de premier ordre, vrais hommes des Lumières dans la conception de leurs activités économiques, un siècle durant, cette poignée d'hommes modèle départage et rationalisent un espace immense. Nous sommes en présence d'une parfaite transposition d'un système de pensée occidental dans un milieu doublement éloigné : loin de l'Europe et loin de la côte où se trouvait Cayenne, pôle central des activités de l'époque.

La volonté d'ordonner l'espace, de le plier à un dessin humain (reflet de l'ordre divin) est encore perceptible aujourd'hui. Le territoire des anciennes concessions, en pleine forêt tropicale, garde clairement, trois siècles après, l'empreinte des aménagements conçus par les jésuites.

Références :

BARONE VISIGALLI manioc (avec la collaboration de Michel Philippe), "Les Habitations jésuites de St. Régis et Maripa en Guyane ", in Le sucre, de l'Antiquité à son destin antillais, Editions du CTHS, 2000, Paris, p.103-120.

BARONE VISIGALLI manioc, (dir.), 2000, Les Habitations jésuites de la Comté. Guyane. Prospection thématique 1999-2000, DRAC-SRA, 129 pages.

BARONE VISIGALLI manioc, GENDRON François, SARGE Kristen & VERWIMP Régis, 2001, Les Habitations jésuites de la Comté. Guyane. Prospection thématique 1999-2000, Année 2000, DRAC-SRA, 232 pages.

BARONE VISIGALLI manioc, GENDRON François, SARGE Kristen, VERWIMP Régis, 2002, Les Habitations jésuites de la Comté. Année 2001, Laval, 43 pages +22 plan topographiques, fig. et photos.

FIG 1 : plan du site de Maripa : bâtiments A et B

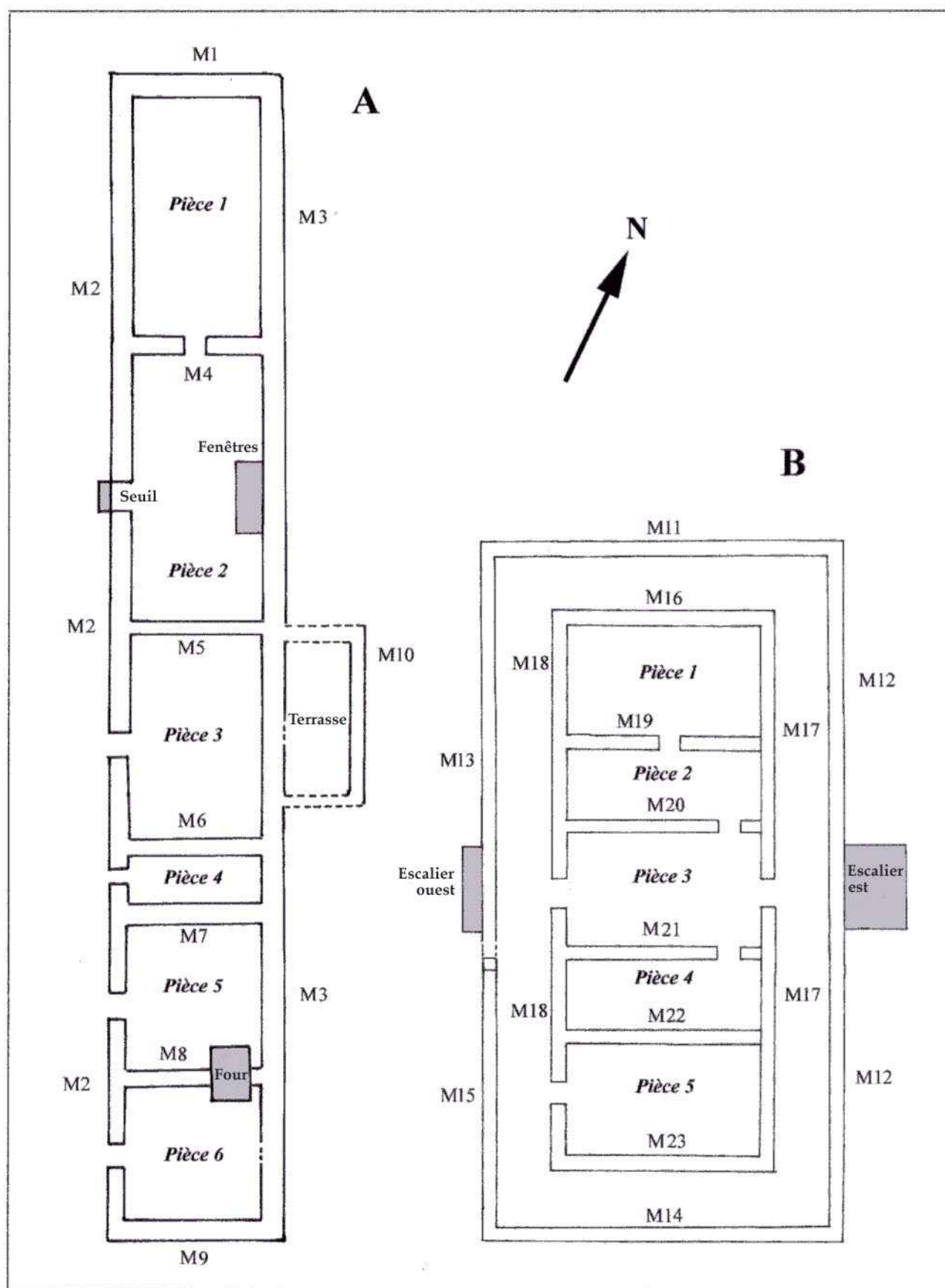


FIG.2 : Plan du site de Saint Régis : bâtiment A

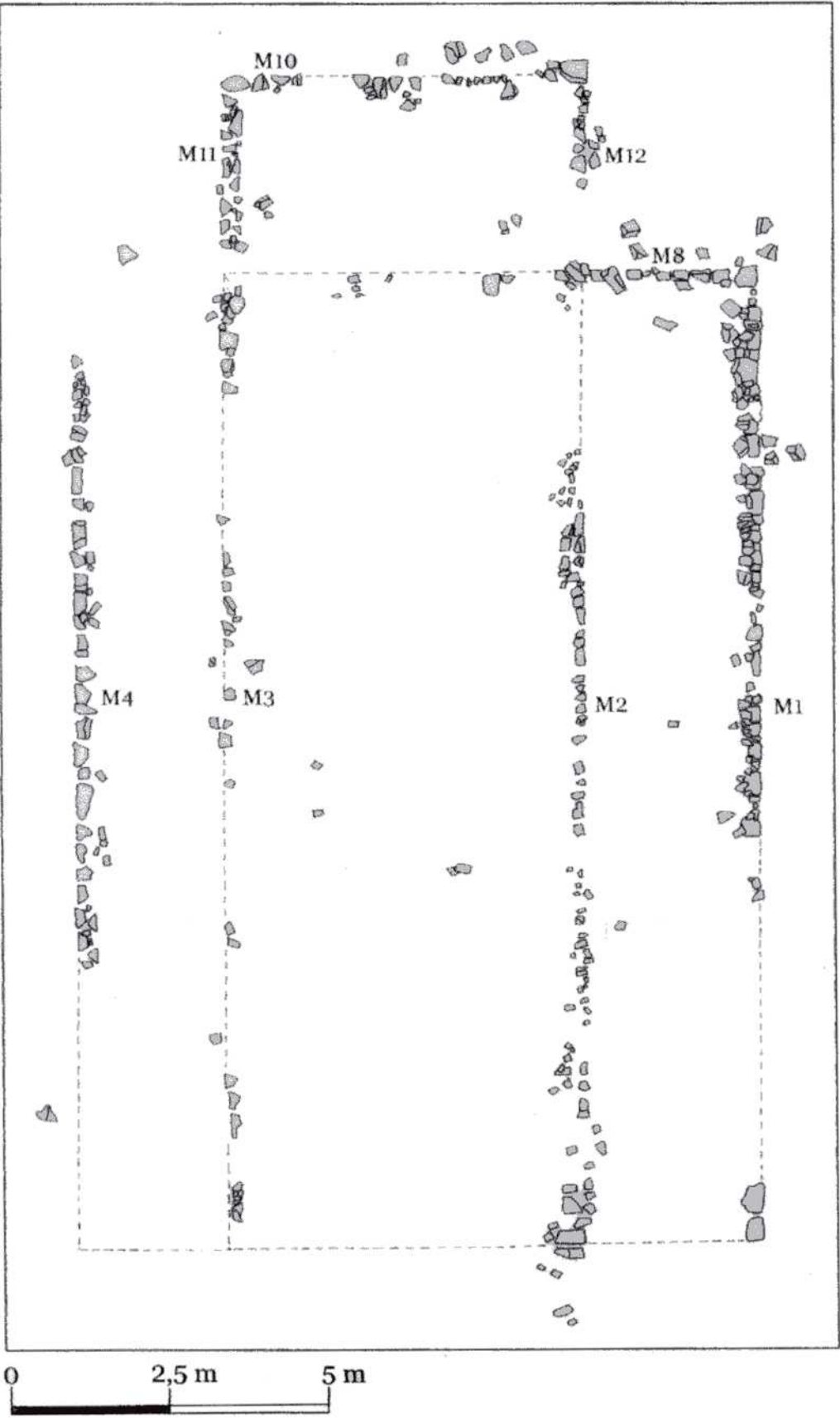


FIG 3

Goulots de bouteilles

a – Maripa, prospection de la propriété Neuveu, bouteille du XVIIIe siècle

b – Saint-Régis, prospection en périphérie des concessions jésuites, bouteille en verre moulé du XXe siècle.

c – Maripa, perle en verre (2 cm de diamètre environ) retrouvé dans le passage dallé, entre les bâtiment A et B.

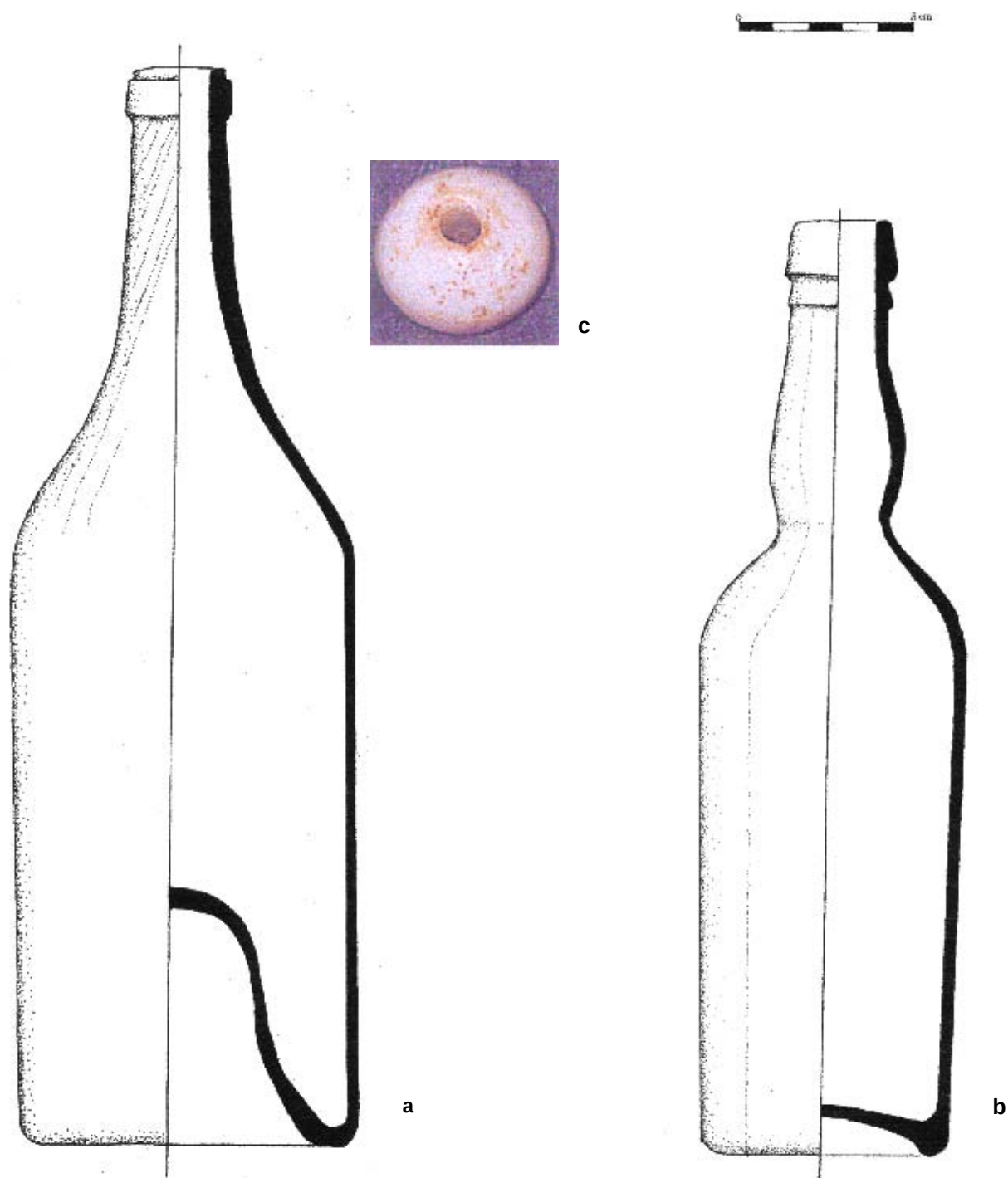


FIG 4

Tessons de faïence décorée

a - d : Saint-Régis, bâtiment B

e, f, h, i – Maripa, bâtiment A

g – Maripa, ramassage au bord de la piste

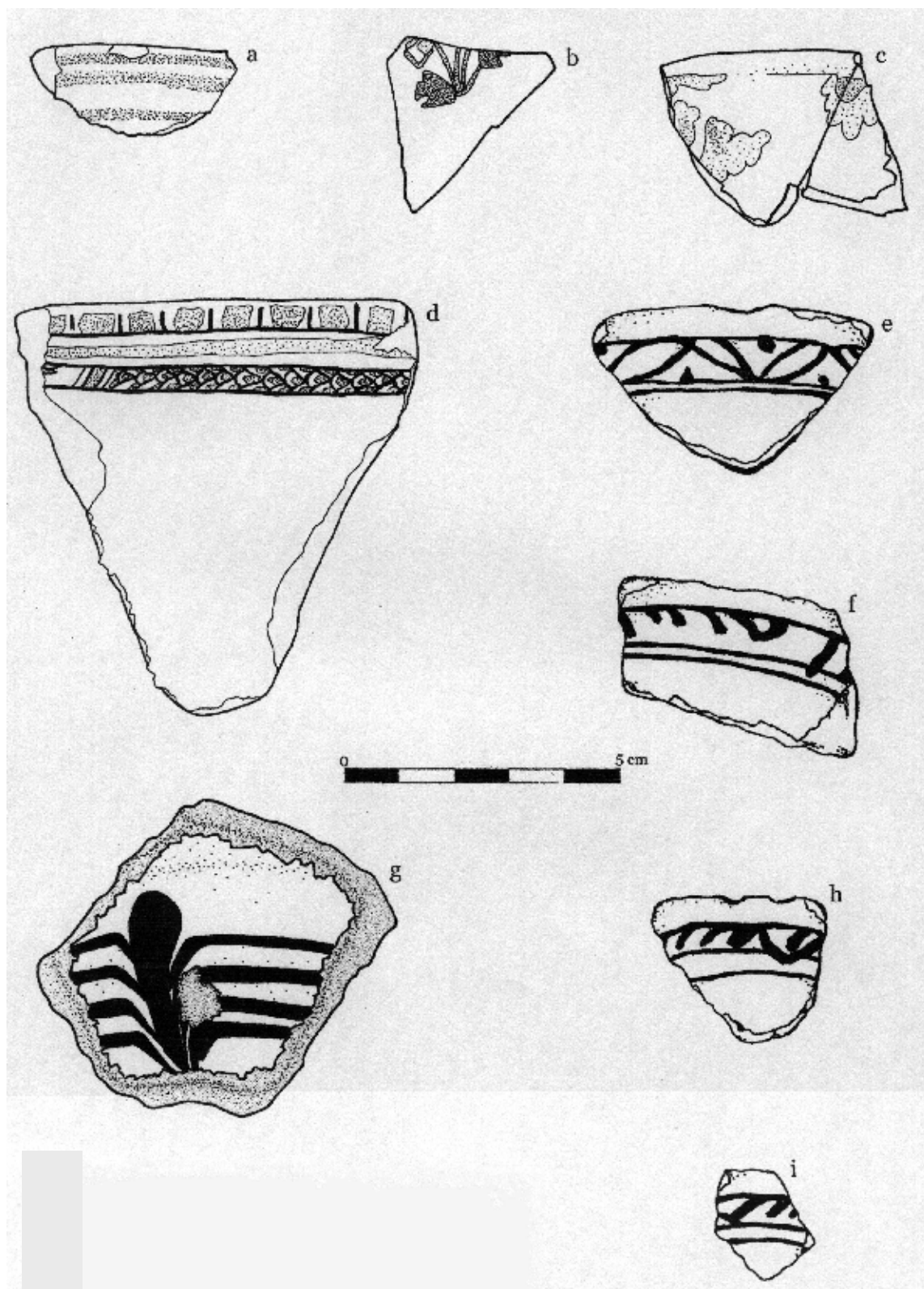
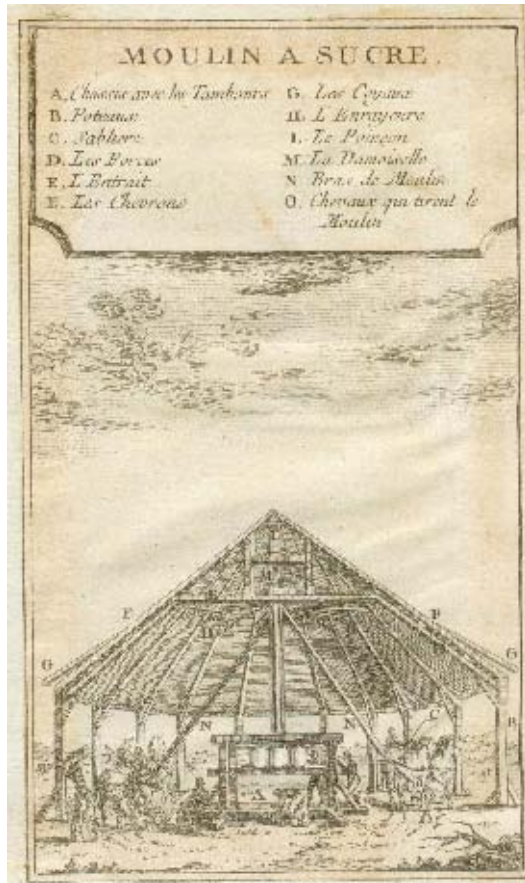
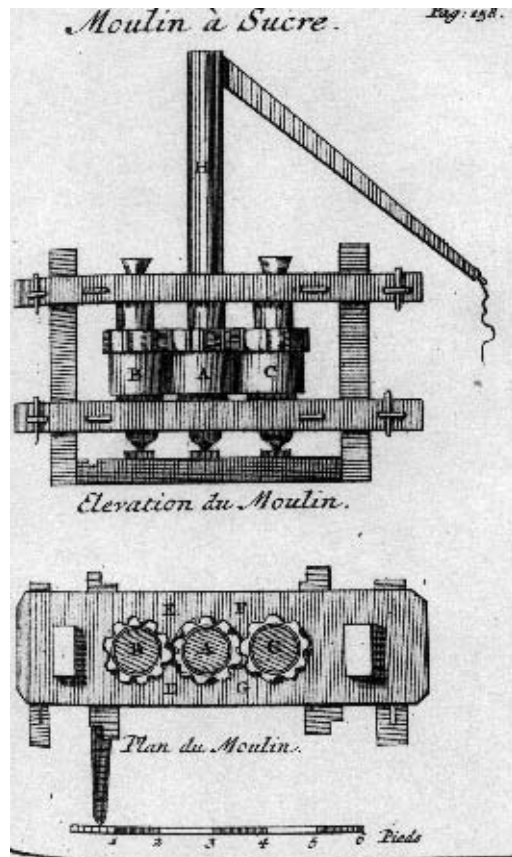


FIG. 5

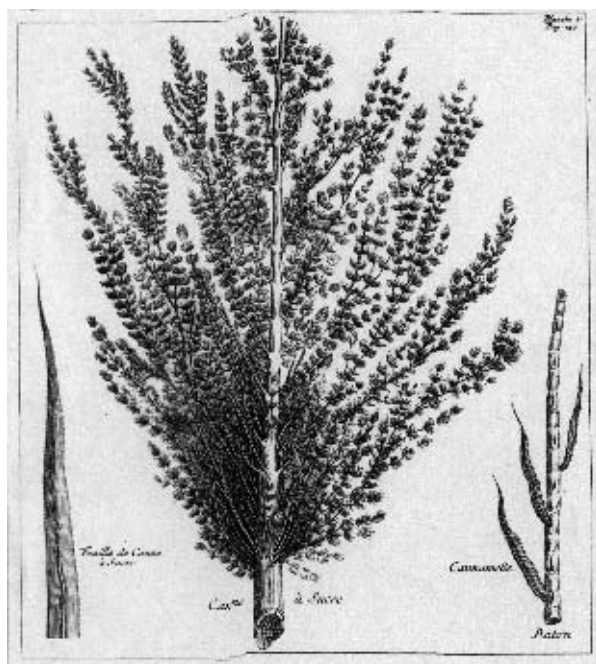
- a** – Représentation d'un moulin à sucre à force animal
- b** – Gravure du mécanisme des rouleaux à broyer les cannes
- c** – Gravure d'une canne à sucre
- d** – Plan d'une purgerie avec son stockage par rectangles
- e** – Plans en coupe d'une sucrerie



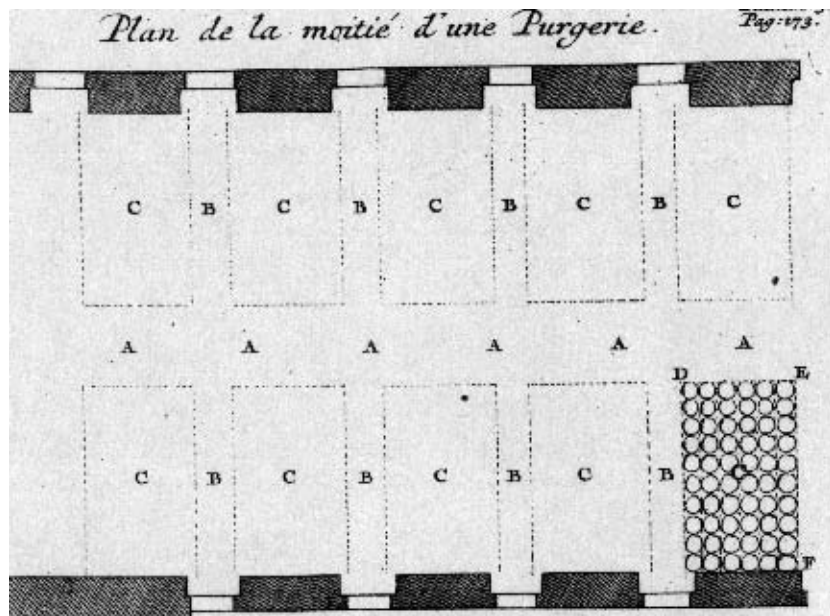
a



b



c



d



e

e

FIG. 6

Outillage des habitations

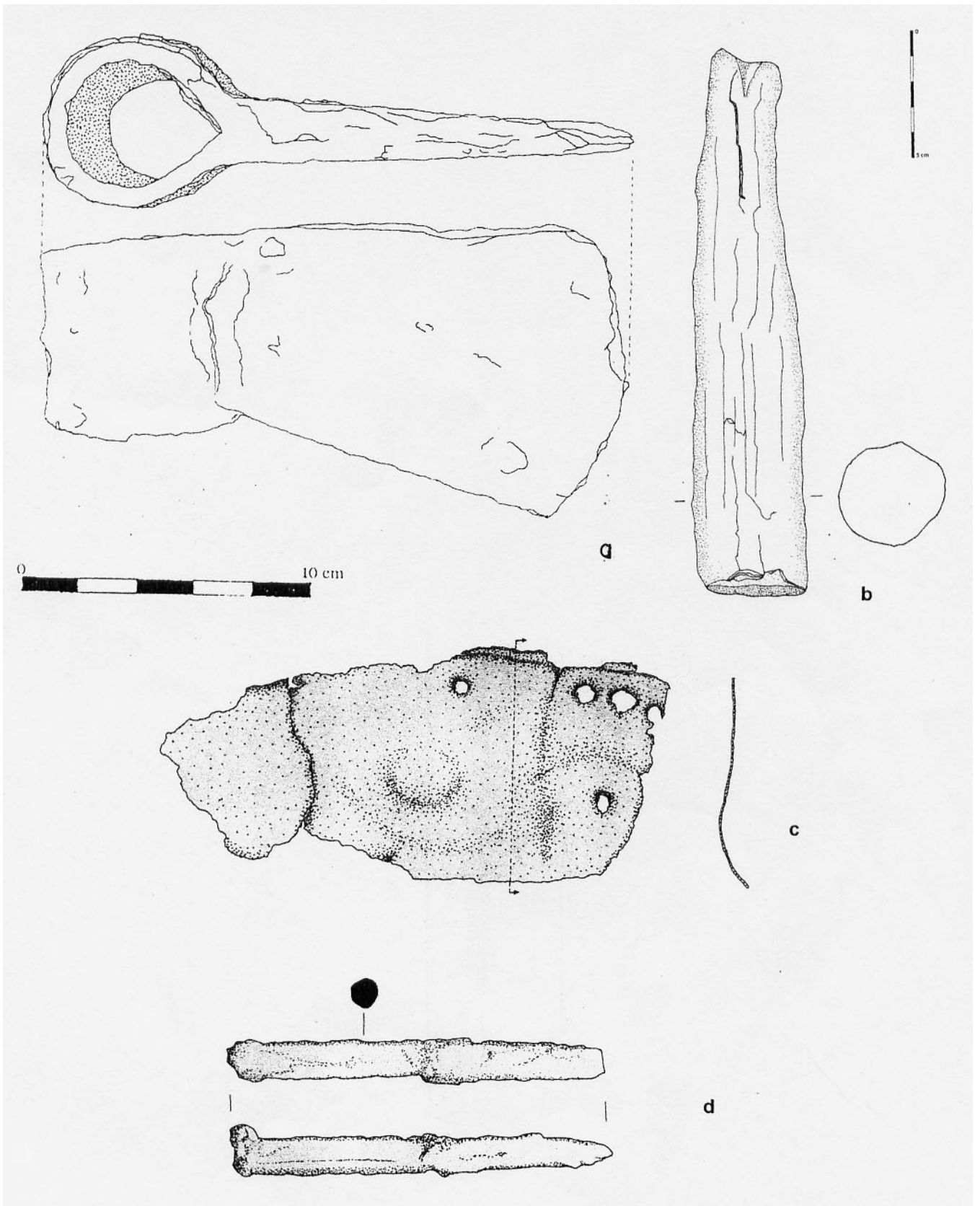


FIG.7

Grand canal de Saint-Régis

a – Début du grand canal (la ligne rouge marque les différences de niveau, pas toujours clairement visibles en raison du couvert végétal)

b- Grand canal

c- Fin du grand canal



a



b

REMIRE-MONTJOLY : FORT DIAMANT

Les campagnes de sauvegarde et de restauration du site classé Monument Historique de fort Diamant (site 9730900) à Rémire-Montjoly, lancées en 1985, se sont achevées avec la troisième tranche de travaux en 2001. Cette dernière campagne a permis la restauration et la réhabilitation intérieure de l'ensemble des casemates, poudrière comprise, qui composent la traverse.

Bien qu'aucune intervention archéologique n'ait été envisagée en préalable, le chef de chantier et Compagnon maçon Fabio Bortolotti, s'est attaché à prélever soigneusement l'ensemble du mobilier archéologique découvert au cours des travaux. La totalité de ce matériel a été remis au service régional de l'archéologie en décembre 2001, en accord avec l'architecte en Chef des Monuments Historiques. Il convient de signaler également que la coopération entre le chef de chantier et le SRA a permis la réalisation d'une étude du bâti qui a bénéficié des différentes ouvertures au sol et dans les maçonneries réalisées durant cette campagne.

Situé à l'emplacement même de fortifications antérieures, le fort Diamant tel qu'il se présente aujourd'hui correspond aux différentes campagnes de reconstruction qui se sont déroulées entre 1840 et 1849. Son bon état de conservation et sa restauration en font le principal témoin de l'architecture militaire du XIX^{ème} siècle en Guyane.

Malgré son homogénéité apparente cet ensemble suscite encore de nombreuses interrogations.

Si l'on ne connaît rien du fortin qui fut élevé dès le XVII^e siècle sur cette rive gauche du fleuve Mahury, les ingénieurs en charge de la nouvelle construction en 1840, ont levé un plan des bâtiments de l'époque qui montre un ensemble de structures en pans de bois et torchis, abritées par une enceinte, différant complètement de ce qui devait être réalisé par la suite. Les sondages archéologiques, réalisés en 1993 dans le cadre de l'étude préalable au projet de restauration et de réhabilitation, n'ont pas permis de retrouver de vestiges significatifs de cet état de la fortification.

La chronologie des travaux effectués au XIX^{ème} siècle souffre également de nombreuses incertitudes

en partie dues à des arrêts de chantiers et à la succession de projets d'achèvement et d'amélioration dont on n'ignore s'ils furent réellement suivis d'effets. La seule certitude reste que le fort fut déclassé militairement en 1882 et qu'il servit successivement de dépôt de poudre puis de cantonnement pour l'infanterie coloniale entre 1939 et 1949, avant d'être laissé à l'abandon.

Les seules recherches archéologiques menées sur cet édifice correspondent aux sondages de 1993. Or, la totalité de ces sondages (sauf deux) ont été réalisés à l'extérieur de la partie bâtie et n'ont livré pratiquement aucun mobilier archéologique. Il était donc particulièrement important de conserver la moindre information sur les objets découverts à l'intérieur des pièces du bâtiment.

L'essentiel de ce mobilier a été retrouvé lors de la réfection des sols intérieurs, mais certains objets ont également été mis au jour à l'extérieur, au pied des maçonneries ; d'autres encore ont été récupérés hors contexte archéologique, regroupés et abandonnés dans une des salles par l'entreprise qui a réalisé la campagne de travaux précédente.

L'inventaire de cette collection qui compte 258 éléments au total, montre une prédominance des objets liés au domaine de la construction. On observe ainsi concernant le mobilier métallique nombre de clous, lames, tenailles, limes etc., et des éléments d'huissierie tels que ferrures et gonds. D'autres objets attestent de la vocation militaire du lieu, comme les balles et les cartouches, vestiges de la dernière occupation du fort par l'infanterie coloniale. La vie au quotidien a également laissé des traces sous la forme de boutons en os, de lame de ciseaux, de verres colorés, de fioles (pharmacie et autres) ou encore de pipes en terre blanche. On note la très faible représentation de céramiques ; six éléments seulement dont cinq vernissés, tous retrouvés (à l'exception d'un tesson de faïence) dans le comblement du caniveau d'évacuation des eaux pluviales qui traverse la pièce 2. Des éléments liés à l'alimentation ont également été découverts dans ce même secteur ; il s'agit de bouteilles en verre, d'une lame de couteau, d'esquilles et de quelques os longs (non déterminés précisément)

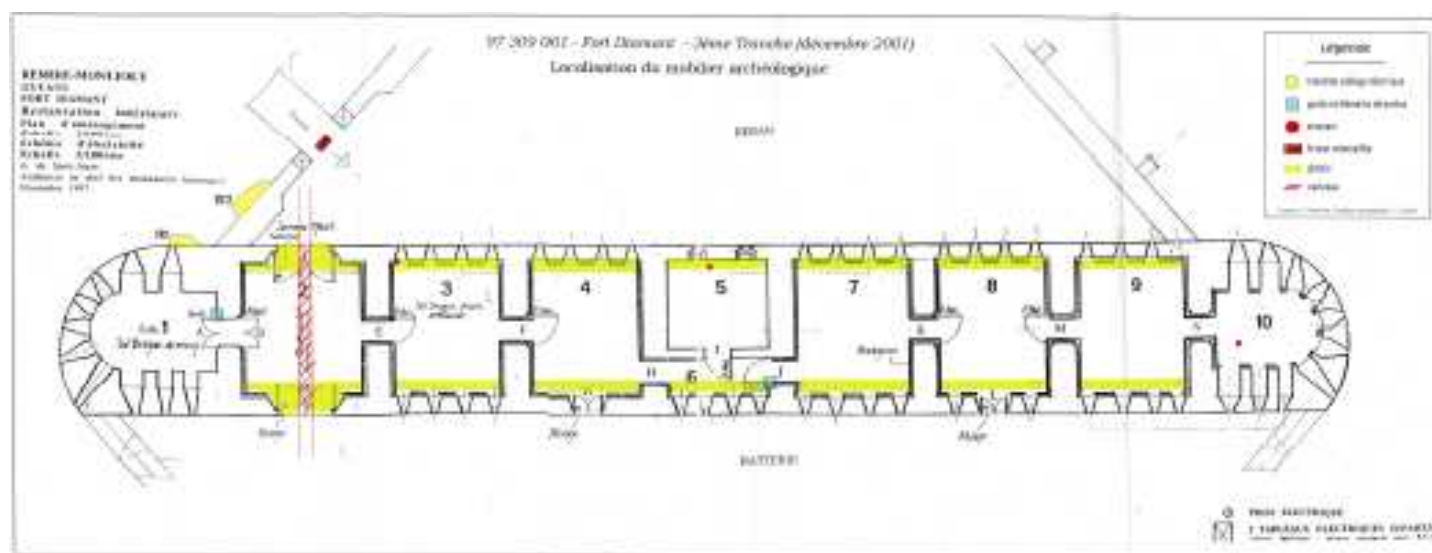
dont l'un porte les traces d'une découpe nette suivie d'un polissage de la surface.

Enfin, chose rare en Guyane, deux monnaies ont été mis au jour dans la salle 3 et dans la poudrière (salle 5) qui constituent des marqueurs chronologiques inédits de l'histoire du fort. La première est une pièce de Louis Philippe trouvée sous une pierre de platin dans l'angle de la salle 3, la deuxième est une monnaie napoléonienne de cinq centimes "Empire Français 1862" qui avait été placée dans le joint en terre du platin de la poudrière. La présence d'une monnaie de 1862 scellée dans un massif maçonné, est le seul élément à ce jour à notre disposition qui atteste de travaux réalisés dans l'enceinte du fort Diamant après 1849, date communément admise

comme marquant l'achèvement des travaux lancés en 1840.

Cet ensemble mobilier, dont l'essentiel a pu être associé à son contexte archéologique grâce à l'intervention du chef de chantier, est l'unique témoignage de l'occupation du fort Diamant dans son état du XIX^{ème} siècle, et constitue ainsi une collection particulièrement précieuse pour la connaissance de ce monument de l'Histoire moderne de la Guyane.

Eric Gassies (SRA Guyane)
Fabio Bortolotti (Compagnon du Devoir)



2002

CAYENNE : KATOURY

Le site amérindien de plein air de Katoury a été découvert en 2001 par Georges Lemaire, ingénieur du Service Régional de l'Archéologie, alors qu'il suivait des travaux de terrassement à l'emplacement d'un futur lotissement commandé par le ministère de la Défense. Outre le matériel de surface dégagé lors du nettoyage de la parcelle (suppression du couvert végétal et nivellement superficiel), le creusement d'un fossé d'évacuation à l'est, le long de la limite cadastrale, avait mis en évidence une grande fosse contenant une importante quantité de mobilier céramique. Celui-ci, parfois intact, présageait du fort potentiel archéologique du site, ce qui poussa le Service Régional de l'Archéologie à lancer une opération de diagnostic dirigée par Sylvie Jérémie (INRAP) en octobre 2001.

Cette intervention aboutit à la découverte de calages de poteaux assurément d'origine amérindienne, un type d'aménagement qui n'avait encore jamais été mis en évidence sur la frange côtière. Devant le caractère exceptionnel de cette découverte et l'état embryonnaire des connaissances archéologiques dans cette partie du territoire, une opération de fouille préventive s'imposait.

Le site de Katoury, dégagé sur près de 1,5 ha, est de ce fait le premier site côtier de Guyane française à avoir fait l'objet d'une fouille extensive. Celle-ci donne pour la première fois une vision étendue d'une partie d'un ancien village amérindien littoral, dont l'occupation est estimée entre le 9^e et le 13^e siècle de notre ère.

Quelle localisation pour quel site ?

Le site de Katoury est positionné légèrement en retrait de l'anse de Montabo, entre les deux cordons sableux qui s'étendent sur deux kilomètres du Montabo au mont Bourda. L'implantation amérindienne de Katoury se situe sur un terrain où s'intercale une petite dépression humide. Près de 937 creusements anthropiques ont été mis au jour

(trous de poteau, puits, fosses), traduisant une densité d'occupation très forte. Les altitudes maximums NGG du sol actuel étaient comprises entre 7 et 6 m NGG, le point le plus bas correspondant à une légère dépression humide visible dans la partie nord-est du site. Elle s'explique par la découverte d'un niveau de vase holocène (formation manioc) qui se superpose aux argiles bariolées pléistocène (formation Ignace).

L'origine de ce dépôt vaseux est probablement liée à un ancien paysage de lagune salée ou à un ancien chenal de marée, remblayés à une époque encore indéterminé, lors d'un phénomène de transgression marine, par des sédiments fins d'origine fluviatile. C'est probablement peu après le comblement de cette zone marécageuse que commence l'occupation précolombienne du site.

La méthode de décapage

Les premiers 40 à 50 cm du site ont été décapés sans qu'aucune découverte liée à l'occupation amérindienne ne soit faite. Puis entre la côte 663 cm NGG et 539 cm NGG, plusieurs structures sont apparues, dispersées sur la quasi-totalité de la surface du site. L'altitude moyenne de découverte de ces structures se situe à 600,9 cm NGG. La dispersion des structures semble s'organiser sur le même pendage que celui du sol actuel et la sédimentation qui les recouvre est en moyenne de 46,2 cm.

Le repérage des faits dans le substrat sableux n'a été possible que lorsque le godet de la pelle « accrochait » les artefacts. Si l'on tient compte du relief naturel, les vestiges apparaissent globalement sur un niveau horizontal homogène. La dispersion spatiale et la constance des altitudes de découverte pour ces structures permettent de conclure à la présence effective d'un sol de circulation ancien.

Les structures mises au jour sont composées de 171 m² de paléosols, 13 dépôts céramiques, 3 zones foyères et 110 amas mobiliers.

Le second décapage n'a concerné que certaines parties du site. Il a été réalisé depuis la surface d'apparition des premières structures entre 663 cm NGG et 539 cm NGG jusqu'au substrat vierge qui se situe en moyenne entre 611 cm NGG et 481 cm NGG. La détection des structures était toujours impossible mais la lecture des remplissages devenait possible lorsque ces mêmes structures atteignaient les argiles bariolées ou le niveau de vase. Cette seconde phase de décapage a permis de mettre au jour 847 creusements, dont 364 ont été fouillés (42% de l'ensemble). La détection des remplissages dépendait donc en grande partie de l'épaisseur de la couche sableuse qui séparait le niveau de sol ancien du substrat vierge.

Les zones de paléosol

Les zones de paléosol sont au nombre de quatre. Elles sont organisées en bandes plus ou moins larges et sont constituées par un conglomérat de mobilier céramique abondant et d'agrégats lithiques éparses, dont l'agencement montre très nettement des effets de parois. L'exemple le plus remarquable est celui de l'ensemble 4, qui se développe de façon linéaire et continu sur près de 40 mètres de long et sur 40 centimètres à 2 mètres de large selon les endroits. Il présente un retour à angle droit au sud, qui se poursuit sur près de 6,50 mètres de long vers l'ouest.

Cette répartition linéaire du mobilier archéologique est en relation avec une série de trous de poteaux retrouvés lors des deux phases de décapage. L'interprétation de ces vestiges reste difficile. Toutefois, en se basant sur des observations ethnographiques, on peut constater la présence de canaux d'écoulement des eaux de ruissellement à la perpendiculaire des toitures des habitations. L'hypothèse la plus probable est donc que ces répartitions linéaires marquent la limite de bâtiments, dont la fonction et les dimensions exactes restent toutefois à déterminer.

Les structures fossoyées

Elles sont constituées par trois types de creusements : les trous de poteaux avec ou sans

calage, les fosses et enfin les puits d'approvisionnement en eau douce.

Les trous de poteaux sont représentés majoritairement par des creusements simples mais aussi par des structures doubles, triples, quadruple ou plus.

Les fosses ont été définies d'après un module d'ouverture supérieur à 50 cm. Elles ont été identifiées à 32 reprises. Elles sont de profil concave et leur remplissage est le plus souvent argileux. Il est difficile de leur donner une dénomination fonctionnelle objective : fosse de stockage ou conservation, fosse d'extraction, fosse de combustion. Les hypothèses sont nombreuses sans l'appui de disciplines annexes (carpologie, palynologie, anthracologie, études physico-chimiques) ou de fossiles directeurs marquant.

Les puits à eau sont représentés uniquement dans la partie basse du site. Ils atteignent le niveau de la nappe phréatique et présentent des profils « en entonnoir ». En surface, leur forme est ovale, quadrangulaire ou irrégulière. Ces structures se distinguent nettement dans le niveau de vase par un remplissage sableux jaune. Les diamètres observés varient de 1,50 m à 4 m. Les profils montrent parfois des emmarchements nécessaires, tout à la fois, au creusement et à l'approvisionnement. Il est possible que certaines parois montrant des entailles dans la couche d'argile blanche, aient pu aussi servir de filon d'extraction pour la fabrication des poteries. Le creusement de puits à eau est une technique assez fréquente en Guyane Française, qui est mise en place par toutes les populations n'ayant pas un accès direct à une eau claire, à savoir non turbide et non saumâtre. Ces structures ont été identifiées de façon certaine à six reprises à l'aide de la fouille manuelle et de sondages mécaniques, mais le total de ce type de structures sur le site est supérieur. Les profondeurs des puits varient de 56 cm à 1,20 m, mais la remontée des eaux très rapide et les conditions de sécurité, ont empêché d'atteindre le fond des creusements les plus importants. Les alignements de trous de poteaux ou les groupements de puits à eau semblent définir des ensembles cohérents, mais leur nombre élevé rend difficile toute restitution précise d'un habitat singulier.

Le mobilier céramique

La collection céramique du site de air (32 000 individus étudiés) présente des composantes spécifiques qui permettent de dissocier très nettement le mobilier découvert sur ce site des industries céramiques déjà mises au jour dans d'autres secteurs de l'île de Cayenne, notamment sur le site de Thémire découvert à quelques centaines de mètre plus au sud.

Le corpus céramique provient de structures fossoyées et de zones de paléosols, deux ensembles archéologiques qui procèdent du même courant culturel, puisqu'on ne remarque pas de différences techniques et/ou décoratives entre les deux séries.

Le mobilier ordinaire est caractérisé par des bords simples, inféodés à une large gamme de récipients dont la morphologie générale reste encore assez mal appréhendée : écuelles, jattes semi sphériques et jarres tronconiques.

Le mobilier décoré est assurément la classe céramique la plus représentative du site. Il occupe une place prépondérante et on constate, notamment dans la distribution des effectifs de la classe morphologique « bord », que le mobilier décoré est parfois plus abondant que le mobilier ordinaire. Un phénomène intéressant, car relativement rare dans les assemblages céramiques mis au jour dans des zones d'habitation. Le registre des décors est limité à trois genres décoratifs : l'incision, la peinture et dans une moindre mesure la gravure. L'incision est omniprésente, elle s'organise en bandeaux plus ou moins larges, sur la partie externe des poteries, dans une zone comprise entre le bord et le corps du récipient. Les motifs incisés restent assez limités : obliques alternées sub-labiales et motifs couvrant en treilles, plus ou moins régulières selon la dextérité de l'artisan. Ces décors plastiques, incisés et gravés, sont souvent observés sur des jattes semi sphériques de grandes dimensions. La peinture consiste uniquement en l'application d'un aplat rouge monochrome à l'intérieur ou à l'extérieur des poteries, plus rarement sur les deux faces. Ce mobilier peint appartient à des ustensiles de petites dimensions : écuelles ou petits bols et assiettes.

La composante la plus pertinente de ce corpus reste la présence d'associations remarquables, entre

genres décoratifs (incision + peinture) et modes morphologiques, manifestement propres au groupe culturel auquel appartiennent les anciens habitants du site de permis L'incision et la peinture, qui prises comme telles ne sont que des composantes décoratives supra culturelles en Guyane, sont effectivement associées à des éléments constitutifs de col-goulots ou d'épaulements. Les cols présentent ainsi des incisions sub-labiales (obliques alternées, lignes verticales ou en treilles losangées, parallélépipédiques...), un bandeau rouge sur l'encolure et pour les séquences décoratives les plus complexes des modes d'incisions au niveau de l'épaulement. Ces décors sont le plus souvent inféodés à la classe morphologique des bouteilles, mais on les remarque aussi sur des éléments de jarre lorsque ceux-ci présentent une restriction à l'ouverture.

Ces associations décoratives, jusqu'alors inédites sur le mobilier céramique de l'île de Cayenne, permettent de définir une nouvelle industrie céramique assurément diagnostique d'une "archéo-culture" singulière.

Le mobilier lithique

L'étude lithique a porté sur un échantillonnage de 185 structures, comprenant des trous de poteaux, des fosses, des amas, un foyer, une zone d'épandage et un dépôt de céramique, ainsi que sur 68 des 171 unités de paléosols relevées sur le site.

Les outils représentent 8 % du mobilier lithique étudié, pour un total de 400 pièces. Ils comprennent 156 percuteurs, 5 broyeurs, 11 enclumes, 51 nucleus, 28 éclats, 73 cassons, 23 préformes de haches, 8 *quebra coco*, 2 polissoirs, ainsi que 19 blocs avec des traces d'abrasion, 2 avec des traces de percussion, et 22 autres pièces, dont des oxydes de fer percutés, un grattoir, un lisseur, un microgranite poli et appointé.

Le (ou les ?) groupe installé à Katoury semble s'être approvisionné en blocs aux abords du site. Il existe cependant la possibilité d'un ramassage de quartz sur des distances plus grandes (plus de 50 km). A l'heure actuelle, et par manque de données générales sur la vaste région amazonienne, nous connaissons assez mal les modalités

d'approvisionnement lithique chez les Amérindiens. La proximité de filons des sites d'habitat paraît le mode d'appropriation le plus évident, mais nous n'omettons pas l'éventualité de collectes lors de grands déplacements, voire d'échange avec d'autres groupes, comme cela est attesté pour d'autres types de matériaux et d'objets finis à l'image des céramiques.

Les industries lithiques sont peu connues ; de rares collections de référence ont été établies. Cette situation limite pour l'instant les champs d'étude et seul l'établissement de listes typo-technologiques est pour l'instant envisageable ; elles permettront à plus long terme d'envisager les supports lithiques anthropiques comme d'éventuels marqueurs typo-ethnologiques.

Actuellement l'opportunisme semble être un caractère récurrent de ces habitudes technologiques. Ainsi la fonction d'un outil peut être double, voire triple (percuteur-broyeur, nucléus-percuteur-enclume, préforme-percuteur). Ces choix de « multi-usage » sont dictés par la nécessité de répondre à un besoin d'un type de support particulier pour une utilisation immédiate, puis le réemploi du même outil pour une autre action. sans réelle spécialisation, ni zone d'activité définie.

Cependant cette situation doit être modulée, il existe des ateliers de polissage pouvant être définis en terme d'aires de production. Il est difficile, pour certains outils, de déterminer leur fonctionnalité, car nous manquons là aussi de champs de données pour réaliser des études comparatives. Pour exemple, des préformes de haches ont été réalisées : de même morphologie allongée, et de même calibrage, mais elles n'ont pas été polies.

Cela entraîne plusieurs interrogations : les activités de subsistance du groupe de permis nécessitaient-elles un travail de polissage des outils ? Dans ce cas, peut-on établir une différenciation d'activités et de besoins liés à celles-ci entre des groupes forestiers et des groupes côtiers ? Peut-on voir dans la préforme de hache un marqueur culturel voire chronologique ?

Aujourd'hui encore il existe en Guyane des villages amérindiens dont les habitudes culturelles ont été plus ou moins bien préservées. Il pourrait être utile

pour la compréhension des sites de privilégier des études ethno-archéologiques comme cela a déjà été fait.

De même, une collaboration plus étroite avec des géologues (par exemple avec le B.R.G.M.) pourrait à l'avenir enrichir nos connaissances des gîtes de matières premières et des modes d'approvisionnement des groupes étudiés, afin d'établir des cartes de répartition de gisements et ultérieurement, des cartes de déplacements des peuplements pour pourvoir à leur approvisionnement.

Conclusion

Les zones littorales et plus particulièrement les cheniers, anciens vestiges des rivages successifs, ont sans doute été particulièrement attractifs pour les populations précolombiennes.

Les chroniqueurs des débuts de la colonisation mentionnent d'ailleurs l'existence de groupes importants sur la bande côtière de Guyane et aujourd'hui encore certaines communautés amérindiennes, permis ou Palikur, sont installées sur ce type d'élévations exondées du littoral (Bellevue, L'habitation, Yalimapo et Katoury).

Le peu de connaissances archéologiques des anciens secteurs d'habitat amérindien sur la frange littorale constitue pourtant un vrai paradoxe si l'on tient compte des facilités d'accès de cette zone.

Les travaux archéologiques menés jusqu'à présent dans ce contexte se sont en effet limités aux seules études céramiques et lithiques, l'activité de fouille se résumant à l'ouverture de sondages de quelques mètres carrés, qui ne permettaient pas de repérer les structures en creux.

De nombreux sites archéologiques sur cheniers étaient connus, mais aucun n'avaient fait l'objet de fouilles extensives.

Les interventions archéologiques actuelles ne touchent que des portions réduites des anciennes zones d'habitat amérindien, ce qui interdit encore une vision globale des sites.

Au vu de la densité des structures sur le site de permis, il semble pourtant nécessaire de raisonner sur la présence d'occupations très étendues dispersées le long des cordons sableux.

Ces agglomérations précolombiennes ont pu ressembler à certains villages amérindiens actuels comme celui L'habitation, qui se déploie sur une bande côtière longue de 2 km et large d'environ 500 mètres.

La réalisation de cette opération a permis d'établir des méthodes palliant aux déficits de la méthode anglo-saxonne du puits stratigraphique. Outre un apport très appréciable de données nouvelles concernant la vie quotidienne des amérindiens il y a près de 1000 ans, cette opération a permis de développer des techniques et des méthodes novatrices pour l'exploration de vestiges dans un contexte stratigraphiquement difficile de chenier littoral.

Le site de Katoury représente donc un premier jalon sur lequel il sera possible de s'appuyer lors des futures études qui seront réalisées sur la bande côtière.

L'étude céramique, associée à des datations 14C, permet de définir un ensemble de référence pour l'Île de Cayenne, et plus largement pour la Guyane française.

Cette opération a aussi permis l'identification de types de vestiges nouveaux pouvant aider à mieux comprendre l'organisation spatiale de l'habitat en contexte littoral (association paléosols- structures en creux ou découverte de puits à eau). Les découvertes constituent indéniablement un début de trame solide, mais des réponses mieux argumentées aux hypothèses formulées ne seront apportées que par les fouilles à venir.

Mickaël Mestre, INRAP (responsable d'opération)
Matthieu Hildebrand, INRAP (étude céramique)
Sandrine Delpech, INRAP (étude lithique)

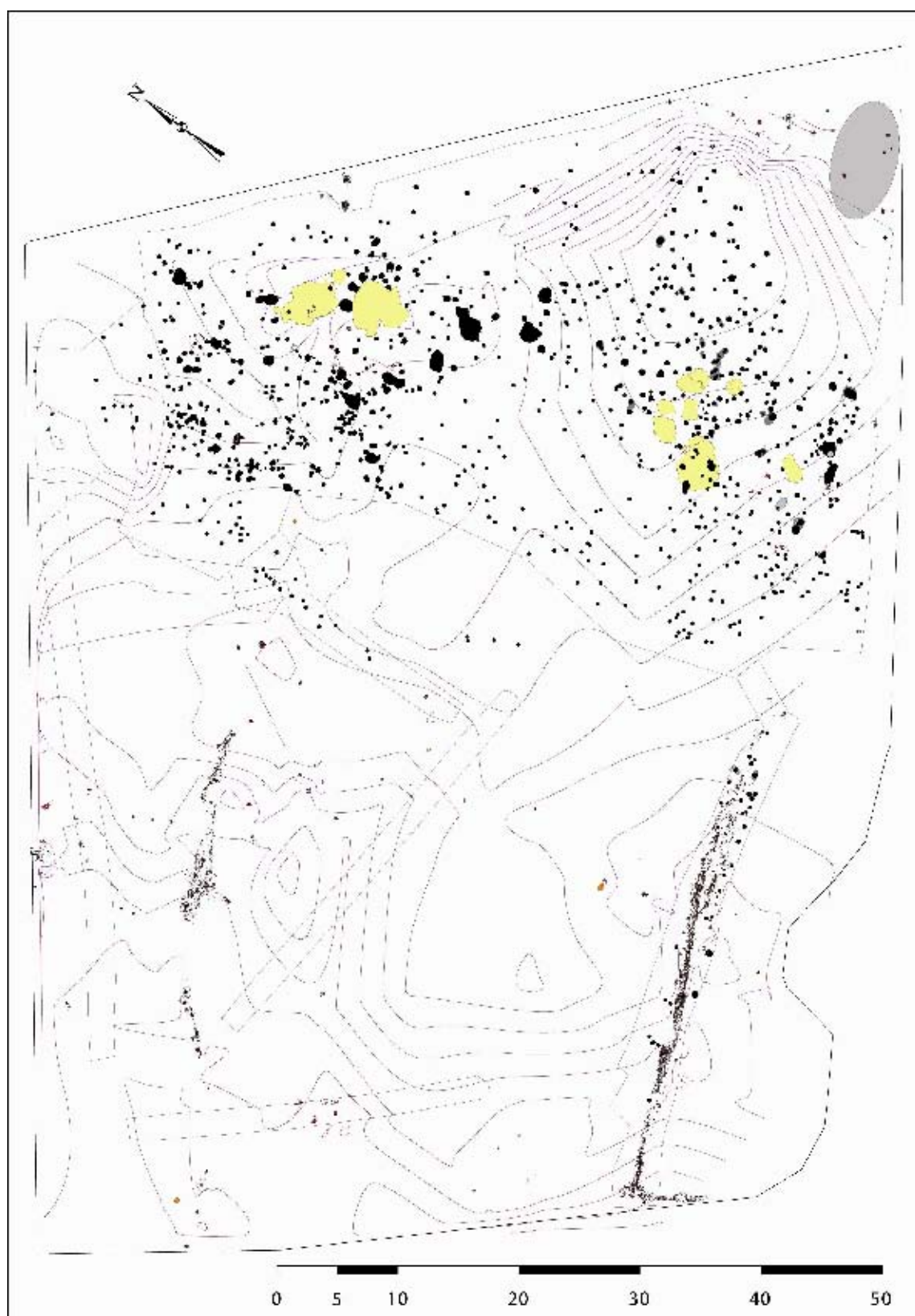


Figure 1 : Plan des vestiges (M. Mestre)



Figure 2 : Fosse ou puits (M. Mestre)

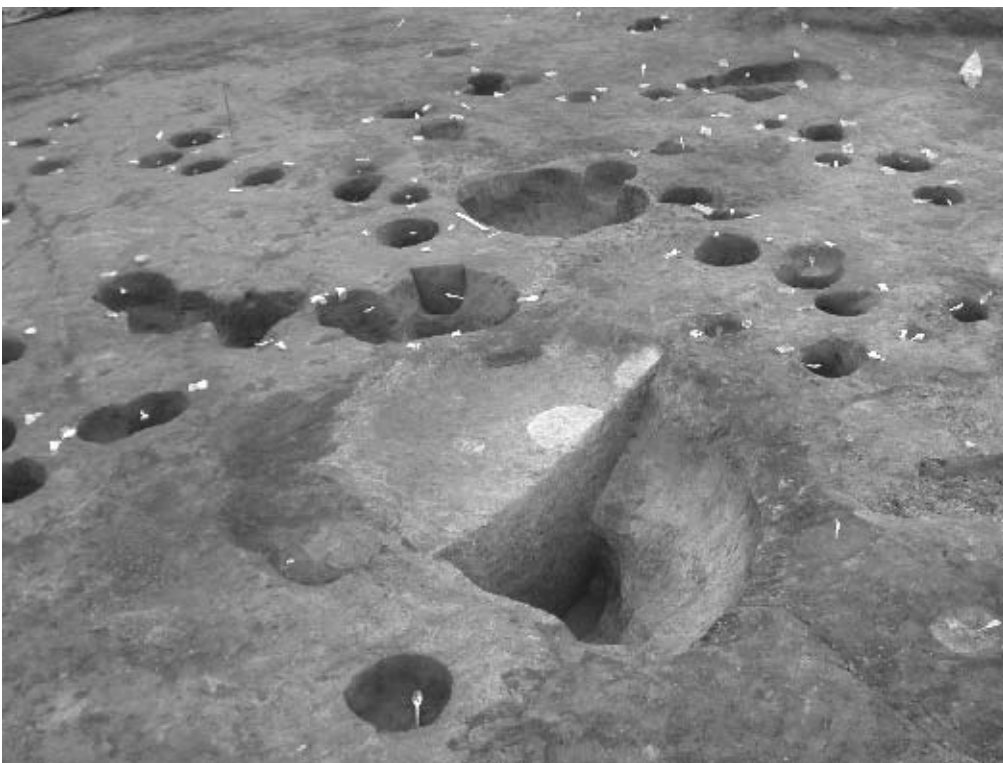


Figure 3: Trous de poteaux et puits ou fosse (M. Mestre)

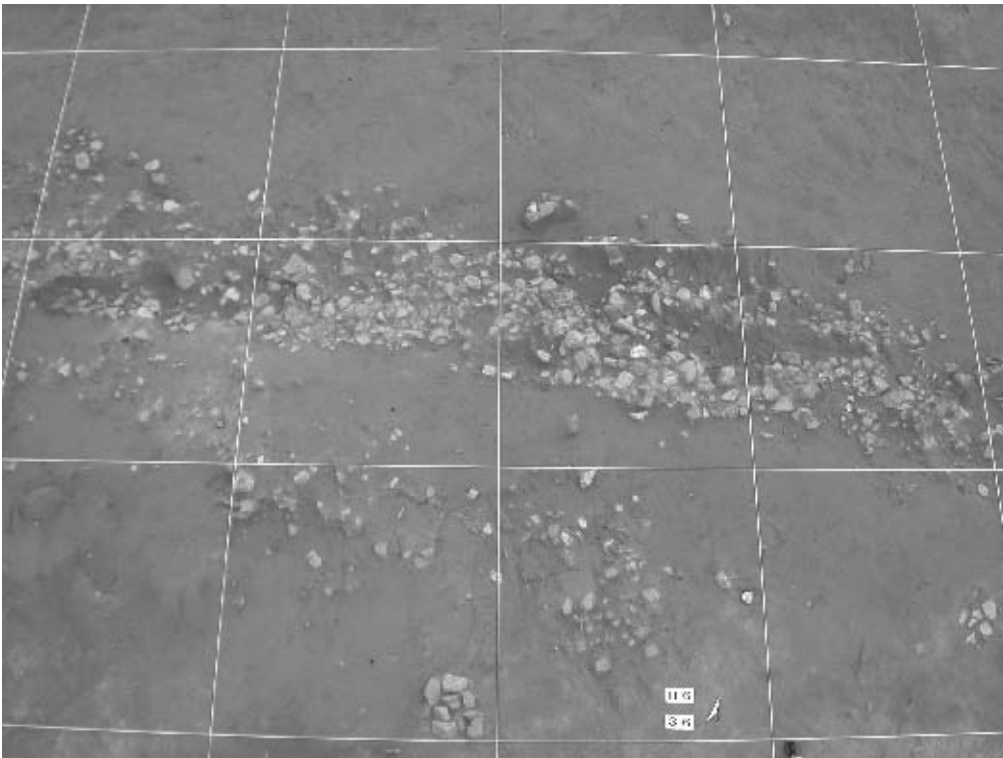


Figure 4 : Vestiges éparpillés (M. Mestre)

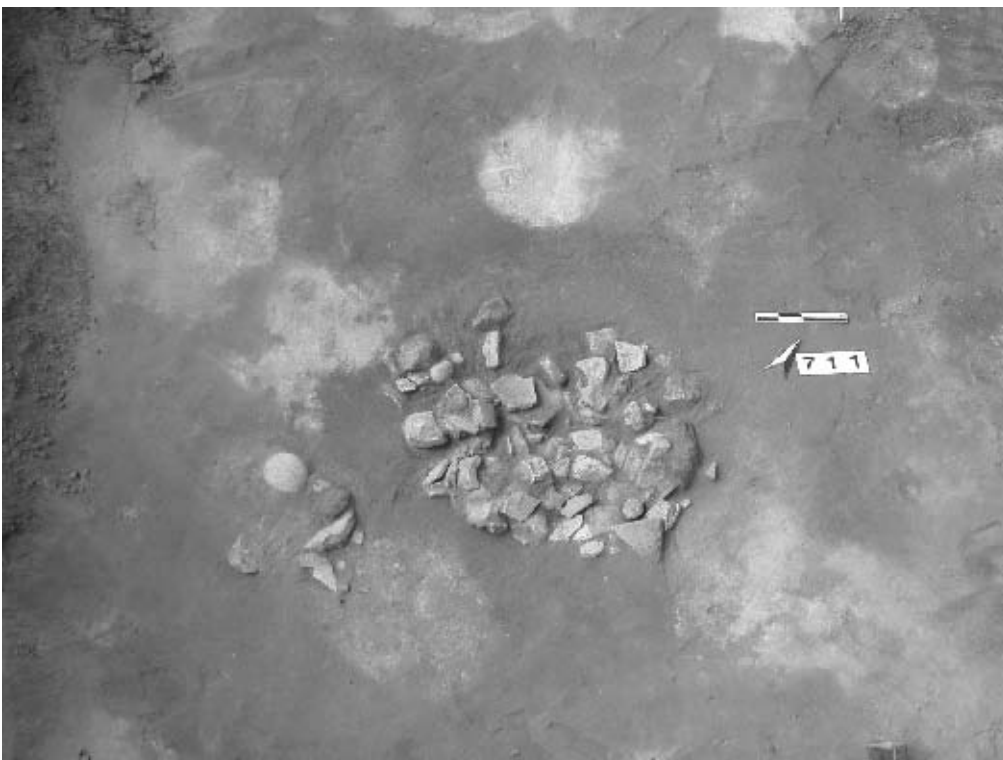


Figure 5 : Amas de céramique et autres vestiges : trous de poteaux... (S. François)

REMIRE-MONTJOLY - ROUTE NATIONALE 3 PONCEL : DIAGNOSTIC

Le morne sur lequel se développent deux implantations (culturellement différenciées) de la RN3 Poncel (97 309 104) est une faible hauteur couverte d'une terre végétale épaisse qui peut ponctuellement atteindre de 60 à 80 cm d'épaisseur. Un système racinaire abondant s'y développe, constitué principalement de fines racines et radicelles issues d'une végétation visiblement secondarisée même si quelques arbres émergents, témoins d'une formation plus ancienne, subsistent.

La terre végétale repose sur un substrat argilo-sableux ocre rouge à ocre-jaune chargé en grave d'un diamètre évoluant entre 0,5 et 2cm de diamètre, ce substrat très drainant présente un avantage non négligeable lors d'opération de diagnostic et de fouille. Il permet, malgré des conditions météorologiques difficiles (saison des pluies) de conserver un sol relativement sec.

Le site s'inscrit dans un contexte environnemental de savanes mouillées ou pri-pri qui sont des marécages correspondant aux sols de la terrasse de 2-4 m inondés de manière quasi-permanente.

La forêt exondée présente sur le site est très diverse, encore mêlée de pinots et de bananiers sauvages au contact de la forêt humide, elle est représentée par une haute futaie sur les meilleurs sols ou par la forêt rabougrie sur les affleurements de cuirasses.

Toutefois, la succession d'occupations agricoles a substitué des abattis à la forêt sur tous les sols qui n'étaient pas inaccessibles (forte pente ou inondation des abords). Très souvent, dans la zone qui nous concerne, la forêt a fait place à une jachère forestière à bois canon ou à une brousse secondaire à tous les stades de développement.

Paysage géologique

Le site archéologique repose sur des sols ferrallitiques appauvris alternant cuirasse de bas de pente et sols sur granite. Les sols hydromorphes à proximité dans lesquels des argiles ont été prélevées à toute époque, sont des sols minéraux sur matériau

finement sableux ou limono-argileux, inter grades des podzols de nappe, ou encore des sols moyennement organiques sur alluvions sub-continentales argileuses à argilo-sableuses à pyrite. Les terrasses marines relient entre eux plusieurs monticules qui formaient auparavant des îlots séparés. Sur le mont Rapport, à proximité immédiate du site de la RN3 Poncel, les venues acides ont surtout donné lieu à des granites d'anatexie caractérisés par une forte teneur en potassium. A noter que ces sols, bien drainant sont bien adaptés aux agrumes, à l'ananas et aux cultures maraîchères. L'extension de ces sols est limitée à la Montagne de Rapport et à quelques lambeaux de granites localisés au nord de la crique Fouillée ; En contrebas du site, une zone de forêt " flottante " repose sur des alluvions sub-continentales argileuses à pyrite.

Méthodes de travail

L'aire d'implantation du site a été partiellement décapée au bulldozer avant l'intervention archéologique. En effet, après plusieurs contretemps liés au traitement du dossier par les services de la DDE Guyane, l'intervention archéologique a été menée après une première intervention d'engins mécaniques ayant révélé une grande quantité de mobilier céramique mais aussi métallique.

Le choix de la DDE ayant porté sur une extension de la zone d'emprise alors sous couvert forestier, la mise en état du chantier, avant diagnostic archéologique, a consisté à suivre les déforestations puis la repousse des andins déposés lors des premiers travaux d'aménagement.

Outils et méthodes

La méthode du diagnostic a été scindée en deux approches : une première approche extensive, réalisée grâce à la mise en place de 10 tranchées dont les trois principales suivent un axe général NO-SE, chacune s'étend perpendiculairement par des tranchées E-O, elles se poursuivent jusqu'à la limite reconnaissable des implantations anciennes.

Ces différents travaux ont révélé deux occupations juxtaposées dont une seule avait été repérée lors des premiers travaux de la DDE : - une occupation coloniale qui s'est vraisemblablement développée depuis la seconde moitié du 17^{me} siècle jusqu'à la fin de la première moitié du 18^{me} siècle ; - une occupation amérindienne pré historique localisée dans la zone d'emprise de la route mais dans une aire distincte de l'occupation coloniale. L'ensemble s'étend sur près de 7000 m².

La seconde approche, ponctuelle, s'est attachée à la fouille fine de secteurs présentant en surface une forte densité de mobilier. Ainsi, un carré de 25 m² a été ouvert manuellement afin de mettre partiellement en évidence un sol d'habitation colonial qui se poursuit largement sur le reste de l'implantation.

Enfin, les anomalies repérées dans les tranchées ont été isolées puis fouillées pour la plupart.

Les relevés stratigraphiques ont aussi constitué un axe important de ce diagnostic mettant en évidence paléosols anciens et remblais plus récents mais liés à l'aménagement colonial de l'habitation.

Les résultats

Dans le cas de la RN3 Poncel, la réalisation de ces tranchées de diagnostic a permis de révéler un habitat en place, bien conservé, présentant structures aménagées (pavements, sols, creusements volontaires du sol, aménagement de murs, etc.) et mobilier commun (outillage agricole, vaisselle commune ou mobilier plus exceptionnel - grès de Westerwald, verre de bruyère, ... - etc.). L'ensemble forme un tout cohérent et bien conservé archéologiquement.

Cet habitat à rattacher à l'habitation Picard citée dans Goupils des Marais (1681), visible sur la carte du RP Lombard (1717), n'est plus représenté sur la carte de Dessingy de 1771 ; il s'agit actuellement de la plus ancienne occupation coloniale de la côte des Guyanes à être diagnostiquée, diagnostic archéologique dicté par un aménagement routier qui entraînera sa destruction complète.

Le site amérindien, localisé en sommet de colline, en surplomb de l'habitation coloniale, est distant de cette dernière de quelques mètres. Son intérêt réside dans la présence de matériel lithique débité, bouchardé et peut-être poli et d'une grande quantité

de mobilier céramique dont l'attribution culturelle et chronologique reste à déterminer.

Le site archéologique RN3 Poncel : l'emprise coloniale

Ce site s'étend sur 4104 m², il est localisé sur le flanc nord d'un morne de petite taille surplombant une zone de sols hydromorphes dans laquelle avaient été identifiées des fosses d'extraction d'argile (cf. fig. 8 et 9) liées sans doute à l'activité de la poterie Bergrave mais aussi à celle du site amérindien situé en surplomb. Un petit ruisseau qui se rattache à la rivière de Rapport occupe le centre de cette zone de bas-fond ; " recreusée et entretenue, elle pouvait constituer autrefois une voie navigable, médiocre certes, mais suffisante pour des pirogues progressant au takari (solide perche de bois dur). La carte de De Ferrolles (1688), relative à cette zone, donne à ce cours d'eau une ampleur graphique qui semble proportionnelle à son utilité. [...] L'agrément d'un lieu et surtout sa salubrité, facteur non négligeable dans le choix d'un site, se constate presque invariablement en Guyane [...]. Or, dans le cas présent, on cherche en vain le plaisir qu'il y a d'être entouré [...] par un marécage infesté de moustiques [...]. Il est patent que la proximité immédiate d'un important gisement d'argile potière est la seule raison du choix de cet emplacement. " .

Le matériel extrait des tranchées et sondages est sériable en 5 catégories : -les matériaux de construction, - la céramique utilitaire/domestique, - le mobilier en verre, - le mobilier en fer, le mobilier lithique.

Les matériaux de construction identifiés regroupent des briques, des tuiles, des carreaux.

La céramique utilitaire regroupe tout à la fois des formes à sucre et pots de raffineurs en nombre restreint et des céramiques communes : grès à engobe, rares faïences qui agissent comme de très utiles indicateurs chronologiques.

L'ouverture des tranchées ainsi que la fouille fine de zones riches en mobilier en surface a mis en évidence le solage d'un bâtiment, une maison d'habitation présentant ponctuellement un pavage de carreaux. L'état de conservation de l'ensemble est

bon. L'attribution chronologique inattendue de cette habitation qui en fait la plus ancienne actuellement diagnostiquée dans la région, rend cette constatation remarquable. Ce bâtiment construit partiellement au moins en matériaux périssables a, après abandon, fait l'objet de " pillages ". Seuls subsistent sur le site des tuiles, briques ou carreaux le plus souvent fragmentaires, le matériau de construction semble ainsi avoir été collecté pour une réutilisation potentielle.

D'autre part, outre ce bâtiment, d'autres aménagements, pour certains bouleversés, ont aussi été mis en évidence par les sondages et tranchées. Au nord-ouest, les tranchées 2, 3 et 4 recoupent un éboulis reposant dans une matrice sédimentaire constituée de terre brun/noir. Cet éboulis est composé de moellons de " roche à ravets " d'un diamètre n'excédant pas 30 cm mêlés à des fragments de briques, tuiles et carreaux ainsi qu'à de nombreuses particules de charbons de bois. Au nord de la tranchée 1, apparaît un ensemble de blocs de roche à ravets d'un diamètre de 50 à 70 cm, disposés les uns à côté des autres et pouvant former une paroi.

De nombreux indices indiquent la présence d'aménagements pour certains perturbés mais fournissant des indications sur l'agencement de cette habitation ancienne et méconnue.

Le mobilier remarquable

Le premier élément d'important est la rare présence de faïence, en effet, il faut attendre la fin du 18^e s. pour voir la proportion de la faïence augmenter nettement et devenir prépondérante sur les sites. Dans le cas de la RN3 Poncelet, on assiste à une situation inverse. Les grès et céramique commune sont les éléments les plus abondants.

Certains éléments remarquables sont d'excellents indicateurs, leur identification et attribution chronologique ont été réalisées par Y. Le Roux : deux tessons provenant d'un pichet en grès gris salin rhénan avec une couverte bleu cobalt, il s'agit d'un grès de Westerwald dont la date médiane évolue entre le 17^e s. et 1725 ; plusieurs tessons de faïence française de Nevers ou du Croisic ; le fond blanc est orné d'un décor bleu floral. L'ensemble provient d'un unique pichet. Cette faïence est datée de la fin du 17^e s. ou de l'extrême début du 18^e s.

De nombreux fragments provenant d'une faïence ocre jaune et brun, d'origine anglaise et de la même période ; de nombreux tessons, panse et bord, provenant de céramique saintongeaise glaçurée de vert, l'ensemble étant très altéré ; des tessons glaçurés de gris/noir à rattacher à une production de type provençal ; des éléments provenant de pipes " blanches " et de pipes d'esclave. L'un de ces éléments est un fourneau de pipe d'esclave en terre, retaillé après avoir été façonné, ce fourneau est très proche des exemples africains et reste la seule de ce type connue en Guyane. Les pipes d'esclaves présentes sur les habitations jusqu'au 18^e s. disparaissent au 19^e s. Quatre tuyaux de pipe blanche, peut-être retaillés, voisinent ; ils sont aussi de type ancien.

Quant aux céramiques communes, pots de raffineur et formes à sucre, elles se rapprochent nettement de la typologie développée sur le site de Bergrave, à proximité.

Attribution sociale et chronologique du site

L'ensemble des éléments remarquables identifiés lors de ce diagnostic dénote un niveau social de l'habitant relativement élevé. En effet, la production d'importation retrouvée sur ce site colonial est assez précieuse et correspond à des objets de prestige marquant par leur seule présence un contexte social aisé, on peut facilement imaginer un habitant possédant une charge en ville lui rapportant plus que son exploitation.

D'autre part, la qualité du mobilier permet d'avancer qu'il s'agit bien d'une habitation et non d'un atelier artisanal, prolongement de celui de la poterie Bergrave.

Tous les éléments typo-chronologiques reconnus convergent vers une occupation allant de la fin du 17^e s. au premier quart du 18^e siècle, fourchette chronologique confirmée au moins partiellement par les documents archivistiques consultés ou indiqués.

Le site amérindien

Si les limites du site colonial sont relativement nettes, il n'en est pas de même pour l'occupation amérindienne caractérisée par la présence de mobilier céramique non tourné et d'artefacts lithiques dispersés sur le haut du morne atteint par les travaux routiers. On peut actuellement estimer la surface de ce site à 2700 m², toutefois, celui-ci se poursuit sur le sommet du morne, dans une zone actuellement boisée et qui pourrait faire l'objet d'aménagements paysagers.

La zone concernée par les vestiges est en pente légère, juste en dessous du sommet du morne. De nombreuses autres implantations amérindiennes sont situées à proximité de ce site, toutefois, il est impossible de savoir si cette occupation est contemporaine de l'une d'entre elles : le mobilier est peu abondant et ne reflète aucune caractéristique typo-chronologique permettant de le rattacher à telle ou telle culture, le mobilier lithique provient à l'origine soit du site même soit de l'environnement proche où se situent d'autres vestiges amérindiens (à l'image du Mont Rapport, etc.). Enfin la contemporanéité de ce site avec l'occupation coloniale n'est mise en valeur par aucun vestige matériel. A l'image du site historique, la proximité de sols bas hydromorphes chargés d'argile peut être un élément attractif à l'origine de cette implantation. La proximité d'une hauteur escarpée, le Mont Cassou, peut aussi agir comme un facteur motivant. Les données matérielles fournies par cette implantation se sont révélées assez maigres à l'exception d'informations stratigraphiques très pertinentes.

Sylvie Jérémie

2002 et 2003

REMIRE-MONTJOLY - ROUTE NATIONALE 3 PONCEL : FOUILLES

Une phase diagnostic avait révélé une occupation coloniale (Jérémie, 2002) lors des premiers travaux de la DDE localisés sur le futur tracé de la RN3, déviation routière contournant les vestiges de la catastrophe du Mont Rapport survenue en 2000. Cet habitat est à rattacher à l'habitation Picard citée dans Goupy des Marais (1681), et visible sur la carte du RP Lombard (1717), elle n'est plus représentée sur la carte de Dessingy de 1771 ; il s'agit actuellement de la plus ancienne occupation coloniale de la côte des Guyanes à être fouillée selon les méthodes de l'archéologie préventive.

Cette situation s'accompagne d'un cortège de données nouvelles sur le matériel importé et utilisé par ses habitants. Soulignons que cette habitation, bien que connue, semble peu renseignée au niveau des archives.

Une première analyse du mobilier :

Le matériel est sériable en 5 catégories :

- les matériaux de construction,
- la céramique utilitaire/domestique d'importation ou produite localement,
- le mobilier en verre,
- le mobilier en fer,
- le mobilier lithique.

Les matériaux de construction identifiés regroupent des briques, des tuiles, des carreaux.

La céramique utilitaire regroupe tout à la fois des formes à sucre et pots de raffineurs en nombre restreint et des céramiques communes : grès à engobe, rares faïences qui agissent comme de très utiles indicateurs chronologiques.

Les éléments de construction :

Les maçonneries et matériaux de construction.

La fouille fine a mis en évidence la présence d'au moins trois constructions (fig. 1 et 2) dont le solage d'un bâtiment, probablement une maison d'habitation présentant ponctuellement un pavage

de carreaux. L'état de conservation de l'ensemble est bon. L'attribution chronologique inattendue de cette habitation qui en fait la plus ancienne actuellement diagnostiquée dans la région, rend cette information remarquable. Ce bâtiment construit partiellement au moins en matériaux périssables a, après abandon, fait l'objet de " pillages ". Seuls subsistent sur le site des tuiles, briques ou carreaux le plus souvent fragmentaires. Le matériau de construction semble ainsi avoir été collecté pour une réutilisation potentielle.

Mais les éléments sans doute les plus pertinents et les plus étonnants de ce bâtiment dont l'ensemble du plan a pu être restitué restent les trous de poteau, témoins de l'utilisation de " fourches en terre " dans un substrat difficile à travailler (fig. 3 et 4). En effet, ces structures repérées grâce à la technique du décapage extensif sont constituées d'une couronne de roche à ravet s'étagant sur 80 à 90 cm de profondeur et délimitant un orifice central, aujourd'hui vide, qui abritait le poteau de bois (fig. 5). Les pierres de calage étaient ainsi disposées autour du pieu comme c'est l'habitude. Le bâtiment ainsi reconstitué fait une longueur de 16m pour une largeur de 6,50m.

La découverte de cette construction utilisant " les fourches en terre " est exceptionnelle car elle constitue, pour l'instant, le seul témoin démontrant l'emploi de cette technique utilisée majoritairement aux tout premiers temps de la colonisation en Guyane. Plusieurs descriptions de ces habitations pionnières sont relatées chez différents auteurs. Il y transparaît un certain " opportunisme de l'habitat " bien adapté au milieu environnant. Il est possible aussi d'y voir une perdurance des techniques de construction amérindiennes (carbet).

Nous pouvons citer Goupy des Marais à la fin du XVII^{ème} siècle. Lorsque l'on est établi sur une terre femelle et où on est assuré que au bout de 3 ans il la faudra quitter pour aller s'établir dans un autre endroit afin de s'approcher des cannes que vous avez posées et plantées dans de nouveaux abattis, il faut se résoudre à ne faire que des bastiments de bousillage et à peu de frais afin de les pouvoir laisser lorsqu'on abandonne un vieux terrain. "

Ou encore du même auteur.

" les bâtiments de bousillage se commencent par planter des fourches dans la terre, suivant la longueur et la largeur qu'on veut faire la case et par-dessus les fourches on y pose des perches en travers qu'on attache avec de la corde comme je l'ai marqué qu'on fait aux carbets indiens observant de mettre dans le milieu de la largeur de la case des fourches beaucoup plus longues que celles des côtés afin d'y poser une perche dessus et l'attacher avec une corde pour en faire le toit qui vienne descendre sur les perches des côtés et après d'une fourche à l'autre, on y met des gaulettes qu'on lie avec des cordes, ayant soin de laisser un endroit pour servir de porte et même des fenêtres aussi, si on y en veut et après on enduit bien le tout avec de la terre de sorte que la case paroisse de terre bien unie. "

Ces observations sont renforcées si l'on considère la situation géographique et le contexte historique dans lesquels vient s'inscrire cette habitation, isolée géographiquement à une période où les matériaux de construction sont rares en Guyane. Pour s'implanter, le colon doit forcément compter sur les ressources offertes par le milieu naturel environnant

Présentation sommaire du mobilier céramique

Il est composé de plusieurs éléments de forme et de décors dont nous citerons ici pour mémoire les éléments typologiques remarquables indispensables à l'attribution chronologique de cette habitation.

Le premier élément important est la rare présence de faïence ; en effet, il faut attendre la fin du 18^e s. pour voir la proportion de la faïence augmenter nettement et devenir prépondérante sur les sites. Dans le cas de la RN3 Poncelet, on assiste à une situation inverse. Les grès et céramiques communes sont les éléments les plus abondants.

Certains éléments remarquables sont d'excellents indicateurs, ainsi certains tessons proviennent de pichet en grès gris salin rhénan avec une couverte bleu cobalt, il s'agit de grès de Westerwald dont la date médiane évolue entre le 17^e s. et 1725.

- plusieurs tessons de faïence française proviennent de Nevers ou du Croisic ; le fond blanc est orné d'un décor bleu floral. L'ensemble provient d'un pichet daté de la fin du 17^e s. ou de l'extrême début du 18^e s.

- de nombreux fragments proviennent de faïence ocre jaune et brun, d'origine anglaise et de la même période.

- de nombreux tessons, panse et bord, sont issus de céramique saintongeaise glaçurée de vert, l'ensemble étant très altéré.

- des tessons glaçurés de gris/noir sont à rattacher à une production de type provençal.

- des éléments de pipes " blanches " et des pipes d'esclave très proche des exemples africains sont très nombreux.

Quant aux céramiques communes, pots de raffineur et formes à sucre, elles se rapprochent nettement de la typologie développée sur le site de Bergrave, à proximité.

Le mobilier en verre

Composé de plusieurs tessons de verre pour la plupart vert sombre et épais, des éléments sont particulièrement remarquables, citons pour mémoire un pied de verre en forme de balustre. Il s'agit de verre fougère (fabriqué avec des fougères calcinées) dont la composition apporte une meilleure transparence au matériau, la base et le goulot d'une bouteille, sans doute une Dame Jeanne voire une bouteille oignon d'origine anglaise. Les datations fournies pour ce mobilier situent l'occupation de ce site entre 1650 et 1700/1725.

Le mobilier métallique

Il se compose de plusieurs éléments - des objets agricoles : houe, fer de pioche, hache, lame d'utilisation indéterminée, des éléments de harnachement, de l'outillage lié à la construction : coins, clous, serrure, des objets liés à la vie quotidienne : une branche de mouchette, etc.

L'ensemble est bien conservé mais demande un traitement rapide des métaux pour empêcher sa disparition à court terme.

Le mobilier lithique

Le mobilier lithique est constitué de pierres à fusils en silex ainsi que plusieurs nodules (galets de lest de navires) présentant quelques surfaces corticales, des négatifs d'enlèvements et des traces de percussions répétées. Ces artefacts sont exogènes, issus du commerce avec le vieux continent.

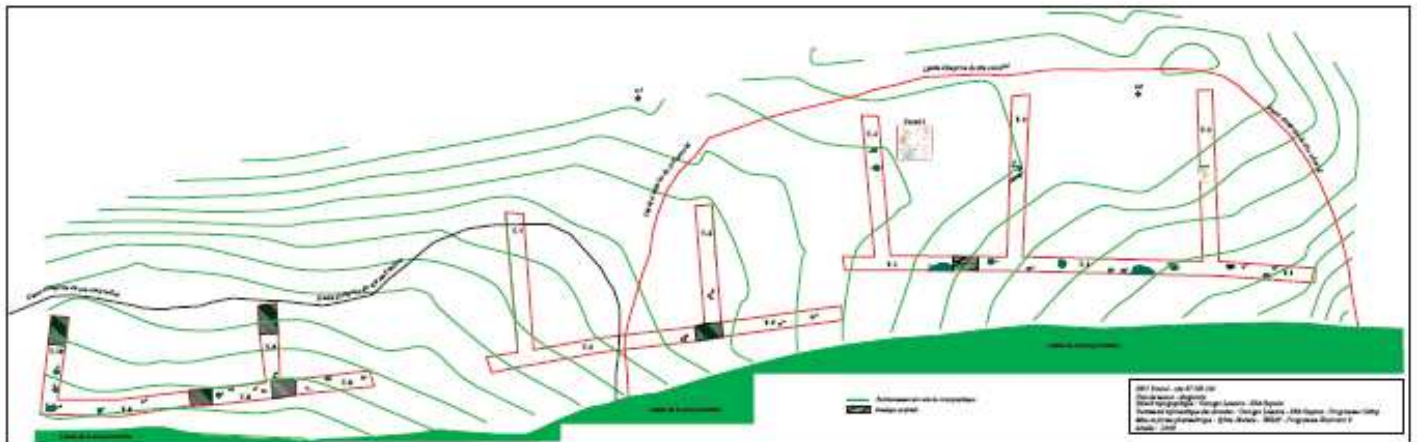
Attribution sociale et chronologique du site

Les premiers éléments remarquables identifiés lors de cette fouille préventive dénotent un niveau social de l'habitant relativement élevé. En effet, la production d'importation retrouvée sur ce site colonial est assez précieuse et correspond à des objets de prestige marquant par leur seule présence un contexte social aisé.

D'autre part, la qualité du mobilier permet d'avancer qu'il s'agit bien d'une habitation et non d'un atelier artisanal, prolongement de celui de la poterie Bergrave.

Tous les éléments typo-chronologiques reconnus convergent vers une occupation allant de la fin du 17^e s. au premier quart du 18^e siècle, fourchette chronologique confirmée au moins partiellement par les documents archivistiques consultés ou indiqués. Cette habitation apparaît sur des cartes anciennes dont celle du R. P. Lombard au tout début du 18^e s., elle n'est plus représentée sur la carte de Dessingy de 1771 qui reste un document de référence très exhaustif. En outre, l'habitation Picard est citée dans l'ouvrage de Goupy des Marais, rattachant une fois de plus cette implantation à la charnière chronologique des 17^e et 18^e siècles. La durée de cette occupation est relativement courte, les raisons du départ des colons sont ignorées (épidémie, incendie, non productivité etc...). Les difficultés d'installations dans un environnement peu accueillant voire hostile peuvent être au moins une des causes de l'abandon rapide de cette installation a priori isolée.

Sylvie Jérémie
Mickaël Mestre



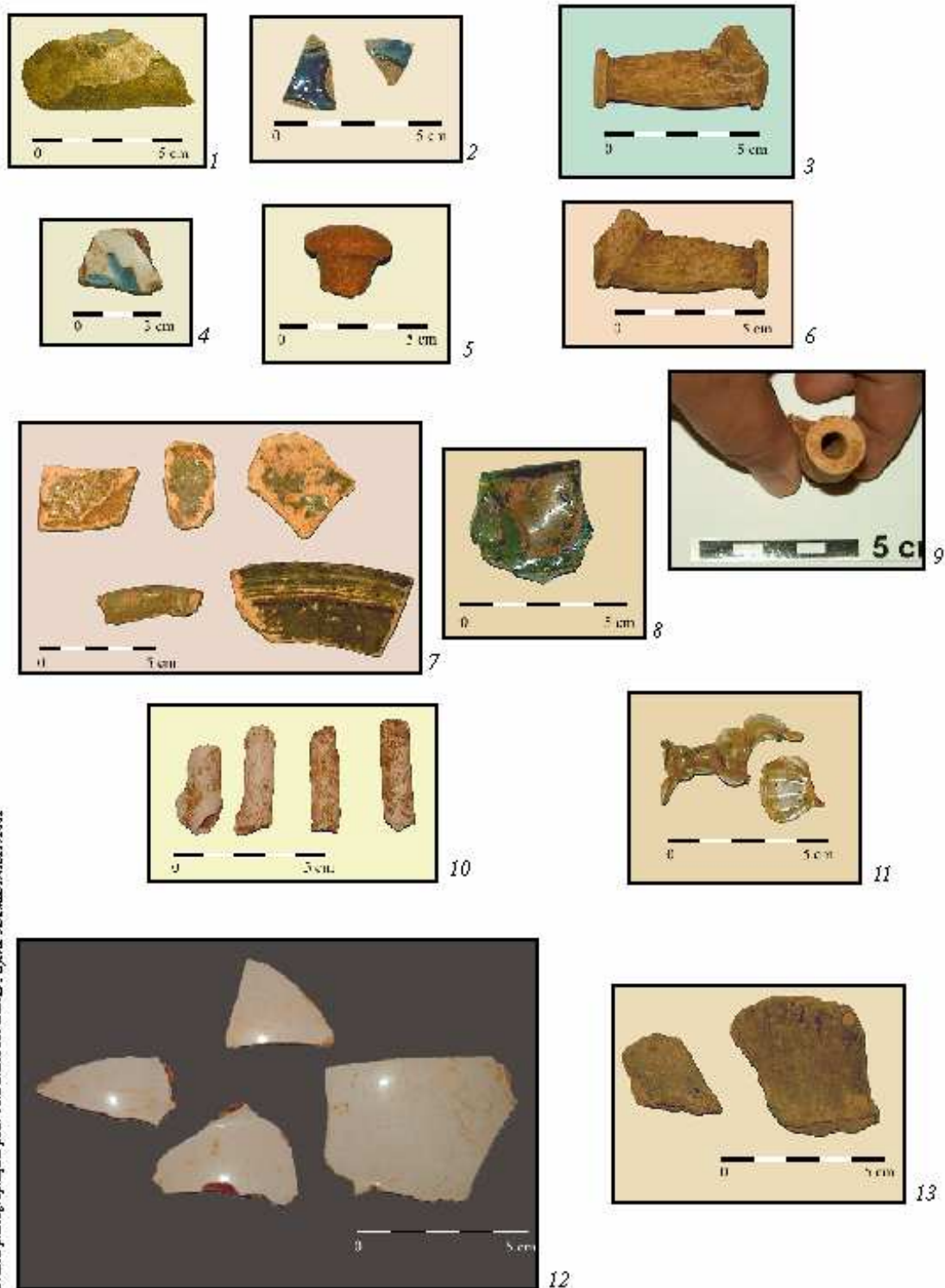
RN3 Poncel : plan des tranchées du diagnostic.



Extrait de : "Cayenne représenté exactement dans toutes ses rivières, criques et habitations avec ses dehors" - R.P. Lombard, 1717

Localisation du site 97 309 104

RN3 Poncel : Carte du R.P.Lombard, 1717, avec mention de l'habitation Picard

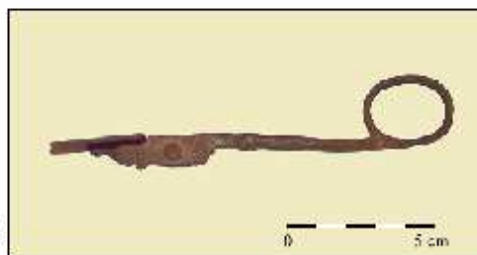


Crédits photographiques pour l'ensemble des clichés : Sylvie Tardieu-Mura P2002

RN3 Poncel : matériel métallique



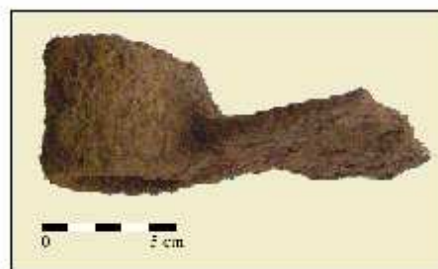
23



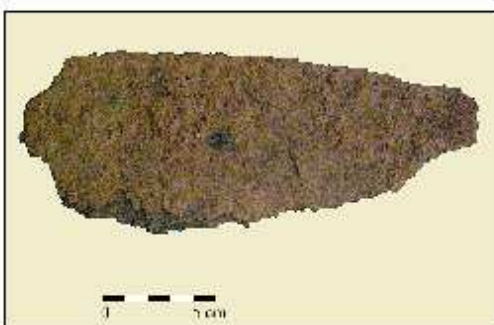
24



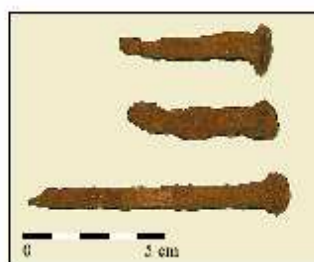
25



26



27



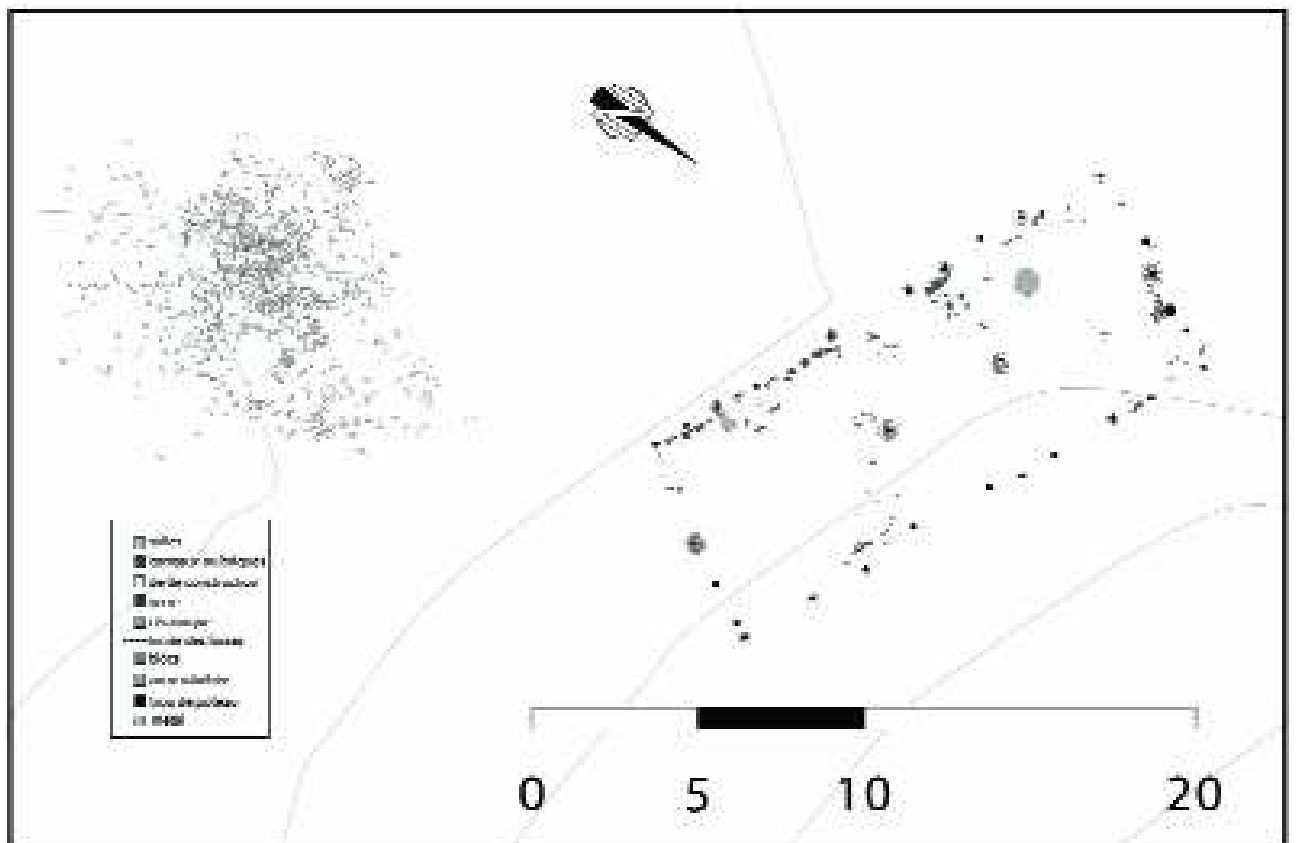
28



29

Crédit photographique pour l'ensemble des collections : SYNMA - Fédération PNR d'AP 2002

RN3 Ponce : matériel céramique



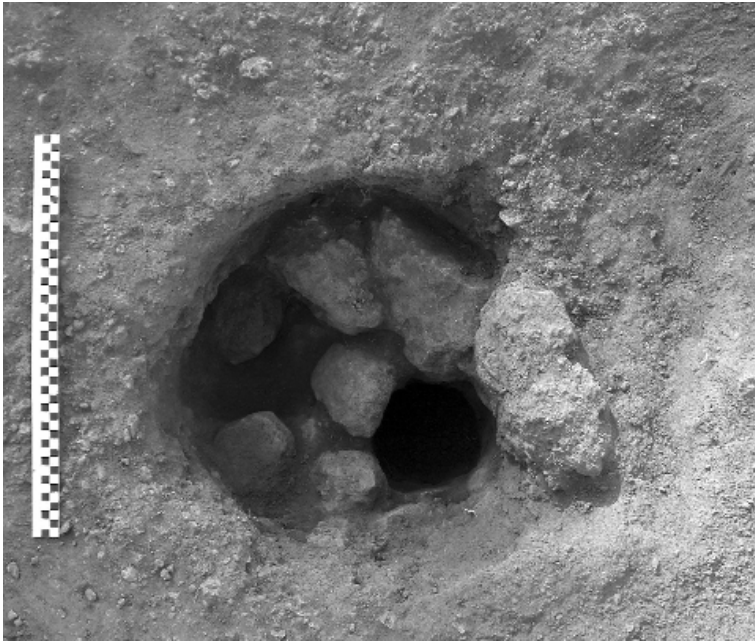
RN3 Ponce : vestiges sur le sol (S. François)



RN3 Poncel : trous de poteaux (S. François)



RN3 Poncel : trous de poteaux (M.Mestre)



RN3 Poncel : trou de poteau (M.Mestre)

REMIRE –MONTJOLY, MOULIN A VENT

Par Réginald Auger en collaboration avec Yannick Le Roux

Remerciements

Le chantier archéologique du site du moulin à vent a bénéficié de la collaboration et de l'appui de nombreuses personnes et organismes auxquels nous exprimons ici toute notre gratitude :

L'équipe des fouilleurs bénévoles, étudiants en archéologie et simples amateurs, pour leur compétence et leur opiniâtreté qui ont permis d'atteindre les présents résultats.

Nathalie Guyane, archéologue à Thèse, qui s'est occupée de la gestion et de la coordination logistique de l'opération.

La DRAC Guyane et le service régional de l'archéologie dirigé par Madame José Thomas qui ont facilité le bon déroulement du chantier.

Monsieur Georges Lemaire (du SRA) pour la coordination des opérations topographiques.

La Commune de Rémire-Montjoly pour l'intérêt concret quelle a manifesté, une fois encore, pour nos travaux en autorisant l'accès à ses terrains.

L'Office Franco-qubécois pour la Jeunesse

Le FQRSC et l'équipe de recherche en archéométrie de l'Université Laval à Québec.

Le site du Moulin à vent.

La colline du Moulin à vent de Rémire, est située en bordure de la route départementale N°2, au centre de la commune de Rémire-Montjoly. D'un diamètre de 200 mètres environ, cette butte ne dépasse guère les 15 mètres d'altitude. Les géologues la rattachent au massif du Mahury, formation cristalline de l'ère primaire, profondément remaniée par l'érosion. Des affleurements de cuirasse latéritique caractérisent la surface de cette colline peu fertile, excepté les terrains situés à sa base, en contact avec un grand marécage formé de sédimentations marines du quaternaire.

La végétation de ce terrain est fortement secondarisée, dominée par de grandes touffes de bambou, associées à des palmiers : maripa, moucaya, awara, palmiers-royaux, des espèces pionnières : bois canon, jaunes d'œufs, bois piquant (appellations vernaculaires)...

Selon des témoignages de personnes âgées de la commune, ce terrain était en grande partie cultivé en cannes à sucre pendant la première moitié du XX^e siècle. Des aménagements récents : creusement d'une tranchée pour la route, focardage du canal la bordant au sud, établissement de terrasses sur toute la partie nord pour y aménager une station de télévision (RFO) , ont affecté les zones périphériques de cet ensemble.

Les vestiges d'un moulin à vent, construction exceptionnelle pour la Guyane, ont justifié une mesure de classement au titre des Monuments Historiques, entraînant la protection des abords concernés par la présente étude archéologique.

Jusqu'à présent, seule la tour du moulin et la partie détruite par l'aménagement de la station de télévision ont fait l'objet d'études ponctuelles.

Celle de Yves Wack (1985) a permis de réaliser un premier inventaire des vestiges superficiels de ce site et de révéler l'importance du vestige de la tour du moulin à vent, étape essentielle pour son classement et, espérons le, sa restauration.

Sur la foi d'un spécialiste des moulins de la Guadeloupe (M. Barbotin), Wack propose une datation XIX^e pour cette tour, signalée en 1809. Le sondage, réalisé dans le moulin (Wack-Cornette - 1985) avait permis de retrouver, à 25 cm de

profondeur, un aménagement de petites roches correspondant au plancher de travail du moulin. Des clous forgés, des boutons décorés, de la céramique et des goulots de bouteilles en verre, figurent dans la liste du mobilier retrouvé. La collecte de surface montre aussi la présence de quelques rares tessons amérindiens, mêlés à un mobilier céramique qui évoque la seconde moitié du XIX^e siècle (notamment les tessons portant la marque de fabrique bordelaise “David Johnston et Jules Vieillard” et les tuiles marseillaises estampillées “Séon”). Un fragment de jarre (type Biot) ou encore une “bouteille coffre” (de section quadrangulaire) pourraient dater du XVIII^e siècle.

Outre la tour du moulin, dont seule la maçonnerie est conservée, Yves Wack a reconnu différentes structures anciennes appareillées : « *Vers le Sud-Ouest, des pierres d'angles témoignent de trois terrasses. vers le Sud, une grande terrasse révèle un aplanissement volontaire de la pente, souligné par des alignements en roche latéritique (...) A la limite de cet espace, vers l'Ouest, se trouve un puits à section circulaire de 1,5 m de diamètre, 4,65 m de profondeur (...). Ce puits, maçonné en roches latéritiques ou doléritiques, est sans margelle : la lèvre du puits montre encore quelques briques posées à plat. Enfin, un vestige de canal ou de drainage, limite au Sud, en coulant d'Est en Ouest, la zone étudiée. Il s'agit du prolongement d'un petit torrent issu de la Montagne de Rémire, rejoignant par une pente de plus en plus faible, la crique Cabassou* »

Le projet d'implantation d'un nouveau musée régional, sur la partie nord du site de moulin à vent (qui sera finalement une station de radio-télévision) a nécessité une opération de fouille préventive réalisée par Barret (1991). Cette intervention archéologique révéla que le plateau central cachait les vestiges d'«une unité domestique en rapport avec les structures sucrières du flanc Sud. Cet ensemble date de la fin du XIX^e et du début XX^e siècles.

Ce site est inventorié dans l'inventaire des habitations sucrières de Guyane réalisé par Nathalie Cazelles (2001). Cette dernière mentionne que Goupy des Marets fait référence à un moulin à vent dans cette région en 1690 mais cette localisation reste trop imprécise (Cazelles 2001 : 48). Toujours selon Cazelles, reprenant les conclusions de Wack,

le moulin actuel aurait été construit durant la première moitié du XIX^e siècle si l'on en juge par le mobilier qui lui est associé.

Une prospection des lieux, réalisée en mai 1999 à l'initiative de la Direction régionale de l'archéologie (Georges Lemaire et Eric Gassies - 2002) a permis d'identifier au moins huit structures, réparties dans une zone limitée au nord et à l'ouest de la tour du moulin à vent, et au sud et à l'est par les limites naturelles de la parcelle (la petite crique canalisée et la RD2). On relève ainsi les vestiges de deux bâtiments, identifiés en tant que tels, trois structures qui pourraient être des terrasses de soubassement, un aménagement peut-être en liaison avec la crique, un puits ainsi que les vestiges d'un petit four ou foyer aménagé. Un chablis dans le bâtiment situé le plus au Sud, a livré une dizaine de tessons correspondant à des fragments de forme à sucre. Ce matériel est attribué au XVIII^e siècle. En l'absence de fouille archéologique, l'identification définitive de ces vestiges est restée problématique. L'intervention de 2002 a pour objectif de tenter de retrouver les différentes étapes chronologiques d'occupation de ce site, d'identifier les fonctions des différentes structures, d'établir la liaison de certaines d'entre-elles avec le site principal de Loyola. A terme on peut espérer que cette étude permettra une mise en valeur cohérente de ce site classé, admirablement situé au cœur de la commune de Rémire-Montjoly.

Données historiques disponibles sur le site du Moulin à vent

L'étude des sources d'archives et l'examen des fonds cartographiques est actuellement en cours, mais les premières observations nous renseignent sur les grandes lignes concernant l'évolution de ce site.

Les premiers propriétaires connus du tertre du Moulin à Vent et des terrains qui l'entourent sont les Jésuites de Loyola, qui ont acquis le domaine en 1668⁴. La carte d'Anville (1729) nous révèle la topographie des lieux en plaçant assez fidèlement

⁴ LE ROUX, Y., 1998 — *L'Habitation Loyola à Rémire, Guyane française*. Rapport de synthèse sur l'opération de fouille programmée triennale. SRA 1998. p.6.

la colline du moulin à vent ainsi que la petite crique coulant à son pied.

Ce terrain est décrit dans l'inventaire des biens des jésuites de la façon suivante : «La vinaigrerie, icelle maison bâtie en pierre et couverte en bardeaux située à la savanne audit lieu de Loyola, au pied d'une petite montagne sur laquelle est encore le vieux moulin à vent de laditte sucrerie.» Extrait de l'inventaire des biens des jésuites de 1764, archives des jésuites de Vanves.

La carte de Dessingy, éditée en 1770, indique la présence d'un vieux moulin sur ce terrain. On y voit également à proximité un ensemble de trois bâtiments qui pourraient bien correspondre à une partie des vestiges conservés.

Après la liquidation des biens jésuites, le terrain est inclus dans le nouvel ensemble foncier de Beauregard⁵. Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne dispose pas de données précises concernant l'utilisation du site dans le contexte de cette importante habitation : bâtiments agricoles ou terrains mis en culture. On peut conjecturer que ces terrains ont été abandonnés pendant une longue période après l'abolition de l'esclavage de 1848.

Au XX^e siècle, le développement de l'industrie rhumière et sucrière à Rémire va entraîner la réutilisation intensive des anciens terrains mis en valeur sous l'Ancien Régime. On installe une nouvelle sucrerie au Moulin à vent. On peut ainsi noter l'épisode (1945) du Syndicat des Petits Planteurs de Canne (essai de coopérative de production sucrière ou de rhum).

L'Etat rachète la parcelle en 1977 pour la rétrocéder à la commune en 1986.

L'intervention archéologique

L'intervention entreprise cette année, dans le cadre d'une fouille programmée reconductible a pour but de mieux comprendre la répartition des vestiges de la colline du moulin à vent, le deuxième objectif est de dégager et de sonder deux bâtiments rectangulaires identifiés au cours des investigations précédentes.

D'autres sondages sont aussi envisagés en fonction de nouveaux indices recueillis pendant les opérations de débroussaillage.

À la suite de fréquentes visites depuis les cinq dernières années, nous avons constaté une détérioration sensible de la tour du moulin. Cette construction figure donc comme une priorité dans le cadre de notre étude.

Nos interventions visent également à retrouver les preuves de la présence d'installations jésuites sur ce secteur afin de restituer sa relation avec le site principal de Loyola.

Des reconnaissances visuelles à proximité de la tour ont été faites à maintes reprises lors de nos travaux antérieurs sur l'habitation de Loyola, cette expérience de terrain nous a permis d'acquérir la connaissance de cet environnement particulier et des difficultés techniques qui nous attendaient avant de débiter la fouille de 2002. Nous estimions qu'il fallait, avant toute chose, effectuer un premier repérage afin de vérifier si d'autres structures comme celles déjà rapportées lors de travaux antérieurs existaient.

Les travaux ont débuté par un débroussaillage à proximité des vestiges repérés sur le plan général du site, toute la végétation qui encombrait a été enlevée jusqu'à l'atteinte du sol nu mais certains arbres ont été préservés pour l'ombre qu'ils offraient. Les environs des bâtiments furent dégagés afin d'évaluer leur potentiel archéologique et aussi pour localiser d'éventuelles concentrations de fragments de poterie qui abondent habituellement sur les vestiges de ce type. Ce défrichage manuel a été effectué par les fouilleurs autour des vestiges les plus fragiles au fur et à mesure que progressa la prospection. Nous nous sommes ensuite attaqués aux vestiges de la tour afin de la dégager les nombreux arbres qui poussaient à travers sa maçonnerie.

Les sondages ont été effectués à la truelle et l'équipement de fouille comprenait appareils photo, pelles, piolets, planches à dessin, balais, couperets et tronçonneuse. Le relevé topographique a été effectué grâce à la précieuse collaboration de monsieur Georges Lemaire du Service régional de l'archéologie. Le relevé topographique des structures dégagées a été fait par les fouilleurs qui ont participé à notre première intervention sur le moulin à vent.

⁵ *ibid.*, p. 8.

Nos travaux préliminaires ont permis d'identifier cinq aires de fouille présentant un potentiel d'interprétation de ce secteur de l'habitation Loyola (Fig. 3). Ces cinq aires de fouille sont en ordre d'intérêt: 1) la structure B, (sous-opération 1); 2) la structure C qui correspond sur le plan à la (sous-opération 3); 3) l'espace situé entre la structure B et la structure C que nous identifions comme étant la (sous-opération 2); 4) la sous-opération 4 qui est une zone de replat située en contrebas au sud-est des structures B et C et enfin, 5) la sous-opération 5 qui est un sondage situé à quelques mètres de la tour. Le puits et les alignements de pierres qui semblent former des rebords de terrasses ainsi que d'autres amoncellements de pierres identifiables sur la figure 3 n'ont pas été sondés.

Résultats des sondages exploratoires sur la colline du moulin à vent

Description et analyse des vestiges de la structure B

La structure B est située en contrebas du moulin à vent et au sud; elle est construite perpendiculairement à la pente au sud (Fig. 4). C'est une structure très bien définie avec des murs fait de pierres formant deux parements entre lesquels de la blocaille a été jetée. Les coins de la structure B sont encore bien préservés et représentés par de grosses pierres taillées. Ces vestiges représentent un bâtiment mesurant 20,60m sur 8,70 m et il est identique en tous points de vue au bâtiment C que nous retrouvons à une distance de 8m plus bas sur cette pente. Non seulement ces deux structures sont identiques en leurs dimensions, mais elles sont aussi placées dans le même alignement. Les quatre coins de la structure B sont identifiables par des pierres taillées formant ces coins et mesurant près d'un mètre de longueur sur environ 40 cm de largeur et d'épaisseur. On peut identifier que la ligne de la pente a été altérée afin de construire cette structure sur un espace au niveau mais l'extrémité ouest du bâtiment qui se situait dans la partie la plus basse de la pente a été surélevée davantage que dans sa partie est.

Les murs de cette structure (Fig.5) sont constitués de deux parements de blocs très bien agencés les uns aux autres, de la blocaille constituée de débris de pierres taillées et de céramiques grossières a été déposée au centre de ce mur. Ensemble les deux

parements et la blocaille en leur centre forment un mur d'environ 60 cm d'épaisseur. Les murs de cette structure sont érodés vers le bas de la pente.

La sous-opération 1A avait pour but de déterminer la nature de la construction du mur nord du bâtiment B; cette sous-opération couvre une partie de l'intérieur de cette structure et une surface d'environ 80 cm de largeur à l'extérieur du mur. La fouille au nord du mur de la structure B a permis de mettre au jour une quantité du mobilier qui semble s'être érodé de la pente et arrêté sur le mur nord du bâtiment.

La sous-opération 1C couvre une partie de l'intérieur de la partie sud du bâtiment B, son mur sud et environ 1 m à l'extérieur de ce mur. On peut constater que le mur sud est conservé non seulement à l'endroit de cette sous-opération mais aussi sur toute la longueur de la structure. Ce mur qui est très bien préservé est constitué de pierres taillées et très bien agencées les unes aux autres (Fig. 6). On ne peut déceler de traces de mortier entre ces pierres mais il est possible que ce mortier ait disparu à la suite de l'activité bio- chimique que nous retrouvons dans ce type de sol.

Les sous-opérations 1D et 1E représentent respectivement ce qui était interprété avant la fouille, comme étant une entrée à l'Est du bâtiment B et l'intérieur, le sol de la structure B. Donc, la fouille de 1D située à l'extrémité Est du bâtiment avait pour objectif de déterminer la nature du hiatus que nous pouvions identifier dans ce qui était interprété comme étant le mur Est de ce vestige. L'absence de grosses pierres indicatives de la construction d'un mur à cet endroit est apparente sur une longueur approximative de 2 m et cet espace est pavé de galets de la grosseur du poing. Quant à la sous-opération 1E qui mesure 4m sur 2m, elle a permis de mettre au jour une série de pierres de la grosseur du poing et il est vraisemblable que ces pierres représentent un pavage au fond du bâtiment.

Nous retrouvons ces mêmes pavés dans la sous-opération 1C et ils se retrouvent en place par-dessus les vestiges du mur sud (Fig. 7). Notons également que la même observation s'applique pour le mur sud de la structure C dans la sous-opération 3B.

Étant donné que ce mur est pratiquement intact, la présence de pavés déposés directement sur le mur porte à croire que le plancher du bâtiment se trouvait à la hauteur de la tête du mur. Nous pourrions donc penser que cet entrepôt n'était pas substantiel et que cette structure devait ressembler à une toiture déposée sur des pieux se trouvant aux quatre coins. Tout comme nous avons pu l'observer pour la structure C rapportée ci-dessous, la différence d'élévation entre le plancher à proximité du mur sud du bâtiment et celui au nord est de 60cm.

La sous-opération 1G est contigu à 1C et poursuit l'exposition du mur sud de la structure B. Cette ouverture vers l'est mesurant 4m sur 2m a pour but de vérifier l'état de conservation du mur sud du bâtiment et d'essayer de déterminer si nous pourrions avoir à cet endroit des aménagements qui témoigneraient de l'utilisation de tiroirs pour sécher les grains. Spécifiquement, nous pensons ici à des glissoirs.

Étant donné que la pente où ce bâtiment de 20,60m de longueur était construit avait aussi une inclinaison vers l'ouest, nous constatons que les assises en allant vers l'est du bâtiment étaient moins profondes que celles relevées en son centre dans 1C. Ce mode de construction est très bien illustré sur le dessin de ce mur (Fig. 8). Toutefois, nous n'écarterons pas la possibilité que les assises au centre soient plus profondes afin de recevoir l'entrée ou des poteaux servant à soutenir la toiture. Un autre fait à signaler est qu'une couche de cailloutis a été identifiée à l'extérieur du mur sud à environ 40cm sous la surface. Ce sol grossier pourrait représenter la surface originale de l'occupation du site où les sédiments fins auraient été apportés par l'action des eaux de ruissellement sur le sol. En résumé, la fouille de 1G n'a pas permis d'identifier quelle que glissoir que ce soit au sud du bâtiment B mais la fouille à cet endroit a révélé des assises débordantes à la base du mur tout comme il est rapporté pour le mur nord.

La fouille des sous-opérations 1H (2m sur 2m) immédiatement au nord de 1G et l'ouverture de 1I visaient à mieux comprendre l'organisation interne du sol d'occupation de la structure B et de confirmer l'hypothèse voulant que la construction du mur de l'entrepôt à cet endroit avait eu pour effet

de provoquer une accumulation du mobilier qui s'érodait du secteur plus haut. Ces sondages ont révélé peu de nouvelle information sur le mode de construction du plancher si ce n'est que nous notons dans 1I la présence des pavés du plancher qui sont déposés jusqu'au mur nord de la structure. Ainsi, au lieu de mettre au jour l'organisation interne du plancher de cet entrepôt, nous avons plutôt une confirmation de ce qui avait déjà été identifié en 1B, 1C et 1E à savoir, nous avons des pavés recouvrant le sol et ces pavés servaient d'aire de circulation à l'intérieur de l'entrepôt.

La zone située au nord du mur de la structure B semble avoir été utilisée comme aire de circulation puisque des pavés sont disposés le long de ce mur dans un sol qui présente un aspect très compact avec sa concentration de cailloutis. Cette surface aménagée est située à environ 50cm sous la surface et il semble qu'elle ait été enfouie par l'érosion de la pente qui a déposé une couche de sol argileux au nord du mur; nous remarquons que le dépôt est plus épais à l'extrémité est du bâtiment qu'à son extrémité ouest.

En association avec cette couche d'occupation identifiée en 1I et 1A, nous retrouvons de la poterie sucrière, du verre de Bohême ainsi que de la faïence. Ce sont les deux seuls endroits où nous avons une concentration significative de mobilier et nous croyons qu'il a migré en surface par la force de l'érosion et que lorsqu'il a atteint le mur il s'est déposé à cet endroit. Ce mobilier serait donc associé à une activité qui se serait déroulée près du sommet de la colline.

Description et analyse des vestiges de la structure C

Tout comme la structure B, la structure C (Fig. 9) est un bâtiment de grandes dimensions mesurant 20,60m sur 8,70 m⁶. Les ressemblances avec le bâtiment B se situent au niveau des dimensions et de la construction de ses murs et par le fait qu'il soit placé dans le même alignement. Les quatre coins de la structure C sont aussi déterminés par la présence

⁶ Cette mesure de 8,70m a été évaluée avant que les murs soient entièrement dégagés. La largeur finale déterminée à la suite de la fouille indique que ce bâtiment mesurait 8,10m de largeur, soit quatre toises dans la métrologie de l'époque.

de grosses pierres taillées formant ses coins et mesurant près d'un mètre de longueur sur environ 40 cm de largeur et d'épaisseur. Les murs de cette structure son peut-être moins altérés par l'érosion étant donné qu'elle est située au bas de la pente et par conséquent dans un endroit où la dénivellation du terrain est moins marquée qu'à l'endroit où se situe le bâtiment B. Bien que l'on puisse très facilement identifier ce vestige et constater sa similarité avec le précédent, cette structure semble avoir été davantage endommagée par la végétation qui a bouleversé une bonne partie de ses murs.

La sous-opération 3A couvre une partie du mur nord de la structure C, une partie de l'intérieur de cette structure. Elle vise à établir s'il existe des similarités entre les structures B et C. Mis à part l'objectif que nous avons déterminé le mur à cet endroit, nous croyions aussi que le dépôt de sédiments au sud du mur pouvait avoir préservé une partie du plancher de ce bâtiment. Étant donné que nous ne savions pas à quoi nous attendre, à propos de l'aménagement du plancher de cette structure, un certain nombre de pavés a été enlevé dans la section nord de cette sous-opération. C'est seulement après avoir constaté ce que nous avons ailleurs dans les structures B et C que nous avons réalisé que les pavés enlevés dans la section nord de la sous-opération 3A pouvaient effectivement avoir été mis en place pour servir d'aire de circulation dans ce bâtiment. Certains de ces pavés ont été préservés dans le secteur sud de 3A et ils sont relevés sur le plan.

La base du mur a été identifiée à 60cm sous la surface à l'extérieur du bâtiment et contrairement à ce qui avait été noté pour l'autre structure, aucune assise débordante n'a été identifiée pour ce mur. Malgré tout la robustesse de la construction révèle qu'un effort majeur a été investi pour construire cet entrepôt de 20,60m de longueur sur 8,10m de largeur et selon certaines normes de construction. Les données architecturales provenant de 3A sont similaires à ce que nous avons retrouvé en 1C. Ces deux sous-opérations ont révélé que les murs des structures B et C sont faits de grosses pierres reposant sur de plus petites ayant joué le rôle d'assise pour les plus grosses. Tout comme ce qui a été révélé lors de la fouille de la sous-opération 1A, l'assise débordante pour recevoir les grosses pierres

du mur se retrouve à la fois à l'intérieur comme à l'extérieur du bâtiment.

Il s'avère que la base du mur sud du bâtiment C telle que relevée dans la sous-opération 3B est plus basse que la base du mur nord tel qu'identifiée dans 3A. Ceci signifie que le plancher de ce bâtiment qui était construit dans une pente n'était pas au niveau. Ce plancher présentait une inclinaison prononcée vers le sud.

La fouille de la sous-opération 3B a permis de mettre au jour très peu de témoins. Ainsi, nous avons recueilli dans ce secteur un seul clou et de la faïence datant du ^{XVIII}^e siècle.

La sous-opération 3C se situe plus à l'ouest sur le mur sud du bâtiment C avait pour but de déterminer ce qui nous semblait être une entrée au sud de ce vestige. Ce sondage qui mesurait initialement 4m sur 2m visait initialement à couvrir l'intérieur et le mur pour l'entrée dont il semblait témoigner. Une extension de cette sous-opération a été pratiquée vers le sud afin de vérifier la distribution des pierres apparentes en surface au sud du mur. Il s'avère que toute cette zone est recouverte de pierres très bien disposées les unes contre les autres et semblent former un glacis au sud de cet entrepôt (Fig. 10). La mise en place de ces pierres a sans doute servi à limiter l'érosion par les eaux de pluie tombant de la toiture et la surface régulière résultant du dépôt de ces pierres a sans doute été utilisée comme aire de circulation. La vérification de cette hypothèse a été faite en faisant une extension du sondage 3B mais ces efforts n'ont pas donné les résultats escomptés puisque nous ne retrouvons pas une organisation similaire des pierres à cet endroit. Néanmoins, il est vraisemblable que l'espace aménagé au sud du bâtiment C ait eu la même fonction que ce que nous avons relevé au sud de B avec un glacis destiné à recevoir par beau temps les tiroirs contenant les grains de café.

Espace situé entre les structures B et C

Cet espace que nous avons sondé entre les bâtiments B et C et qui correspond sur le plan d'ensemble à la sous-opération 2A forme un aménagement uniforme entre deux bâtiments et

mesurant environ 8 m de largeur⁷. Cette aire correspond à une dénivellation graduelle entre ces deux structures avec un angle d'environ 12 degrés. Des tessons de formes à sucre sont visibles à la surface de cet espace avant la fouille. Le sondage de 2m sur 2m que nous avons appelé sous-opération 2A est situé juste au nord du mur nord de la structure C. Cette sous-opération avait pour but de vérifier l'état de conservation du mur de ce bâtiment et investiguer la nature du dépôt à cet endroit.

Si nous assumons que les bâtiments ont servi au séchage du café, cette surface inclinée aurait servi à étendre les tiroirs remplis de grains de café lorsqu'on les sortait pour les sécher.

La fouille de cette aire a atteint une profondeur de 40cm sous la surface et contrairement à ce que nous avons cru au départ, il ne semble pas y avoir de niveau aménagé pour la circulation entre ces deux structures. Le seul niveau culturel se situe entre 25 à 30 cm sous la surface. La prolongation de cette sous-opération vers le sud en 2B (2m sur 1m) met en évidence la relation stratigraphique (Fig.11) entre l'extérieur de la structure C et l'aire entre les deux structures. Le niveau stratigraphique qui apparaît sur cette coupe pourrait effectivement représenter le sol original entre ces deux structures.

Sommaire

La fouille de ces deux structures et de l'espace qui les sépare n'a pas du tout donné les résultats escomptés ; nous nous attendions initialement à découvrir une chaufferie ayant des aménagements pyrotechnologiques pour la transformation de la canne à sucre qui étaient broyés au moulin mais les résultats sont tout autre. Nous avons en main deux bâtiments identiques ayant livré très peu de mobiliers. Aucune trace d'utilisation du feu n'a été décelée dans ces vestiges qui somme toute présente un aspect assez répétitif ; nous avons des murs en

Pierre bien préservés et le fond d'un bâtiment qui témoigne vraisemblablement d'une activité culturelle peu intense. La recherche doctorale de Le Roux (1994) fait référence au déclin de la production de la canne à sucre au profit des développements du coton, du café et de l'indigo durant la première moitié du XVIIIe siècle. Selon les descriptions de cette activité économique en Guyane laissées par différents voyageurs il est tout à fait possible que ces deux structures que nous avons sondées aient été utilisées comme des hangars pour sécher les grains.

Lorsque nous comparons le nombre de pierres à proximité des structures B et C, il semble que ces entrepôts utilisés pour le séchage des grains de café ne bénéficiaient pas de murs de pierres très élevés. Comparativement aux vestiges mis au jour au site principal, ces deux entrepôts devaient avoir des allures très modestes, les fondations identifiées ne sont pas sans rappeler celles d'une grange. Mis à part les maçonneries assemblées pour recevoir ces structures, peu de témoins subsistent de ces entrepôts de bois dont la rusticité est évoquée par ces pierres.

Nos discussions avec Georges Lemaire (*comm. pers. 19 juillet 2002*) qui nous a fait bénéficier de son expérience à investiguer des vestiges de l'époque médiévale ont permis de jeter un éclairage nouveau sur l'organisation interne de la structure B, notamment, son plancher. Ainsi, nous avons appris qu'il est habituel de retrouver des planchers en terre battue où des cailloux de la grosseur du poing sont placés sur le sol afin de produire une surface plus ou moins plane et permettant de circuler sans avoir les pieds dans la boue. Nous avons effectivement retrouvé des pavés dans les sous-opérations 1A et 1B déposés sur un sol argileux et jusqu'au pied du mur nord de ce bâtiment. Lemaire a indiqué qu'il n'est pas rare de retrouver dans les églises médiévales ce type de plancher où les pavés sont distribués de façon épars et donnant ainsi un sol d'occupation assez inégale. Dans de tels cas les aires de circulation sont alors plus creuses que les zones à proximité des murs ou des colonnes où la circulation est moins intense et le sol moins compacte.

⁷ Si nous référons au texte en annexe préparé par Yannick Le Roux sur la production du café en Guyane, on pourrait croire que cet espace représente un lieu de séchage où nous sortions les grains de café dans leurs tiroirs pour les faire sécher par beau temps.

Sous-opération 4

La sous-opération 4A est un sondage mesurant 2 m sur 2 m et se situe au centre d'un replat à proximité du puits. Le sol à cet endroit est aménagé avec de petites pierres et nous y retrouvons également une grande quantité de briques, des fragments de poterie sucrière, des tuiles à recouvrement semi-circulaires et de tuiles à crochets.

Il semble que l'hypothèse initiale que cet endroit ait été l'emplacement d'un moulin à bêtes soit de moins en moins solide puisque aucun élément architectural n'est venu appuyer notre hypothèse. Il est vraisemblable que cette concentration de pierres fragmentées et de briques représentent plutôt une aire de circulation à proximité du puits. La topographie du terrain révèle également que l'aire de circulation que nous pouvons identifier pourrait avoir été une rampe d'accès montant à l'est des bâtiments B et C. Cette rampe est visible dans la partie basse du site et semble monter à l'extrémité est des structures rectangulaires entre ces dernières et ce qui est interprété comme étant un banc d'emprunt pour obtenir des pierres pouvant servir à la construction. Le matériel récolté a été fabriqué sur une longue période mais tout porte à croire que nous avons des vestiges datant du XVIII^e siècle.

Les deux autres sondages (Fig. 12) de 2 m sur 2 m (4B et 4C) ont été ouverts dans le but de vérifier la nature de ce replat que l'on peut identifier sur la carte topographique. Cette zone aménagée qui fait approximativement 40 m de longueur sur 22 m est bordée au nord par un amoncellement de terre, retenu par un empilement de pierres encore visible dans sa partie la plus basse. Au sud ce replat est bordé par un alignement rectiligne de grosses pierres qui se termine à 8 m d'un autre aménagement rectiligne de pierres lequel est orienté du nord vers le sud. Bien que la végétation actuelle ait repris le dessus sur les modifications anthropiques du paysage, le muret de pierre formant la limite sud de cette terrasse est parallèle à un cours d'eau qui étaient sans doute utilisé pour transporter les produits au temps de la colonie. Nous croyons que ce replat bien délimité aurait pu servir à construire une structure quelconque reliée à la culture de la canne à sucre. Une légère dépression à l'est de 4C pourrait être une rigole pour l'égouttement des eaux de pluie.

Les sous-opérations 4 B et 4C ont révélé un sol d'occupation formé principalement de galets de latérite dispersés aléatoirement dans le sol. Selon Le Roux (*comm. pers. 29 juillet 2002*), ce type de sol est comparable à ce qu'il a découvert au site de Vidal et qui date du XIX^e et tout porte à croire que nous ayons ici un bâtiment du XIX^e siècle. Nous avons effectivement découvert dans 4C de la terre cuite fine blanche, des clous, du verre et mis au jour un grand nombre de fragments de plomb, des fragments d'ardoise, un clou ainsi que le fourneau d'une pipe à fumer en kaolinite. Nous avons également des fragments de bouteille de couleur vert fougère qui datent de cette période.

Sous-opération 5

L'ouverture d'un sondage de 2 m sur 2 m à proximité de la tour du moulin avait pour but de vérifier la nature des dépôts de mobilier à cet endroit (Fig. 13). Aucun vestige architectural n'est relevé à cet endroit mais un grand nombre de poterie sucrière a été récolté, du verre et du métal. Contrairement à ce nous croyions au départ, le niveau archéologique est plus substantiel que ce que nous pensions, le mobilier se retrouve jusqu'à une profondeur de 20 cm sous la surface.

Élagage de la tour du moulin à vent

Deux matinées dominicales ont été passées à libérer la tour du moulin de la végétation qui mettait en péril à court terme l'intégrité de ce vestige unique en Guyane (Fig. 14). Cependant, nous devons constater que notre travail n'a servi qu'à mettre en évidence la situation précaire dans laquelle se trouve cette tour si elle est laissée à son sort dans cet environnement. Cette tour constitue littéralement un lieu magique pour l'interprétation de l'industrie à l'époque coloniale et des mesures doivent être prises dès cette année pour sauver ce monument historique.

Conclusion

Bien que notre projet exploratoire visait à mettre au jour ce que nous croyions être des chaufferies associées à la transformation du sucre à l'habitation Loyola, nos sondages n'ont révélé aucune trace d'une telle activité. Ainsi, au lieu de découvrir des fours à cuisson, des cheminées en association à de la poterie sucrière etc. nous avons des structures de pierres bien conservées mais contenant très peu de matériel. Lorsque l'on compare la collection de 2002 à celles que nous avons l'habitude de récolter au site principal, force est de constater que les vestiges où nous avons concentré le meilleur de nos efforts ne sont pas très riches en mobilier. Par le fait même leur vocation industrielle de séchage semble se confirmer.

D'un autre côté, le débroussaillage de la partie basse du site a permis de comprendre que ce site possède plus de vestiges que nous l'avions pensé au départ. En effet, nous constatons que des aménagements ont été faits pour faciliter l'accès à ce site par une voie d'eau et que les déplacements autour de ce complexe industriel sont encore visibles malgré sa proximité au tissu urbain.

Une dernière conclusion qui s'impose est la découverte d'un niveau plus ancien à proximité de la tour actuelle du moulin à vent. Cette découverte jumelée à celles faites cet automne aux archives des Jésuites à Paris porte à croire que nous avons vraisemblablement une occupation antérieure à celle du moulin actuel.

Recommandations

Nous avons pratiquement mis au jour la moitié est du bâtiment B et des données intéressantes sont sorties sur son mode de construction, nous croyons que dans la perspective d'une mise en valeur de ce site qui se trouve à proximité de la Mairie de Rémire qu'il serait opportun de mettre au jour l'autre moitié de cette structure dans un but d'amorcer une mise en valeur de ce secteur de l'habitation Loyola.

Parmi les autres points d'intérêt à poursuivre à ce site notons que nous n'avons qu'effleuré la partie basse du site et ce secteur avec son mince dépôt

devrait faire l'objet de fouilles intensives en aires ouvertes afin de mieux comprendre cette occupation du XIX^e siècle et tout le système d'accès au site pour le cours d'eau au pied de cette pente. Également, la rampe d'accès au moulin que nous avons identifiée au nord-est de la partie basse du site devrait faire l'objet de sondages exploratoires afin de voir ce que pourrait révéler son sol.

Enfin, la prochaine intervention devrait se concentrer prioritairement autour de la tour du moulin afin de documenter son mode de construction et le type d'activité qui était associé à ce vestige. Les fouilles devraient se concentrer non seulement à la base de la tour mais des sondages au nord-ouest pourraient nous permettre de mieux comprendre l'ensemble de l'utilisation de cette colline.

Ouvrages cités

BARRET, J.B., 1991

Site d'archéologie industrielle de "Moulin à Vent", Rémire, Guyane. Rapport de fouille du sauvetage urgent, avril 1991. CERA Martinique.

CAZELLES, Nathalie, 2001

Sucre et rhum en Guyane (XVII^e siècle début XX^e siècle). Étude thématique régionale, service régional de l'inventaire de la DRAC de Guyane, association AIMARA, Cayenne.

GASSIES, Éric, 2002

Rémire-Monjoly Colline du Moulin à Vent. Bilan scientifique de la région Guyane 1999, Service régional de l'archéologie, Direction régionale des affaires culturelles, Guyane, pp. 37-39.

LE ROUX, Y., 1998

L'habitation Loyola à Rémire, Guyane française. Rapport de synthèse sur l'opération de fouille programmée triennale. SRA 1998.

WACK, Y. 1985

Guyane française, le moulin à vent, Rémire, la colline, ses vestiges. Rapport de fouille, AGAE., 1985.

Annexe A

Le café en Guyane au XVIII^e siècle Extrait de la thèse de Yannick Le Roux

Origine de la production du café en Guyane

La culture et la transformation du café à Loyola s'inscrit dans un contexte historique particulier. En effet, c'est sur cette habitation qu'elle sera introduite à la suite du vol des plants au Surinam. La production de cette habitation en faisait la première «cafétérie» de la colonie. Cette plante jouera un grand rôle dans l'économie de la Guyane de la première moitié du XVIII^e siècle. Il n'est pas indifférent de rappeler que le café a été introduit depuis la Guyane au Brésil à l'instigation du Gouverneur Dorvilliers ...

*Le café n'a été reconnu que depuis deux ans, dans le haut de la rivière des Amazones où les Indiens s'en servent pour faire une espèce de pain. Ils en ont apporté des montres à M. de Ferrolles, qui avait envoyé des gens exprès pour en rapporter le plant et la graine, mais ils ont été pris par les Portugais qui les détiennent sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus. Et ces mêmes Portugais ont massacré les Indiens qui servaient de guide aux Français.*⁸

Malgré une identification erronée de la plante, ce texte prouve que l'on cherchait, dès la fin du XVII^e siècle, à introduire le café en Amérique. On espérait que la forêt amazonienne, si riche de potentialités, livre cette plante précieuse à l'instar du cacao.⁹ En Europe, la consommation du café augmentait

régulièrement¹⁰ et en Guyane, les échecs de l'indigo et du sucre, les aléas du roucou, donnaient un intérêt supplémentaire à cette plante. Cependant, la Hollande, qui était alors la seule puissance à cultiver le café en grand aux Iles de la Sonde, veillait à ce que les précieux plants ne se diffusent pas hors de son domaine colonial.

Diffusion du café en Amérique

Les étapes de la diffusion du café en Amérique sont bien documentées.¹¹ Ainsi, vers 1690, les Hollandais avaient introduit la culture de cette plante africaine dans leur colonie de Java. Quelques caféiers, obtenus à Amsterdam par culture sous serre, avaient été introduits avec succès au Surinam en 1710. Toutes les précautions furent alors prises pour empêcher leur sortie hors de ce territoire : *Il était défendu, sous peine de la vie, d'en vendre ou d'en donner un seul grain aux étrangers avant qu'il eût été passé au four pour en détruire le germe.*¹²

En Guyane, on n'ignorait pas le succès de cette culture dans la colonie voisine et après la signature du traité d'Utrecht (1713), des accords avaient été passés entre les deux colonies pour la restitution des soldats déserteurs. Par le fait même, ce prétexte justifiait le déplacement périodique d'administrateurs et d'officiers vers la colonie hollandaise. Ces relations fournirent l'occasion d'importer clandestinement cette plante à Cayenne. En 1716, lors d'une mission à Paramaribo, le lieutenant du Roi, La Mothe-Aigron,¹³ encouragea un habitant fugitif, nommé Morgues (ou Mourgues),¹⁴ à s'emparer de quelques graines

⁸ LA BOULAYE C 14 R 4 F°133, 1699.

⁹ Le café [*Cofea arabica*] RUBIACEAE, est une plante dont l'origine africaine a été formellement établie. Ce café, promis au gouverneur, devait être une plante présentant une ressemblance botanique avec le vrai café (P. Grenand pense qu'il pourrait s'agir du guarana). On cru découvrir ainsi dans la forêt guyanaise du poivre (originaire d'Indonésie) de la cannelle (Ceylan) du quinquina (Pérou), etc.

¹⁰ Introduit du Levant par le port de Marseille, la mode de sa consommation remonte aux alentours de 1680.

¹¹ JACQUES-FELIX, H. (*op. cit.*). p. 77, 1968.

¹² LABAT, JB. Mémoires des nouveaux voyages... (*op. cit.*) p. 338, 1742.

¹³ François, Seigneur de la Mothe-Aigron, lieutenant de vaisseau arrivé à Cayenne en 1687, y assumera des fonctions militaires de commandement jusqu'en 1727, il mourut à Marseille en 1728.

¹⁴ Cet habitant était d'origine portugaise. Il était coupable d'avoir assassiné, en 1714, un esclave amérindien d'un coup de fusil dans le dos.

fertiles au Surinam. En échange, il lui promettait l'amnistie et un emploi sur son habitation. En 1716, Mourgues parvint à dérober 13 grains de café. Semés sur l'habitation de *la Mothe* ils donnèrent leurs premiers fruits moins de trois ans plus tard. *Le hasard avait fait tomber entre les mains de M. La Mothe-Aigron quelques graines à café qu'il cultiva curieusement et en distribua gratuitement les premiers fruits dont le succès fut tel qu'on le pouvait souhaiter.*¹⁵

En 1721, l'officier Berthier fut chargé d'une mission officielle à Paramaribo pour s'informer de la culture et de la préparation du café. On constate que les Hollandais s'étaient résignés à la perte de leur monopole.

Cependant, les colons manifestèrent beaucoup de réticences à cultiver cette nouvelle plante¹⁶ : *Les habitants ne se donnent pas beaucoup de peine pour la culture de cette plante par la crainte de n'y pas réussir. D'ailleurs ils sont attachés à leur roucou et à leur sucrerie et n'ont pas suffisamment de nègres pour vaquer à tout. Ils se contentent seulement d'avoir quelques pieds de café dans leurs jardins ne voulant pas quitter le certain pour l'incertain parce que cette plante ne produit un peu bien qu'à près la troisième année.*¹⁷

En 1722, on dénombrait 1600 caféiers, plantés ou germés; les jésuites avaient réalisé une importante caféière à *Loyola*. La même année, on procédait à la dégustation des premiers grains torréfiés : *Trente graines d'une branche qui fut coupée par un perroquet, lesquelles quoi qu'elles n'eussent point acquis leur maturité firent du café qui a été trouvé très bon par 7 ou 8 personnes à qui il en a fait goûter.*¹⁸

Lors du recensement de 1723, le nombre de caféiers plantés s'élevait à 16 270¹⁹ et en 1724, on

Mourgues décédera peu de temps après son retour en Guyane.

¹⁵ CHATEAUGUE C 14 R 17 F°54, 1717.

¹⁶ On verra les mêmes réticences pour la culture du cacao ou pour la mise en valeur des terres basses, preuve de conservatisme mais aussi d'une mentalité paysanne.

¹⁷ LEFEBVRE-D'ALBON C14 R 13 F°195, 1724.

¹⁸ D'ALBON (*Idem*).

¹⁹ LEFEBVRE-D'ALBON C14 R 13 F°296, 1723.

aménagea, aux portes de Cayenne sur le terrain de *l'habitation du Roi*, une caféière modèle avec 1300 pieds de café. Lefebvre-d'Albon qui l'administrait pouvait écrire : *Partisan du café, je bataille de mon mieux contre les antagonistes, bien plus je me fais fort de les convaincre par expérience.*²⁰

Obstacles à la commercialisation

A peine en mesure de produire les premiers sacs de café *marchand*, les colons guyanais se heurtaient à de redoutables problèmes de commercialisation. En effet, la vente de cette denrée était soumise à des règlements et surtout à des privilèges solidement établis : en 1692, l'exclusivité du commerce et de l'entrepôt, accordé à Jean Damane, fut relayé par celui de la puissante Compagnie des Indes.

*Privilège de la Compagnie des Indes qui se chargeait d'acquitter les taxes et avait le pouvoir de vérifier le transit du café libre dans le port-franc de Marseille et qu'il n'entre pas en contrebande dans le Royaume.*²¹ La demande de privilège exclusif (1722) ne sera pas accordée à Cayenne alors que les Iles commençaient de s'adonner à cette culture. L'autorisation de vendre cette marchandise à l'étranger (1726) ne sera, quant à elle, jamais obtenue officiellement. La «liberté d'entrepôt» sera par contre accordée en 1727 et renouvelée en 1732. Elle autorisait la vente du café à l'étranger, alors qu'en France il était acheté à vil prix par la Compagnie des Indes. Mais à partir de 1740, sous la pression des colons antillais, le privilège de la Compagnie des Indes sera sensiblement entamé.

La progression constante de la consommation du café en Europe, la liberté du commerce accordée à la Guyane dès 1768, allaient lever les derniers obstacles au développement de cette denrée. Les fluctuations capricieuses de son cours sur le marché international seront les seuls problèmes que le producteur devra désormais affronter.

Concurrence

Les premiers succès de la culture du café n'avaient pas laissé les colons des Iles inactifs, surtout ceux de la Martinique : *Ayant trouvé le secret de nous*

²⁰ LEFEBVRE-D'ALBON C14 R 13 F°195, 1724.

²¹ JACQUES-FELIX, H. (*op. cit.*) p. 77.

*dérober nos graines en multipliant si fort le produit qu'il devint trop commun, le prix en déchu à 10 Sols la livre, auquel nos habitants ne trouvant qu'à peine celui de sa façon, en abandonnèrent entièrement la culture pour se rejeter sur le roucou.*²² Ou encore : *La colonie était en train de se relever par le moyen de son café si pour son malheur il ne fut passé à la Martinique où il se multiplia si fort que les enfants étouffent leur mère. Et, à son grand préjudice la Cour se déclara en leur faveur* [pour l'autorisation d'entrepôt].²³

La vérité est différente, car le café n'a pas été introduit en Martinique depuis la Guyane, mais à partir de plants du Jardin du Roi à Paris, importés par Clieu²⁴ (ou Desclieux) en 1723.²⁵ En 1727, la Martinique avait subi coup sur coup un violent tremblement de terre et un cyclone dévastateur.²⁶

Les plantations de cacaoyers, qui faisaient alors la principale richesse de l'Île, furent détruites. Le café, qui produit plus vite que le cacao, en deux ans au lieu de quatre, arrivait à point nommé pour sauver les habitants de la ruine. Mais cette nouvelle culture y réussit trop bien et la surproduction de café amena en peu de temps la dépréciation de cette marchandise.

En Guyane, la culture du café atteignit un pic de production en 1725-26, mais la faiblesse du prix de vente et surtout les obstacles à la commercialisation du café de Cayenne, découragèrent les habitants. La puissante Compagnie des Indes, propriétaire de plantations à l'Île Bourbon, avait obtenu du ministre de la Marine l'interdiction d'entrée du café de

Guyane en France. Le prétexte invoqué était le mauvais goût du café de Cayenne.²⁷ *La prohibition d'entrée du café et même d'entrepôt dans les ports du royaume, avait déjà déterminé les habitants (...) à essayer des plantations sérieuses de cacao*²⁸

A partir de 1728, la majorité des colons se détournait de cette spéculation. La culture du cacao, introduit en 1729, allait conforter cette défaveur. *En un an les habitants ont planté 150 000 pieds de cacao, on commence à négliger le café, quelques marchands de Marseille nous le prennent à 40 Sols la Livre.*²⁹

En 1732, nous avons vu plus haut que la surproduction de café en Martinique avait provoqué l'effondrement des cours de cette denrée. Cependant, l'attente de la maturité des cacaos et la mévente du roucou allaient maintenir quelques années encore la culture de cette plante; ainsi, en 1735 :

*Le Sieur de la Maltherée lieutenant de cette garnison qui est actuellement en France, écrit l'an passé de Paris qu'incessamment le roucou allait être décrié que (...) même l'usage en était interdit aux teinturiers, d'où il est arrivé que nos habitants cessent d'en planter et se rejettent avec le dernier empressement à la culture du café, d'autant mieux que le Sieur de la Maltherée donne en même temps à espérer que pour compensation du roucou la prohibition du café sera levée.*³⁰

En 1736, enfin, la vente de café de Guyane était autorisée en France.³¹ Mais cette même année on

²² LEFEBVRE-D'ALBON. C14 R 19 F° 23, 1746.

²³ CHATEAUGUE C 14 R. 17 F°25, 1738.

²⁴ STEHLE, H. Bull. Soc. Hist. de Guadeloupe 1966 p.25-37. Cet auteur pense que l'introduction du café en Martinique est antérieure (c. 1721).

²⁵ La première tentative d'introduction en Martinique du café remonte à 1716 par Isemberg à partir d'un pied issu du plant de café du jardin des plantes (offert par le bourgmestre d'Amsterdam Bancras au roi Louis XIV en 1714). Ce premier plant ne réussit pas, c'est de Clieux qui ramena, du même Jardin du Roi, le caféier qui sera à l'origine de cette culture aux Antilles. La même année on introduisait à Bourbon le premier plant de café.

²⁶ LABAT, *Nouveau voyages...* (op. cit.) T. 3, p. 342, 1742.

²⁷ C14 R 15 F°183, 1731. Les habitants de Cayenne au cardinal de Fleury.

La Compagnie des Indes n'objectera pas que leur café est inférieur à celui de l'Isle de Bourbon, on lui feroit voir au contraire qu'il lui est bien supérieur et qu'il égalera au moins celui d'Arabie lorsque leurs arbrisseaux auront encore quelques années et que ces des Isoles seront en état d'en fournir la France.

²⁸ LEFEBVRE-D'ALBON C 14 R.16 F° 199, 1734.

²⁹ (idem.).

³⁰ LEFEBVRE-D'ALBON C14 R 16 F° 109, 1735.

³¹ *Le 7 janvier de cette année, on enregistra au conseil supérieur l'arrêt du conseil d'Etat du Roy du 17 novembre précédent, avec des lettres patentes sur iceluy qui change le droit d'un pour cent sortis*

pouvait lire : *L'on quittera le caffè dès que les cacaos seront en rapport, la récolte du caffè est trop pénible.*³²

En 1737, on trouvait encore des cultures de café partout : 144 habitations, sur 158 recensées, déclaraient des plants de cafés. Les jésuites (à Loyola et à Mont-Louis), la succession de la Mothe-Aigron (à la Mothe), Macaye aux Fonds de Rémire détenaient les principales cafétérias. Bien que les revenus du cacao représentassent, déjà, la valeur de 102 336 L. et le café 58 409 L.,³³ l'habitant ne pouvait se résoudre à arracher des plants en pleine production.

En dépit des difficultés de sa culture, le cacao l'emportait désormais sur le café qui amorçait un déclin très brutal. La chute des cours avait fini par décourager la majorité des colons de continuer la culture de cette plante. On pouvait lire ce constat en 1743 : *La Colonie a tout lieu de regretter le café dont elle était la première en possession; il y était recherché à haut prix, il y attirait des navires négriers et c'était pour elle un favorable acheminement de se remettre en bon pied mais la Martinique est venue à la traverse, il y en passa quantité de graines malgré les précautions de Messieurs d'Orvilliers et d'Albon.*³⁴ *Nos voisins de la Martinique ayant trouvé le secret de nous dérober nos graines, en multipliant si fort le produit qu'il en devint fort commun, le prix en déchet jusqu'à celui de 10 sols la livre, auquel nos*

sur les caffès en un autre droit de six deniers pour livre pesant. Cet arrêt expose que le Roy ayant bien voulu par sa déclaration du 27 septembre 1732, accorder l'entrepot dans les ports de France désignés pour le caffè provenant des plantations et culture des Isles de la Martinique, de la Guadeloupe, Marigalante et la Grenade, sous la condition de les faire passer ensuite en pays étranger et ayant par son arrêt du 20 septembre 1735 dernier rendu commerce avec les habitants de Cayenne pour les caffès provenants des plantations et culture de la ditte Isle.

On constate que les Antilles, beaucoup plus influentes, ont obtenu satisfaction trois années avant la Guyane.

ARTUR (*op. cit.*) L. 7. 1736.

³² DE CRESNAY. C14 R 16 F° 152, 1736.

³³ D'ALBON C14 R 17 F°386, 1738

³⁴ CHATEAUGUE C14 R 18 F°60, 1743.

*habitants ne trouvant qu'à peine celui de sa façon, en abandonnèrent entièrement la culture.*³⁵

Désormais, le café était une culture secondaire en Guyane, détrônée par le roucou, le cacao, et surtout le coton dont la culture ne cessait de progresser. Ainsi, en 1762 on ne dénombrait plus que 16 cafétérias³⁶ sur 181 habitations.

*Je ne dis pas qu'ils ne plantent en même temps du caffè, cette sorte de marchandise, pour n'être pas aussi avantageuse que le cacao ne leur est pourtant pas indifférente par deux raisons, la première est qu'au bout de deux ans, le caffè commençant de rendre du produit supplée à l'attente pendant (cela) et sept ans de celle des cacaoiers. La seconde est que le caffè pouvant se conserver plusieurs années dans son parchemin peut être une utile réserve aux habitants qui savent économiser leurs fait, aulieu que le cacao sujet à se piquer ne peut guère se garder plus d'un an sans déchoir de sa qualité marchande.*³⁷

Évaluation de la situation du café en Guyane d'après Fusée-Aublet

Arrivé en Guyane en 1762, Fusée-Aublet, enrichi de son expérience à l'Île Maurice, s'intéressa à la culture du café en Guyane. Il rédigea un traité sur la culture du café³⁸ Il effectua la visite des principales cafétérias de la colonie. Son point de départ se situe à Loyola où les jésuites l'ont hébergé.

A l'habitation Saint-Louis,³⁹ il vit un vaste terrain qui avait été planté en quinconce. Après 10 années de rapport, ces cafétérias se trouvaient dégénérées. Il mit en cause le trop fort ensoleillement et surtout la coutume d'étêter les arbres. Il nota, au contraire, que ceux qui poussaient près des cases des Nègres étaient fort beaux alors qu'ils n'avaient pas été

³⁵ LEFEBVRE-D'ALBON. C 14 R. 19 F°62, 1746.

³⁶ A titre de comparaison, il y avait 3117 cafétérias à Saint-Domingue en 1789. In CAUNA, J.J. (*op. cit.*) p 13.

³⁷ LEFEBVRE-D'ALBON C14 R 16 F°136, 1736.

³⁸ AUBLET, F. *Traité du caffè*. T.24 Paris B.N.

³⁹ Les jésuites exploitaient, à cette époque, trois grandes habitations sur les flancs ouest de la Montagne de Rémire : Loyola, la Haye, et Mont-Louis.

taillés. Sur l'habitation de Macaye, aux *Fonds de Rémire*⁴⁰ les mêmes méthodes de taille produisaient, selon lui, les mêmes résultats.

Nous verrons, dans le chapitre consacré à la culture de cette plante, la pertinence de ces observations.

En 1763, on pouvait lire ce bilan peu réjouissant, soulignant la faiblesse technique des cafétérias guyanaises : *Les plantations de caffè dans la Guianne sont aujourd'hui si peu étendues qu'elles n'ont produit au commerce dans l'année 1763 que soixante neuf mille neuf cent quatre vingt quinze livres valant a 12 S. 42997 L. Il manque de force d'une part, de l'autre, le peu d'industrie ou de faculté pour se procurer les moyens de diminuer le travail de la préparation par les moulins nécessaires, ont réduit cette culture a l'état de langueur dans laquelle elle se trouve aujourd'huy.*⁴¹

Café en terres basses

A partir de 1764, la mise en valeur des terres basses allait être le point de départ d'un regain d'intérêt pour cette plante. L'augmentation constante de la consommation du café en Europe offrait maintenant des débouchés plus assurés à cette culture.⁴² En 1766, on produisait 325 quintaux, 566 en 1771, on dépassait en valeur le cacao. *La culture du caféier, très importante pour cette colonie, est celle qui inspire le plus d'intérêt par la beauté et la régularité de ses plantations. Elle attache infiniment le cultivateur en satisfaisant son goût, par la perspective riante et le tableau gracieux qu'elle présente à l'œil, indépendamment de l'activité de ses productions.*⁴³

*En 1775 on trouve du café Chez Demontis à Roura la Comté [ex-jésuites], Boutin à Kaw, Massin à Approuague (80 000 pieds). Aucune habitation ne réunit les bâtiments nécessaires à sa fabrication.*⁴⁴ Cette même année, on implanta une nouvelle

variété de café en provenance de l'Ile Bourbon,⁴⁵ on en espérait l'amélioration de la productivité des caféières. En 1776, avec une production de 426 quintaux 1/2, le café n'était que la quatrième denrée de la colonie. Cette position, relativement marginale, se maintint jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Bilan

La reprise de la culture du café sur les terres basses n'a donc pas été à l'origine d'une restauration significative de cette spéculation. Il n'est jamais sorti de son rôle de culture secondaire, sauf pendant la brève période de son introduction.

A aucun moment, la manufacture du café n'a dépassé le stade artisanal. On verra plus loin que les meilleurs cafés poussent sur des terrains très pentus, subissant d'importants contrastes de température. Les terroirs guyanais fournissaient sans doute un café aux qualités gustatives peu appréciées des consommateurs, désormais accoutumés à cette boisson. Outre l'épuisement des sols, la mauvaise réputation du café de Cayenne explique autant la faiblesse de cette culture.

Méthode de production du café en Guyane

Culture

Sols

Tous les terrains ne conviennent pas à la culture du café⁴⁶. Les sols doivent être bien drainés et même un peu secs, les terrains en pente et exposés au soleil sont préférables aux bas des collines; on considère que le café est une plante *de montagne*. La racine du caféier est pivotante ce qui implique des sols profonds. Les sols trop minces, malheureusement très fréquents en Guyane, provoquent un dépérissement rapide de la plante. Au moment des grandes pluies, la mise à nu des racines provoque l'affaissement des jeunes arbustes. Les pentes du Mahury aux sols bien drainés, sont les meilleurs terroirs à café.

⁴⁰ SABATIER, G. PELLERIN, P. LE ROUX, Y. (op. cit.) 1990. 32 p. L'habitation de Macaye a servi de modèle à cette publication.

⁴¹ BEHAGUE C14 R 26 F°54, 1763.

⁴² En 1786 : 290 quintaux de café, en 1787 : 352 quintaux.

⁴³ GUIBAN (op. cit.) p 234.

⁴⁴ LEBLOND 8 LK 12 800, BN. 1775.

⁴⁵ Anon. D.F.C. Guyane. c. 62 n° 262, 1775.

⁴⁶ AUBLET, F. *Observations sur la culture du café*. (8° Tc24 B.N). 1786.

Les premiers essais de caféiculture en terre basse⁴⁷ (1764-1775) ont été presque partout des échecs à cause d'un assèchement insuffisant des polders. Les premières années, les plants de café croissaient normalement mais, dès que le système racinaire pivotant se développait, il atteignait les couches inférieures mal drainées et donc saturées d'eau. Au contact du sol humide, les racines pourrissaient, entraînant la mort prématurée des plants de café.

Dans la phase suivante (1780-90), il semble que cet inconvénient ait été résolu, grâce à l'amélioration des techniques d'assèchement.⁴⁸ Le café guyanais sera considéré, pendant les deux dernières décennies de l'Ancien Régime, comme une culture de terre basse. L'apport technique des Hollandais, (Touzet puis Guisan), confrontés depuis un siècle à ce problème, a été déterminante. Noyer affirmait que le café ne réussissait que sur les terres dessalées pendant 8 à 10 ans, il prenait pour exemple les terres basses de Ouanary. Guisan insistait également sur cette nécessité dans son *Traité des terres basses* : *Dans les terres basses, sans dessèchements parfaits et suffisants, il n'est point de succès à attendre pour le cultivateur : on doit donc regarder cette partie des travaux comme la plus intéressante, comme celle qu'il importe le plus de connaître parfaitement.*⁴⁹

Il n'en demeure pas moins que la qualité gustative de ce café est inférieure : *Le café des terres basses est moins bon que celui des terres hautes dont le grain vaut la qualité de Moka.*⁵⁰

Plantation

⁴⁷ On peut noter que les meilleurs caféiers poussent sur des terrains d'altitude ayant dans la journée un fort ensoleillement et des nuits très fraîches. Le terroir des terres basses présente des conditions diamétralement contraires. On ne s'étonnera pas que les plants cultivés en polder présentaient des qualités gustatives très médiocres.

⁴⁸ Les habitants qui ont entrepris des cultures en terres basses, sans disposer du nombre de bras suffisants et des capitaux nécessaires, ont été victimes des conséquences d'un dessèchement insuffisant.

⁴⁹ GUISAN *Traité des terres noyées....* (op. cit.) p. 157, 1788.

⁵⁰ SAINT-AMANT, A (op.cit.) p. 67, 1821.

Les plants de café s'obtenaient en pépinière, les jeunes caféiers étaient ensuite transplantés. *Le plant de café se tire des pépinières, il faut qu'il soit grand pour que ses racines puissent être posées sur la seconde couche de terre noirâtre et meuble, ou même sur la terre grasse, si l'on plantait l'un ou l'autre de ces arbres sur la pépinière couche, ils s'élèveraient rapidement et seraient sujet à être renversés au premier coup de vent.*⁵¹ Également, les variations saisonnières sont sévères pour les plants ; *l'été tue beaucoup de plants, et l'hiver pourrit les fruits.*⁵² Une fois le terrain défriché et préparé, on mettait les plants dans des trous qui *doivent être grands et profonds, il ne suffit pas de les former avec un morceau de bois gros comme le doigt dans lequel on fait entrer la racine du café.*⁵³

On plantait les caféiers en alignements rigoureux, à raison de trois rangs par planche en général. Certains auteurs (Leblond) préconisaient la disposition en quinconce, mais Guisan refusait ce système qui, selon lui, gênait la bonne circulation de l'air. En Guyane, un carré supportait en terre basse 1050 pieds de café (contre 1225 à Surinam, selon Guisan). La meilleure époque pour planter était le «petit été de mars», la longue saison des pluies qui prolongeait cette période permettant à la plante de se développer rapidement.

En Guyane, la plantation du caféier se pratiquait en culture associée. Le manioc et les bananiers se rencontraient le plus fréquemment. Les cacaoyers ont été associés dans les débuts de la culture à cette plante (C.1730) bien qu'ils ne se plaisent guère dans les terroirs à cafés. En terre basse, on a associé le café avec l'indigo (sur l'Approuague vers 1787). La fonction des plantes associées était de procurer au colon un revenu d'attente, ou au moins des vivres, la phase de croissance du café représentant une période improductive de trois à quatre années. Mais la raison principale de cette pratique était de protéger du vent et du soleil les jeunes plants de café très fragiles. Au bout de quatre années, on arrachait les bananiers; au bout de 8 à 10 ans, si on ne les transplantait pas, les caféiers disparaissaient dans les cacaoyères.

⁵¹ RIVIERE. C14 R 45 F°360, 1777.

⁵² BARRERE (op. cit.) p 97.

⁵³ BAJON (op. cit.) p. 211, 1775. Ce document est l'un des rares à faire mention de la technique du bâton à fouir.

Les jeunes plants étaient attaqués par des insectes parasites : fourmis manioc et certaines espèces de criquets. On remplaçait au fur et à mesure les plants manquants, on appelait cette opération le *recourage*.

Une fois le plant développé, il avait une résistance satisfaisante aux maladies. Il était seulement sujet à l'envahissement par le gui, mais il était très facile de l'en débarrasser par le sarclage régulier de cette plante parasite. Il arrivait que les perroquets,⁵⁴ qui raffolent des cerises de café, envahissent les caféières au moment de la maturité des fruits.⁵⁵ Les pertes n'étaient jamais considérables.

La durée de vie moyenne d'un plant de café est de vingt ans, mais il n'est pas rare de le voir atteindre 40 ou 50 ans. On remarquait que les caféiers prospèrent beaucoup mieux à proximité des endroits habités, ce qui faisait dire : *le café aime à écouter aux portes...*

L'essentiel de l'entretien se résume au sarclage (néanmoins accusé de détruire les racines rampantes de la plante) et la taille. *La coupe donne aux caféiers une magnifique forme conique.*⁵⁶ On maintient la hauteur des arbustes à six pieds. Pour la taille, on utilise le sabre; mais on rompt aussi les branches à la main. Guisan estime que l'idéal serait d'utiliser des *grandes forces* (cisailles) et de couper les branches en *bec de flûte*.

Récolte

Un pied de café produit annuellement, et en moyenne, deux livres de grains. Les fruits, ou cerises, sont récoltés à maturité lorsqu'ils ont une couleur tirant sur le violet. La récolte a lieu deux fois par an, en mai (saison des pluies) et en septembre (saison sèche): *les grandes passes*. Béhague note que la saison des pluies, alliée à un

travail insuffisant des grains, donne un mauvais aspect au café de Cayenne :

*Le fruit du cafféier qui croit dans la Guiane, égale par sa bonté la beauté de l'arbre qui le donne; et la qualité le fait préférer à celui des Isles quoiqu'on luy reproche de n'avoir point le coup d'oeil aussi marchand. Ce déffaut peut être occasionné par les grandes pluies et dans ce cas il ne porterait que sur la récolte d'hyver qui à la vérité est toujours la plus considérable, mais la véritable cause doit sans doute s'attribuer au manque de préparation déterminé par les besoins continuels de l'habitant qui ne luy permettent point de laisser suffisamment ressuer le caffé dans son parchemin.*⁵⁷

Le mûrissement des grains peut s'échelonner sur près d'un mois et se produire en dehors des saisons principales. La cueillette des ces grains s'appelait *grapillage*. On plaçait parfois de grandes toiles sous les arbres pour collecter les graines après un gaulage; mais, dans la plupart des cas, la cueillette sélective était préférée.

*Dans le temps de la récolte, la tache d'un esclave étoit d'en apporter par jour une quantité suffisante de cerises pour rendre 120 livres net, encore entre-t-il dans la tache de dépouiller cette quantité de sa cerise, d'enlever le produit et de l'étendre pour le sécher.*⁵⁸

Guisan estimait qu'un récoltant pouvait remplir quotidiennement un baril et demi, soit un poids de 26 livres de café. On mettait les cerises dans de grandes corbeilles. *Les paniers à café se nomment «gabarre», ils sont très solides car les cerises de café sont très pesantes.*⁵⁹ Les gabarres étaient vidées dans des *bailles* fabriquées avec des futailles coupées en deux.

Manufacture

*Une manufacture de café peut aisément servir au cacao.*⁶⁰

L'objet de la manufacture du café est de le rendre «marchand»; il doit être dépulpé, séché et stabilisé (café vert). La dernière étape du traitement, la

⁵⁴ Principalement la perruche cuivrée [*Aratinga pertinax*].

⁵⁵ *Les oiseaux et surtout les perroquets sont très friands des cerises de café, ils feraient un tort considérable aux récoltes si l'on ne les éloignait pas à coup de fusil avec un redoublement de soin dans certains cantons où ils sont en prodigieuse quantité..*

GUISAN (op. cit.) p. 183, 1788.

⁵⁶ AUBLET (op. cit.) p. 432, 1775.

⁵⁷ BEHAGUE C14 R 27 F°53, 1764.

⁵⁸ (idem.)

⁵⁹ PREFONTAINE (op. cit.) p. 84, 1763.

⁶⁰ GUISAN.(op. cit.) p. 157, 1788.

torréfaction, s'effectuait dans les brûleries métropolitaines.

La préparation des grains de café était une opération longue et fastidieuse. Comme elle ne nécessitait pas de force physique particulière, on la réservait au «petit atelier» composé de femmes enceintes, d'enfants, de convalescents, de personnes âgées et d'esclaves infirmes.

La cafétérie

L'habitation cafétérie nécessitait des aménagements spécifiques ; en premier lieu, il fallait disposer d'un grand espace dégagé (le glacis) à côté duquel se trouvait un bâtiment qui recevait les fruits récoltés; il abritait un petit moulin pour décortiquer les cerises de café et des équipements pour sécher les fèves et permettre leur stockage.

A la fin de l'Ancien Régime, le coût d'une cafétérie était évalué à 25.000 Lt., le café ne rapportait qu'au bout de cinq ans. En terres basses, deux années d'aménagements supplémentaires étaient indispensables, soit sept années au total.⁶¹ Ces quelques chiffres expliquent que la culture du café sur polders ne fut pas un succès économique immédiat.

Les documents écrits ne nous renseignent guère sur la réalité matérielle des cafétérias de la Guyane, mais les administrateurs déploraient qu'aucune habitation ne fût correctement installée pour traiter le café. On peut, sans grand risque, les croire. Lorsque Guisan décrit, dans le *Traité des terres basses*, une manufacture modèle, on peut douter qu'elle ait jamais existé. Guisan s'inspirait sans doute d'un modèle surinamien et non guyanais. Cependant, des habitations produisant beaucoup de café, comme *Mont-Louis* ou *Les Fonds de Rémire*, approchaient peut-être de cette description. Pour les autres, un hangar ou un carbet ouvert à tous les vents remplissait, tant bien que mal, le rôle de cafétérie.

Les travaux archéologiques effectués aux *Fonds de Rémire* n'ont malheureusement rien révélé sur cette cafétérie, documentée par les archives. Pourtant une grande surface de terrain a été décapée par les engins de défrichage,⁶² des reconnaissances

aériennes ont été effectuées, mais il n'a jamais été possible de repérer les vestiges d'un bâtiment correspondant à une cafétérie, ni l'emplacement d'un glacis. L'habitation Poulain, où l'on a produit du café, n'a rien révélé, pas plus que celle de Pascaud. Peut-être les fouilles envisagées sur l'habitation des Jésuites à Rémire, permettront-elles enfin de retrouver des traces matérielles consistantes sur l'industrie du café en Guyane sous l'Ancien Régime.

Aspect du bâtiment principal

Le bâtiment principal d'une cafétérie était une sorte de vaste hangar en forme de rectangle allongé. Milhaud (1747) proposait une longueur de 40, 50 ou 60 pieds de long. Alors que Guisan (1788) recommandait 100 pieds sur 37, soit un plan nettement allongé.

La construction était en ossature de bois (ou fourches en terre) et devait être très ventilée. D'ailleurs, on orientait la construction en fonction du régime des vents dominants (N.-E.). *Le bâtiment doit avoir autant de fenêtres qu'il se pourra.*⁶³ Dans ses plans, la cafétérie comptait trente fenêtres fermées par des contrevents. Milhaud proposait que ce bâtiment soit *palissadé sous le vent de lattes de roseau (?) au lieu de planches. Et au vent, de nombre de fenêtres ou sabords.*⁶⁴ Enfin, ce bâtiment était particulièrement robuste car il devait supporter des charges très importantes sur ses planchers. (Guisan demandait de tripler le nombre de liens et de faire un grenier à fermes retroussées).⁶⁵

Dispositifs de séchage

Devant le bâtiment, longeant l'un des murs gouttereaux, on aménageait un vaste espace : le glacis ou la sécherie. Le sol du glacis était carrelé ou recouvert d'un pavage. Ses dimensions moyennes (selon Guisan) étaient de 150 sur 18 pieds de large. La pente du glacis était de 1 pouce par toise, autant pour favoriser l'insolation des graines que pour l'écoulement rapide des eaux de pluie par un *cassi* (petite butte).

⁶¹ Anon. DFC 62 F°249, après 1780.

⁶² Plusieurs dizaines d'hectares autour de la maison de maître.

⁶³ GUISAN.(op. cit.) p. 157, 1788.

⁶⁴ MILHAUD (*idem*).

⁶⁵ Sans doute veut-il parler d'entrails.

À l'intérieur du bâtiment, on aménageait des rails ou coulisses, de préférence en pierre de taille pour éviter la corruption, sur lesquels reposaient de grands tiroirs de 15 pieds de long et sur deux rangs : *à trois pieds de haut pour éviter les souillures des animaux*⁶⁶

Il pouvait y avoir jusqu'à 16 tiroirs pour une grande manufacture. Lorsque le temps était beau, les tiroirs coulissaient vers le glacis, Guisan notait que les grands glacis convenaient, tout autant que les tiroirs, au séchage du café.

Manipulation des grains de café

1 - Le dépulpage

Le fruit a une peau assez coriace d'une couleur rouge vif⁶⁷ à brune, qui recouvre une pulpe de quelques millimètres. A l'intérieur du fruit on trouve deux grains de cafés recouverts d'une pellicule blanche : le parchemin. *Les Nègres le traitent grains par grain. Il faudrait des moulins.*⁶⁸

La première manipulation consistait à enlever la pulpe (les parties *gluantes*) qui entourait les graines : *On enlève les graines en les frottant sur un glacis et sous un carreau avec de l'eau.*⁶⁹

On pouvait aussi décortiquer les grains avec un moulin : *Nos moulins à café sont plus simples et plus ingénieux que les leurs.*⁷⁰ Le moulin séparait la peau rouge de la fève qui conservait encore le parchemin et le reste de pulpe. Ces machines étaient rares en Guyane, on ne cessait de déplorer leur absence ou leur nombre insuffisant. En 1763, le gouvernement intervint pour équiper les cafétérias : *Par le soin des chefs de la Colonie il a été construit au mois de juin 1763 quelques moulins à bras pour séparer le café de la cerise qui l'enveloppe. Les épreuves qui en ont été faites ont démontré leur utilité et suffiroient peut être pour encourager l'habitant à se livrer plus ardemment à la culture*

⁶⁶ MILHAUD (*idem*).

⁶⁷ La cerise de café se nomme communément «peau rouge».

⁶⁸ BARRERE (*idem*).

⁶⁹ GUIBAN (*op. cit.*)

⁷⁰ RIVIERE C14 R 45 F°361, 1777. L'auteur fait allusion aux installations antillaises.

*du café, sans le discrédit dans lequel cette denrée est tombée.*⁷¹

Si l'on ne disposait pas de moulin, cas le plus fréquent, on mettait les graines à tremper dans des bassins (le plus souvent des canots creusés dans un tronc d'arbre). On brassait alors les graines dans l'eau avec la main, pour enlever la pulpe qui adhérerait encore à celles-ci. On mélangeait du sable dans l'eau des bassins pour nettoyer la pulpe par abrasion.

On étendait les graines sur le glacis en choisissant des journées bien ensoleillées pour les faire sécher. En cas de pluie, les tiroirs permettaient de rentrer le café à l'abri de façon presque instantanée. Entre deux et quatre jours plus tard, on renouvelait la même opération en faisant passer les graines dans un «hébichet» (sorte de tamis ou *manaret*).

Une fois séchées et complètement décortiquées, les graines étaient stockées dans le grenier de la cafétéria. Pour éviter qu'elles prennent l'humidité (risque de moisissures) et qu'elles ne se fassent parasiter par des insectes, on les remuait régulièrement avec des pelles en fer ou en bois. Ce café était quelquefois commercialisé tel quel. On l'appelait café-parchemin.

2 - Le pilage

*Le pilage du café est très pénible.*⁷²

Pour débarrasser les fèves de leur parchemin, on les pilait dans un mortier (ou *piloir*). Pour maintenir une sécheresse maximale pendant cette manipulation, il était fréquent de placer les piloires sur des fourneaux allumés. Il était inévitable, en pilant les grains, d'en briser un certain nombre (café rompu).

On enlevait le parchemin par vannage avec un tamis ou *manaret* (tamis amérindien).

3 - Le triage

Après toutes ces opérations, on procédait au tri des grains. On trempait les grains dans un baquet. Les grains qui surnageaient, fèves parasitées mais aussi immatures, étaient considérés comme inférieurs. On le nommait «café flottant». On triait à la main les grains non-flottants.

⁷¹ BEHAGUE C14 R 26 F° 54, 1763.

⁷² GUIBAN (*idem*).

Les différentes qualités de café étaient (par ordre décroissant) :

- Le café.
- Le café-parchemin.
- Le café flottant.
- Le café de rebut entier.
- Le café rompu (de bonne qualité mais brisé).
- Le café de rebut rompu.⁷³

En 1727, on recommandait de ne commercialiser le café qu'après l'avoir fait vieillir pendant un an,⁷⁴ ou l'avoir passé au four. Il était conditionné dans des sacs en toile (d'une contenance moyenne de 100 livres), mais on l'enfutaillait aussi très fréquemment.

Tableau 1
Poids de café produit en Guyane (en livres).⁷⁵

1737 : 58 409. L.
1752 : 26 881
1763 : 9 995
1766-1774 : 38 696
1777 : 33 050
1784-89 : 24 259
1790 1795 : 27 615.

Carrés de café :
1740 : 50
1783 : 87
1789 : 66.

(D'après les travaux de C. Cardoso⁷⁶ sur la base des recensements
(Fonds C.14); ces données sont donc des minima).

⁷³ *Destiné au bas peuple.* GUIBAN (*op. cit.*) p 211, 1788.

⁷⁴ Habitation *Beauregard*, inventaire de 1793. *Le reste du bâtiment sert de magasin pour y déposer le café et le cacao, dans lequel tant en haut qu'en bas s'est trouvé huit moulins à coton en médiocre état.*

⁷⁵ Soit 0, 4895 kg. Le carré vaut 1 ha, 13 a, 7 ca.

⁷⁶ CARDOSO (*op.cit.*) p. 212.

OUANARY - ROCHE SAVANE

RO : Sylvie Jérémie Techniciens : Sandra Kayamaré, Anne-Christine Nalin, Christine Fouilloud et Christian Vallet (INRAP)

Différents projets de carrière affectant des zones archéologiquement sensibles sur le tracé de la route nationale 2 et sur lesquelles des prospections avaient livré des témoins d'occupations amérindiennes (cf. intervention de diagnostic archéologique RN2 Régina-St Georges 1997 à 2000) ont entraîné une intervention géotechnique visant à évaluer le potentiel de ces sites. Toutefois, après étude approfondie, l'aménageur a restreint son projet à un site unique (site 97308222)_sur lequel une occupation amérindienne de plein air avait été mise en évidence lors des prospections archéologiques précédentes.

Le site d'habitat amérindien est localisé sur une savane-roche, il s'agit d'aires de taille variable, localisées en forêt, sur lesquelles le socle granitique rocheux affleure. Ces ouvertures dans la sylve matérialisent des aires de luminosité où la flore est différente - rampante, arbustive, touffue -; ce sont aussi des zones autour desquelles il est fréquent de localiser des implantations amérindiennes anciennes. Récits et traditions orales Palikur mentionnent l'occupation des savanes roche par des populations en transit et/ou préparant leur implantation en forêt, cette tradition existe aussi chez les amérindiens Wayapi du Haut Oyapock.

Lors des phases de prospection et de sauvetage ayant précédé la construction de la RN2, nous avons déjà eu l'occasion de mettre en évidence plusieurs implantations amérindiennes dans un même contexte géo-morphologique. Les diagnostics archéologiques avaient révélé des implantations chronologiquement distribuées sur le dernier millénaire mais n'avaient livré aucune information pertinente sur la spécificité de ces sites ou les particularités du mobilier découvert sur celui-ci lors de la fouille qui a duré 12 semaines et a couvert une surface de 3800 m².

Contexte historique

L'histoire de l'Oyapock s'inscrit dans un contexte géographique plus vaste s'étendant de la côte actuelle des Guyanes à la bouche de l'Amazone. De l'histoire ancienne nous n'avons que peu d'informations limitées pour l'essentiel aux sites funéraires de l'aire de Ouanary.

A partir du 16^{ème} siècle, cette vaste région est un lieu d'établissements et de discordes entre européens tentant de s'implanter sur la côte des Guyanes ou plus à l'intérieur, qu'il s'agisse de Français, de Hollandais, d'Anglais, de Portugais. C'est aussi un lieu de migrations complexes faites de vagues successives de peuplements fuyant des tensions politiques diverses et ceci dès les périodes anciennes semble-t-il.

Relations de voyages, échanges de lettres entre Amérique et Europe sont autant de sources pour alimenter l'histoire du bassin versant de l'Oyapock à partir de la conquête.

Les premiers qui osent s'aventurer à l'intérieur des terres en nous laissant un témoignage de leur voyage sont les Pères Grillet et Béchamel qui, en 1674, remontent la Comté puis passent sur le moyen Approuague où sont alors établis les Norak pour finalement atteindre le bassin de la Camopi, affluent de l'Oyapock. Leur voyage qui a duré 5 mois et s'est achevé précipitamment suite à des fièvres, sonne le véritable départ des explorations de l'intérieur du territoire guyanais révélant des populations, des coutumes, une culture matérielle que rien jusqu'à présent ne laissait soupçonner. Les grands voyageurs du siècle des Lumières et leurs successeurs du 19^e s. vont enfin fixer dans leurs écrits l'histoire du monde amérindien qu'ils rencontrent, une histoire de la « longue durée » comme disent les historiens actuels. Citons pour mémoire une phrase de Claude Lévi-Strauss parue dans un numéro du courrier de l'Unesco daté d'octobre 1990 : « *Ces peuples avaient pour « idéal » de ne pas changer, de rester dans l'état où les dieux, à l'origine des temps, les avaient créés.* »

La fouille

La prospection systématique sur ce site qui semblait s'étendre largement en périphérie de savane, au nord-ouest (sur 150 m environ) et au sud-est (sur 150 m environ) de la dalle granitique avait livré

quelques informations d'intérêt : la forêt dans cette zone est peu perturbée par les chablis et seules de rares ouvertures du sol permettent la résurgence du matériel en surface. Toutefois, des tessons de céramique, étaient dispersés de manière homogène sur l'ensemble de la zone (10 à 15 tessons par m² en moyenne), cette situation suggérerait la présence sous-jacente d'un site archéologique d'attribution culturelle amérindienne (mobilier céramique non tourné).

Le site est implanté sur le sommet d'une colline qui descend en pente douce vers une crique en eau lors de la saison des pluies. Les versant de cette colline sont constitués par un affleurement granitique qui est le centre de la savane-roche autour de laquelle se développe la forêt équatoriale composée d'essences s'élevant entre 25 et 30 m. Le massif forestier ne porte pas de trace de perturbation récente.

Suite à un décapage complet de la zone, la fouille s'est effectuée sur un sol archéologique affleurant, l'ensemble de la couche est en effet situé entre 18 et 25 cm sous la surface du sol actuel. Le niveau, très difficile à suivre a pourtant permis de révéler des lambeaux de sols anthropiques anciens associés à des dépôts de plaques de granite prélevées sur la savane roche par le groupe ayant occupé le site lors d'une phase chronologique restreinte.

Le mobilier

Le mobilier est composé de bols et d'écuelles et de petite taille, supportant des décors appliquées, géométriques, anthropomorphes et zoomorphes. La totalité du mobilier est sur-cuite suite à un phénomène d'incendie ayant touché la totalité de la surface du site. Cet accident a pu être la cause du départ des occupants du site ou intervenir après leur départ.

Le mobilier découvert ne correspond à aucun décor connu dans la région et atteste de la présence de groupes non référencés archéologiquement dans cette zone encore mal connue.

Bibliographie

JÉRÉMIE S., 1999 — *RN2 - liaison Régina -St Georges de l'Oyapock, DFS de sauvetage urgent*. Conventions n°7 et n° 8. SRA : Cayenne.

JÉRÉMIE S., 1999 — Programme Avenir des Peuples des Forêts Tropicales. Étude Ethnoarchéologique. DFS, SRA : Cayenne.

JEREMIE S., 2001 — Route nationale 2, Régina-St Georges de l'Oyapock – mise en service de la nationale 2 et Patrimoine archéologique. DFS et CD Rom, SRA : Cayenne

Sylvie Jérémie

2003

REMIRE-MONTOLY : MOULIN A VENT

Au mois de septembre 2003, dans le cadre d'une affaire judiciaire et sur commission rogatoire, la brigade de recherche départementale de Cayenne a été autorisée par le SRA, après accord de la commune de Remire-Montjoly propriétaire, à réaliser un décapage sur la parcelle BI 148 (lieu-dit *Moulin à vent*) classée Monument Historique par arrêté du 18 octobre 1994.

Cette parcelle abrite différents vestiges enfouis ou partiellement conservés en élévation et qui pourraient appartenir à l'ancien ensemble jésuite de Loyola.

Deux opérations ont eu lieu sur le site sous la surveillance des agents du SRA. La première a consisté en un décapage manuel superficiel d'une zone de quelques mètres autour du puits maçonné, situé au sud-ouest de la parcelle, ainsi que d'un sondage du puits. Peu de mobilier céramique était visible au sol, mais la présence de nombreuses briques et autres fragments de roche équarris

paraissait indiquer l'existence de structure plus ou moins bien conservées.

La deuxième opération a consisté en un décapage plus large du secteur à l'aide d'une pelle mécanique.

Les travaux ont révélé la présence d'une petite structure maçonnée quadrangulaire contre laquelle venait s'appuyer ce qui pourrait correspondre à une cuve en plomb (**cf. Figure sur station 3**). Un fragment d'une feuille de plomb a pu être observé parfaitement plaqué contre un angle de la structure et des fragments de feuilles du même métal (plus de 10 kg), ont été ramassés dans les déblais de pelle.

L'interprétation de cette structure associée à ce qui semble être une cuve, n'est pour l'instant pas déterminée mais il apparaît que cet ensemble doit être mis en relation avec la présence du puits situé à proximité immédiate.

Eric Gassies

2003

REMIRE-MONTJOLY : MOULIN A VENT –
DATATION ET ELEMENTS DE
CONSTRUCTION DU MOULIN, ET
EXPLORATION DU PUIITS

Réginald Auger, responsable d'opération
avec la collaboration de Yannick Le Roux, Allison
Bain, Caroline Girard et Florence Artigalas

Remerciements

L'opération archéologique du Moulin à Vent de
l'année 2003 n'a été possible que grâce à la bonne
volonté d'un certain nombre de personnes ainsi
que d'organismes que nous avons plaisir à
remercier ici.

Les fouilleuses bénévoles : Viviane Bigot
(Université de Paris I), Laurie-Anne Briatte (U.
de Lyon), Marine Delagnes (U. de Clermont-
Ferrand) et Caroline Goudeau.

L'APPAAG (Association pour l'archéologie en
Guyane) et particulièrement sa trésorière :
Nathalie Cazelles qui a généreusement accepté de
s'occuper de la gestion de cette opération.

Monsieur Georges Lemaire, du Service régional
de l'archéologie de la Guyane pour son soutien
technique au projet (relevé topographique) et pour
son implication depuis de nombreuses années au
chantier de Loyola qui a bénéficié sans cesse de
son expérience de terrain. Mathieu Hildebrand
pour sa collaboration décisive dans le cadre de la
fouille du puits.

M. Jacques Beauchêne et Pierre Detienne du
Centre de coopération internationale en recherche
agronomique pour le développement (C.I.R.A.D.)
à Kourou pour l'identification des essences de
bois et Mme Marie-Françoise Prévost, chercheur
au Centre de recherche pour le développement (I.
R. D.) de Cayenne pour avoir facilité ce travail
d'identification.

La Commune de Rémire-Monjoly, propriétaire
des lieux, pour nous en avoir autorisé l'accès et
pour l'intérêt bienveillant manifesté à nos
recherches.

La DRAC–Guyane et le Service régional de
l'archéologie pour leurs contributions financière
et administrative.

Le Fonds québécois de la recherche sur la société
et la culture et l'équipe de recherche en
archéométrie de l'Université Laval pour la
subvention des travaux de terrain et d'analyse.
Gislaine et Daniel Sabatier, pour leur hospitalité.

Méthodologie de la recherche sur le terrain

Les travaux de 2003 ont commencé par un
débroussaillage étendu de l'aire située au sud et à
l'ouest de la tour du moulin à vent. Nous avons
enlevé la végétation qui encombrait le secteur que
nous voulions sonder sur plus de deux hectares et
rapporté sur le plan général du site toutes les
anomalies pouvant être indicatrices d'une
modification du terrain. Une bonne partie des
arbres, s'agrippant à la tour et obstruant sa
visibilité, ont été aussi enlevés.

Les sondages ont été effectués à la main. Le relevé
topographique des structures dégagées a été exécuté
par les fouilleurs immédiatement après.

L'approche retenue dans la sélection des sous-
opérations (de 2X2 m.) a nécessité l'ouverture de
nombreux sondages sur les secteurs liés à la tour,
ainsi que dans les zones ouest et sud.

Étant donné la faible sédimentation des sols due à
l'érosion pluviale en milieu tropical, la surface
humique a été enlevée jusqu'à un sol de consistance
argileuse fouillé à la truelle. Aucune berme témoin
n'a été laissée en place pour l'enregistrement de la
stratigraphie; les coupes stratigraphiques
proviennent des murs des sous-opérations
lorsqu'elles sont significatives. Le dépôt accumulé
lorsqu'on s'éloigne des aménagements de
construction de la tour représente une épaisseur
maximale d'environ 20 cm et la fouille a procédé
par niveaux arbitraires de 10 cm. Les sols n'ont pas
été tamisés.

L'appellation de nos unités archéologiques se
conforme au système TIKAL; nous avons donc
deux opérations pour l'intervention de 2003,
numérotées respectivement 6 pour la zone près de la
tour et 7 pour l'aire du puits. Ces opérations ont
ensuite été divisées en sous-opérations
correspondant au type d'information que nous

cherchions à obtenir. Les couches archéologiques mises au jour dans ces sous-opérations ont reçu un numéro de lot et l'appellation d'une couche est comme suit: le numéro 6A3 correspond à la troisième couche archéologique découverte chronologiquement dans la sous-opération 6A.

Étant donné la faible profondeur du dépôt, la brièveté de l'occupation et l'activité biologique intense dans ce type d'environnement, nous n'avons pas jugé bon de donner aux artefacts retrouvés une provenance en trois dimensions; nous nous sommes contentés de les enregistrer selon le lot de provenance. Outre l'enregistrement journalier de nos observations de fouille et de l'évolution de nos hypothèses de travail, nous avons effectué l'enregistrement photographique de chacune des sous-opérations et procédé au dessin à 1 : 20 des vestiges architecturaux.

Résultats des sondages exploratoires sur la colline du moulin à vent

La sous-opération 6

Les sous-opérations que nous avons terminées en 2003 au moulin à vent ont été initialement réparties de façon à couvrir le plus vaste terrain possible, autant à proximité de la tour du moulin que pour le secteur plus éloigné, à l'ouest et au sud. Ainsi, si l'on consulte la figure 1, les sous-opérations 6A, 6B, 6C et 6D répondent toutes à notre objectif d'exploration de la tour dans le but de dater ce vestige et de déterminer sa fonction sur l'habitation. La description des vestiges suit généralement le même ordre que la fouille et les descriptions des sous-opérations de l'opération 6 sont regroupées selon les buts visés par leur ouverture.

Nos regroupements sont donc les suivants : nous avons placé sous une même section la description des sous-opérations 6A et 6E; les sous-opérations 6B, 6G, 6F et 6K sont regroupées et à cet ensemble nous retrouvons un groupe contigu au sud qui rassemble les sous-opérations 6D, 6I, 6J, 6L et 6N. Les résultats de la fouille des sous-opérations 6C, 6H et 6M sont rapportés séparément et nous discutons de ces découvertes en termes généraux. Nous avons en tout une surface de 59 m² qui a été fouillée à des profondeurs variant entre 20 cm et 45 cm.

Sous-opérations 6A et 6^E

Étant donné la richesse des résultats provenant de l'ouverture de l'opération 5 en 2002, le premier sondage a été implanté à 1,5 m au sud du moulin (Figure 2). Ce sondage semblait nous offrir le plus grand potentiel pour dater la tour du moulin et l'on pouvait croire qu'il pourrait nous permettre de découvrir des éléments permettant de dater une occupation antérieure au moulin actuel et donc antérieure au XVIII^e siècle.

Mis à part quelques déchets modernes, retrouvés en surface, nous avons immédiatement commencé à mettre au jour une grande quantité de fragments de poterie sucrière dans les dix premiers centimètres de la fouille. Bien que les couches changent d'aspect à partir de 15 à 20 cm sous la surface où nous retrouvons de gros blocs de roche, aucune différence dans la nature des occupations n'est perceptible entre le premier et le deuxième niveau. Le trou de sondage, creusé à une profondeur de 37 cm dans le coin sud-ouest de 6A met en évidence un sol stérile à partir de 20 cm sous la surface.

La sous-opération 6^E, ouverte immédiatement au nord de 6A et contiguë à la tour du moulin, a pour but de documenter la nature des assises de cette tour ainsi que son mode de construction. La fouille de 6E a permis de constater qu'à 22 cm sous la surface se trouvent trois couches assez différentes les unes des autres. Ces couches sont réparties parallèlement à la courbure du moulin. Nous retrouvons la première couche sur une zone de 80 à 100 cm de largeur et ce sol archéologique contient des pierres angulaires ainsi que des fragments de mortier, des fragments de briques et de petits blocs rocheux. Dans ce niveau nous n'avons retrouvé que très peu de céramiques.

En s'éloignant de la tour, nous pouvons identifier une autre bande d'une largeur légèrement inférieure à la première et contenant de plus petites pierres, des morceaux de verre ainsi que des pièces de monnaie postérieures à 1818. Cette zone rappelle un sol lessivé correspondant à la ligne de débord du toit du moulin d'où tombait la pluie. Enfin, la zone la plus éloignée de la tour et située dans le coin sud-est de 6E à environ 1,90 m du mur révèle un sol plus fin et moins rocailleux que les deux zones

précédentes. Tout comme dans la sous-opération 6A, nous retrouvons de la poterie sucrière.

La poursuite du sondage dans la partie nord de 6E, donc immédiatement contre le mur de la tour, a permis de mettre au jour un niveau compact composé d'argile et de blocs de latérite (Figure 3). Cette zone forme un cercle parallèle à la tour d'une largeur de 50 à 60 cm. Puisque la courbe décrite par cette couche est conforme à la courbure du mur du moulin, il semble que nous soyons en mesure d'identifier par la forme et la texture de cette couche, ce qui représente la construction du moulin. Il appert que nous aurions creusé une tranchée pour ensuite remplir celle-ci de blocs de latérite afin d'asseoir ce bâtiment sur des assises stables. (tranchée de fondation). La période d'utilisation du moulin est représentée par une couche de cailloutis d'environ 10 cm d'épaisseur et séparée de la couche inférieure par une couche de sol meuble. La date la plus ancienne que nous proposons pour cette couche d'occupation est le premier quart du XIX^e siècle puisque l'une des pièces de monnaie retrouvée date de 1818.

Sous-opérations 6B, 6G, 6F et 6K

La sous-opération 6B est située à 7 m au sud-ouest de la tour du moulin et le but projeté pour ce sondage était de documenter l'activité qui pouvait s'être déroulée dans ce secteur du site. La surface du sol de cette sous-opération est plane et elle est située en ligne droite par rapport à l'ouverture ouest de la tour du moulin.

Le premier élément qui se dégage de cette fouille est la grande quantité de matériel domestique. La fouille du niveau I révèle une grande quantité d'artefacts, notamment dans le coin sud-ouest de la sous-opération. Dans le deuxième niveau, des galets apparaissent à 18 cm sous la surface en association avec une quantité exceptionnelle de restes domestiques. La plus grande quantité de ce matériel date du XIX^e siècle, cependant, le verre bleu vert, le verre translucide ainsi que la faïence remontent à la première moitié du XVIII^e siècle. La poursuite de la fouille dans ce secteur permet de découvrir dans le troisième niveau une grande quantité de fragments d'assiettes et de bouteilles et de verre.

Étant donné la grande quantité de matériel retrouvé dans le secteur Est de la sous-opération

6B, nous avons décidé de poursuivre la fouille dans cette direction en ouvrant les sous-opérations 6F et 6G. La fouille minutieuse de ce secteur, extrêmement riche (Figure 4), a permis de déterminer que nous n'avions pas un amas de vidange en surface mais bien une fosse à déchets d'une profondeur d'environ 40 cm. Il est inhabituel en Guyane de creuser pour enfouir ses déchets et une hypothèse alternative serait que nous serions en présence de vestiges de latrines. Nonobstant son interprétation, ce dépôt datant du XIX^e siècle et que nous retrouvons immédiatement à l'extérieur d'un bâtiment possède une contrepartie que nous pouvons observer à environ 40 m plus au nord, au vent, et vraisemblablement lié à cette utilisation du site au XX^e siècle. En effet, nous retrouvons une grande quantité de déchets de toutes sortes immédiatement à l'extérieur d'un bâtiment en béton (ancienne citerne).

Enfin, la sous-opération 6K se situe au sud de 6F et se trouve contiguë à cette dernière. Nous espérons, par l'ouverture de ce sondage, continuer à récolter la suite de l'assemblage provenant d'un amas de bouteilles et de céramiques provenant des sous-opérations 6B, 6F et 6G. Malheureusement, le dépotoir identifié ne se poursuit pas davantage vers le sud et il semble plutôt que nous ayons à cet endroit un alignement de pierres en association avec de nombreux clous. Ces indices pourraient correspondre aux assises d'un ancien bâtiment (Figure 5).

Sous-opération 6C

La sous-opération 6C se trouve à 7 m au sud de 6B, dans un secteur marqué par une dépression dans le sol. Cette dépression soudaine du sol pourrait correspondre à l'aménagement d'un bâtiment et nous avons voulu vérifier cette hypothèse.

Dès les premiers 5 cm de la fouille, nous avons découvert une grande quantité de terre cuite fine blanche qui se poursuivait jusqu'à 20 cm sous la surface. Cette céramique a été trouvée en association avec une houe, les deux témoignent d'une occupation tardive (fin XIX^e siècle). Malgré la prépondérance de matériel daté du XIX^e siècle, quelques pièces pourraient remonter au XVIII^e siècle.

À la lumière des résultats obtenus par le sondage de cette sous-opération, il ne semble pas opportun de poursuivre nos recherches dans ce secteur vers le sud du site. De plus, le trou de sondage, creusé dans le coin nord-est de la sous-opération entre 20 et 30 cm sous la surface, révèle que nous n'avons aucun matériel au-delà de 20 cm de profondeur.

Sous-opérations 6D, 6I, 6J, 6L et 6N.

En plus de répondre aux objectifs généraux de datation du moulin, l'ouverture de la sous-opération 6D et des sous-opérations adjacentes (6I, 6J, 6L et 6N) situées à mi-chemin entre l'opération 5 de 2002 et la sous-opération 6C, visait aussi à vérifier la nature de cette dépression soudaine dans le terrain. Une dénivellation, profonde de 50 cm et la présence de pierres qui se pointaient en surface portait à croire qu'il était probable que nous avions à cet endroit les ruines d'un mur.

Le mobilier retrouvé dans la couche 6D1 dont de la faïence fine blanche et des bouteilles bordelaises appartient à la fin du XIX^e siècle. Les autres traces du XIX^e siècle incluent des tuiles industrielles, du verre et de la faïence. Étant donné la découverte d'artefacts entre les pierres, nous avons décidé de descendre la fouille jusqu'à une profondeur de 30 cm sous la surface, toutefois, très peu de matériel a été retrouvé dans ce troisième niveau. Il est de plus en plus évident que le niveau d'occupation ne se trouve pas au-delà de 20 cm sous la surface.

La sous-opération 6I a permis de découvrir à cet endroit du matériel datant des XVIII^e et XIX^e siècles. La couche d'occupation se situe entre 12 et 17 cm sous la surface et elle est identifiable par un sol très granuleux et la présence de cailloux. Le matériel très fragmenté est parsemé sur toute sa surface et, en plus du mobilier, nous retrouvons également dans cette couche une grande quantité de charbon de bois. L'emplacement et l'aspect de ce niveau d'occupation que nous retrouvons à partir de 12 cm sous la surface, rappelle celui qui a été identifié dans les sous-opérations 6I, 6D et 6J.

Après avoir enlevé la première couche de 10 cm de la surface de 6L, il nous a semblé que ce niveau était plus riche en mobilier que ce que nous avons constaté pour la sous-opération 6I. En effet, deux

tessons de faïence découverts dans 6L sont comparables à certaines des pièces retrouvées dans la maison de maître en 1999. Encore une fois, la fouille de ces deux sous-opérations démontrent que l'occupation de la zone du moulin est tardive. Bien que nous ayons un certain nombre de pièces datant du XVIII^e siècle, la plupart des vestiges sont attribuables au XIX^e siècle.

Trois couches de 10 cm d'épaisseur ont été enlevées de la sous-opération 6J et la plupart du matériel provient des niveaux I et II. Les deux premiers niveaux sont friables et s'enlèvent facilement, quant au niveau III, il est compact et il a une texture granuleuse. La grande quantité de matériel récolté dans les niveaux I et II (céramique, verre, métal, ardoise etc.) est à première vue probant pour une occupation au XVIII^e siècle. Des fragments de poterie sucrière ont aussi été récoltés.

Une zone de combustion a été identifiée dans 6J et elle est représentée par une grande concentration de charbon de bois placée dans une dépression dans le sol. Cet aménagement particulier mesure 52 cm du nord au sud sur 46 cm d'est en ouest. Mis à part le charbon et le sol noir qui ont été récupérés de cette zone de combustion, nous avons également récolté des clous ainsi que du verre brûlé.

La sous-opération 6N a été ouverte dans le but de vérifier si l'alignement de pierres que nous avons identifié dans 6B, 6F et 6K se poursuivait plus au sud. Il s'est avéré qu'aucune pierre pouvant représenter la continuation du mur hypothétique n'est visible.

Une des caractéristiques se dégageant de la fouille des sous-opérations 6D, 6I, 6J, 6L et 6N est que la profondeur maximale de l'occupation dans ce secteur du site ne va pas au-delà de 30 cm sous la surface. La dénivellation passant par le centre de cette aire de fouille et que nous avons relevée avant la fouille, n'a pas livré d'indices susceptibles de venir appuyer l'hypothèse de la présence d'un bâtiment dans ce secteur. Nous ne pouvons donc pas expliquer la raison de cette anomalie à la surface du sol si ce n'est qu'elle est associée à la distribution des pierres dans le coin nord-ouest de la sous-opération 6D.

Sous-opération 6H

La sous-opération 6H est localisée 10 m à l'est de 6E et le but visé par l'ouverture de ce sondage de 2 m sur 2 m est d'en arriver à documenter ce secteur à l'est de la tour du moulin. Le sol à cet endroit est à environ 50 cm plus bas que celui au pied de la tour et nous avons cru que nous pouvions avoir à cet endroit des aménagements, tel un pavage, pouvant faciliter la circulation près de la tour. Étant donné que ce sondage est venu après les sondages 6B et 6C à l'ouest de la tour, nous voulions aussi vérifier si nous pouvions retrouver du matériel semblable de ce côté de la tour.

La fouille de cette sous-opération exploratoire n'a pas donné les résultats escomptés. Le sondage s'est arrêté à 20 cm sous la surface et seulement quatre artefacts ont été retrouvés dans ces 4 m². Nous avons récupéré trois tessons de bouteilles ainsi qu'un fragment de terre cuite fine blanche (*banded ware*).

Sous-opération 6M

La sous-opération 6M a été ouverte dans le but de vérifier si nous pouvions détecter les restes d'une rampe pouvant donner accès à la porte ouest du moulin. Aucun vestige ne vient appuyer la proposition d'un chemin d'accès au moulin et les quelques objets retrouvés dans ce sondage datent tous du XIX^e siècle.

Opération 7 : L'exploration du puits

La fouille programmée de l'été 2002 a été l'occasion d'explorer la zone périphérique du puits, située au pied de la colline du Moulin à vent⁷⁷. Cette construction est la seule de ce type découverte dans toute l'étendue du site de Loyola. Sur une habitation de cette importance, l'accès à l'eau est un problème fondamental; or, à la différence de la majorité des habitations guyanaises, situées au bord d'un cours d'eau permanent, les constructions de Loyola sont placées à flanc de colline, dans un

environnement plutôt sec. L'établissement principal était alimenté en eau par un aqueduc, on suppose que l'eau était aussi recueillie dans des citernes ou des tonneaux. Une petite mare a été repérée en bordure du quartier des esclaves, elle devait servir d'abreuvoir pour le bétail. Le puits de la colline du moulin à vent occupe la partie la plus basse des terrains de l'habitation. Il est alimenté par une nappe phréatique, présente à moins de 4 mètres de profondeur (fin de saison sèche).

Pendant les deux semaines de travail sur le terrain, en juillet 2003, nous avons entrepris d'étudier ce puits en explorant les couches sédimentaires conservées dans la partie immergée. Cette étude est certainement une première dans l'archéologie historique des Antilles et de la Guyane.

Deux priorités ont été établies pour le déroulement de cette recherche :

- Retrouver la date de construction du puits et reconstituer la chronologie de son utilisation à partir de la collecte des artefacts et écofacts retrouvés dans les sédiments.
- Reconstituer certains aspects paleo-environnementaux à partir des analyses biologiques. La botanique, qui inclut l'étude des pollens et semences, et l'archéoentomologie, l'étude des insectes préservés dans les sols archéologiques, peuvent ainsi fournir des informations sur l'environnement du puits : défrichements, culture des espèces introduites et d'autres activités comme l'élevage.

Le puits mesure 1,53 m de diamètre; sa profondeur précise reste encore inconnue mais elle n'est pas inférieure à 6 mètres. Il est construit en pierres liées par du mortier dont subsiste quelques traces ainsi que par un enduit des parois. Les pierres sont de moyenne grosseur (15 cm. en moyenne) Ces roches sont des diorites et des dolérites de provenance locale. Sur la surface de certaines d'entre-elles, on remarque des traces de dressage grossier, Beaucoup de pierres sont arrondies et polies par l'érosion naturelle, l'une d'entre-elle porte la trace d'un polissoir, on peut en déduire qu'elles proviennent des rivages marins de Rémire. Des briques, présentes autour et à l'intérieur du puits sont pour certaines les vestiges d'une margelle aujourd'hui disparue. Ce puits est toujours alimenté en eau par

⁷⁷ Réginald Auger et Yannick Le Roux. Le Site du Moulin à vent à Rémire, Guyane française. Rapport archéologique déposé au Service Régional d'archéologie de la Guyane, Cayenne, 2003, p.27.

une nappe phréatique reliée au soubassement du puits. Au moment de démarrer l'opération, le niveau de l'eau se trouvait à 3,50 m de la surface, à la fin de la saison sèche (novembre) son niveau était descendu de 50 cm.

Déroulement des opérations

Le travail a commencé par le nettoyage des abords du puits. La collecte des artefacts a été effectuée sur une bande de terrain de 30 à 50 cm large tout autour de la margelle ruinée. Ce ramassage de surface a permis de recueillir quelques fragments de briques et de poteries sucrières.

Durant tout le déroulement de l'opération de sondage dans le puits, nous avons dû évacuer l'eau plusieurs fois par jour à l'aide d'une pompe pour continuer à travailler au sec. Les sédiments, artefacts et roches ont tous été sortis à la main avec un système de cordes et de seaux. Le contenu meuble de ces derniers a été systématiquement tamisé avec un crible dont les mailles mesurent un quart de pouce. Des échantillons de sol ont été prélevés à partir de la couche 4 jusqu'à la couche 8 pour des analyses botaniques et entomologiques. Quelques pièces de bois, retrouvées dans les sédiments, ont été sélectionnées pour analyse.

Grâce à ce travail, huit couches ont été identifiées (Figure 3). Nous avons numéroté les couches en fonction des variations observées dans les sédiments et les artefacts au fur et à mesure de l'avancement de la vidange. Toutefois, en tenant compte du mouvement de la nappe phréatique, il est possible des artefacts aient bougé. La mise en place et le retrait de l'échelle, à l'intérieur du puits, ont probablement altéré des couches, voire certains artefacts.

Description des couches sédimentaires

- La première couche, située à 3,50 m de la surface, est composée d'une eau brunâtre et de gros débris organiques (branches et feuilles). Après cette couche superficielle très disparate, nous atteignons une strate moins liquide où le dépôt de gros déchets organiques en phase de décomposition est plus dense.

- La couche suivante, à 4 m de profondeur, est de couleur grisâtre. On y observe des débris végétaux

récents en état de décomposition. On y a retrouvé des fragments de métal aplati (cerclages ?), des tessons de poterie sucrière, quelques graines, et une longue bande de plomb.

- La troisième couche se trouve à 4,30 m de la surface. On y observe un sol jaunâtre de composition argileuse. On trouve, dans la partie supérieure de ce niveau, un grand nombre de fragments de briques, résultant probablement de l'effondrement de la margelle. Quelques tessons de céramique, des petits morceaux de verre de fabrication récente ainsi que plusieurs fragments de poterie sucrière figurent dans l'inventaire du mobilier retrouvé dans ce niveau. Dans cette même couche, on distingue une deuxième strate de terre brunâtre. Au niveau inférieur de cette strate, on décèle un autre ensemble, constitué de cailloux et de briques.

- La quatrième couche commence à 4,51 m de profondeur; elle est caractérisée par la concentration d'argile ocre mélangée à de la terre brunâtre. On y trouve encore un nombre important de gros fragments de briques provenant certainement de la margelle; on y a trouvé aussi des inclusions récentes de mobilier comme quelques tessons de verre du XX^e siècle.

- Dans la cinquième couche, à 4,65 m, la terre est jaunâtre, sablonneuse et fluide. On y a retrouvé plusieurs tessons de bouteilles datant du 19^e siècle, des morceaux de métal, des blocs de pierre provenant du parement du puits, des fragments de briques et de nombreuses pierres de petite taille.

- La sixième couche rencontrée à 5,05 m de profondeur a l'aspect d'un sol brunâtre. La concentration de cailloux y est très importante et forme une strate cohérente. Cette couche de petites pierres forme une sorte de radier de drainage, permettant la filtration de l'eau qui s'écoule de la nappe phréatique. Ce dispositif a peut-être été aménagé dans ce dessein.

Plus profondément, et toujours au sein de cette sixième couche, on note la présence de particules de charbon, flottant dans la strate supérieure. Sous ce niveau, on rencontre des cailloux et des grosses pierres. On y a retrouvé des tessons de poterie sucrière, quelques briques dont deux entières, des débris de carreaux et de tuiles plates qui faisaient peut-être partie d'un carrelage. Dans cette couche, nous découvrons un morceau de tuyau de pipe gravé : « L.Fi St O ». Initiales de la célèbre fabrique

Louis Fiolet de la ville de Saint Omer, active de 1767 à 1921⁷⁸.

- La septième couche commence à - 5,60 m. On traverse une strate composée de roches de petite taille et d'un niveau de terre sédimentaire brunâtre. Lors du tamisage de cette terre, on a remarqué la présence abondante de minuscules graines noires en suspension. Les autres artefacts sont essentiellement des tessons de verre datant du XIX^e siècle, sur un cul de bouteille on remarque une protubérance (boudine) caractéristique d'un produit postérieur à 1848-1850⁷⁹. Au niveau inférieur, il y a de nombreux fragments de briques posées sur un lit de briques concassées. Un morceau de bois, (une poutrelle ?) d'environ 1 mètre de longueur, en excellent état de conservation, a été extrait de ce niveau. On peut y percevoir des marques de façonnage et des trous de clous.

La huitième et dernière couche étudiée (-5,75 m), est caractérisée par un niveau de briques (dont 21 entières), de tuiles (17) et de quelques éclats de pierre. On y découvre une inclusion contemporaine (cela n'était pas survenu depuis la 5^e couche). Il s'agit d'une pièce de tôle provenant d'un cyclomoteur. Nous croyons que cette intrusion a peut être été provoquée par notre action perturbatrice avec l'enfoncement de l'échelle. Par ailleurs, on note toujours la présence de petites graines noires en suspension dans les sédiments; il y a aussi des petits fragments de verre ainsi que des goulots de bouteille datables du XVIII^e siècle. Cette strate comporte une grande quantité de charbon de bois ce qui laisse supposer un niveau anthropique très actif.

Dans ce niveau on a trouvé une accumulation de morceaux de bois façonnés, on peut distinguer trois groupes :

1. Des morceaux de bois, allongés et cintrés, évoquent des douelles de tonneaux. Leurs dimensions définissent deux groupes : 10 à 15 cm et 15 à 30 cm,
2. Trois grosses poutrelles en bois de section carrée, en excellent état de conservation. Leurs longueurs sont comprises entre 1m. et 1,50 m
3. Des tuiles de bois (bardeaux) présentant, pour certaines, un trou d'environ 2cm de diamètre à l'une des extrémités. On y glissait une cheville pour accrocher les bardeaux sur la toiture.

⁷⁸ Yannick Le Roux, communication personnelle, 2003.

⁷⁹ *Ibid.*

Selon toute vraisemblance, ces pièces de bois proviennent de la charpente et de la couverture qui surmontaient et recouvraient la margelle du puits. Outre la protection contre les intempéries et les impuretés, cette petite construction supportait la poulie destinée au mouvement des seaux. Cet ensemble se serait effondré; la margelle a été également ruinée : le bois, les briques et les pierres sont tombés et se sont accumulées au fonds du puits.

Selon M. Jacques Beauchêne⁸⁰, l'essence de bois des bardeaux est du wapa (*Eperua falcata*) de la famille des *Césalpiniacées*. Son bois dur, très fendif, est justement réputé imputrescible. Il est pour cette raison utilisé dans le bâtiment.⁸¹ particulièrement pour la confection des bardeaux.

Une identification préliminaire de l'essence d'une des poutrelles. Selon M. Jacques Beauchêne, il s'agit d'un bois dense est dur de la famille des *Lécythidacées* et du genre *Eschweleria*. Le nom vernaculaire de cette espèce est le maho noir. Ce sont des espèces assez fréquentes en forêt, d'approvisionnement aisé mais qui présentent de forts contrastes de durabilité. Les utilisateurs avaient sans doute une bonne connaissance des différentes espèces de maho noir, à moins que le bon état de ce bois ne soit dû qu'à des conditions de conservation exceptionnelles.

Après description et analyses de ces bois nous avons veillé à leur conservation; pour ce faire, après avoir été emballés, les morceaux de bois ont été ré-immersés dans le puits.

Après avoir atteint la profondeur de 5,85 m, le délai imparti pour les travaux étant épuisé, le travail de l'opération 7 a été interrompu. On a pu observer que le parement du puits se prolonge au-delà du niveau atteint. On ne doute pas qu'il existe encore des niveaux d'occupation à explorer avant d'atteindre le sol naturel.

On peut présumer que ces couches inférieures sont les mieux conservées et les moins perturbées et en tous cas les plus anciennes.

⁸⁰ Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (C.I.R.A.D.) à Kourou, Guyane, communication personnelle, 2004.

⁸¹ *La Guyane*, Philippe CART-TANNEUR, 1989.

Conclusion et recommandations

Après l'examen du contenu du puits, on constate que les niveaux pré contemporains cohérents ne commencent qu'à partir de la 5^e couche.

Les 5^e, 6^e et 7^e couches, évoquent le XIX^e siècle.

Les artefacts, sortis de la 8^e et dernière couche, suggèrent une datation du XVIII^e siècle.

Outre la typologie de cette maçonnerie (identique aux constructions du site principal de Loyola), la présence de certains éléments de mobilier, indique que le puits remonte au moins au XVIII^e siècle, en tout cas à la période des jésuites : (1674-1764).

Les échantillonnages effectués, le matériel extrait, ainsi que l'étonnant état de conservation du bois retrouvé dans ces 7^{es} et 8^{es} couches, nécessite dans un avenir proche un projet d'étude plus ciblée sur la structure et les matériaux de ce puits. Nous prévoyons un prélèvement des échantillons biologiques pour terminer le travail commencé en 2003. Une analyse complète des sols, du bois et des artefacts, reste, plus que jamais, un de nos objectifs prioritaires.

Une deuxième opération ayant pour but d'atteindre le niveau stérile du contenu de ce puits, serait donc très souhaitable dans le cadre du projet de fouille programmée présenté pour l'année 2004.

Ouvrages cités

AUGER, Réginald et Yannick Le Roux

- 2003 *Le site du Moulin à vent*. Rapport archéologique déposé au Service Régional d'Archéologie de la Guyane, Cayenne.

BARRET, J.B.

- 1991 *Site d'archéologie industrielle de "Moulin à Vent", Rémire, Guyane*. Rapport de fouille du sauvetage urgent, avril 1991. CERA Martinique.

BRADLEY, Charles S.

- 2001 "La pipe à fumer pour l'archéologue", in *Études en culture matérielle*, Ottawa, Parc Canada, p. 120 – 154.

BRASSARD, Michel et Myriam Leclerc

- 2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec : guide à l'usage des amateurs et des professionnels*. CELAT, Université Laval, Québec.

CAZELLES, Nathalie

- 2001 *Sucre et rhum en Guyane (XVII^e siècle début XX^e siècle)*. Étude thématique régionale, service régional de l'inventaire de la DRAC de Guyane, association AIMARA, Cayenne.

GABATHULER, Olivier

La page WEB de la découverte des matériaux céramiques [En ligne], mise à jour le 5 décembre 1998,

[<http://ogabathuler.free.fr/Francais/Indexeceram.html>], (consulté le 2 décembre 2003).

JONES, Olive R.

- 2001 "Un guide pour la datation de la verrerie de table des années 1800 à 1940", in *Études en culture matérielle*, Ottawa, Parc Canada, p. 165 – 268.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston

- 1984 *Classification fonctionnelle des objets archéologiques*. Université Laval, Québec.

SERVICE CANADIEN DES PARCS

- 1978 *Classification fonctionnelle*. Service canadien des parcs, Ottawa.

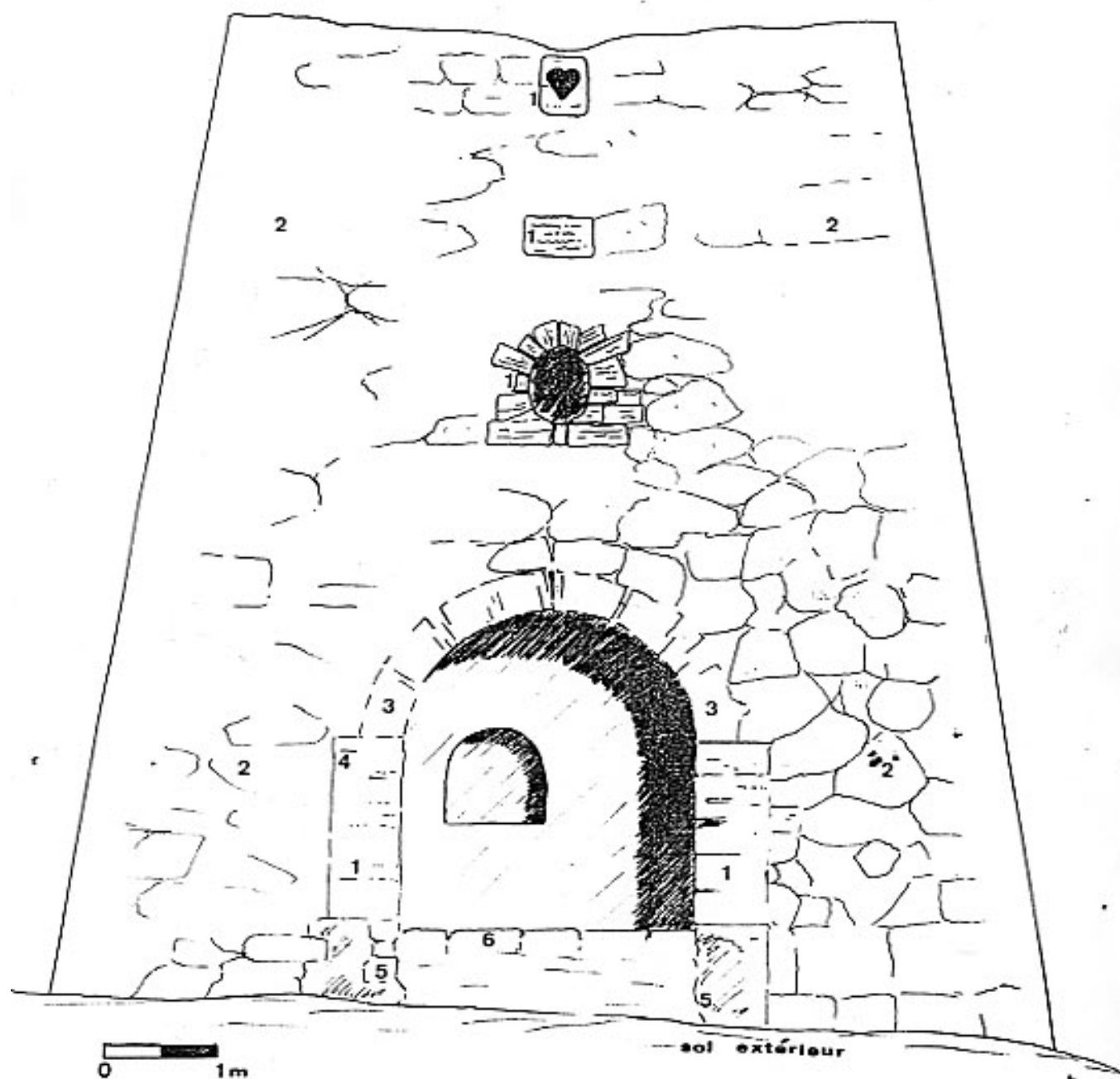
WACK, Y.

- 1985 *Guyane française, le moulin à vent, Rémire, la colline, ses vestiges*. Rapport de fouille, AGAE., 1985.

Remarques de l'éditeur :

Nous n'avons pas pu intégrer toutes les photographies jointes à cette longue notice et avons choisi les plus significatives pour illustrer le texte.

Planche n° 2 : Schéma de la Façade Ouest.



- 1 Moellons en grès de plage (lucarne, jambage).
- 2 Blocs en roche latéritique (tour).
- 3 Cintre en brique.
- 4 Crépi.
- 5 Zone démantelée .
- 6 Niveau supérieur des fondations de la tour.

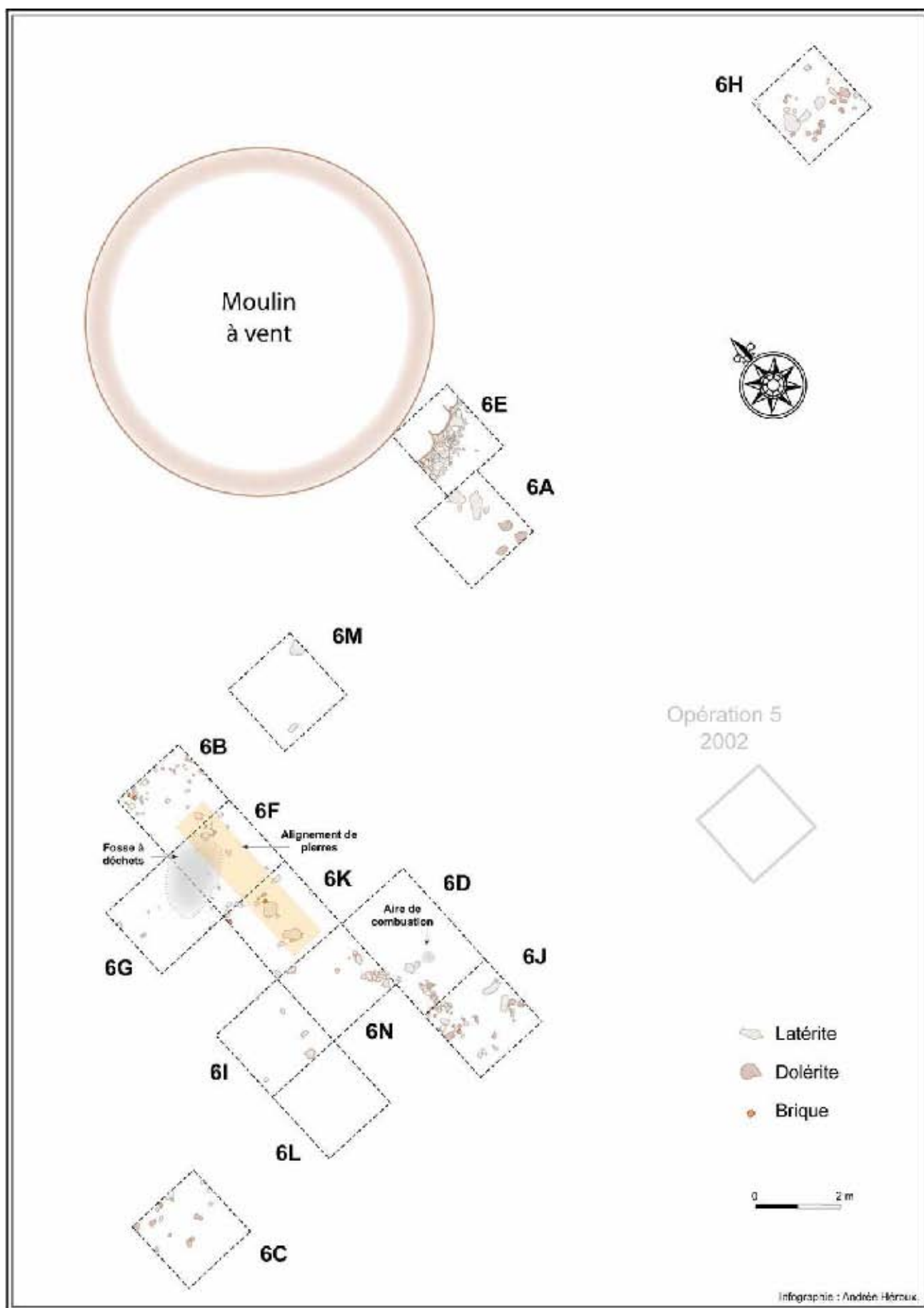


Figure 2. Moulin à vent, 2003. Vestiges de l'opération 6

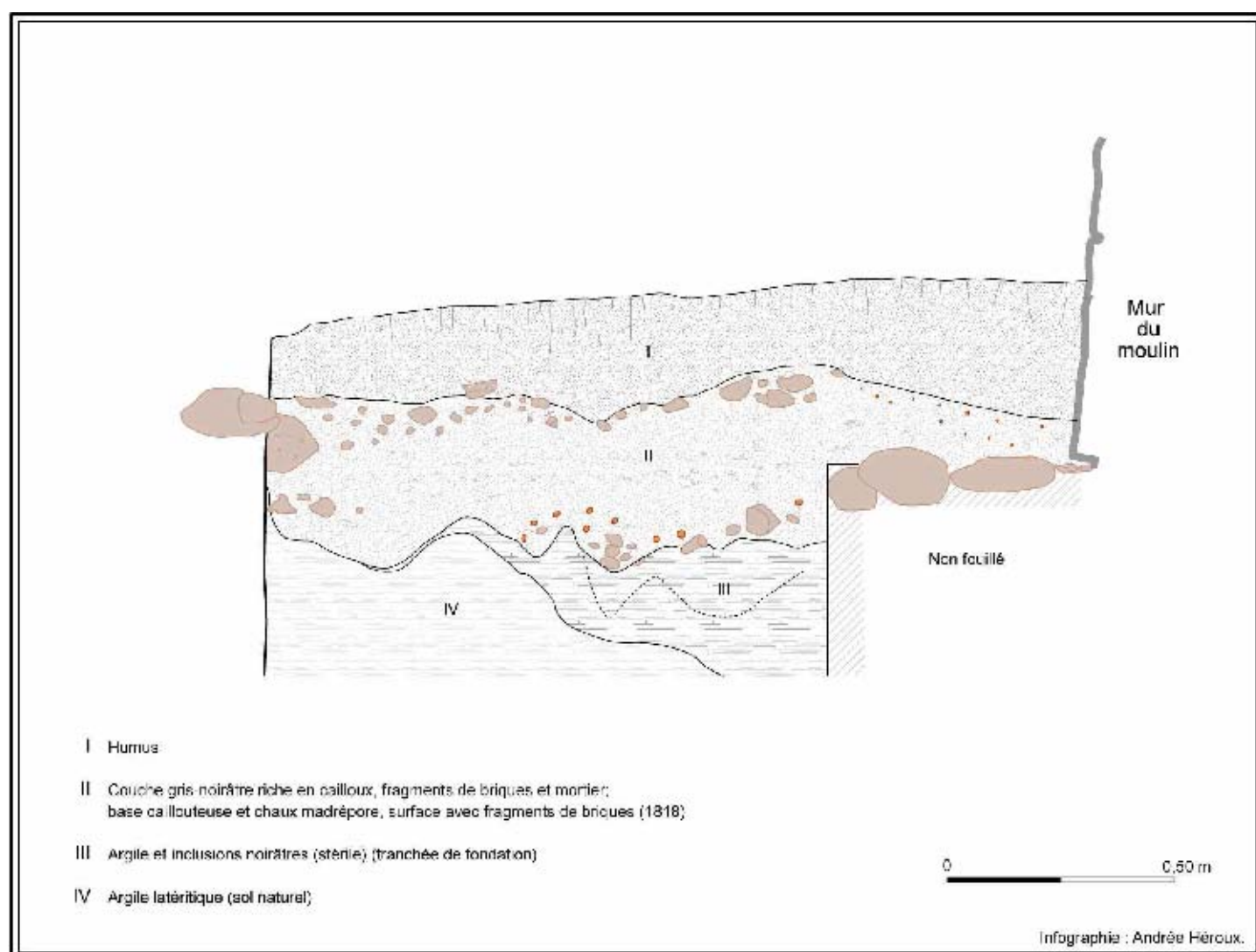


Figure 3. Moulin à vent, 2003. Sous-opérations 6A et 6E, coupe stratigraphique de la paroi ouest.

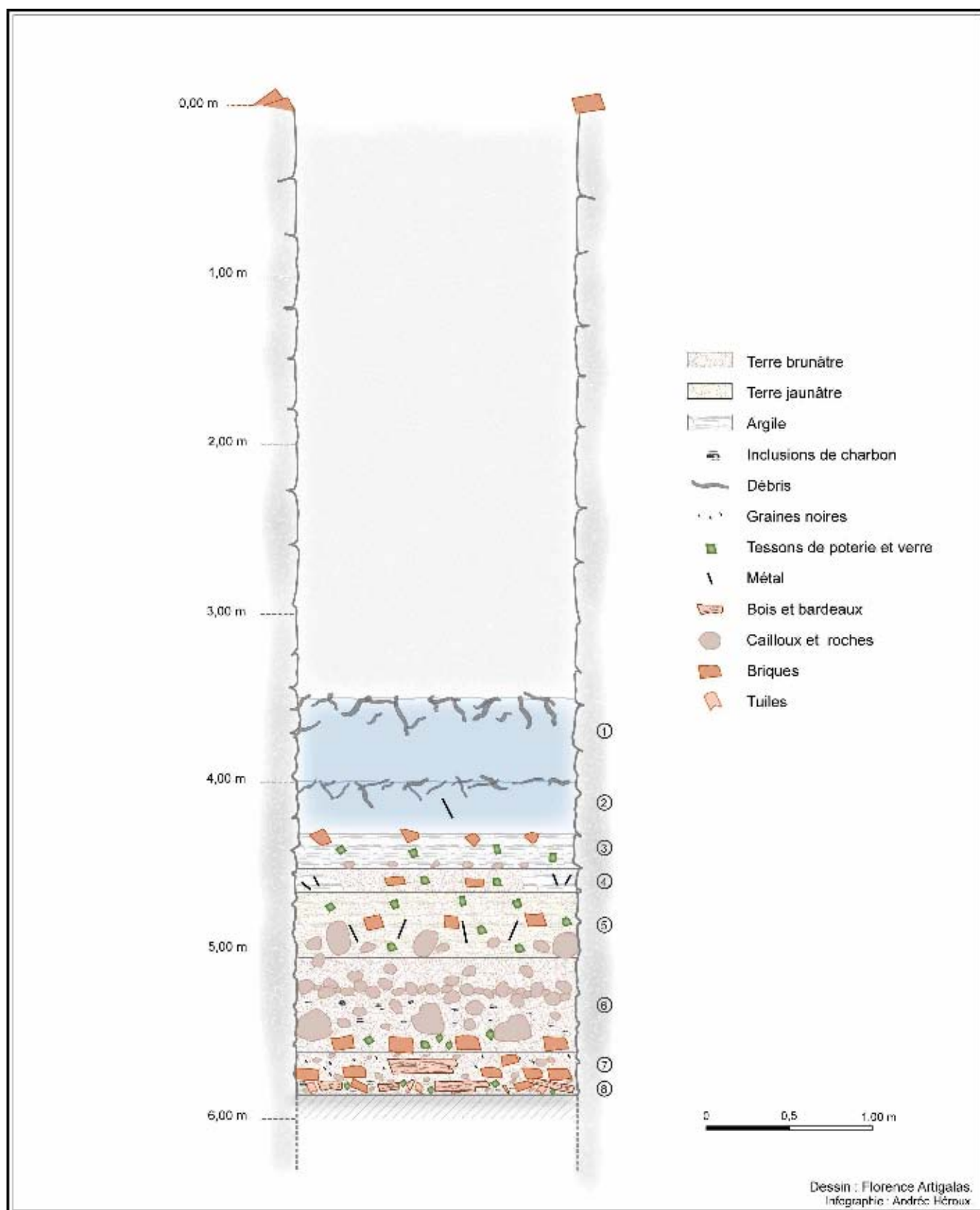


Figure 3. Moulin à vent 2003, opération 7. Stratigraphie du puits.

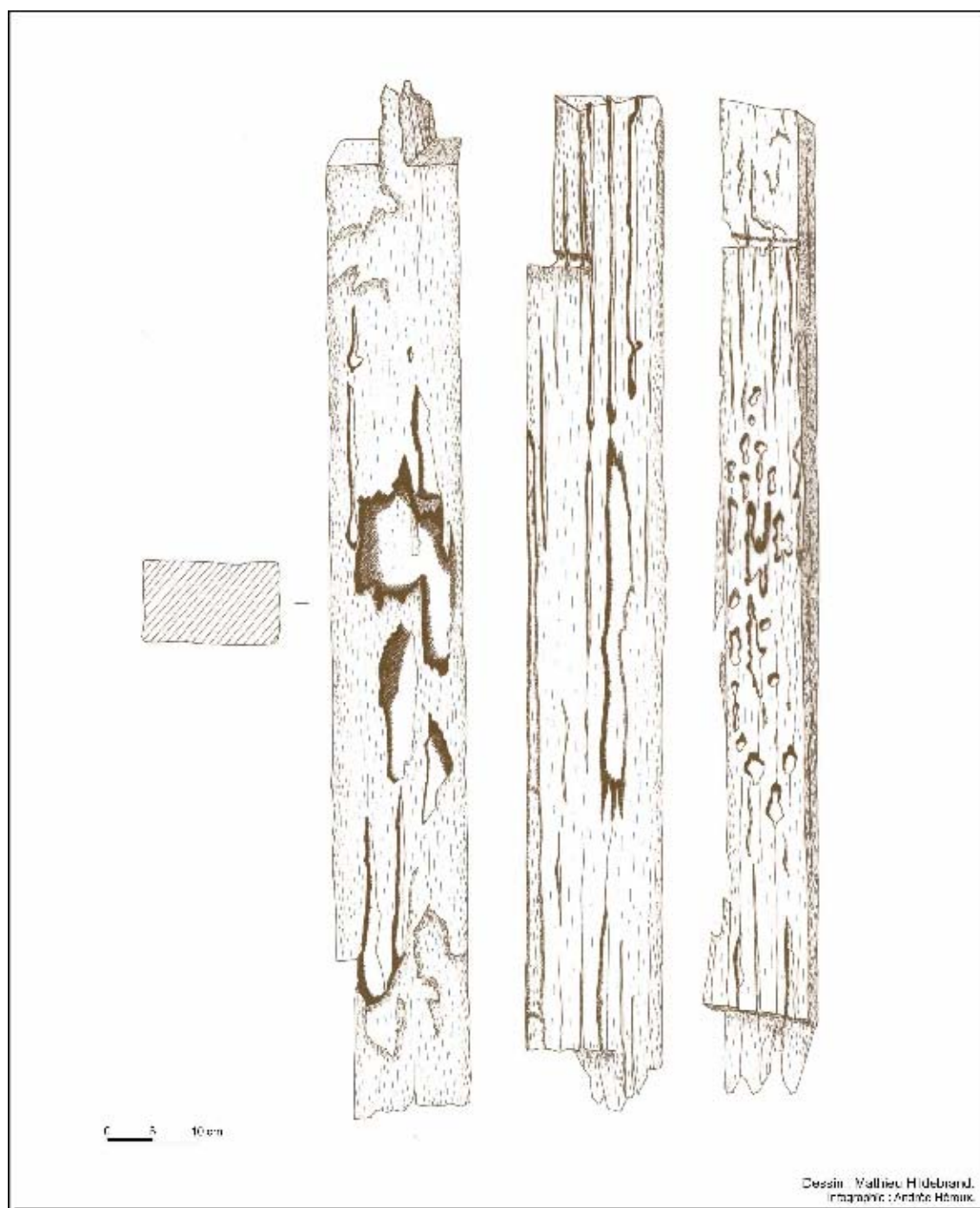


Figure 6. Moulin à vent 2003, opération 7. Pièce de bois vue sous trois faces différentes.



Figure 7. Moulin à vent 2003, opération 7. Pièce de bois vue sous trois faces différentes.

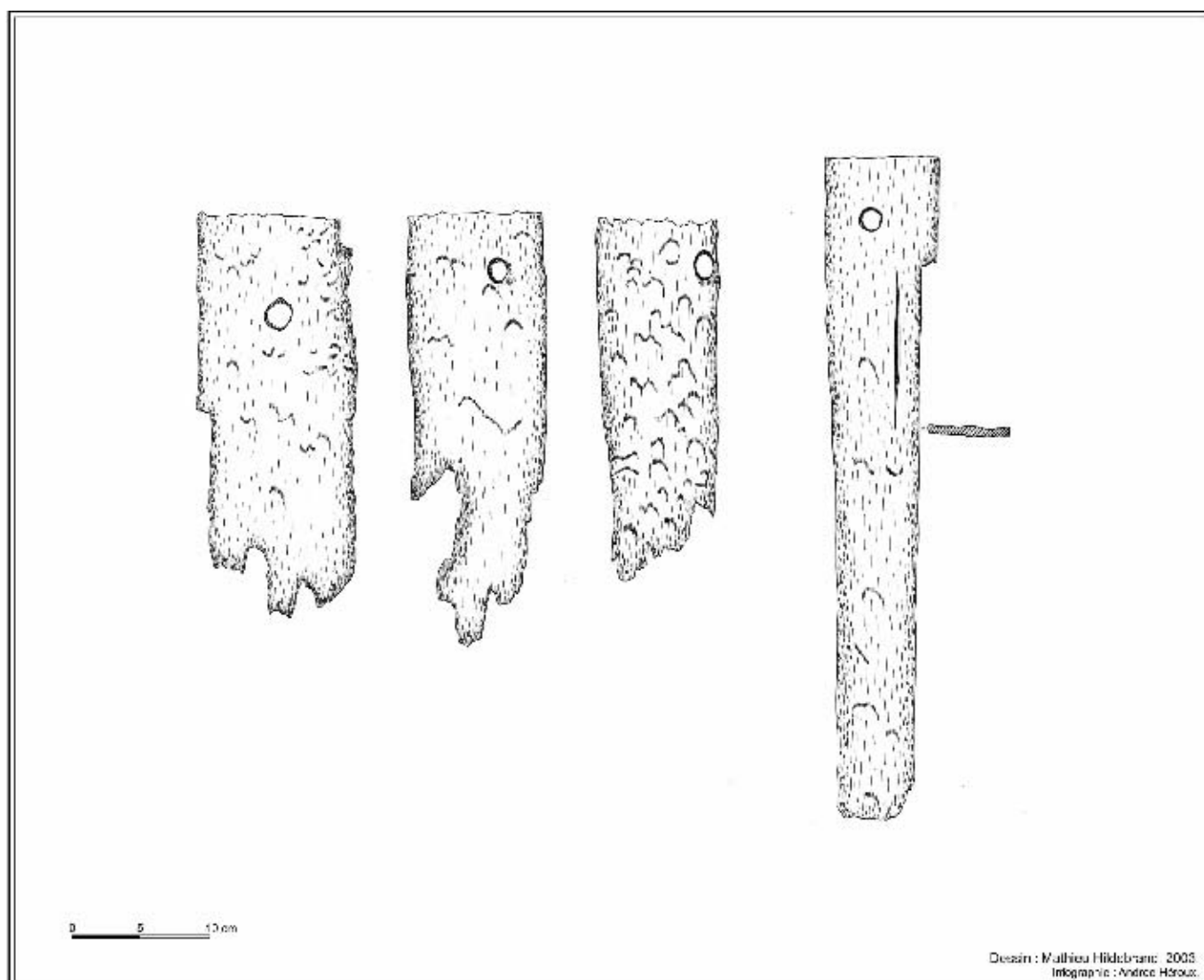


Figure 8. Moulin à vent 2003, opération 7. Bardeaux.

1 - Introduction

Dans le cadre de l'ACR « Préhistoire de la côte occidentale de Guyane » (voir au-dessous), dans laquelle l'un des deux auteurs de cette notice était, en 2002-2003, un des deux responsables avec Stephen Rostain ; il avait été décidé, d'un commun accord, de compléter les études bibliographiques et les études du matériel archéologique des sites de notre région d'étude, matériel déposé au dépôt du service archéologique situé à Cayenne, par des prospections visant à une meilleure connaissance des sites de la côte occidentale de la Guyane française.

« Parallèlement au travail de laboratoire, le littoral occidental de la Guyane fera l'objet de prospections afin de compléter la carte archéologique actuelle. Des travaux sur l'environnement seront également menés par des spécialistes des sciences de la terre. Le programme de recherche concernera aussi les sites comprenant des centaines, voire des milliers de monticules artificiels qui furent repérés le long de la côte des Guyanes (Projet ACR « Préhistoire de la côte occidentale de Guyane », 2002, p.3).

En confrontant les résultats aux données de fouilles, on pourra alors mieux situer chronologiquement, comprendre et décrire les sociétés préhistoriques amérindiennes.

La problématique de la prospection reprenait celle de l'ACR « Préhistoire de la côte occidentale de Guyane », formulée page 3 du projet présenté au Ministère de la Culture et de la Communication ; nous y ajouterons quelques nuances importantes, notées en italique. « C'est sur la côte de Guyane française, autour de l'Île de Cayenne, que se *rencontreraient* les aires d'influence de l'Orénoque à l'ouest d'une part et du bas Amazone au sud-est d'autre part (Rostain, 1994).

Quelques siècles avant la Conquête, cette plaine marécageuse *aurait été* densément occupée. Depuis 500 après J.-C. environ, les communautés de tradition Arauquinoïde de l'Orénoque *auraient colonisé* la côte des Guyanes. La rareté de terres cultivables le long du littoral *aurait* obligé les populations immigrées à organiser de nouvelles

méthodes agricoles. Elles mirent en valeur *une partie des* marais en édifiant un réseau de buttes cultivées distribuées dans un réseau de canaux de drainage.

En Guyane française, la tradition Arauquinoïde *serait* représentée par 2 cultures : Barbakoeba à l'ouest, depuis Kourou jusqu'au Maroni et sur la côte orientale du Surinam ; Thémire, de Kourou à l'Île de Cayenne. Elles *seraient* toutes deux datées entre environ 900/1000 après J.-C. et 1650 après J.-C.

L'étude de ces communautés depuis leur arrivée en Guyane jusqu'après leur contact avec les Européens sera la base du projet. »

En, effet, pour Mickaël Mestre et Gérard Migeon, il semble prématuré de parler au présent, en affirmant comme des certitudes, la délimitation aussi nette des zones d'influence de l'Orénoque et de l'Amazone, séparées au niveau de l'île de Cayenne, comme celle de la zone d'influence arauquinoïde au niveau de Kourou, de même que la forte densité de la population sous-tendue par une exploitation de tous les marais, et les datations très larges, alors que les indices archéologiques et paléo-environnementaux sur lesquels repose ces affirmations sont pour le moins tenus.

Loin de nous l'idée de dédaigner le travail antérieur accompli, dans des conditions extrêmement difficiles, par nos prédécesseurs, mais il vaut mieux ne considérer toutes ces propositions que comme des hypothèses de travail, à infirmer ou à confirmer.

2 - Caractéristiques environnementales de la région d'étude

La plaine côtière sédimentaire quaternaire de la Guyane française constitue une bande continue de plus de 300 km de longueur limitée actuellement dans la région d'Iracoubo, par des mangroves et des marais. Elle s'étend en largeur sur 90 km par endroits au Surinam mais, elle devient relativement étroite en Guyane, et particulièrement dans notre zone de prospection, où elle est très étroite : entre Iracoubo et Organabo, sur la plupart des 35km de notre tracé sud-est/ nord-ouest, elle ne mesure que de 2 ou 3 km de large, les affleurements du socle granito-gneissique étant proches.

L'essentiel des données exposées ci-dessous sont reprises de Marie-Thérèse Prost (1992) et Prost et al. (1990 et 1992).

Cette plaine variée présente « des environnements d'eau salée, d'eau saumâtre et d'eau douce, juxtaposant terres inondées et inondables ainsi que différents types de cordons sableux exondés et une relative diversité végétale » (ACR « Préhistoire de la côte occidentale de Guyane », 2002, p.8)

« La plaine côtière récente basse et marécageuse, d'altitude inférieure à 4 m et en général située à quelques dizaines de centimètres au-dessous du niveau des plus hautes marées, est partiellement soumise à la submersion par l'onde de la marée. Ainsi, la mangrove est inondée par l'eau de mer aux marées de nouvelle et de pleine lune jusqu'à parfois deux kilomètres vers l'intérieur. Les cheniers, quant à eux, sont d'anciennes plages édifiées dans des conditions plutôt érosives et dans un milieu de plus forte énergie. Le milieu de cette basse plaine est donc plutôt amphibie, formé par des terres inondables et des marais au milieu desquels s'élèvent discrètement des cheniers, et des buttes aux contours festonnés appelées îlots de dissection. La végétation est essentiellement composée de mangrove à palétuviers blancs (*Avicenniaceae*, *Avicennia germinans*) et de marais d'eau saumâtre à *Eleocharis mutata* ("savanes à palétuviers morts" et lagunes) » (ACR, « Préhistoire de la côte occidentale de Guyane », 2002, p.8).

« La plaine côtière ancienne, située entre 5 et 20 m d'altitude, est plutôt un paysage de savanes (hautes, basses ou arborées), d'îlots de forêt et de forêts-galeries. Son modelé, plus accidenté, est caractérisé par de larges cordons limono-sableux (barres pré-littorales) qui s'élèvent sur un substratum d'argiles marines évoluées de la formation pléistocène Coswine. Elle est constituée à sa base par de l'argile Coropina, et à son sommet par des sables fins Coswine » (ACR, « Préhistoire de la côte occidentale de Guyane », 2002, p.8).

« Les barres pré-littorales présentent des différences (types de crête et de disposition notamment) issues de leurs évolutions morphologique et pédologique. Parfois, ces barres sont allongées et séparées par des vallons étroits et hydromorphes, dans d'autres cas, elles ne constituent qu'un assemblage diffus de formes disposées au milieu d'aires plates et de

dépressions inondées. En tout état de cause une chose est certaine : par leurs dimensions - 500 à 1000 m de longueur, 200 à 300 m de largeur, 5 à 15 m de hauteur - et par leur emplacement au milieu des savanes inondables en saison humide, les barres ont toujours été des emplacements privilégiés pour l'habitat » (ACR, « Préhistoire de la côte occidentale de Guyane », 2002, p.8).

La plaine côtière ancienne a été l'objet de tous nos efforts, lors de notre prospection, du 26 juin au 6 juillet. Une autorisation de prospection-sondages avait été ouverte à Gérard Migeon pour cinq communes ; d'est en ouest, il s'agit de Tonate-Macouria, Kourou, Sinnamary, Iracoubo et Mana, mais notre choix s'est porté sur une portion de la côte, celle de la région d'Iracoubo, car elle était la plus mal connue et la moins perturbée par des activités récentes d'aménagement ou d'implantation humaine.

En effet, sur la commune de Tonate-Macouria, qui est aujourd'hui relativement peuplée, huit sites amérindiens avaient été repérés et enregistrés dans la carte archéologique de Guyane. Dans les plaines littorales de Kourou, Rostain (1994) avait déjà repéré ou étudié un certain nombre de sites et de champs surélevés (1991), dans celles de Sinnamary, l'implantation du CNES/CSG ne nous permettait pas de travailler sans contraintes, une partie de la côte étant classée zone restreinte ou interdite. D'autre part, il est clair que l'urbanisation croissante de Kourou et l'implantation du CSG ont très probablement entraîné la destruction de quelques sites amérindiens, seul le site de Bois Diable- la Sablière a été sondé (Barone-Visigalli et Prost, 1991) et Thooris, 1994).

Enfin sur les communes de Mana et contemporains, la présence de communautés amérindiennes Kaliña – pour qui l'étude des communautés amérindiennes anciennes est parfois un sujet délicat à aborder - ainsi que la très grande largeur de la plaine côtière, nous ont amené à nous concentrer sur la plaine littorale étroite de la commune d'Iracoubo, facile d'accès et relativement mal connue, malgré un travail de synthèse récent (Cellule carte archéologique du SRA, 2002).

3 – Méthodologie et déroulement des prospections

Comme nous l'avions annoncé avec Stephen Rostain dans le projet ACR, « notre priorité va naturellement vers les sites les plus menacés à court terme. Les travaux d'urbanisation croissants et la construction de nouvelles routes sur le littoral, notamment dans l'île de Cayenne et autour de Kourou, révèlent régulièrement des sites archéologiques qui, non signalés par les aménageurs, sont généralement voués à une destruction rapide. L'intérieur de la Guyane, moins habité, est bien mieux préservé pour le moment. L'accent devait donc être mis sur une archéologie de sauvetage du littoral. » (ACR, « Préhistoire de la côte occidentale de Guyane », 2002, p.7)

Nous avons appris, avant de partir sur le terrain en juin, que des travaux routiers, sans diagnostics ou fouilles d'archéologie préventive, avaient eu lieu en 2002 et 2003, visant à rectifier certains virages de la RN1 entre Iracoubo et Organabo, ce qui a conforté notre choix de s'intéresser en priorité au territoire de cette commune.

L'hypothèse de Stephen Rostain et d'Aad Versteeg, fondées sur leurs expériences antérieures respectivement dans la région de Kourou et au Surinam, où la plaine est beaucoup plus large que dans notre zone de prospection, était que le premier cordon littoral (c'est à dire celui qui est actuellement situé le plus près de la côte) était le cordon sur lequel nous allions trouver les sites amérindiens anciens.

Faisant confiance en leur expérience, nous (Mickaël Mestre et moi-même) les avons suivis pendant les quatre premiers jours (du 24 au 27 juin) dans les marécages où il est extrêmement difficile d'espérer repérer un site : voir par exemple Aad Versteeg dans l'eau jusqu'au ventre (Rapport annuel ACR « Préhistoire de la côte occidentale de Guyane », 2003-2004 : fig.3, après la page 9).

Après une franche discussion entre nous tous, et pour optimiser le travail de terrain, nous avons décidé avec Mickaël Mestre, de prospecter à deux, le deuxième cordon littoral, situé à environ 2km de la côte actuelle, sur lequel les ingénieurs de la DDE avaient construit la RN1 et ceux de l'EDF, la ligne à haute tension alimentant l'ouest de la Guyane.

L'hypothèse était que les amérindiens avaient dû s'installer sur ces cordons sableux bien drainés et que « grâce » aux décapages réalisés par la DDE et aux nettoyages réalisés par EDF autour des pylônes électriques, nous aurions une bonne lisibilité du sol et que les vestiges, céramiques en particulier, seraient plus visibles.

Du 28 juin et jusqu'au 6 juillet, le deuxième cordon a été prospecté systématiquement sur toute sa largeur, en partant d'Organabo, le point le plus occidental et de revenir petit à petit vers Iracoubo.

La technique de prospection était simple : quadriller en marchant en zigzag d'ouest en est toute la largeur du cordon, ainsi que les pripris avoisinants, et s'informer d'autre part, auprès des populations amérindiennes et de noirs marrons installées plus ou moins récemment dans cette zone, de la présence de vestiges d'occupations anciennes.

Quelques remarques conclusives

Ce court travail de prospection de terrain aura permis la découverte de huit nouveaux sites amérindiens (voir annexe 1) et en particulier celui d'Iracoubo-ouest, (proche d'autres sites, comme Sables Blancs- voir plus loin) qui a fourni un matériel diagnostic daté, pour partie autour du IX-Xème siècle et pour partie fin XIème - début XIIème siècle de notre ère (voir annexe 2 : datation par thermoluminescence).

Il est évident que ce n'est qu'une infime goutte d'eau dans le long et patient travail de récolte de la documentation, de compilation des données et de datation, qui devra passer l'étude du matériel souvent non ou peu étudié et conservé dans les musées des Guyanes, au Service Régional de l'Archéologie de Guyane à Cayenne, au Museu Paraense Emilio Goeldi de Belém au Brésil, au Musée de Fort Zelandia à Paramaribo au Suriname, ainsi qu'au Walter Roth Museum à Georgetown au Guyana.

Le but à terme, grâce à un large échantillon de matériel provenant de tout le littoral entre l'Orénoque et l'Amazone est de permettre de définir précisément les différentes cultures archéologiques de la région.

Gérald Migeon

Annexe 1 : Liste des unités stratigraphiques et des sites (Commune d'Iracoubo)

<i>US</i>	<i>Site</i>	<i>Nom</i>	<i>Type de travail</i>
1	038	Trou Caïman	sondage 1
2	038	Trou Caïman	ramassage
3	039	Sable Blanc	ramassage
4	ACR 1	Bord de route N sortie W Iracoubo	ramassage
5	035	Flèche pentes	ramassage
6	035	Flèche sous-bois	ramassage
7	035	Flèche sous-bois	sondage 1
8	ACR 2	Organabo Est	ramassage
9			
10			
11			
12	ACR 3	Macoua W point 26 m	ramassage
13	ACR 4	Macoua E colonial	ramassage
14	ACR 5	Moucaya savonnerie	ramassage
15	ACR 6	Lieu-dit Mamaribo	ramassage
16	ACR 2	Organabo Est, atelier de taille	sondage 2
17	ACR 7	Roche Blanche RN 1 point 20 m	ramassage
18	ACR 2	Organabo Est, dans CS ouest savane	ramassage
19	ACR 2	Organabo Est, 30-55 cm contact TP-jaune	sondage 1
20	ACR 8	Iracoubo Ouest	ramassage

Annexe 2 : Etude par thermoluminescence de six tessons en provenance du site d'Iracoubo en Guyane (Laboratoire Archéolabs)

1- Présentation des lots :

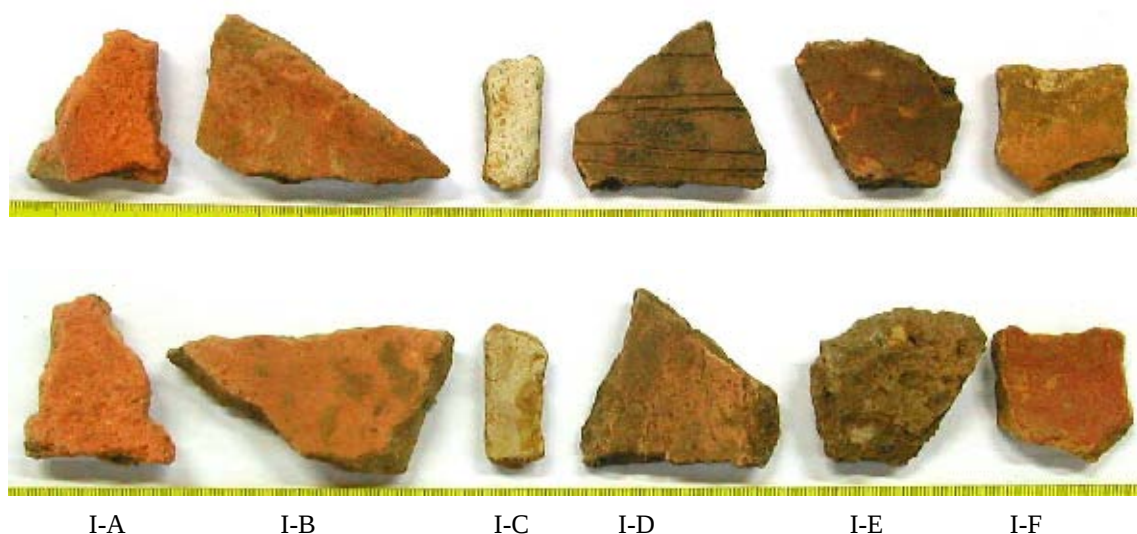
Le matériel étudié se compose de 6 tessons céramiques amérindiens en provenance du site d'Iracoubo en Guyane.

Un prélèvement a été réalisé sur l'ensemble des tessons par forage d'un diamètre de 1,5 à 2,0 mm. Notre étude porte sur ces prélèvements.

Indexation des tessons :

US du tesson	référence interne
303 061 0001	I-A
303 061 0002	I-B
303 061 0003	I-C
303 061 0004	I-D
303 061 0005	I-E
303 061 0006	I-F

**Tableau 1 : correspondances des n° US et des n° internes
des tessons issus du site d'Iracoubo**



2- Etude de contemporanéité par thermoluminescence

Le protocole d'étude retenu pour le calcul des doses archéologiques peut être demandé à Archéolabs.

Ces calculs de doses archéologiques permettent de se prononcer sur la contemporanéité des différents lots de tessons. L'ensemble des tessons d'un même lot est contemporain si les doses archéologiques correspondantes sont du même ordre. Mathématiquement cela se traduit par un écart-type inférieur à 10 % de la valeur moyenne des doses archéologiques.

Tesson	Dose archéologique	Incertitude (2 σ)
I-A	4,47 Gy	3,9 %
I-B	3,21 Gy	5,8 %
I-C	3,17 Gy	4,1 %
I-D	3,34 Gy	4,0 %
I-E	3,26 Gy	4,6 %
I-F	4,07 Gy	3,7 %

Tableau 2 : Doses archéologiques des tessons issus du site d'Iracoubo

En utilisant les doses archéologiques calculées sur l'ensemble des tessons nous arrivons à un écart type de pratiquement 50 %. Ceci montre de manière certaine un manque d'homogénéité dans les dates de dernière cuisson que nous allons calculer.

Seuls les tessons I-B, I-C, I-D et I-E 4, dont l'écart-type est de 7,3 % sont parfaitement contemporains. Le tesson I-A et dans une moindre mesure le tesson I-F, qui ont des doses archéologiques plus élevées que les 4 autres tessons, auront des dates correspondantes plus anciennes.

3- Calcul des âges de dernière cuisson

Les âges de dernière cuisson sont obtenus en divisant la dose archéologique calculée par une dose annuelle constante. Cette dose annuelle dépend du type de céramique étudiée. Nous utilisons pour cela des abaques nous permettant de remonter à la valeur d'une dose d'irradiation annuelle en fonction de la provenance des céramiques étudiées.

Dans le cas de cette étude, nous emploierons une dose annuelle constante de 0,004 Gy/an pour l'ensemble des tessons. Devant une supposée hétérogénéité dans la composition des tessons et du terrain d'enfouissement, nous tiendrons compte d'une incertitude de l'ordre de 8 % sur cette dose annuelle.

Les âges que nous calculons peuvent être représentés sous forme d'une distribution statistique de type gaussienne dont les incertitudes relatives sont de $\pm 12 \%$ (2σ) (4 % provenant du calcul de la dose archéologique et 8 % du choix de la dose annuelle).

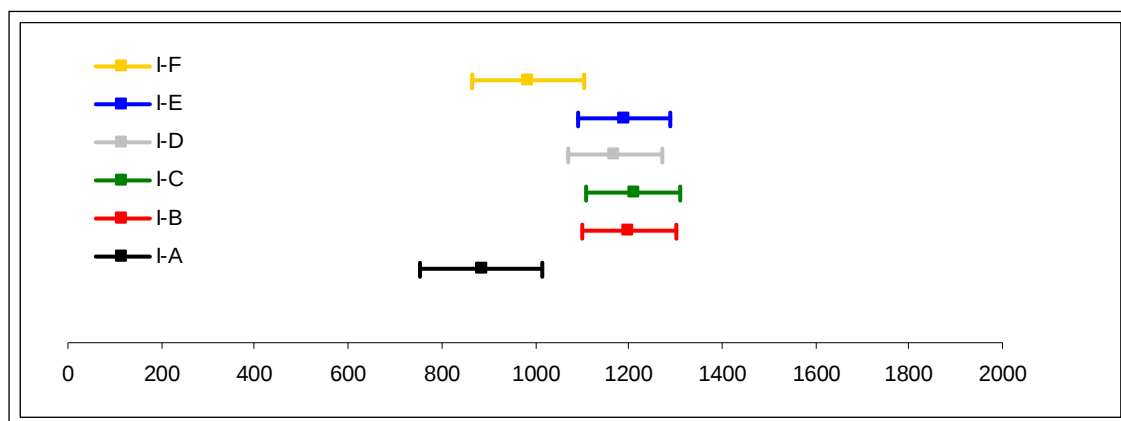
Remarque :

On entend par dernière cuisson le dernier chauffage significatif qui agit sur le chronomètre thermoluminescent. Dans la grande majorité des cas, ce chauffage coïncide avec la cuisson initiale des céramiques, lors de leur fabrication par le potier.

Tessons	Dose archéologique	Âge de dernière cuisson	Date de dernière cuisson (années calendaires)
I-A	4,47 Gy	1120 ans	885 AD
I-B	3,21 Gy	805 ans	1200 AD
I-C	3,17 Gy	795 ans	1210 AD
I-D	3,34 Gy	835 ans	1170 AD
I-E	3,26 Gy	815 ans	1190 AD
I-F	4,07 Gy	1020 ans	985 AD

Tableau 3 : Dates de dernière cuisson des tessons issus du site d'Iracoubo

4- Répartition des datations obtenues par thermoluminescence sur le site d'Iracoubo



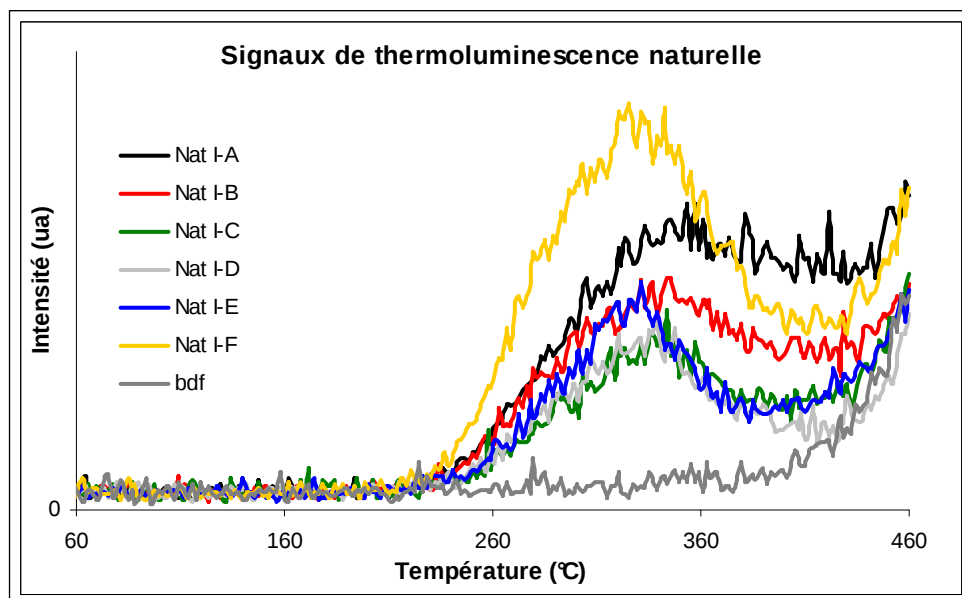
Graphique 1 : Répartition des dates de dernière cuisson des tessons issus du site d'Iracoubo

Nous retrouvons les résultats précédents, les 4 tessons I-B, I-C, I-D et I-E sont parfaitement contemporains et peuvent être centrés sur une date de dernière cuisson moyenne de 1200 ± 100 AD. Les tessons I-F et I-A aboutissent respectivement à des dates de dernière cuisson plus âgées de quelques 200 et 300 ans par rapport à la date moyenne calculée précédemment.

5- Étude de sériation par thermoluminescence

Si la thermoluminescence est surtout employée lors d'études de datation, elle peut également servir à des fins de sériations.

En effet, des tessons sont, du point de vue de leur composition identiques, si leurs courbes de thermoluminescence sont homothétiques. Nous disposons alors d'une excellente méthode de sériation nous permettant de classer les différents tessons en séries de même composition en comparant simplement leurs signaux de thermoluminescence.



Graphique 2 : Courbes de thermoluminescence naturelle des tessons issus du site d'Iracoubo

L'étude des signaux de thermoluminescence naturelle conforte les résultats précédents : Les tessons I-C, I-D et I-E et dans une moindre mesure I-B, fournissent des courbes de thermoluminescence naturelle pratiquement identiques. Ceci indique d'une façon formelle une certaine homogénéité dans la composition de ces 4 tessons. Les tessons I-A et I-F sont eux de compositions légèrement différentes comme le montre l'ensemble des signaux de thermoluminescence naturelle.

Annexe 3 : matériel du site d'Iracoubo-ouest



LIAISON ROUTIERE ST LAURENT - APATOU

L'opération de diagnostic archéologique s'est déroulée dans le cadre du projet routier qui doit relier Saint Laurent du Maroni et Apatou. Le tracé retenu est long d'une soixantaine de kilomètres, en retrait du fleuve Maroni. Le tracé routier traverse plusieurs zones géographiques avec différents écosystèmes pour lesquels les implantations humaines étaient encore mal connues toutes époques confondues.

La prospection archéologique a débuté depuis la route de saint Jean jusqu'au Saut Hermina en utilisant une piste forestière ouverte au bulldozer, layon technique qui préfigure la future route. Cette étude s'est déroulée en deux étapes avec une prospection pédestre pour localiser les sites archéologiques, suivie d'une campagne de sondages mécaniques afin de déterminer le potentiel enfoui. L'emprise des prospections couvre une bande de 150 mètres de large de part et d'autre de la piste soit au total 300 mètres de large pour une soixantaine de kilomètres de long (18 km²). Les contraintes du milieu ont abouti à une grande inégalité entre les sites sondés (1573m²) notamment liée à des problèmes de déplacement et d'accessibilité pour la pelle.

Résultats

Au total, cette campagne de sondages ramassages de surface a confirmé la présence de douze indices de sites et cinq sites majeurs (Site 01, Site 03, Site 09, Site 14 et Site 16).

Le site 01 (plateau des Mines) culmine à plus de 50 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les sondages ont révélés 461 objets lithiques essentiellement en quartz. Le niveau de découverte se situe à 1 m sous la surface du sol. Le plan montre une dispersion du mobilier lithique sur près de 1300 m², avec sûrement une poursuite du site hors emprise. L'enfouissement qui recouvre ce niveau en sommet de plateau est tout à fait surprenant. Aucune céramique n'est associée au niveau sur lequel apparaissent les objets lithiques. Le mobilier lithique se compose de fragments hétérométriques

de blocs de quartz supportant tout à la fois des traces de percussion, de bouchardage et d'enlèvements. Le matériau choisi est constitué à 99,5% de quartz. Six structures de type concentration lithique présentant des traces de chauffe, sont également apparues dans la partie nord-est du site. Il s'agit de six amas de blocs lithiques qui se trouvent dispersées seulement sur une centaine de mètres carrés. Ces structures n'ont été repérées que dans cette partie du site qui présente la plus grosse densité de mobilier. Plusieurs autres objets lithiques (cassons, percuteurs dormants etc.) gravitent autour de ces faits. Plusieurs hypothèses sont envisageables dont celle de foyers pour chauffer et mieux préparer la matière première en vue d'acquérir une réelle amélioration de la qualité des matériaux et donc un meilleur débitage. Le nombre élevé de percuteurs, d'éclats et de nucléus prouve que l'on se trouve sur un site de débitage. Les sites de ce type sont rares en Guyane car difficiles à repérer. L'absence de céramique, le niveau d'apparition des objets à un mètre sous la surface, les structures ou encore la dispersion spatiale des quartz sont des données nouvelles pour l'archéologie régionale. Les hypothèses d'un atelier de débitage exclusif ou d'une occupation pré céramique peuvent être formulées. L'obtention de datations par 14C ou thermo luminescence devrait permettre de caler chronologiquement cette occupation.

Le site 03 (Saut Saillat-rive gauche) est une occupation diachronique : des tessons amérindiens, des polissoirs et des vestiges modernes ou coloniaux coexistent. La surface estimée du site sur l'emprise est de 4415 m². Trois tranchées ont été réalisées mais seulement deux se sont révélées positives. La superficie sondée représente 3,6%. Lors de la prospection pédestre, des vestiges datant du début du XXème siècle ont été ramassés en surface en faible quantité sur une vingtaine de mètres carrés. Le site archéologique 03 localisé sur la berge gauche de la rivière Serpent à Saut Saillat présente les caractéristiques d'un habitat de plein air amérindien. Situé idéalement près d'un saut, l'occupation semble s'implanter légèrement en retrait de la crique. Les stratigraphies observées montre clairement un niveau de *terra preta* caractéristique des anciennes implantations humaines pour la zone amazonienne. La tranchée de

diagnostic 1, a permis la découverte de trois structures fossoyées probablement d'origine anthropique. Le mobilier céramique est abondant en surface et dans les trente premiers centimètres du sol. La méconnaissance du passé archéologique de cette zone géographique ne permet pas pour l'instant de cerner le site dans un cadre temporel comme culturel. La proximité d'un site à polissoir et l'emploi de technique de débitage du quartz peuvent laisser croire à une occupation pré-colombienne.

Le site 09 est localisé sur le sommet d'une colline près de la crique Sparouine. Il s'agit d'un vaste plateau dont la superficie est estimée à 7500 m². La végétation présente un aspect fortement secondarisé (arbres aux dimensions réduites et nombreuses lianes). Les zones périphériques sont exploitées intensivement par les populations. Le site a été découvert en prospection pédestre par la présence de tessons dans les chablis. Le ramassage de surface a permis de récolter 51 individus. La pelle n'a pas pu accéder sur la colline en raison des pentes trop glissantes. Un sondage manuel de 2 m² qui a livré 112 tessons a été entrepris sur le sommet, près d'un chablis ayant livré du mobilier céramique. La présence de quartz débité ou de morceaux de platines laisse penser que le plateau a été occupé par des populations amérindiennes dans un laps de temps encore indéterminé. Les critères qui ont amenés des groupes humains à privilégier l'habitat de hauteur sont encore bien méconnus. Aucun prélèvement de charbon de bois n'a été réalisé. Les tessons trouvés dans le sondage manuel ou lors du ramassage de surface sur le plateau, démontre un fort potentiel enfoui.

Le site archéologique 14 est positionné sur un petit sommet qui surplombe d'une dizaine de mètres la crique Hermina. Il a été bien abîmé par la réalisation de deux pistes techniques qui permettent aux véhicules de descendre sur la rivière. Le mobilier archéologique ramassé se compose de morceaux de poteries non tournées. La céramique, amérindienne, se trouve en très grand nombre dans les déblais, elle présente de nombreux décors. L'intervention s'est limitée à un ramassage de surface. Les sondages n'ont pu être réalisés pour cause de problème d'accessibilité de la pelle. De ce fait, aucune structure n'a pu être identifiée. Le

ramassage de surface s'est déroulé en deux étapes. Le mobilier céramique est très abondant sur le site et 127 tessons ont été collectés de manière sélective en favorisant uniquement les éléments de forme et les éléments décorés. Bien que l'intervention se soit limitée à un ramassage de surface, la quantité de mobilier céramique retrouvée dans les déblais, traduit certainement une installation durable synonyme d'un habitat de plein air. Le site 14 présente le cas d'une occupation amérindienne pouvant appartenir au complexe Koriabo. Le site 14 peut fournir de nouvelles données pour mieux comprendre l'installation et la diffusion de ce complexe en Guyane Française avec des datations 14C. L'étude du mobilier céramique permettrait ou non, de faire ressortir des spécificités régionales à l'intérieur de ce grand groupe culturel.

Le site 16 est localisé sur un sommet à une centaine de mètres du fleuve Maroni et du Saut Hermina. Le site a été découvert en prospection pédestre grâce à la présence de mobilier céramique et lithique dans les talus ou sur le sol latéritique terrassé par les engins. Un ancien abattis couvre la totalité du sommet. L'occupation semble toutefois être circonscrite à l'ensemble de la partie sommitale où un sondage manuel de 2 m x 1 m a été réalisé. La céramique amérindienne collectée représente 47 tessons, un talon de hache polie a aussi été ramassé. Le sondage a été implanté sur le sommet, environ une dizaine de mètres au-delà de la zone de rejet des « andains » (troncs d'arbres abattus) dans l'ancien abattis. Le ramassage de surface est à l'origine de la majorité du mobilier découvert, 37 tessons en prospection pour seulement 10 en sondage. Toute la céramique recueillie est non décorée et les éléments de forme peu nombreux. Elle est composée par 44 fragments de panse, 2 bords et 1 fragment de platine. Seule la partie du plateau touchée par les travaux a pu être réellement évaluée grâce à un ramassage systématique dans les zones terrassées et à l'implantation d'un sondage manuel. Partout ailleurs, la végétation étant clairsemée et les mottes racinaires absentes, l'exacte étendue du site reste difficile à cerner par la prospection pédestre. Malgré cela, la situation géographique (sommet en bord de fleuve près d'un saut) semble très favorable à une occupation humaine sur la totalité du plateau.

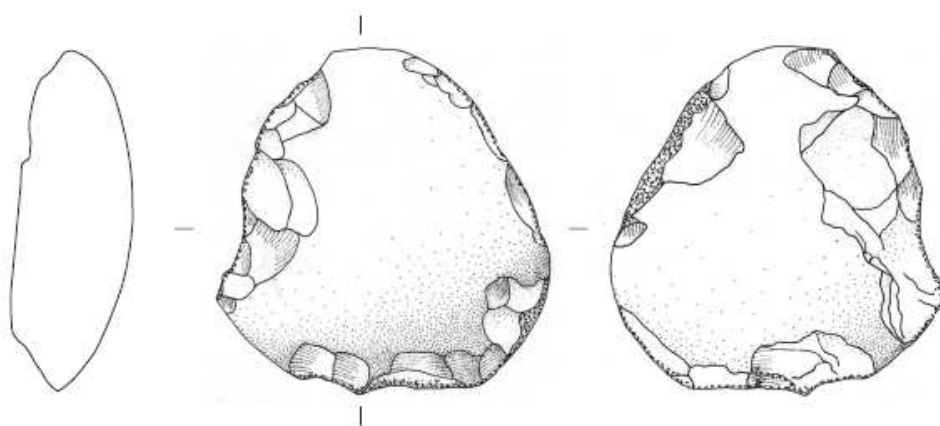
Mickaël Mestre



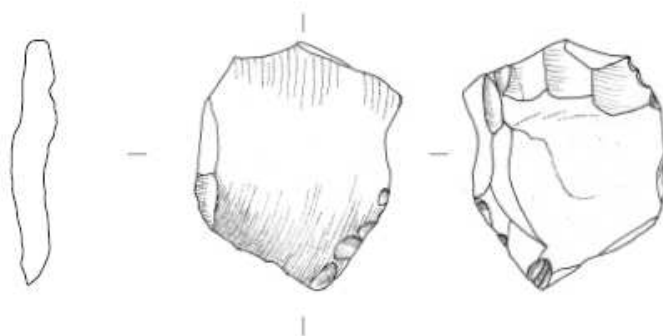
Prospection sur la future route Apatou-Saint-Laurent du Maroni (photo : C. Fouilloud, INRAP)



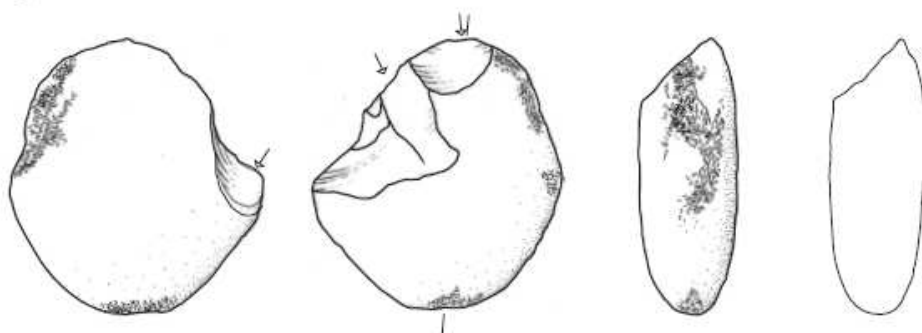
Diag 01 St117



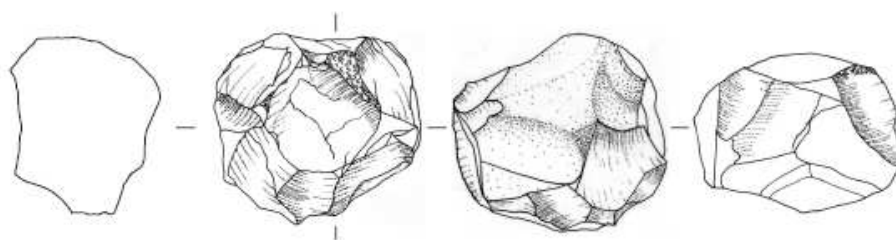
Diag 01 St 31



Diag 01 sondage4-L2



Diag 01 St171



0 5cm

Glossaire

abattis <n.m.> — espace déboisé par brûlage en vue de sa mise en culture.

crique (n.f.) — rivière,

chaudière (n.f.) — cuve servant, dans la méthode traditionnelle de fabrication du sucre, à la transformation du jus de canne en sirop. La chaîne des opérations passe par une succession de chaudières, chacune possédant un nom et une fonction spécifique (la Grande pour recueillir le jus de canne, la Propre pour le clarifier, le Flambeau pour le réduire, etc.).

habitation (n.f.) — nom donné sous l'Ancien Régime aux plantations coloniales françaises : le terme perdure jusqu'à la fin du XIX^e s. pour désigner les exploitations agricoles.

dégrad (n.m.) — point d'accostage naturel ou aménagé

localité (n.f.) — territoire occupé par un petit groupe humain.

ménagerie (n.f.) — à l'Époque moderne, habitation faisant l'élevage du bétail.

potager <n.m.> — fourneau maçonné formant une sorte de table percée sur le dessus de carreaux.

tafia (n.m.) — autrefois, rhum que l'on consommait sans le laisser vieillir et qui n'était pas de la meilleure qualité (abrév. du mot français *rafafia*).

terra firma (n.f.) — toutes les terres fermes situées au-dessus du niveau des inondations sans qu'il soit tenu compte du type géologique auquel elles appartiennent.

varzea (n.m.) — plaine d'inondation recevant un dépôt annuel d'alluvions, et de ce fait extrêmement fertile.

Abréviations utilisées dans le texte et la bibliographie

Agae : Association guyanaise d'archéologie et d'ethnologie
Afan : Association pour les fouilles archéologiques nationales
Aruag : agence régionale d'urbanisme et d'aménagement de la Guyane
BRGM : Bureau des recherches géologiques et minières
BSR : Bilan scientifique régional
CNRA : Conseil national de la recherche archéologique
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
DAF : direction de l'agriculture et de la forêt
DFS : document final de synthèse
Diren : direction régionale de l'environnement
DMF : direction des musées de France
Dosi : département de l'organisation et des systèmes d'information (Ministère de la culture)
Drac : direction régionale des affaires culturelles
Dracar : «Archéologie dans les Drac » base de données nationale pour l'inventaire des sites archéologiques et leur gestion
Drire : direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
Engref : Ecole nationale du génie rural des eaux et des forêts
Epag : Etablissement public d'aménagement de la Guyane
ION : Institut géographique national
IRD : institut de recherche et de développement (ex Orstom)
Laios : laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales (CNRS)
MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
ONF : Office national des forêts
SRA : service régional de l'archéologie
SDA : sous-direction de l'archéologie
SIG : système d'information géographique
UPR : unité propre de recherche (CNRS)

Abréviations utilisées dans les tableauxRattachement

AFA : Afan
ASS : autre association (2)
AUT : autre
BEN : bénévole
CNR : CNRS
COL : collectivité territoriale
INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives(1)
SDA : sous-direction de l'archéologie (3)
SUP : enseignement supérieur

(1) **INRAP**, Antenne Grand Sud-Ouest et Dom-Tom

Centre d'activités *Les Échoppes*. 156, av. Jean-Jaurès. Bâtiment F. 33600 Pessac.

(2) **Appaag** : Association pour la protection du patrimoine archéologique et architectural de Guyane. 22, rue Raoul-Dinga. 97354 Rémire- Montjoly.

Aproca : Association de protection des roches gravées de La Carapa. BP 242. 97376 Kourou cedex.

(3) Drac Guyane, service régional de l'archéologie.

Chronologie

PCA : précontact européen, acéramique
PCC : précontact européen, avec céramique
MO : époque moderne (XV^e - XVIII^e s.)
MOA : époque moderne sans mobilier européen
CON : époque contemporaine (XIX^e-XX^e s.)
IND : époque indéterminée
TTE : toutes époques

Nature de l'opération

FP : *fouille programmée* (fouille répondant à une problématique scientifique seulement, hors notion d'urgence)

FPA : *fouille programmée bénéficiant d'une autorisation annuelle*

FPP : *fouille programmée bénéficiant d'une autorisation pluriannuelle*

SP : *fouille préventive* (fouille archéologique préventive sur des sites dont l'intégrité est partiellement ou totalement menacée, quelle que soit la nature de la menace)

EV : *fouille d'évaluation archéologique* (toutes opérations d'archéologie préventive réalisées lors de la phase d'étude préalable et, de façon plus générale, toutes opérations permettant aux SRA d'évaluer le potentiel archéologique d'un gisement ou d'un ensemble de gisements, et de préparer le cahier des charges de l'opération qui sera réalisée préalablement à sa destruction)

SU : *fouille nécessitée par l'urgence absolue* (fouille archéologique préventive dont l'autorisation est limitée à 1 mois et la prolongation soumise à l'avis du CNRA)

SD : *sondage* (fouille de superficie et de durée limitées, nécessitée par un besoin de vérification ponctuelle, soit pour confirmer l'existence et l'état de conservation d'un site, soit pour préciser un point d'une problématique scientifique plus vaste)

PT : *prospection thématique* (elle concerne un thème scientifique particulier rattaché à la programmation nationale ; les prospections diachroniques, quand elles relèvent d'un programme de recherche spécifique [sur l'occupation du sol par exemple] entrent dans ce cadre)

PTA : *prospection thématique bénéficiant d'une autorisation annuelle*

PTP : *prospection thématique bénéficiant d'une autorisation pluri-annuelle*

PI : *prospection-inventaire* (elle se déroule sur un territoire limité, avec pour but l'inventaire archéologique de tous les sites quelle que soit leur datation)

RE : *prospection avec relevé d'art rupestre* (relevé d'art rupestre sans fouille associée)

PCR : *projet collectif de recherche* (programme de recherche archéologique mis en oeuvre par une ou plusieurs équipes d'archéologues)

Liste des programmes de recherche nationaux (Nouvelle programmation)**Du Paléolithique au Mésolithique**

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques
- 3 : Les peuplements néandertaliens
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers *Homo sapiens sapiens*
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
- 7 : Magdalénien, Épipgravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire

- 14 : Approches spatiales, interaction homme/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romaines
- 23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIIIe s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
- 32 : L'outre-mer

GUYANE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2000-2003

Personnel du service régional de l'archéologie et contractuels AFAN mis à disposition

2000

Nom	Titre	Attributions
José THOMAS (Mme)	Conservateur régional de l'archéologie	Chef du service régional de l'archéologie
Georges LEMAIRE	Ingénieur d'étude	Archéologie historique ; topographie des sites archéologiques ; organisation, aménagement, gestion du dépôt de fouilles
Eric GASSIES	Chargé d'étude AFAN	Responsable de la carte archéologique
Sandra KAYAMARE	Technicienne AFAN	Carte archéologique
Sylvie JEREMIE	Chargée d'étude AFAN	Carte archéologique
Fabrice LAVALETTE	Technicien AFAN	Carte archéologique (5 mois)

Personnel DRAC mis à disposition ponctuellement :

Alain DAGAND	Technicien DRAC	Responsable informatique. Réalisation du BSR 1997 (Départ en mai 2000)
Alain GILBERT	Technicien des Bâtiments de France	Préparation COREPHAE sites d'art rupestre ; relevés d'art rupestre.
Pascale LAM YAM	Adjoint administratif	Secrétariat des services du patrimoine
Anne-Laure VELLA	Secrétaire de documentation	Responsable du Centre de documentation de la DRAC. Gestion de la bibliothèque du SRA.

2001

Nom	Titre	Attributions
José THOMAS (Mme)	Conservateur régional de l'archéologie	Chef du service régional de l'archéologie
Georges LEMAIRE	Ingénieur d'étude	Archéologie historique ; topographie des sites archéologiques ; organisation, aménagement, gestion du dépôt de fouilles ; archéologie préventive
Eric GASSIES	Ingénieur d'étude	Responsable de la carte archéologique
Sandra KAYAMARE	Technicienne AFAN	Carte archéologique
Sylvie JEREMIE	Chargée d'étude AFAN	Carte archéologique

Personnel DRAC mis à disposition ponctuellement :

Alain GILBERT	Technicien des Bâtiments de France	Préparation COREPHAE sites d'art rupestre ; relevés d'art rupestre.
Pascale LAM YAM	Adjoint administratif	Secrétariat des services du patrimoine
Anne-Laure VELLA	Secrétaire de documentation	Responsable du Centre de documentation de la DRAC. Gestion de la bibliothèque du SRA.

2002

Nom	Titre	Attributions
José THOMAS (Mme)	Conservateur régional de l'archéologie	Chef du service régional de l'archéologie
Georges LEMAIRE	Ingénieur d'étude	Archéologie historique ; topographie des sites archéologiques ; organisation, aménagement, gestion du dépôt de fouilles ; archéologie préventive
Eric GASSIES	Ingénieur d'étude	Responsable de la carte archéologique
Sandra KAYAMARE	Technicienne AFAN	Carte archéologique
Sylvie JEREMIE	Chargée d'étude AFAN	Carte archéologique jusqu'en mars 2002
Matthieu HILDEBRAND	Chargé d'étude INRAP	Carte archéologique du 25 février au

Personnel DRAC mis à disposition ponctuellement :

Pascale LAM YAM	Adjoint administratif	Secrétariat des services du patrimoine
Anne-Laure VELLA	Secrétaire de documentation	Responsable du Centre de documentation de la DRAC. Gestion de la bibliothèque du SRA.

2003

Nom	Titre	Attributions
José THOMAS (Mme)	Conservateur régional de l'archéologie	Chef du service régional de l'archéologie (du 01-01 au 28-02)
Georges LEMAIRE	Ingénieur d'étude	Archéologie historique ; topographie des sites archéologiques ; organisation, aménagement, gestion du dépôt de fouilles ; archéologie préventive
Eric GASSIES	Ingénieur d'étude	Responsable de la carte archéologique